

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : L'évolution monétaire de la Belgique de 1925 à 1938, par M. Léon-H. Dupriez. — L'industrie textile et le marché intérieur, par M. Raoul Miry. — Informations monétaires, bancaires et financières. — Informations industrielles et commerciales. — Informations légales. — Statistiques.

L'ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE LA BELGIQUE DE 1925 A 1938

par M. Léon-H. Dupriez,

Professeur à l'Université de Louvain.

Introduction.

L'année 1938 ayant été fertile en incidents d'ordre monétaire, auxquels la Belgique a fait face avec beaucoup de souplesse, le moment n'est pas inopportun pour retracer exactement l'évolution monétaire depuis le premier essai de stabilisation en 1925. Nous ne nous occuperons pas de la période de monnaie fluctuante qui a suivi la guerre et dont l'histoire se termine, en réalité, en 1925, avec le premier essai de stabilisation et au seuil de la seconde inflation; l'histoire de ces années a été écrite autre part (1). Seules les réactions du système monétaire belge au cours de périodes de stabilité monétaire et des crises qui ont provoqué le passage d'un niveau de stabilisation à un autre nous retiendront ici.

Tous les aspects des problèmes monétaires au cours de ces quatorze années ne peuvent d'ailleurs pas retenir notre attention en un court article. Notre but principal sera de retracer l'évolution réelle des facteurs principaux de la position monétaire du pays, puis de déterminer les réactions de ceux-ci à la conjoncture économique du pays, ainsi qu'aux éléments internationaux gouvernant les flux et reflux moné-

taires: bref, il s'agit de dégager l'essentiel des mouvements monétaires de ces considérations momentanées qui dominent le plus souvent, et les réactions immédiates, et les commentaires faits sans assez de recul. Les importantes décisions de politique monétaire en 1925, en 1926, en 1931, en 1934-1935 ne feront pas l'objet d'un examen critique; mais, sous peine de nous abstenir de toute interprétation des faits aux moments critiques, nous serons amenés maintes fois à mettre en lumière comment les problèmes sont nés et se sont aggravés.

La complication statistique du problème de l'évolution monétaire après 1925 est une raison de plus d'entreprendre en ce moment une étude d'ensemble. Les éléments statistiques à réunir en vue de déterminer des ensembles tels que la circulation monétaire de l'Union Economique ou la couverture-or et devises du pays, sont devenus plus nombreux; au surplus, un certain nombre d'entre ceux-ci n'étaient pas rendus publics, ou n'étaient connus qu'approximativement, à des intervalles de temps éloignés et irréguliers. A vrai dire, ainsi qu'on le remarquera à l'analyse, les indéterminées n'étaient qu'une faible partie de l'ensemble pour la circulation fiduciaire et la couverture « or et devises »; une analyse sur les éléments connus antérieurement n'eût pas amené de grands contresens dans l'interprétation; mais quel économiste eût voulu se fier à des renseignements partiels, lorsque les soldes inconnus étaient soumis à des variations

(1) L.-H. DUPRIEZ, « Les étapes de l'adaptation économique à une inflation soudaine: France et Belgique de 1919 à 1926 », *Economic Essays in honour of Gustaf Cassel*, Londres, Allen & Unwin.
R. STERKENBRIJS, « Monnaie, prix et disparités de pouvoir d'achat: l'évolution en Belgique et en France de 1919 à 1938 », *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques*, mai 1938.

considérables ? Dans le crédit consenti à l'intérieur du pays par la Banque, les inconvénients étaient beaucoup plus graves : le « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger » contenait des « valeurs-or » en quantités telles et si variables que le volume du crédit intérieur était indéterminable.

Quelles qu'aient été les raisons pour ne pas donner régulièrement certains renseignements au cours des années, il est évident que ces raisons n'existent plus en ce moment et que pour la formation d'une opinion publique raisonnable en matière monétaire, il est hautement utile que les données exactes de l'histoire monétaire du pays soient rendues publiques et analysées. Il faut d'ailleurs noter qu'hormis les comptes d'or du Trésor et de quelques postes peu importants et peu variables, tous les éléments nécessaires sont connus hebdomadairement ou mensuellement depuis 1938. C'est une raison de plus d'établir la continuité entre le passé et le présent.

Nous commencerons par donner quelques détails sur le matériel statistique publié en annexe et sur la manière dont les données d'ensemble ont été établies.

I. — *Le matériel statistique.*

Les éléments disponibles ont été répartis en trois groupes :

1. La circulation monétaire et ses éléments annexes, les dépôts des chèques postaux ;
2. La couverture de la circulation monétaire ;
3. Le crédit intérieur fait par la banque d'émission.

La circulation monétaire est établie par addition d'une série d'éléments ; mais, dans le souci de déterminer la monnaie entre les mains du public, nous sommes obligés de soustraire des existences théoriques de monnaie les montants se trouvant dans les caisses des institutions chargées d'émettre la monnaie. C'est ce qui résulterait nécessairement de la centralisation de toute l'émission de monnaie en une seule main : la monnaie fiduciaire, la seule que nous connaissions encore aujourd'hui, n'acquiert le caractère de monnaie et la valeur qui y est attachée que par sa sortie des caisses de l'Institut d'émission. Il serait donc illogique d'inclure dans un calcul de la circulation monétaire du pays les encaisses monétaires des institutions mêmes chargées de l'émission.

Voici donc le détail des éléments :

1° Les monnaies métalliques : le chiffre représentant les frappes de monnaies ayant cours légal en Belgique, moins les quantités se trouvant en possession de la Banque Nationale ;

2° Les billets circulant pour compte du Trésor : il s'agit, depuis novembre 1926, des billets de 5 et 20 francs, depuis avril 1935, des billets de 5, 20 et 50 francs ; les chiffres indiquent les billets effectivement en circulation, à l'exclusion de ceux en possession de la Banque Nationale ;

3° Les billets de la Banque Nationale de Belgique en circulation ; ce poste ne requiert aucun commentaire ;

4° Les billets et pièces du Grand-Duché de Luxembourg ; ce poste, qui représente un faible montant, n'est établi qu'une fois l'an.

L'ensemble de ces quatre premiers éléments représente la circulation monétaire au sens strict ;

5° Le solde des comptes courants à la Banque Nationale de Belgique, particuliers et Trésor ;

6° Les avoirs aux comptes de chèques postaux. Ces avoirs ont un caractère monétaire nettement accusé, puisque leur seul but est de faciliter des paiements, c'est-à-dire de remplir la fonction monétaire, à l'exclusion de toute opération de crédit. Il y a donc lieu de les inclure dans les éléments monétaires, au sens large. Nous y avons maintenu les comptes des comptables du Trésor public quoiqu'il s'agisse, en réalité, d'une dette de l'Etat envers lui-même ; mais ces comptes servent effectivement aux opérations de paiement, au même titre que des billets se trouvant dans des caisses publiques ; il n'y a donc pas lieu de les déduire de l'ensemble. Par contre, afin d'éviter des doubles emplois, il conviendrait de soustraire l'encaisse-billets et numéraire de l'Office des Chèques, ainsi que son compte éventuel à la Banque Nationale de Belgique. En fait, ce second élément est quasi inexistant, tandis que le premier est difficile à préciser, l'encaisse des chèques postaux étant confondue avec celle de l'administration des postes, qui ne doit pas être soustraite ; en fait, aucune déduction n'a été opérée de ce chef.

Au moyen de ces six éléments, nous établirons une circulation monétaire totale, au sens large du mot.

A vrai dire, il eût fallu inclure ici, pour une étude complète, les avoirs à vue dans les banques, c'est-à-dire les dépôts à vue, diminués de la trésorerie des banques (billets et numéraire, chèques postaux, comptes courants à la Banque Nationale de Belgique). L'étude des réactions du système monétaire et de crédit comporte cette inclusion. L'imperfection de nos statistiques bancaires jusqu'au début de 1936 nous incite à ne pas les retenir, momentanément. Une analyse ultérieure des mouvements du système bancaire complètera la présente étude, qui se tient sur un plan plus strictement monétaire.

La couverture de la circulation monétaire du pays réserve des problèmes statistiques plus complexes. Les éléments de cette couverture se sont souvent modifiés au cours du temps. Commençons par préciser que nous entendons ici par couverture, d'abord l'or et les devises de la Banque Nationale de Belgique, qui constituent la couverture au sens technique, ensuite également l'or et les devises du Trésor public, qui doivent aussi entrer en ligne de compte, au point de vue de l'interprétation économique de la situation monétaire belge.

Il sera plus commode de passer les éléments de la couverture en revue, période par période.

Jusqu'en juillet 1926, la situation est très simple : il existe à la Banque Nationale de Belgique une encaisse-or apparente et une encaisse-devises intitulée « traites et disponibilités-or sur l'étranger », toutes deux évaluées à l'ancien pair monétaire. Ces encaisses étaient pratiquement invariables, la méthode même de leur comptabilisation rendant toutes opérations quasiment impossibles; elles ne jouaient donc pas leur rôle normal dans la régularisation des changes et pouvaient encore moins s'accroître que diminuer. Nos tableaux en donnent à la fois la valeur officielle et la valeur au cours moyen du change du dollar. Au cours de cette même période, l'Etat possédait une encaisse-devises, à l'exclusion de toute encaisse-or. L'encaisse totale du pays est calculée d'après les valeurs réelles, la totalisation des valeurs officielles de la Banque et du Trésor n'ayant aucun sens.

La période suivante s'étend d'octobre 1926 à octobre 1931. Au cours de celle-ci, la Banque possède, outre son encaisse-or, entièrement apparente, une encaisse « devises », répartie entre deux postes : d'une part elles constituent les « traites et disponibilités-or sur l'étranger »; d'autre part, elles interviennent, sans pouvoir être dissociées, dans le « Portefeuille sur la Belgique et sur l'étranger », depuis octobre 1926 (2). Les tableaux statistiques mentionnent cette seconde part sous les titres « Portefeuille de valeurs étrangères » et « Fonds spécial, devises et titres ». Au cours de cette même période, le Trésor public ne détient guère d'or, et encore pour peu de temps : d'août 1928 à septembre 1930; il le fait en compte propre et pour le Fonds monétaire. Par contre, le portefeuille de devises de l'Etat est important sous toutes les rubriques possibles : Trésor public proprement dit, Fonds d'Amortissement, Fonds de tiers (c'est-à-dire réserve des chèques postaux), réserve de change du Trésor, réserve monétaire. Nos tableaux n'enregistrent que le total de ces postes.

La troisième période est délimitée par les mois de novembre 1931 et de mars 1935. Elle est caractérisée par la liquidation des devises et l'introduction d'une série de comptes « or ». A la Banque, l'encaisse-or apparente, qui comprend, depuis octobre 1931, outre l'encaisse-or proprement dite, le poste « traites et disponibilités-or sur l'étranger », dont le caractère métallique n'est pas caché, est doublée d'une encaisse-or non apparente. Celle-ci est incluse dans les situations hebdomadaires sous la rubrique « Portefeuille sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger »; cette encaisse non apparente ne joue un rôle réel qu'à partir de mai 1932. De son côté la Trésorerie transforme ses devises en or et possède donc une encaisse-

or; celle-ci est répartie régulièrement entre le Fonds monétaire et les Fonds de tiers et, d'une manière éphémère, dans les comptes généraux du Trésor public. Le tableau ne donne que le total de ces postes. Quant aux devises, elles disparaissent des situations, de part et d'autre, à la suite des événements de septembre 1931; toutefois, le portefeuille de valeurs étrangères de la Banque Nationale en contient encore jusqu'en juillet 1932. Il s'agit de livres sterling détenues par la Banque en septembre 1931 et progressivement liquidées, pour disparaître en juin 1932; ce sont là les sommes qui furent utilisées à l'achat de dette publique belge libellée en dollars, en vue d'apurer, par l'accumulation des intérêts, la perte de change.

La quatrième période s'étend d'avril 1935 à fin décembre 1937 : comme précédemment, seule l'encaisse-or est à considérer ici. Mais une complication s'introduit : la monnaie est dévaluée de 28 p. c., tandis que l'or n'est réévalué que sur la base d'une dévaluation de 25 p. c.; la différence constitue, jusqu'en mars 1936, date de la réévaluation intégrale, une réserve potentielle, non comptabilisée. Ceci est vrai de l'or de la Banque, ainsi que de celui des comptes du Trésor, y compris les nouveaux postes « or cédé à raison de la dévaluation » et « Fonds de régularisation des rentes »; par contre, l'or du Fonds d'égalisation des changes est évalué dès l'abord sur la base de 28 p. c. de dévaluation. Une totalisation n'est donc possible qu'en choisissant un taux unique d'évaluation : c'est pourquoi les tableaux donnent, en italiques, les montants sur la base de la parité nouvelle du franc, tandis que les chiffres en caractères droits expriment les valeurs officielles. A partir d'avril 1936, ces complications disparaissent par suite de la réévaluation définitive. Dans les comptes du Trésor, nos tableaux donnent séparément l'« or réévalué » et le « Fonds d'égalisation des changes », ceux-ci ayant une signification monétaire que n'ont pas, dans le détail, les autres comptes.

Enfin, à partir de janvier 1938, l'ensemble de l'encaisse-or de la Banque se répartit entre les postes « encaisse-or » et « devises étrangères et valeurs-or » de la situation hebdomadaire : ce dernier poste comprend principalement de l'or, mais s'y trouvent également incluses les devises détenues à l'occasion d'opérations de change à terme.

Les comptes du Trésor n'appellent pas de commentaire statistique spécial; nos chiffres traduisent le compte général et les comptes spéciaux introduits à certain moment dans la trésorerie publique, sans les distinguer. Il convient de signaler qu'à partir de juin 1933, le détail des comptes du Trésor est publié semestriellement dans les comptes d'ordre du bilan de la Banque Nationale.

Le troisième groupe de renseignements à considérer a trait au crédit intérieur fait par l'Institut d'émission. Ce domaine est plus simple que les autres parce

(2) Depuis le 28 juillet 1932, la rubrique a été intitulée « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger ».

qu'il ne faut considérer que deux postes, le portefeuille-effets sur la Belgique et les avances sur fonds publics. En fait, c'est cependant ici qu'une mise au point statistique est le plus nécessaire : jusqu'au 28 octobre 1926, les situations comportent un poste unique intitulé : « Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger ». En fait, ceci n'avait guère d'inconvénient, les effets sur l'étranger ne comportant qu'un montant, relativement faible, de traites remises par les escompteurs belges sur leurs clients de l'étranger; c'était une des conséquences normales de l'activité de la Banque dans le domaine du crédit intérieur et l'allure du crédit intérieur se dégageait, sans risque d'erreur, de l'observation de ce poste. Il n'en fut plus ainsi de novembre 1926 à janvier 1938, les opérations de crédit intérieur étant noyées par l'adjonction de montants importants de devises jusqu'en 1931, puis d'or jusqu'en 1938. En fait, l'ensemble variait plus en raison des fluctuations de ces adjonctions que des mouvements mêmes de l'escompte. Dès lors, le crédit intérieur ne pouvait plus s'observer que sur les « avances sur titres », en supposant que l'escompte variait corrélativement; en fait, pareille hypothèse est juste quant au sens du mouvement, mais non quant à son intensité.

Les tableaux et les graphiques établissent donc la réalité quant au crédit intérieur fait par la Banque Nationale : réalité connue, à un petit détail près, jusqu'en octobre 1926, cachée ensuite par la totalisation des postes de nature très différente, connue de nouveau depuis le 29 décembre 1937. Au surplus, il nous a paru intéressant de donner, à titre historique, en remontant aussi loin que possible, c'est-à-dire octobre 1929, un détail qui n'est pas aux situations hebdomadaires : la distinction, tant pour les escomptes que pour les avances, entre les opérations directes et les opérations avec les banquiers. Les premières oscillent avec les besoins généraux de la clientèle et sont relativement stables; les secondes représentent le recours du système financier à l'Institut d'émission, pour faire face à ses « pointes »; elles ont une très grande mobilité qui s'imprime dans le mouvement total des comptes. Ce détail constitue donc un complément intéressant d'analyse dans une étude historique, mais n'ajoute rien d'essentiel, pour une appréciation courante de la situation, aux renseignements actuellement publiés.

II. — Résultats généraux.

Notre intention est de consacrer le présent chapitre à déterminer les mouvements principaux ayant affecté la circulation monétaire, sa couverture et le crédit de la Banque d'émission, à situer les dates de revirements importants, enfin à examiner dans quelle mesure les chiffres connus au moment même ont

dépeint correctement les réactions réelles. Nous remettons au chapitre suivant l'interprétation de la situation monétaire en rapport avec divers éléments importants de la conjoncture économique.

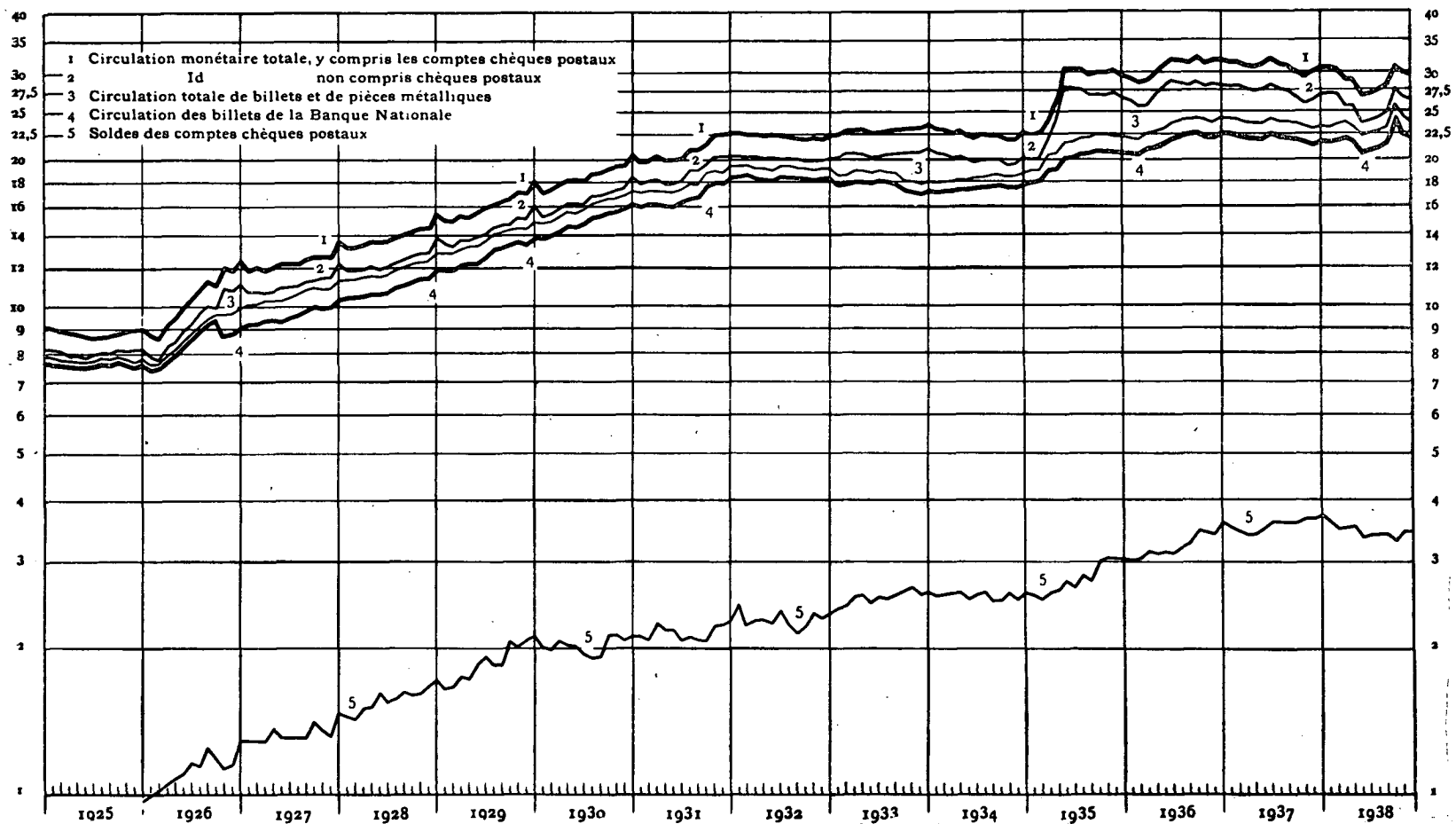
Au graphique 1, décrivant les éléments de notre circulation fiduciaire, les courbes les plus importantes pour l'interprétation sont la première et la troisième; cette dernière donne la circulation totale de monnaie au sens étroit; la première y ajoute les comptes courants à la Banque Nationale et aux chèques postaux, c'est-à-dire les comptes ne portant pas intérêt et servant essentiellement de moyens de paiement.

L'évolution monétaire débuta par quinze mois de stabilité, se terminant en mars 1926 avec l'échec du premier essai de stabilisation; l'inflation était menaçante, du chef des difficultés de trésorerie de l'Etat, et allait se manifester pleinement tout au long de l'année 1926; mais elle était encore inexistante dans la circulation monétaire du pays, qui se contracta même un peu au début de 1926. Les huit mois suivants sont une courte période de forte expansion : la circulation au sens strict monte de 7.681 millions à 9.686 millions, soit de 26 p. c., au sens large de 8.699 millions à 12.090 millions, soit de 39 p. c.

Cette brusque émission de moyens de paiement n'est toutefois pas en relation avec la forte dénivelation des changes, qui passent de 107 à 175 francs la livre sterling, soit une hausse de 63,5 p. c. Du point de vue strictement quantitatif, la stabilisation allait exiger un nouvel accroissement de monnaie. En fait, l'adaptation exigée dépassait largement ce que le simple rapport des chiffres indiquait : l'expérience a démontré que lorsqu'une période de monnaie non rattachée à l'or se prolonge, avec des accès de lourdeur, les encaisses non indispensables ont tendance à se transformer en biens ou en monnaies étrangères; dès lors, la vélocité de la circulation augmente et les prix et les changes se trouvent dépréciés au delà de ce que postule la quantité de monnaie en circulation. Tel était le cas en 1925, dans des proportions d'ailleurs modérées. La stabilisation de 1926 devait renverser cette influence : les changes étant fixés et la hausse des prix délimitée de ce fait, l'accroissement de circulation devait largement dépasser 63,5 p. c.; la vélocité de circulation de la monnaie devait s'abaisser, les encaisses désirées s'agrandir. Les faits ont répondu à cette attente dans une mesure que l'on ne pouvait cependant guère prévoir. Une adaptation s'étalant sur cinq années, de novembre 1926 à octobre 1931, fait monter la circulation au sens étroit de 9.686 à 18.815 millions, soit de 94 p. c., la circulation totale de 12.090 à 21.721 millions, soit de 80 p. c. Mais ceci ne représente que le complément d'adaptation exigé après la stabilisation. Les hausses survenues depuis mars 1926, seules susceptibles de comparaison avec les hausses du change et des prix, sont de 145 p. c. et 150 p. c. respectivement. Il est remarquable de

La circulation monétaire

En milliards de francs, au début de chaque mois



constater à quel point cette évolution fut régulière et progressive, sans manifester les à-coups de la prospérité et de la crise. Seuls les premiers mois de 1931 marquent qu'un mouvement, qui sera temporairement stimulé puis définitivement arrêté par les événements de Grande-Bretagne, touche naturellement à sa fin. Nous reviendrons sur ce sujet en examinant le mouvement des prix.

Septembre 1931 est une date dans l'histoire monétaire. En Belgique, ce mois ouvre une ère de stabilité relative de la circulation monétaire, allant jusqu'en mars 1935. A y regarder de près, il existe cependant des divergences entre les deux courbes qui nous intéressent surtout : en 1932, elles descendent parallèlement, mais insensiblement; en 1933, le numéraire diminue, tandis que la circulation totale s'accroît par gonflement des dépôts; en 1934, le mouvement s'inverse, le numéraire augmente, tandis que les comptes s'amenuisent. Tandis qu'en 1933, la crise économique gonfle les liquidités, l'ébranlement financier les fait disparaître en 1934 : les comptes courants fléchissent de deux milliards à la Banque Nationale de Belgique et les avoirs aux chèques postaux cessent de progresser. Ces sommes sont absorbées partiellement par un besoin de numéraire, plus largement par une évacuation vers l'étranger.

La dévaluation de 1935 modifie, une fois de plus, les données du problème monétaire. Le jeu dans la vélocité de circulation est de nature à augmenter, une fois de plus, le besoin de monnaie, malgré une hausse modérée des prix; les conditions mêmes de l'opération exigent cette fois une adaptation mathématique inférieure au rapport des pairs monétaires

$$\frac{0,209211}{0,150632} \text{ soit } 1,39.$$

Il fallait cependant compter sur une autre cause de gonflement : l'insécurité économique régnant depuis plusieurs années, notamment en Belgique, avait poussé à la constitution d'énormes liquidités, sous forme de devises étrangères. Dans les conditions où elle fut réalisée, la dévaluation devait provoquer une énorme rentrée de fonds disponibles : d'abord des fonds belges évadés, ensuite des fonds étrangers affluant chez nous en prévision d'accidents à venir à l'étranger. Un afflux aussi soudain et sans rapport avec les besoins monétaires internes du pays se traduit dans les comptes courants à la Banque Nationale, non dans les billets; ce phénomène n'est d'ailleurs pas neuf; on le retrouve, beaucoup plus ample, en 1919 après la reprise des marks, et à une échelle moindre en 1926. Aussi la circulation totale augmenta-t-elle, en trois mois, de 35 p. c., tandis que le numéraire ne croît que de 14 p. c. Tout afflux de ce genre a toutefois tendance à s'incorporer peu à peu dans la circulation générale du pays. Les circulations maximales ont été atteintes en octobre 1936 avec les chiffres de 32.465 et 24.427 millions; par rapport à mars 1935, les hausses sont respectivement de 42 p. c. et de 27 p. c.

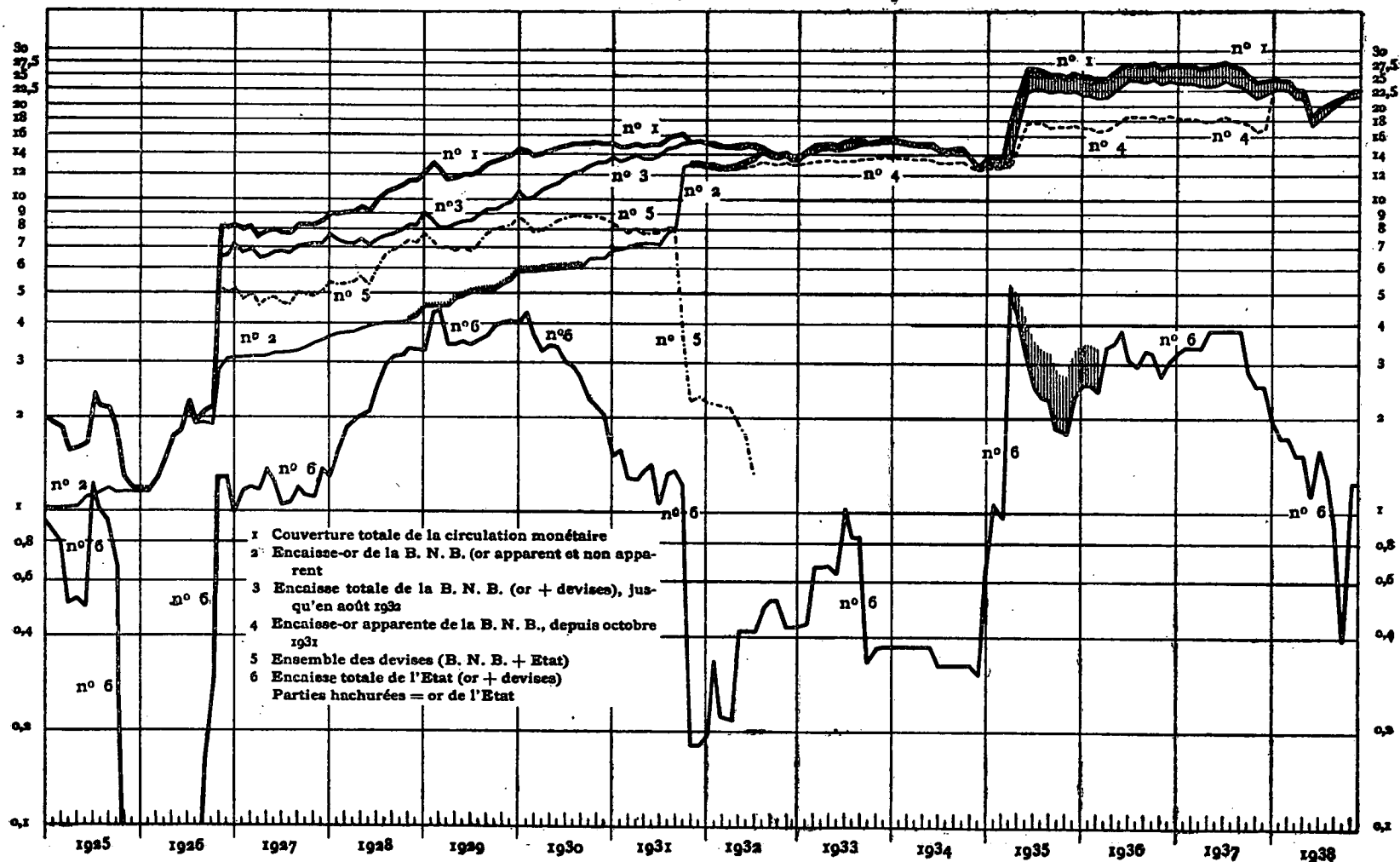
pour la circulation totale et le numéraire. La hausse des prix étant limitée par le taux de dévaluation, les fortes disponibilités entrées en 1935 devaient rester pléthoriques; tôt ou tard, leur emploi ne pouvait manquer de promouvoir un mouvement en sens inverse, de manière à rééquilibrer nos encaisses monétaires individuelles avec les changes et les prix. Les dévaluations des pays voisins, en drainant les capitaux réfugiés, ont provoqué la réduction graduelle que les circonstances imposaient. En fait, on était ainsi revenu, au début de 1938, à la situation du début de 1936, les comptes courants à la Banque Nationale étant toutefois amenuisés — fait parfaitement normal.

Ceci termine les répercussions directes de la dévaluation de 1935; en 1938, la monnaie belge vécut, en effet, sous les impulsions consécutives à la tension politique européenne : restriction monétaire sous l'influence d'exode de capitaux, depuis mars pour les comptes courants, depuis mai pour les billets; crise résolue en mai par le mécanisme classique d'une limitation de crédit, suivie d'ailleurs d'une certaine détente; nouvelle expansion de la circulation en septembre, afin de faire face à des besoins internes de numéraire, au cours de la crise politique; détente au cours des derniers mois de l'année. Ces événements récents sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les commenter longuement.

La comparaison des mouvements de la monnaie totale avec ceux du numéraire ou monnaie au sens strict, ne fait pas ressortir suffisamment les réactions propres aux comptes courants. Les comptes à la Banque Nationale, qui représentent surtout le disponible des institutions de crédit, font l'objet d'un mouvement important, mais très indépendant de leur volume; les grands changements dans ces comptes représentent des changements dans la monnaie momentanément sans utilisation; nous en avons parlé et nous reviendrons sur le détail des variations de ces comptes en commentant le graphique iv.

Les comptes de chèques postaux constituent, au contraire, un moyen de paiement par excellence, puisque leur vitesse de circulation est très grande. Vu la nouveauté de ce système, institué seulement en 1913, l'expansion générale est évidente (cfr. graphique v); mais une certaine saturation tend à se manifester. En même temps, les cycles économiques se marquent : le progrès est rapide de 1925 à fin 1929, lent de 1930 au début de 1935, rapide de nouveau de 1935 à fin 1937. Mais la vivacité de l'expansion fondamentale avait masqué jusque récemment les oscillations cycliques, en ce sens que les réactions de la conjoncture ne se traduisaient que par un *statu quo* dans les « avoirs ». Ceci ne fut plus le cas dans la crise actuelle, car elle se traduisit par un recul des « avoirs ». Le phénomène paraît très normal dans toute institution recevant des dépôts; il induit à penser qu'une certaine saturation se manifeste dans le développement.

La couverture de la circulation monétaire En milliards de francs, au début de chaque mois



(* La courbe n° 3, encaisse totale de la Banque Nationale de Belgique, se continue, après 1931, en dessous de la courbe n° 1 dont elle est séparée par les hachures représentant l'or de l'Etat; à partir d'août 1932, la courbe n° 2 se confond d'ailleurs avec la courbe n° 3.
 En 1935-36, la courbe n° 6 donne la valeur officielle de l'or, la partie hachurée tient compte de la valeur réelle, sur la base de 28 p. c. de dévaluation.

Le deuxième graphique a pour objet la couverture-or et devises de la circulation monétaire. Les courbes les plus importantes pour l'interprétation générale sont les courbes n° 1, couverture totale, et n° 3, encaisse totale de la Banque Nationale de Belgique.

Les chiffres antérieurs à octobre 1926 n'offrent que peu d'intérêt : ils représentent de l'or évalué au cours du jour, les quantités se trouvant à la Banque Nationale de Belgique étant constantes et ne jouant aucun rôle dans la politique monétaire. En octobre 1926, la situation se trouva soudainement modifiée, la Belgique possédant tout à coup un gros stock d'or monétaire et de devises ; il est utile de préciser la manière dont il se reconstitua à ce moment.

	(en millions de francs)	
Ancien or réévalué	1.897	} 2.108
Anciennes devises-or réévaluées	211	
Produit de l'emprunt 7 % de stabilisation		3.236
Entrées d'or et de devises :		
avant le 26 octobre 1926		773
du 26 octobre au 4 novembre 1926		599
Encaisse du Trésor		1.302
Couverture totale au 4 novembre 1926		8.018

Pour comprendre ce tableau, il faut considérer que les rentrées de devises pendant la période de préstabilisation comprennent, outre les 773 millions cités dans le tableau, la plus grosse partie des devises figurant au compte du Trésor ; on arrive ainsi à des rentrées totales qui ne sont pas éloignées de deux milliards de francs ; les achats commencent dès avril 1926, mais ils prennent évidemment leur ampleur après le retournement du mouvement des changes ; il était, en effet, naturel, que des rapatriements de capitaux se produisent au moment de la revalorisation du franc et que des achats importants de devises aient pu s'effectuer. Signalons cependant que l'ancien argent réévalué figure, pour un faible montant, dans les devises antérieures au 26 octobre 1926.

Les mouvements de l'encaisse traduisent ensuite fort fidèlement ceux de la circulation monétaire, les dates des changements d'orientation étant les mêmes. C'est ainsi que de 1926 à septembre 1931 il y a une tendance assez régulière au gonflement de l'encaisse ; rien d'étonnant à cela, puisque le crédit intérieur de la Banque d'émission est faible et que l'accroissement de la circulation ne peut se produire que moyennant un appel de fonds venant de l'étranger. Il ne faut toutefois pas en conclure que la progression fut aussi régulière que celle des billets ; l'encaisse de la Banque augmenta plus lentement jusqu'au printemps de 1929, à raison des besoins internes de crédit ; elle crût plus vite au cours des années suivantes, le crédit intérieur diminuant. Dans l'encaisse totale, un mouvement contraire se remarque, l'Etat ayant accumulé de fortes disponibilités jusqu'au début de 1930 et les dépensant

au cours de la crise ; ceci l'amena à céder de l'or et des devises à l'Institut d'émission, dont les réserves gonflèrent.

Il est à peine utile de commenter les mouvements généraux de l'encaisse au cours des années suivantes, tant ils se conforment à ceux de la circulation monétaire ; mais ils paraissent un peu plus accusés, notamment de 1932 à 1934 inclusivement, puis à partir de l'été de 1937. L'encaisse totale n'avait pas fléchi avant cette date, tandis que l'encaisse de la Banque avait atteint son maximum en octobre 1936.

La différence entre la couverture totale et l'encaisse générale de la Banque Nationale de Belgique est constituée par les encaisses-or et devises de l'Etat. L'importance de celles-ci est évidemment fonction de la situation générale de la Trésorerie et il serait erroné de chercher aux mouvements des avoirs de l'Etat des causes monétaires proprement dites. Ces avoirs sont constitués ou dépensés en suivant des impulsions propres, *indépendantes du mécanisme de l'équilibre monétaire international, qui règle l'importance de l'encaisse de l'Institut d'émission*. Ils n'interviennent donc dans la couverture que dans un sens très général — nous sommes tentés de dire pour le cas d'une économie de guerre, où les réserves de métal sont dépensées, quoique ceci limite un peu trop notre pensée.

Ainsi définie, l'encaisse du Trésor est éminemment soumise aux oscillations de la conjoncture économique : elle se reconstitue en temps de prospérité, grâce aux excédents budgétaires, et fond en temps de crise, par l'effet des déficits budgétaires.

Ces oscillations ne doivent pas nous étonner, les mesures financières étant arrêtées habituellement sur la base de situations existantes, dès lors excessives ou insuffisantes dans l'exécution du budget selon les changements intervenant dans la conjoncture générale. La conjoncture n'explique toutefois pas tous les soubresauts de la courbe n° 6 ; l'attribution à l'Etat du profit de réévaluation de l'encaisse de la Banque Nationale de Belgique intervient en 1926 et en 1935 et bien des mouvements ne peuvent s'expliquer que par référence aux émissions d'emprunts ou aux remboursements de dette par l'Etat. Cet examen sort du cadre de la présente étude.

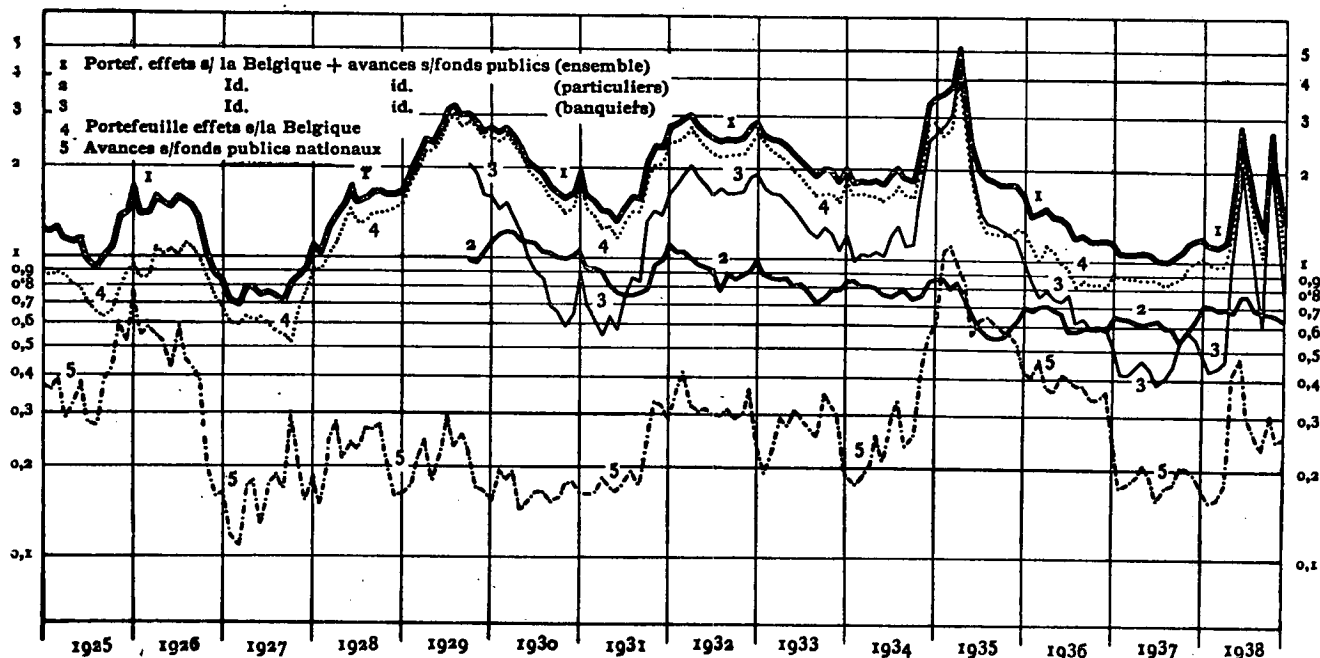
Un mot seulement est nécessaire ici au sujet de la répartition de la couverture entre or et devises. La détention de devises fut largement pratiquée jusqu'en 1931, suivant une coutume ancienne de la Banque Nationale de Belgique ; les avoirs du Trésor étaient notamment placés de cette manière, en principe l'or n'intervenant qu'accidentellement en faibles quantités. A la veille de la chute du sterling, la Belgique détenait 8.120 millions d'or et 8.093 millions de devises.

A la fin de septembre 1931, la conversion des devises en or fut décidée. Les soldes qui subsistèrent jusqu'à mi-1932 représentent des livres sterling se trouvant dans le portefeuille de la Banque en septembre 1931 et qui furent progressivement liquidées pour

être remplacées par des titres de dette publique belge en dollars, selon la convention du 27 juillet 1932. Depuis ce moment, les encaisses de l'Etat, comme de la Banque, sont en or.

GRAPHIQUE III.

Le crédit intérieur de l'Institut d'Emission En milliards de francs, au début de chaque mois



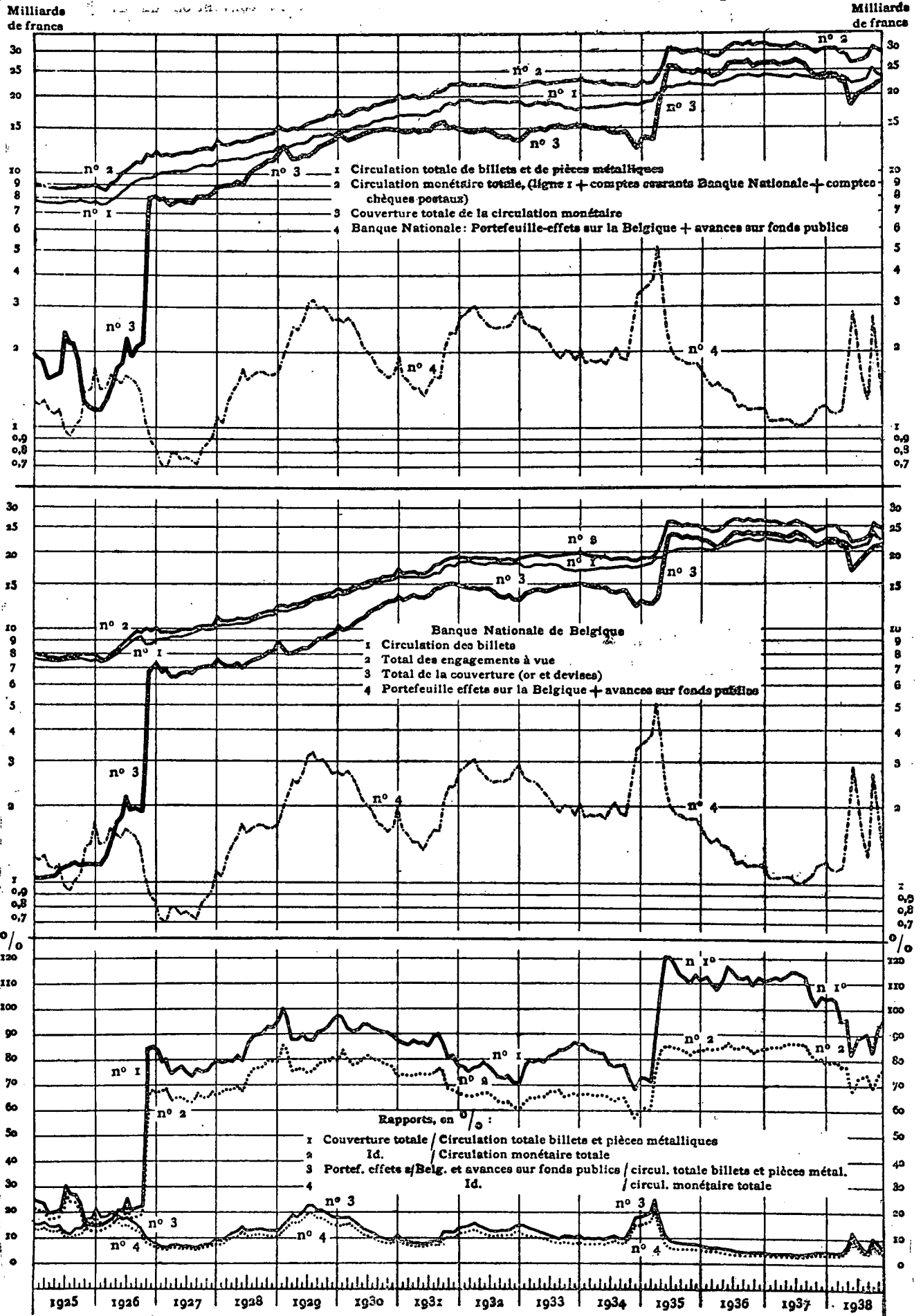
Le graphique III a trait au crédit intérieur fourni par l'Institut d'émission; les moyens employés sont l'escompte et les avances sur titres. Ce dernier renseignement a toujours été connu. Le portefeuille d'escompte peut être considéré comme inconnu jusqu'ici, pour les années 1926 à 1937. L'or et les devises avec lesquels il était inscrit sous une même rubrique représentent, en effet, une masse relativement importante et soumise à des variations en sens inverse. Le sens du mouvement de l'escompte devenait ainsi méconnaissable, tandis que les variations de l'encaisse-or étaient plus cachées dans le détail que dans l'allure générale.

Ainsi qu'il résulte des courbes 2 et 4, les variations de l'escompte sont dues surtout aux escomptes des banquiers. L'escompte direct aux particuliers, surtout par l'intermédiaire des comptoirs d'escompte, est beaucoup moins influencé par les événements; mais il est en recul régulier, comme d'ailleurs l'ensemble de l'escompte. La disposition des établissements commerciaux et financiers à accroître leurs disponibilités tend à diminuer le recours habituel à l'escompte; les besoins de « pointe » restent, par contre, du même ordre de grandeur.

Au cours de la période étudiée, nous devons enregistrer à cinq reprises un recours spécial au crédit de l'Institut d'émission. Quatre fois il s'est agi de faire face à des moments de tension : derniers mois de 1925, septembre 1931 à mars 1933, novembre 1934 à mars 1935, avril-mai 1938, avec une répétition en septembre pour motifs politiques. Ces dates sont trop significatives pour exiger une explication. Au cours de chacune de ces périodes, les avances sur titres augmentèrent également; la tension la plus dure fut celle de 1934-1935, pendant laquelle le recours aux avances sur titres fut particulièrement grand. Une seule fois, de septembre 1927 à août 1929, l'expansion est en rapport avec le développement des affaires; aussi les avances sur titres n'augmentent-elles pas cette fois-là.

La nature particulière du crédit de la Banque d'émission au cours des récentes années ressort très clairement de l'allure des courbes, si nous faisons la part du mouvement intervenu au cours de l'intense prospérité culminant en 1929 : sauf pour un montant fort faible, le crédit de la banque ne fait que l'office de réserve pour le système bancaire belge. L'on y a recours en cas de nécessité, mais dès que les moments

La monnaie, la couverture de la monnaie et le crédit de la Banque d'émission



les plus difficiles sont passés, les banques privées s'efforcent de revenir en arrière, c'est-à-dire de se dégager de leur réescompte; s'il le faut, ceci se fera grâce à une contraction générale de crédit, ramenant les besoins de l'appareil bancaire aux niveaux antérieurs. Dans ce cas, la chose s'accomplit lentement, comme en 1930-1931 et en 1932-1933; au contraire, le revirement est brusque en 1926, 1935 et 1938, quand des rentrées de devises facilitent les opérations. Bref, l'escompte et les avances sont un mécanisme d'adaptation à courte durée et il ne faut pas y chercher les mouvements généraux d'expansion et de contraction, qui affectent le système bancaire.

III. — *Eléments divers d'interprétation.*

Les éléments généraux de la situation monétaire étant maintenant déterminés, nous procéderons dans notre analyse en mettant les courbes les plus importantes en rapport avec d'autres éléments de la situation économique. Les comparaisons suivantes nous paraissent s'imposer ici :

1° La comparaison des courbes principales de la monnaie, de la couverture et du crédit de la Banque d'émission, comparaison portant sur les relations internes du système (graphique IV);

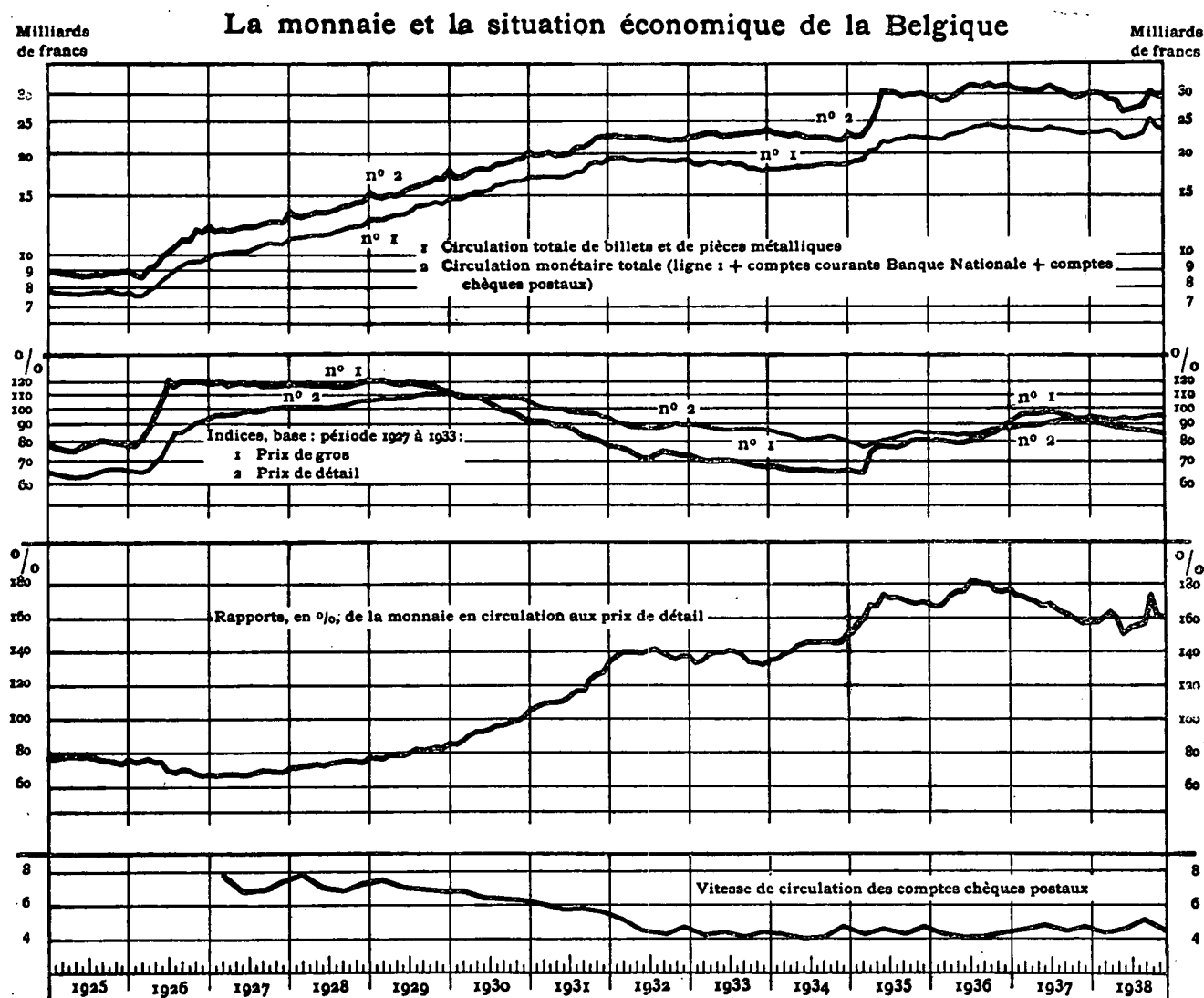
2° La quantité de monnaie et l'évolution générale des prix (graphique V);

3° Le crédit de la Banque d'émission et la situation financière du pays (graphique VI);

4° Les mouvements dans la monnaie et la couverture, en rapport avec les parités de pouvoir d'achat et les mouvements internationaux de capitaux (graphique VII).

La partie supérieure et la partie centrale du graphique IV sont fort semblables : l'une donne, en effet, la situation générale du pays, tandis que l'autre donne la situation de la Banque Nationale, qui constitue l'élément prédominant dans l'ensemble; les différences les plus importantes ont trait à la courbe de la couverture. La partie inférieure donne des rapports entre courbes.

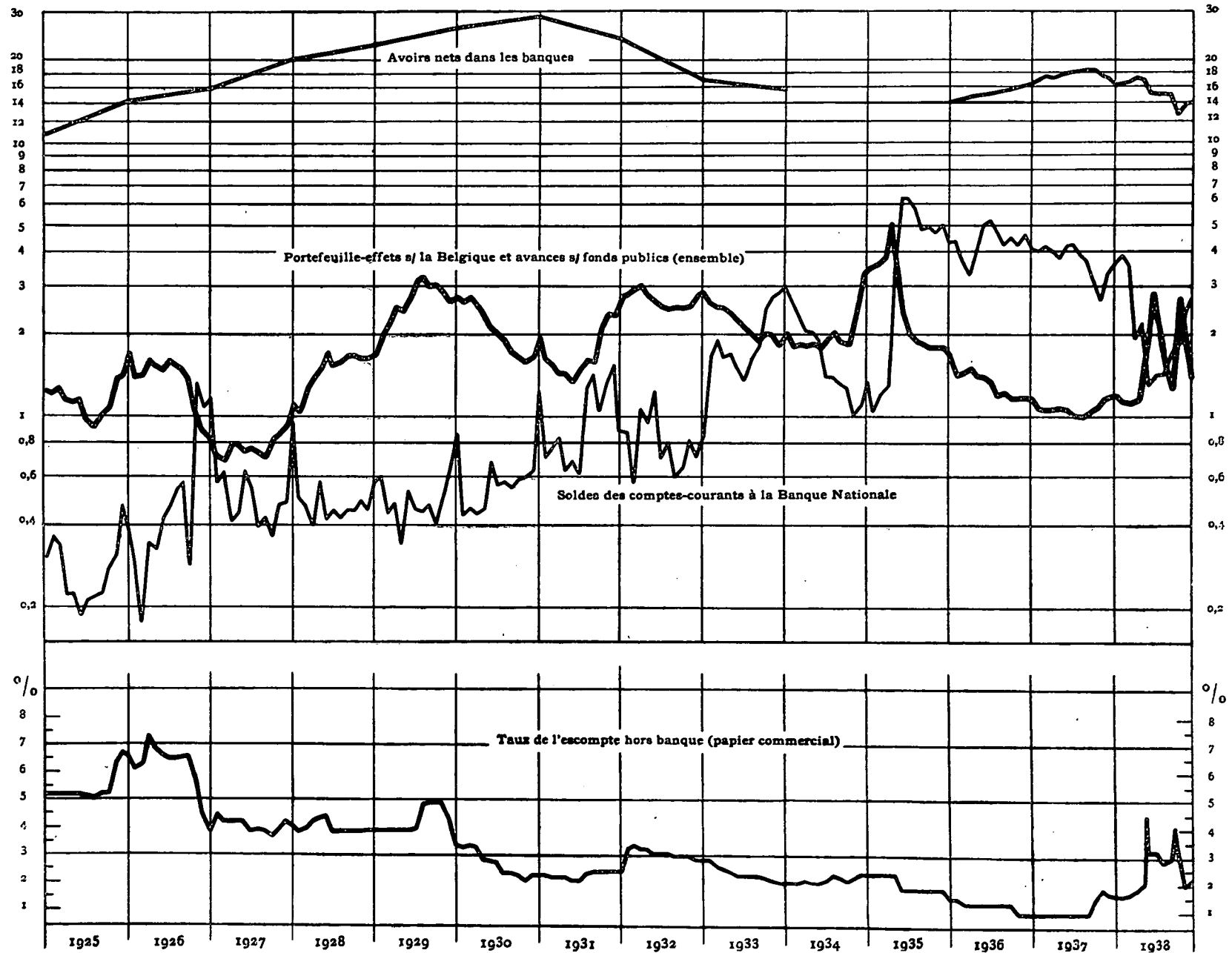
GRAPHIQUE V.



GRAPHIQUE VI.

Le crédit de la Banque Nationale et la situation financière de la Belgique

En milliards de francs, au début de chaque mois



Voici les principaux points qui méritent considération :

1° En tout temps, depuis la fin de 1926, la couverture a été très élevée, à divers moments même surabondante; au plus mauvais moment, à la fin de 1934, la circulation monétaire totale était encore couverte à près de 60 p. c.; or ce pourcentage dépasse encore très largement ce que le fonctionnement normal du *banking principle* suppose. A d'autres moments, le gonflement de l'encaisse a eu pour résultat de réduire le volume du crédit intérieur à de très faibles proportions et de diminuer ainsi l'action de l'Institut d'émission sur le marché belge. La proportion de l'encaisse aux seuls billets et pièces est encore plus impressionnante;

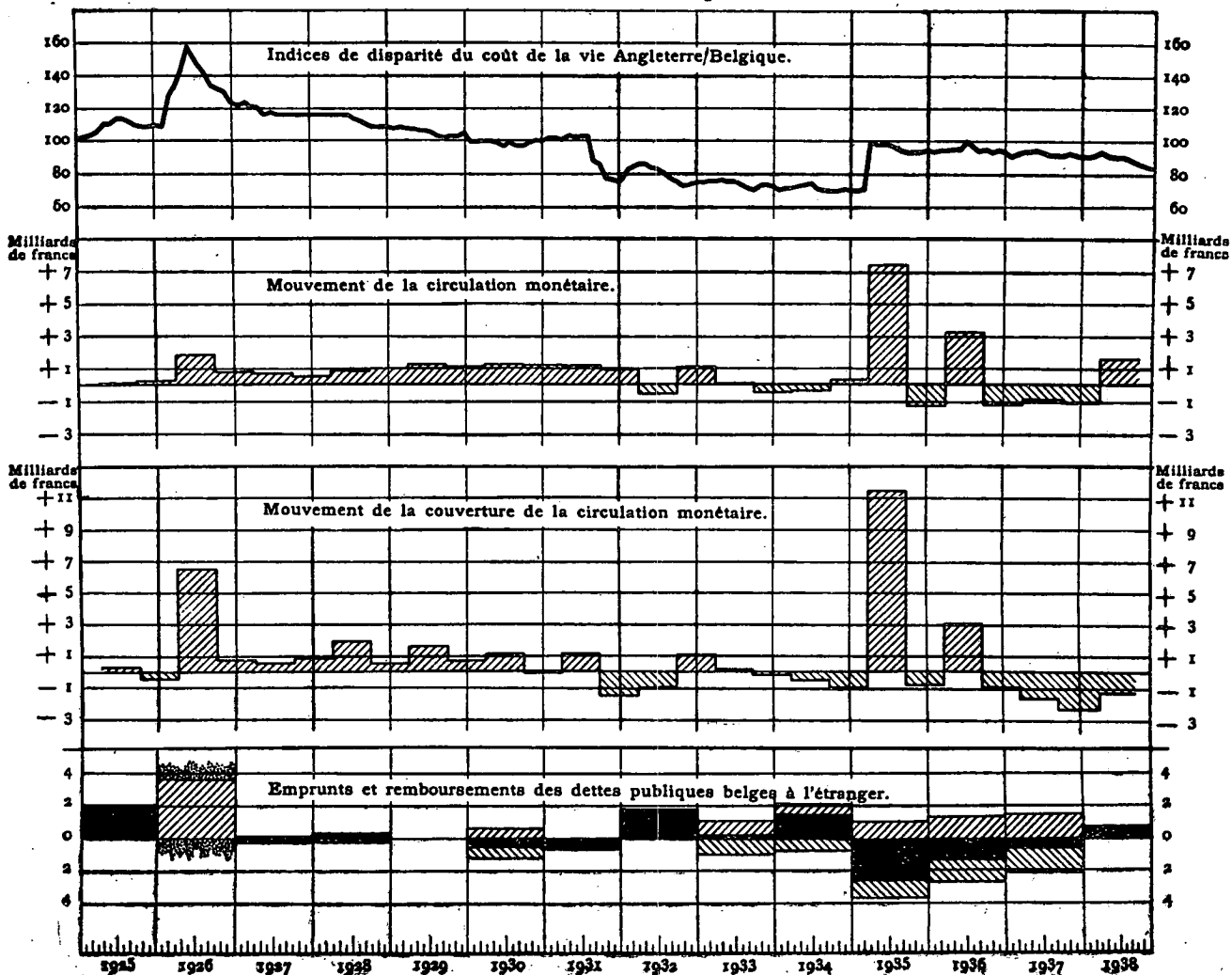
2° Tandis que l'accroissement de la couverture à caractère monétaire se poursuit de 1926 jusqu'à la fin de 1931, l'augmentation de l'encaisse-or et devises du pays est pratiquement arrêtée à la fin de 1930; les années suivantes ont vu des reculs de la couverture aux moments de tension, mais du graphique se dégage l'impression que la tendance générale était au maintien de l'encaisse;

3° Le pourcentage de la couverture a toutefois diminué du début de 1930 au début de 1933, dans des proportions sensibles; ceci fut le fait d'influences différentes : en 1930 et 1931, l'accroissement de la circulation monétaire, qui se poursuit; en 1932, une diminution de l'encaisse pendant une période de tension, que nous avons déjà signalée. La détente de 1933 et la nouvelle tension de 1934 se marquent fort bien dans les pourcentages;

4° En 1937 et 1938, le pourcentage de couverture, qui avait été exceptionnellement élevé au moment où le produit de la réévaluation n'était point dépensé, retombe à un niveau qui ne diffère guère de la moyenne des années 1927 à 1931. Le recul est plus accentué pour la couverture des seuls billets et pièces que pour celle de la circulation monétaire totale; cette dernière a comporté, en effet, des comptes d'argent thésaurisé, qui ont disparu, en même temps que les encaisses correspondantes, tandis que la circulation de numéraire ne se contractait pas de la même manière;

GRAPHIQUE VII.

Mouvements monétaires et équilibre extérieur.



5° Les variations du crédit intérieur de l'Institut d'émission sont très amples, au regard de celles des autres courbes; mais elles portent sur une faible partie de l'ensemble, ne dépassant 20 p. c. qu'au moment des tensions les plus fortes et se situant, en période de détente, autour de 10 p. c. et, récemment, fort en dessous de ce chiffre. Comme, au surplus, le crédit intérieur augmente habituellement au moment où les encaisses diminuent, l'influence des variations de l'escompte et des avances sur le volume de la circulation fiduciaire apparaît comme quasiment nul. C'est dans l'actif du bilan que joue un mécanisme compensatoire.

Le graphique v est destiné à mettre en relief les relations entre la monnaie et les mouvements des prix. On y remarquera de prime abord le caractère très dissemblable des courbes; l'absence de relations régulières se confirme d'ailleurs à l'examen, la courbe monétaire étant trop influencée par les adaptations exigées, en 1926 et en 1935, pour que des adaptations de conjoncture y trouvent encore leur place: il est, en effet, avéré que depuis 1870, la conjoncture économique générale n'exerce qu'une très faible influence sur la quantité de numéraire en circulation lorsque les monnaies sont stabilisées. Il n'est donc pas étonnant que depuis la première stabilisation, les répercussions ne se marquent pas.

Aussi la courbe du rapport de la monnaie (billets et pièces) aux prix de détail subit-elle des oscillations assez particulières. Cette comparaison spéciale est justifiée, parce que les billets servent surtout au paiement du commerce de détail, de produits finis et de services, c'est donc avec le niveau des prix intérieurs que certaines relations doivent tendre à s'établir. La tendance générale de ce rapport est à la hausse jusqu'en 1936, moment où un point de saturation semble atteint; à la fin de 1938, le besoin d'encaisses en billets semble être, à prix égal, exactement le double de ce qu'il était au début de 1925; alors le souci était de garder peu de liquidités, considérées comme fondantes; aujourd'hui il est de garder de grosses liquidités, à raison des risques que comportent les placements; les habitudes sociales ont changé en conséquence.

L'abondance de monnaie ayant continué à croître jusqu'à la fin de 1931, tandis que les prix baissaient, le plus fort accroissement de monnaie disponible, en valeur-marchandises, s'est situé en 1930 et 1931; suivent deux années de répit, pendant lesquelles la circulation se contracte un peu; la progression reprend dès le début de 1934 et se poursuit les deux années suivantes, la monnaie augmentant plus vite que les prix de détail. La tendance subséquente à la contraction monétaire ne trouve pas d'écho dans les prix de détail, qui restent fermes; aussi le rapport des courbes fléchit-il enfin.

La modification des habitudes financières, dans le sens de plus fortes encaisses, se remarque aussi aux

chèques postaux, où la vitesse de circulation tombe constamment de 1928 à 1932 et ne se relève plus depuis lors.

Le graphique vi a trait aux relations existant entre les situations de la Banque Nationale et la situation financière du pays; il a trait aux éléments mobiles de la situation, en rapport avec les développements à courte échéance: le crédit intérieur de la Banque, et le solde des comptes courants, constitué surtout par les comptes des établissements financiers. Ces postes ont évidemment des mouvements en sens opposé, dans la plupart des circonstances; un examen attentif du graphique vaut mieux que des commentaires à cet égard. Il y a pourtant deux exceptions. A la fin de 1931, les comptes courants continuent à gonfler jusqu'en décembre, sous l'effet de la liquidation financière qui résulte de la crise, tandis que les événements anglais provoquent une recrudescence du portefeuille. De juin 1935 à août 1937, les deux courbes fléchissent, ce qui est exceptionnel, mais celle du crédit est basse tandis que celle des comptes courants est très élevée, ce qui est normal. Ici il faut considérer que le fléchissement du crédit intérieur est en rapport avec la situation interne du pays, tandis que le dégagement des comptes courants est dû à l'utilisation de réserves inemployées excessives, soit en Belgique, soit surtout à l'étranger.

Les taux d'intérêt à court terme se sont mus en corrélation étroite avec les deux courbes analysées. Le niveau général s'abaisse en rapport avec la masse croissante des disponibilités inemployées en comptes courants; à courte échéance, les hausses et les baisses sont plus étroitement en rapport avec la masse du crédit intérieur. Les hausses sont normalement faibles et rapides; elles se produisent avec un certain retard, lorsque le recours au crédit de la Banque se poursuit.

Notre dernier graphique (n° VII) a pour objet les mouvements monétaires, considérés de semestre à semestre, en rapport avec certains éléments de notre équilibre extérieur, soit la disparité du pouvoir d'achat à l'égard de l'Angleterre et l'importance du recours des pouvoirs publics belges à l'emprunt étranger. Ce ne sont là évidemment que des éléments fragmentaires d'un ensemble complexe qui influence les flux et reflux monétaires. Les mouvements dans la circulation monétaire et la couverture sont considérés de mars à septembre et de septembre à mars, ces mois correspondant, à plusieurs reprises, à des événements monétaires importants. La courbe des recours à l'emprunt extérieur ne comprend que les emprunts, d'une part, et les remboursements exceptionnels ou massifs d'autre part, à l'exception des annuités contractuelles d'amortissement. La dette à court terme est comprise, sauf en 1926, année pour laquelle nous n'avons pas pu faire de calcul précis; c'est ce qu'indique le pointillé mal délimité, la partie hachurée ne représentant pour cette année que le long terme.

I. — LA MONNAIE EN CIRCULATION ET LES COMPTES COURANTS

(millions de francs).

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	A. — DÉTAIL DES POSTES						B. — ÉLÉMENTS ADDITIONNÉS			
	Monnaies métalliques	Billets circulant pour compte du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Circulation propre au Gr.-Duché de Luxembourg	Solde des comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs aux chèques postaux	Circulation totale du Trésor	Circulation monétaire totale	Circulation moné- taire + comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Circulation moné- taire + compte cou- rant à la B. N. de B. et avoires aux chèques postaux
1925 Janvier	123	—	7.746	51	305	799	123	7.920	8.225	9.024
Février	122	—	7.641	51	366	833	122	7.814	8.180	9.013
Mars	122	—	7.611	51	339	829	122	7.784	8.123	8.952
Avril	122	—	7.585	51	224	904	122	7.758	7.982	8.886
Mai	122	—	7.565	51	226	862	122	7.738	7.964	8.826
Juin	122	—	7.530	51	188	888	122	7.703	7.891	8.779
Juillet	122	—	7.590	51	213	822	122	7.763	7.976	8.798
Août	122	—	7.675	51	221	828	122	7.848	8.069	8.897
Septembre	122	—	7.646	51	226	823	122	7.819	8.045	8.868
Octobre	122	—	7.731	51	278	814	122	7.904	8.182	8.996
Novembre	122	—	7.636	51	310	854	122	7.809	8.119	8.973
Décembre	122	—	7.555	51	472	832	122	7.728	8.200	9.032
1926 Janvier	123	—	7.650	51	386	895	123	7.824	8.210	9.105
Février	122	—	7.467	51	286	930	122	7.640	7.926	8.856
Mars	123	—	7.507	51	99	919	123	7.681	7.780	8.699
Avril	122	—	7.747	51	346	981	122	7.920	8.266	9.247
Mai	123	—	7.983	51	332	992	123	8.157	8.489	9.481
Juin	123	—	8.336	51	425	1.111	123	8.510	8.935	10.046
Juillet	125	—	8.631	51	476	1.166	125	8.807	9.283	10.449
Août	127	—	8.993	51	543	1.154	127	9.171	9.714	10.868
Septembre	129	—	9.274	51	579	1.250	129	9.454	10.033	11.283
Octobre	130	—	9.484	51	292	1.192	130	9.665	9.957	11.149
Novembre	131	728	8.776	51	1.270	1.134	859	9.686	10.956	12.090
Décembre	134	712	8.815	51	1.093	1.152	846	9.712	10.805	11.957
1927 Janvier	136	710	9.100	51	1.158	1.292	846	9.997	11.155	12.447
Février	138	706	9.206	51	586	1.291	844	10.101	10.687	11.978
Mars	139	711	9.253	51	628	1.295	850	10.154	10.782	12.077
Avril	140	712	9.390	51	413	1.287	852	10.293	10.706	11.993
Mai	142	716	9.421	51	442	1.363	858	10.330	10.772	12.135
Juin	144	728	9.379	51	635	1.319	872	10.302	10.937	12.256
Juillet	146	733	9.508	51	557	1.307	879	10.438	10.995	12.302
Août	146	744	9.662	51	418	1.307	890	10.603	11.021	12.328
Septembre	148	750	9.865	51	429	1.305	898	10.814	11.243	12.548
Octobre	148	750	10.029	51	367	1.410	898	10.978	11.345	12.755
Novembre	149	748	9.995	51	476	1.352	897	10.943	11.419	12.771
Décembre	151	740	10.002	51	487	1.316	891	10.944	11.431	12.746
1928 Janvier	152	746	10.382	51	944	1.470	898	11.331	12.275	13.745
Février	153	749	10.437	51	511	1.450	902	11.390	11.901	13.351
Mars	155	748	10.441	51	475	1.433	903	11.395	11.870	13.303
Avril	156	750	10.560	51	405	1.506	906	11.517	11.922	13.428
Mai	158	(1) 750	10.617	51	579	1.512	908	11.576	12.155	13.667
Juin	160	750	10.608	51	424	1.624	910	11.569	11.993	13.617
Juillet	161	750	10.691	51	454	1.557	911	11.653	12.107	13.664
Août	163	750	10.948	51	428	1.575	913	11.912	12.340	13.915
Septembre	164	750	11.132	51	456	1.628	914	12.097	12.553	14.181
Octobre	166	750	11.301	51	454	1.604	916	12.268	12.722	14.326
Novembre	167	750	11.424	51	495	1.617	917	12.392	12.887	14.504
Décembre	168	750	11.457	51	458	1.673	918	12.426	12.884	14.557
1929 Janvier	170	750	11.965	45	957	1.722	920	12.930	13.887	15.609
Février	172	750	11.957	45	608	1.658	922	12.924	13.532	15.190
Mars	174	750	11.971	45	447	1.669	924	12.940	13.387	15.056
Avril	175	750	12.214	45	484	1.754	925	13.184	13.668	15.422
Mai	177	750	12.341	45	347	1.723	927	13.313	13.660	15.383
Juin	178	750	12.379	45	535	1.848	928	13.352	13.887	15.735
Juillet	180	750	12.642	45	464	1.935	930	13.617	14.081	16.016
Août	182	750	13.144	45	403	1.853	932	14.121	14.624	16.377
Septembre	183	750	13.230	45	478	1.848	933	14.208	14.686	16.534
Octobre	185	750	13.441	45	303	2.059	935	14.391	14.694	16.753
Novembre	186	750	13.610	45	634	2.016	936	14.591	15.225	17.241
Décembre	187	750	13.480	45	650	2.084	937	14.462	15.112	17.196
1930 Janvier	188	750	13.933	41	1.196	2.115	938	14.912	16.108	18.223
Février	190	750	13.848	41	441	2.007	940	14.829	15.270	17.277
Mars	190	750	14.002	41	464	1.987	940	14.983	15.447	17.434
Avril	190	750	14.341	41	533	2.081	940	15.322	15.855	17.936
Mai	192	750	14.658	41	569	2.039	942	15.641	16.210	18.249
Juin	192	750	14.614	41	686	2.034	942	15.597	16.283	18.317
Juillet	193	750	14.857	41	416	1.950	943	15.841	16.257	18.207
Août	203	750	15.307	41	580	1.918	953	16.301	16.881	18.799
Septembre	217	750	15.408	41	556	1.932	967	16.416	16.972	18.904
Octobre	234	748	15.648	41	478	2.101	982	16.671	17.149	19.250
Novembre	248	733	15.742	41	603	2.143	981	16.764	17.367	19.510
Décembre	260	723	15.860	41	635	2.086	983	16.884	17.519	19.605

(1) Limite de l'émission de billets pour compte du Trésor (arrêté royal du 26 octobre 1926). L'excédent circule pour compte de la Banque Nationale.

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	A. — DÉTAIL DES POSTES						B. — ÉLÉMENTS ADDITIONNÉS			
	Monnaies métalliques	Billets circulant pour compte du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Circulation propre au Gr.-Duché de Luxembourg	Solde des comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs aux chèques postaux	Circulation totale du Trésor	Circulation monétaire totale	Circulation moné- taire + comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Circulation moné- taire + comptes cou- rants à la B. N. de B. et avoirs aux chèques postaux
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1 + 2)	(1 à 4)	(1 à 5)	(1 à 6)
1931 Janvier	269	724	16.287	40	1.230	2.118	993	17.320	18.550	20.668
Février	282	713	16.159	40	719	2.116	995	17.194	17.913	20.029
Mars	291	710	16.240	40	778	2.086	1.001	17.281	18.059	20.145
Avril	300	707	16.230	40	976	2.258	1.007	17.277	18.253	20.511
Mai	308	700	16.196	40	644	2.188	1.008	17.244	17.888	20.076
Juin	318	691	16.153	40	690	2.192	1.009	17.202	17.892	20.084
Juillet	320	691	16.422	40	680	2.083	1.011	17.473	18.153	20.236
Août	357	668	16.792	40	1.277	2.109	1.025	17.857	19.134	21.243
Septembre	382	619	16.809	40	1.291	2.083	1.001	17.850	19.141	21.224
Octobre	412	585	17.778	40	831	2.075	997	18.815	19.646	21.721
Novembre	437	548	18.030	40	1.335	2.231	985	19.055	20.390	22.621
Décembre	443	519	17.932	40	1.503	2.249	962	18.934	20.437	22.686
1932 Janvier	464	494	18.546	41	892	2.289	958	19.545	20.437	22.726
Février	483	462	18.583	41	888	2.457	945	19.569	20.457	22.914
Mars	500	421	18.734	41	676	2.234	921	19.696	20.372	22.606
Avril	520	390	18.402	41	1.071	2.280	910	19.353	20.424	22.704
Mai	536	363	18.322	41	962	2.293	899	19.262	20.224	22.517
Juin	547	332	18.197	41	1.244	2.266	879	19.117	20.361	22.617
Juillet	558	315	18.479	41	714	2.400	873	19.393	20.107	22.507
Août	568	299	18.504	41	809	2.240	867	19.412	20.221	22.461
Septembre	574	281	18.434	41	813	2.148	855	19.330	20.143	22.291
Octobre	581	264	18.405	41	647	2.221	845	19.241	19.938	22.159
Novembre	594	245	18.295	41	795	2.371	839	19.175	19.970	22.341
Décembre	606	232	18.410	41	707	2.305	838	19.289	19.996	22.301
1933 Janvier	610	214	18.455	41	853	2.357	824	19.320	20.173	22.530
Février	629	198	17.839	41	1.676	2.425	827	18.707	20.383	22.808
Mars	630	185	17.832	41	1.917	2.448	815	18.688	20.605	23.053
Avril	629	175	18.193	41	1.693	2.555	804	19.038	20.731	23.286
Mai	643	166	18.163	41	1.707	2.578	809	19.013	20.720	23.298
Juin	648	156	18.043	41	1.514	2.491	804	18.888	20.402	22.893
Juillet	647	148	18.198	41	1.376	2.551	795	19.034	20.410	22.961
Août	655	139	18.126	41	1.577	2.539	794	18.961	20.538	23.077
Septembre	662	133	17.978	41	1.802	2.575	795	18.814	20.616	23.191
Octobre	629	125	17.464	41	2.496	2.627	754	18.259	20.755	23.382
Novembre	671	119	17.362	41	2.584	2.661	790	18.193	20.777	23.438
Décembre	670	114	17.162	41	2.882	2.596	784	17.987	20.869	23.465
1934 Janvier	(1) 682	109	17.329	41	3.009	2.609	791	18.161	21.170	23.779
Février	708	103	17.218	41	2.660	2.572	811	18.070	20.730	23.302
Mars	711	99	17.313	41	2.364	2.587	810	18.164	20.528	23.115
Avril	670	95	17.430	41	2.091	2.610	765	18.236	20.327	22.937
Mai	693	91	17.529	41	2.080	2.620	784	18.354	20.434	23.054
Juin	715	87	17.525	41	1.917	2.538	802	18.368	20.285	22.823
Juillet	724	85	17.638	41	1.406	2.598	809	18.488	19.894	22.492
Août	724	92	17.729	41	1.456	2.606	816	18.586	20.042	22.648
Septembre	776	111	17.789	41	1.330	2.516	887	18.717	20.047	22.563
Octobre	758	134	17.843	41	1.294	2.517	892	18.776	20.070	22.587
Novembre	748	158	17.684	41	1.021	2.608	906	18.631	19.652	22.260
Décembre	730	173	17.679	41	1.107	2.531	903	18.623	19.730	22.261
1935 Janvier	681	190	17.975	41	1.512	2.616	871	18.887	20.399	23.015
Février	716	193	18.141	41	1.053	2.597	909	19.091	20.144	22.741
Mars	712	176	18.239	51	1.198	2.537	888	19.178	20.376	22.913
Avril	720	(2) 619	19.125	51	1.288	2.617	1.339	20.515	21.803	24.420
Mai	764	663	19.200	51	3.414	2.648	1.427	20.678	24.092	26.740
Juin	836	642	20.380	51	6.350	2.762	1.478	21.909	28.259	31.021
Juillet	793	633	20.389	51	6.337	2.682	1.426	21.866	28.203	30.885
Août	828	621	20.694	51	5.806	2.847	1.449	22.194	28.000	30.847
Septembre	841	618	20.750	51	4.898	2.761	1.459	22.260	27.158	29.919
Octobre	874	611	20.982	51	4.796	3.021	1.485	22.518	27.314	30.335
Novembre	900	591	20.964	51	4.763	3.087	1.491	22.506	27.269	30.356
Décembre	887	569	20.857	157	5.024	3.075	1.456	22.470	27.494	30.569
1936 Janvier	881	566	20.864	157	4.460	3.065	1.447	22.468	26.928	29.993
Février	866	558	20.539	157	4.390	3.049	1.424	22.120	26.510	29.559
Mars	863	560	20.511	157	3.798	3.055	1.423	22.091	25.889	28.944
Avril	869	567	21.110	157	3.236	3.157	1.436	22.703	25.939	29.096
Mai	872	560	21.351	157	4.093	3.137	1.432	22.940	27.033	30.170
Juin	875	562	21.533	157	5.051	3.155	1.437	23.127	28.178	31.333
Juillet	861	573	22.066	157	5.333	3.128	1.434	23.657	28.990	32.118
Août	879	570	22.439	157	4.771	3.226	1.449	24.045	28.816	32.042
Septembre	882	571	22.573	157	4.255	3.298	1.453	24.183	28.438	31.736
Octobre	885	567	22.818	157	4.541	3.497	1.452	24.427	28.968	32.466
Novembre	880	558	22.445	157	4.264	3.459	1.438	24.040	28.304	31.763
Décembre	874	554	22.345	157	4.647	3.438	1.428	23.930	28.577	32.015

(1) Emission des pièces d'argent de 20 francs.
(2) Reprise par l'Etat de la circulation des billets de 50 francs.

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	A. — DÉTAIL DES POSTES						B. — ÉLÉMENTS ADDITIONNÉS			
	Monnaies métalliques	Billets circulant pour compte du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Circulation propre au Gr.-Duché de Luxembourg	Solde des comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs aux chèques postaux	Circulation totale du Trésor	Circulation monétaire totale	Circulation moné- taire + comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Circulation moné- taire + comptes cou- rants à la B. N. de B. et avoirs aux chèques postaux
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1 + 2)	(1 à 4)	(1 à 5)	(1 à 6)
1937 Janvier	886	562	22.695	158	4.159	3.632	1.448	24.301	28.460	32.092
Février	883	547	22.563	158	4.063	3.549	1.430	24.151	28.214	31.763
Mars	894	544	22.458	158	4.210	3.494	1.438	24.054	28.264	31.758
Avril	905	549	22.239	158	4.052	3.426	1.454	23.851	27.903	31.329
Mai	909	550	22.132	158	3.817	3.436	1.459	23.749	27.566	31.002
Juin	914	545	22.001	158	4.200	3.523	1.459	23.618	27.818	31.341
Juillet	930	556	22.572	158	4.272	3.637	1.486	24.216	28.488	32.125
Août	939	562	22.299	158	3.955	3.634	1.501	23.958	27.913	31.547
Septembre	932	558	22.158	158	3.729	3.612	1.490	23.806	27.535	31.147
Octobre	932	555	22.045	158	3.148	3.612	1.487	23.690	26.838	30.450
Novembre	926	545	21.769	159	2.603	3.697	1.471	23.399	26.002	29.699
Décembre	925	533	21.478	159	3.336	3.685	1.458	23.095	26.431	30.116
1938 Janvier	925	543	21.825	159	3.698	3.734	1.468	23.452	27.150	30.884
Février	917	530	21.730	159	3.925	3.640	1.447	23.336	27.261	30.901
Mars	916	534	21.919	159	3.583	3.503	1.450	23.528	27.111	30.614
Avril	915	538	22.255	159	1.987	3.546	1.453	23.867	25.854	29.400
Mai	918	538	21.831	159	2.209	3.555	1.456	23.446	25.655	29.210
Juin	922	536	20.703	159	1.328	3.371	1.458	22.320	23.648	27.019
Juillet	921	544	20.930	159	1.432	3.408	1.465	22.554	23.986	27.394
Août	929	553	21.163	159	1.440	3.426	1.482	22.804	24.244	27.670
Septembre	931	552	21.601	159	1.671	3.423	1.483	23.243	24.914	28.337
Octobre	935	567	24.268	159	1.818	3.328	1.502	25.929	27.747	31.075
Novembre	926	543	22.708	159	2.441	3.471	1.469	24.336	26.777	30.248
Décembre	919	527	22.136	159	2.742	3.460	1.446	23.741	26.483	29.943

II. — LA COUVERTURE DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE

(millions de francs).

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	A. — DÉTAIL DES POSTES									B. — ÉLÉMENTS ADDITIONNÉS				
	Or				DEVISES					Encaisse totale	Encaisse totale en devises	Encaisse or et devises	Encaisse totale Banque Nationale de Belgique	Encaisse totale État
	Banque Nationale de Belgique			État — Encaisse totale	Banque Nationale de Belgique			État — Total des devises						
	Encaisse appa- rente	Encaisse non appa- rente	Encaisse totale		Traites et dispo- nibilités- or sur l'étranger	Portef. de valeurs étrang.	Fonds spécial (devises et titres)		Total des devises	or totale	(8+9)	(3+4+8+9)	(3+8)	(4+9)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(3+4)	(8+9)	(3+4+8+9)	(3+8)	(4+9)	
1925 Janvier	272	—	272	—	30	—	—	30	942	1.037	972	2.009	1.067	942
Février	1.037	—	1.037	—	30	—	—	30	871	1.032	901	1.933	1.062	871
Mars	272	—	272	—	30	—	—	30	800	1.036	830	1.866	1.066	800
Avril	1.036	—	1.036	—	30	—	—	30	515	1.039	545	1.584	1.069	515
Mai	272	—	272	—	30	—	—	30	532	1.045	562	1.607	1.075	532
Juin	1.045	—	1.045	—	30	—	—	30	507	1.116	537	1.653	1.146	507
Juillet	272	—	272	—	30	—	—	30	1.231	1.138	1.261	2.399	1.168	1.231
Août	1.138	—	1.138	—	30	—	—	30	1.006	1.161	1.036	2.197	1.191	1.006
Septembre	1.161	—	1.161	—	30	—	—	30	940	1.190	970	2.160	1.220	940
Octobre	1.190	—	1.190	—	30	—	—	30	711	1.158	741	1.889	1.178	711
Novembre	272	—	272	—	30	—	—	30	89	1.161	119	1.280	1.191	89
Décembre	1.161	—	1.161	—	30	—	—	30	11	1.166	41	1.207	1.196	11
1926 Janvier	274	—	274	—	30	—	—	30	1	1.166	1.166	2.332	1.196	1
Février	1.166	—	1.166	—	30	—	—	30	1	1.164	31	1.195	1.194	1
Mars	274	—	274	—	30	—	—	30	1	1.162	31	1.193	1.192	1
Avril	1.162	—	1.162	—	30	—	—	30	1	1.258	31	1.289	1.288	1
Mai	274	—	274	—	30	—	—	30	1	1.444	31	1.475	1.474	1
Juin	1.444	—	1.444	—	30	—	—	30	1	1.710	31	1.741	1.740	1
Juillet	274	—	274	—	30	—	—	30	1	1.710	31	1.741	1.740	1
Août	1.710	—	1.710	—	30	—	—	30	1	1.793	31	1.823	1.823	1
Septembre	274	—	274	—	30	—	—	30	68	2.176	98	2.274	2.206	68
Octobre	2.176	—	2.176	—	30	—	—	30	11	1.920	41	1.961	1.950	11
Novembre	274	—	274	—	30	—	—	30	151	1.941	181	2.122	1.971	151
Décembre	1.941	—	1.941	—	30	—	—	30	260	1.901	290	2.191	1.931	260
1927 Janvier	1.901	—	1.901	—	2.462	1.422	—	3.884	1.302	2.832	5.186	8.018	6.716	1.302
Février	2.832	—	2.832	—	2.138	1.697	—	3.735	1.315	3.101	5.050	8.151	6.836	1.315
Mars	3.101	—	3.101	—	2.345	1.798	—	4.143	1.013	3.101	5.156	8.257	7.244	1.013
Avril	3.118	—	3.118	—	2.100	1.625	—	3.725	1.183	3.118	4.908	8.026	6.843	1.183
Mai	3.143	—	3.143	—	2.131	1.707	—	3.838	1.205	3.143	5.043	8.186	6.981	1.205
Juin	3.165	—	3.165	—	2.072	1.300	—	3.372	1.195	3.165	4.567	7.732	6.537	1.195
Juillet	3.173	—	3.173	—	2.112	1.295	—	3.407	1.390	3.173	4.797	7.970	6.580	1.390
Août	3.220	—	3.220	—	2.191	1.382	—	3.573	1.263	3.220	4.836	8.056	6.793	1.263
Septembre	3.224	—	3.224	—	2.237	1.368	—	3.605	1.062	3.224	4.667	7.891	6.829	1.062
Octobre	3.249	—	3.249	—	2.225	1.296	—	3.521	1.086	3.249	4.607	7.856	6.770	1.086
Novembre	3.296	—	3.296	—	2.312	1.492	—	3.804	1.216	3.296	5.020	8.316	7.100	1.216
Décembre	3.373	—	3.373	—	2.296	1.512	—	3.808	1.144	3.373	4.952	8.325	7.181	1.144
1928 Janvier	3.456	—	3.456	—	2.260	1.522	—	3.782	1.123	3.456	4.905	8.361	7.238	1.123
Février	3.535	—	3.535	—	2.200	1.477	—	3.677	1.383	3.535	5.060	8.595	7.212	1.383
Mars	3.665	—	3.665	—	2.571	1.538	—	4.109	1.301	3.665	5.410	9.075	7.774	1.301
Avril	3.713	—	3.713	—	2.317	1.382	50	3.749	1.593	3.713	5.342	9.055	7.462	1.593
Mai	3.762	—	3.762	—	2.256	1.226	50	3.532	1.853	3.762	5.385	9.137	7.284	1.853
Juin	3.756	—	3.756	—	2.275	1.108	92	3.475	1.969	3.756	5.444	9.200	7.231	1.969
Juillet	3.866	—	3.866	—	2.336	1.182	110	3.628	2.049	3.866	5.677	9.533	7.484	2.049
Août	3.936	—	3.936	—	2.143	980	132	3.255	2.098	3.936	5.353	9.289	7.191	2.098
Septembre	3.998	—	3.998	—	2.233	1.119	148	3.500	2.575	3.998	6.075	10.073	7.498	2.575
Octobre	4.016	—	4.016	—	2.366	1.135	169	3.670	2.975	4.016	6.645	10.661	7.686	2.975
Novembre	4.024	—	4.024	34	2.477	1.087	188	3.752	3.120	4.058	6.872	10.930	7.776	3.154
Décembre	4.038	—	4.038	33	2.557	1.163	210	3.930	3.150	4.071	7.080	11.151	7.968	3.153
1929 Janvier	4.097	—	4.097	103	2.698	1.207	245	4.150	3.249	4.200	7.399	11.599	8.247	3.352
Février	4.217	—	4.217	103	2.627	1.180	264	4.071	3.210	4.320	7.281	11.601	8.288	3.313

Note : De janvier 1925 à octobre 1926, les chiffres en italiques indiquent les encaisses-or réévaluées sur la base de la dévaluation du franc belge.

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	A. — DÉTAIL DES POSTES									B. — ÉLÉMENTS ADDITIONNÉS				
	OR				DEVISES					Encaisse or	Encaisse totale en devises	Encaisse or et devises	Encaisse totale Banque Natio- nale de Belgique	Encaisse totale État
	Banque Nationale de Belgique			État	Banque Nationale de Belgique			État						
	Encisse appa- rente	Encaisse non appa- rente	Encaisse totale		—	Traites et dispo- nibilités- or sur l'étranger	Devises non appa- rentes		Total des devises	—	total	total	total	total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(3+4)	(8+9)	(3+4+8+9)	(3+8)	(4+9)	
1929 Janvier	4.519	—	4.519	103	3.075	1.233	288	4.596	3.199	4.622	7.795	12.417	9.115	3.302
Février	4.525	—	4.525	108	2.660	1.164	308	4.132	3.286	4.633	7.418	13.031	8.657	4.374
Mars	4.533	—	4.533	108	2.270	1.011	335	3.616	3.306	4.641	6.922	12.563	8.149	4.414
Avril	4.539	—	4.539	108	2.439	879	335	3.653	3.381	4.647	7.034	11.681	8.192	3.489
Mai	4.811	—	4.811	141	2.277	915	356	3.548	3.315	4.952	6.863	11.815	8.359	3.456
Juin	4.904	—	4.904	141	2.386	852	390	3.628	3.388	5.045	7.016	12.061	8.532	3.529
Juillet	5.019	—	5.019	141	2.290	855	410	3.555	3.313	5.160	6.868	12.028	8.574	3.454
Août	5.063	—	5.063	141	2.432	985	423	3.840	3.415	5.204	7.255	12.459	8.903	3.556
Septembre	5.105	—	5.105	141	2.742	1.060	419	4.221	3.542	5.246	7.763	13.009	9.326	3.683
Octobre	5.130	—	5.130	141	2.718	1.011	470	4.199	3.841	5.271	8.040	13.311	9.329	3.982
Novembre	5.334	—	5.334	163	2.743	1.048	487	4.278	3.886	5.497	8.164	13.661	9.612	4.049
Décembre	5.506	—	5.506	181	2.732	1.107	506	4.345	3.918	5.687	8.263	13.950	9.851	4.099
1930 Janvier	5.876	—	5.876	199	2.956	1.257	487	4.700	3.851	6.075	8.551	14.626	10.576	4.050
Février	5.883	—	5.883	199	2.604	1.100	530	4.234	4.150	6.082	8.384	14.466	10.117	4.349
Mars	5.894	—	5.894	199	2.697	1.134	532	4.363	3.502	6.093	7.865	13.958	10.257	3.701
Avril	5.912	—	5.912	199	3.066	1.245	536	4.847	3.096	6.111	7.943	14.054	10.759	3.295
Mai	5.974	—	5.974	199	3.232	1.280	534	5.046	3.208	6.173	8.254	14.427	11.020	3.407
Juin	5.999	—	5.999	199	3.533	1.309	534	5.376	3.185	6.198	8.561	14.759	11.375	3.384
Juillet	6.009	—	6.009	222	3.971	1.398	536	5.905	2.797	6.231	8.702	14.933	11.914	3.019
Août	6.041	—	6.041	222	4.166	1.475	535	6.176	2.706	6.263	8.882	15.145	12.217	2.928
Septembre	6.049	—	6.049	222	4.345	1.508	536	6.389	2.450	6.271	8.869	15.140	12.438	2.702
Octobre	6.461	—	6.461	—	4.318	1.614	535	6.467	2.318	6.461	8.785	15.246	12.928	2.318
Novembre	6.476	—	6.476	—	4.427	1.649	534	6.810	2.200	6.476	8.810	15.286	13.086	2.200
Décembre	6.486	—	6.486	—	4.479	1.642	534	6.655	2.033	6.486	8.688	15.174	13.141	2.033
1931 Janvier	6.864	—	6.864	—	4.766	2.120	—	6.886	1.523	6.864	8.409	15.273	13.750	1.523
Février	6.937	—	6.937	—	4.378	2.050	—	6.428	1.591	6.937	8.019	14.956	13.365	1.591
Mars	7.082	—	7.082	—	4.461	2.113	—	6.574	1.292	7.082	7.866	14.948	13.656	1.292
Avril	7.201	—	7.201	—	4.560	2.168	—	6.728	1.277	7.201	8.005	15.206	13.929	1.277
Mai	7.230	—	7.230	—	4.279	2.124	—	6.403	1.365	7.230	7.768	14.998	13.633	1.365
Juin	7.236	—	7.236	—	4.238	2.138	—	6.376	1.412	7.236	7.788	15.024	13.612	1.412
Juillet	7.195	—	7.195	—	4.590	2.168	—	6.758	1.076	7.195	7.834	15.029	13.953	1.076
Août	7.824	—	7.824	—	4.210	2.586	—	6.796	1.325	7.824	8.121	15.945	14.620	1.325
Septembre	8.120	—	8.120	—	4.105	2.630	—	6.735	1.358	8.120	8.093	16.213	14.855	1.358
Octobre	12.675	—	12.675	—	—	2.507	—	2.507	1.223	12.675	3.730	16.405	15.182	1.223
Novembre	12.789	237	13.026	180	—	2.282	—	2.282	—	13.206	2.282	15.488	15.308	180
Décembre	12.784	237	13.021	180	—	2.340	—	2.340	—	13.201	2.340	15.541	15.361	180
1932 Janvier	12.749	63	12.812	192	—	2.273	—	2.273	—	13.004	2.273	15.277	15.085	192
Février	12.677	—	12.677	335	—	2.229	—	2.229	—	13.012	2.229	15.241	14.906	335
Mars	12.546	—	12.546	222	—	2.192	—	2.192	—	12.768	2.192	14.960	14.738	222
Avril	12.600	—	12.600	217	—	2.163	—	2.163	—	12.817	2.163	14.980	14.763	217
Mai	12.629	36	12.665	418	—	1.929	—	1.929	—	13.083	1.929	15.012	14.594	418
Juin	12.753	306	13.059	418	—	1.754	—	1.754	—	13.477	1.754	15.231	14.813	418
Juillet	12.830	593	13.423	418	—	1.329	—	1.329	—	13.841	1.329	15.170	14.752	418
Août	13.142	1.191	14.333	486	—	—	—	—	—	14.819	—	14.819	14.333	486
Septembre	13.009	736	13.745	521	—	—	—	—	—	14.266	—	14.266	13.745	521
Octobre	12.977	568	13.545	521	—	—	—	—	—	14.066	—	14.066	13.545	521
Novembre	13.063	788	13.851	431	—	—	—	—	—	14.282	—	14.282	13.851	431
Décembre	12.923	458	13.381	431	—	—	—	—	—	13.812	—	13.812	13.381	431
1933 Janvier	12.996	381	13.377	431	—	—	—	—	—	13.808	—	13.808	13.377	431
Février	13.080	937	14.017	437	—	—	—	—	—	14.454	—	14.454	14.017	437
Mars	13.262	1.105	14.367	662	—	—	—	—	—	15.029	—	15.029	14.367	662
Avril	13.354	1.159	14.513	663	—	—	—	—	—	15.176	—	15.176	14.513	663
Mai	13.379	1.273	14.652	672	—	—	—	—	—	15.324	—	15.324	14.652	672
Juin	13.357	1.081	14.438	637	—	—	—	—	—	15.075	—	15.075	14.438	637
Juillet	13.402	1.131	14.533	1.032	—	—	—	—	—	15.565	—	15.565	14.533	1.032
Août	13.446	1.402	14.848	832	—	—	—	—	—	15.680	—	15.680	14.848	832
Septembre	13.503	1.531	15.034	831	—	—	—	—	—	15.865	—	15.865	15.034	831
Octobre	13.543	1.532	15.075	335	—	—	—	—	—	15.410	—	15.410	15.075	335
Novembre	13.576	1.613	15.189	366	—	—	—	—	—	15.555	—	15.555	15.189	366
Décembre	13.632	1.719	15.351	371	—	—	—	—	—	15.722	—	15.722	15.351	371
1934 Janvier	13.734	1.637	15.371	371	—	—	—	—	—	15.742	—	15.742	15.371	371
Février	13.677	1.597	15.274	371	—	—	—	—	—	15.645	—	15.645	15.274	371
Mars	13.553	1.461	15.014	371	—	—	—	—	—	15.385	—	15.385	15.014	371
Avril	13.499	1.411	14.910	371	—	—	—	—	—	15.281	—	15.281	14.910	371
Mai	13.519	1.411	14.930	371	—	—	—	—	—	15.301	—	15.301	14.930	371
Juin	13.495	1.387	14.882	371	—	—	—	—	—	15.253	—	15.253	14.882	371
Juillet	13.219	1.115	14.334	327	—	—	—	—	—	14.661	—	14.661	14.334	327
Août	13.178	1.079	14.257	327	—	—	—	—	—	14.584	—	14.584	14.257	327
Septembre	13.246	1.154	14.400	327	—	—	—	—	—	14.727	—	14.727	14.400	327
Octobre	13.289	1.182	14.471	327	—	—	—	—	—	14.798	—	14.798	14.471	327
Novembre	12.789	633	13.422	327	—	—	—	—	—	13.749	—	13.749	13.422	327
Décembre	12.515	25	12.540	305	—	—	—	—	—	12.845	—	12.845	12.540	305

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	A. — DÉTAIL DES POSTES									B. — ÉLÉMENTS ADDITIONNÉS				
	OR			État	DEVISES					Encaisse totale or	Encaisse totale en devises	Encaisse or et devises	Encaisse totale Banque Nationale de Belgique	Encaisse totale État
	Banque Nationale de Belgique				Banque Nationale de Belgique	État	Devises non apparentes							
	Encaisse appa- rante	Encaisse non appa- rante	Encaisse totale	Traites et dispo- nibilités- or sur l'étranger			Portef. de valeurs étrang.	Fonds spécial (devises et titres)	Total des devises					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(3+4)	(8+9)	(3+4+8+9)	(3+8)	(4+9)	
1935 Janvier	12.756	374	13.130	710	—	—	—	—	—	13.840	—	13.840	13.130	710
Février	12.691	226	12.917	1.065	—	—	—	—	—	13.982	—	13.982	12.917	1.065
Mars	12.654	232	12.886	970	—	—	—	—	—	13.856	—	13.856	12.886	970
Avril	12.997	—	12.997	4.801	—	—	—	—	—	18.340	—	18.340	13.539	4.801
Mai	15.079	2.273	17.352	4.272	—	—	—	—	—	22.348	—	22.348	18.075	4.272
Juin	17.628	4.808	22.436	3.219	—	—	—	—	—	26.590	—	26.590	23.371	3.219
Juillet	17.768	5.240	23.008	2.564	—	—	—	—	—	26.531	—	26.531	23.966	2.564
Août	17.593	5.346	22.939	2.347	—	—	—	—	—	26.243	—	26.243	23.895	2.347
Septembre	17.084	5.094	22.178	2.297	—	—	—	—	—	25.399	—	25.399	23.102	2.297
Octobre	17.356	5.256	22.612	1.854	—	—	—	—	—	25.408	—	25.408	23.554	1.854
Novembre	17.173	5.091	22.264	1.800	—	—	—	—	—	24.992	—	24.992	23.192	1.800
Décembre	17.433	4.975	22.408	2.336	—	—	—	—	—	25.679	—	25.679	23.342	2.336
1936 Janvier	18.159	5.183	23.342	2.554	—	—	—	—	—	25.194	—	25.194	22.040	2.554
Février	17.083	4.652	21.735	2.568	—	—	—	—	—	25.106	—	25.106	22.538	2.568
Mars	17.795	4.845	22.640	2.464	—	—	—	—	—	24.444	—	24.444	21.980	2.464
Avril	16.667	4.434	21.101	3.382	—	—	—	—	—	24.620	—	24.620	21.238	3.382
Mai	17.361	4.619	21.980	3.482	—	—	—	—	—	25.668	—	25.668	22.185	3.482
Juin	16.818	4.420	21.238	3.832	—	—	—	—	—	27.204	—	27.204	23.372	3.832
Juillet	17.416	4.769	22.185	3.107	—	—	—	—	—	27.407	—	27.407	24.300	3.107
Août	18.213	5.159	23.372	2.957	—	—	—	—	—	27.221	—	27.221	24.264	2.957
Septembre	18.720	5.580	24.300	3.307	—	—	—	—	—	27.257	—	27.257	23.950	3.307
Octobre	18.645	5.619	24.264	3.260	—	—	—	—	—	27.717	—	27.717	24.457	3.260
Novembre	18.539	5.411	23.950	2.770	—	—	—	—	—	26.533	—	26.533	23.763	2.770
Décembre	18.844	5.613	24.457	3.060	—	—	—	—	—	27.116	—	27.116	24.056	3.060
1937 Janvier	18.397	5.366	23.763	—	—	—	—	—	—	24.407	—	24.407	21.845	2.562
Février	18.614	5.442	24.056	—	—	—	—	—	—	24.560	—	24.560	22.564	1.996
Mars	18.521	5.408	23.929	3.248	—	—	—	—	—	24.548	—	24.548	22.793	1.755
Avril	18.418	5.371	23.790	3.398	—	—	—	—	—	24.430	—	24.430	22.675	1.755
Mai	18.462	5.398	23.860	3.398	—	—	—	—	—	22.902	—	22.902	21.351	1.551
Juin	18.151	5.297	23.448	3.850	—	—	—	—	—	22.714	—	22.714	21.163	1.551
Juillet	17.926	5.232	23.158	3.850	—	—	—	—	—	18.548	—	18.548	17.397	1.151
Août	18.066	5.341	23.407	3.850	—	—	—	—	—	19.976	—	19.976	18.371	1.604
Septembre	18.514	5.609	24.123	3.850	—	—	—	—	—	20.509	—	20.509	19.197	1.312
Octobre	18.115	5.435	23.550	2.862	—	—	—	—	—	21.154	—	21.154	20.291	883
Novembre	17.912	5.219	23.130	2.862	—	—	—	—	—	21.672	—	21.672	21.282	390
Décembre	17.512	4.859	22.371	2.562	—	—	—	—	—	22.633	—	22.633	21.373	1.260
1938 Janvier	16.718	4.747	21.465	—	—	—	—	—	—	22.839	—	22.839	21.579	1.260
Février	17.098	4.747	21.845	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Note : D'avril 1935 à mars 1936, les chiffres en caractères ordinaires indiquent l'or réévalué sur la base de 25 p. c. de dévaluation, ceux en italiques sur la base de 28 p. c. de dévaluation.

DÉBUT DE CHAQUE MOIS	Portefeuille-effets sur la Belgique			Avances sur fonds publics			Total du portefeuille-effets et des avances		
	Escompte direct	Banquiers	Total	Particuliers	Banquiers	Total	Divers	Banquiers	Total
1937 Janvier	511	411	922	155	114	269	666	525	1.191
Février	510	385	895	140	36	176	650	421	1.071
Mars	507	381	888	141	39	180	648	420	1.068
Avril	487	399	886	145	43	188	632	442	1.074
Mai	482	394	876	137	70	207	619	464	1.083
Juin	506	372	878	126	67	193	632	439	1.071
Juillet	507	360	867	130	29	159	637	389	1.026
Août	480	357	837	127	49	176	607	406	1.013
Septembre ..	471	396	867	132	48	180	603	444	1.047
Octobre	418	465	883	127	79	206	545	544	1.089
Novembre ...	457	515	972	131	72	203	588	587	1.175
Décembre...	506	503	1.009	136	57	193	642	560	1.202
1938 Janvier	594	453	1.047	130	44	174	724	497	1.221
Février	599	393	992	120	38	158	719	431	1.150
Mars	581	399	980	119	42	161	700	441	1.141
Avril	585	404	989	117	61	178	702	465	1.167
Mai	588	758	1.346	100	327	427	688	1.085	1.773
Juin	630	1.772	2.402	145	330	475	775	2.102	2.877
Juillet	635	1.263	1.898	144	163	307	778	1.427	2.205
Août	581	760	1.341	123	141	264	704	901	1.605
Septembre ..	542	518	1.060	145	91	236	687	609	1.296
Octobre	538	1.885	2.423	141	168	309	679	2.053	2.732
Novembre ...	498	1.208	1.706	170	82	252	668	1.290	1.958
Décembre...	481	651	1.132	166	92	258	647	743	1.390

Les mouvements de la circulation fiduciaire sont en rapport avec les disparités de pouvoir d'achat, quoiqu'il ne se présente pas une corrélation toute obvie. De 1926 à 1931, le bas niveau relatif des prix belges amène régulièrement un gonflement de la circulation monétaire, d'ailleurs stimulé par d'autres facteurs. La période de surévaluation du franc belge, de 1932 à 1934, voit cesser ce mouvement, mais la contraction est très faible. Enfin, les résultats depuis 1935 prennent une forme curieuse : sous l'effet de rentrées surabondantes de capitaux, le gonflement de la circulation fut si soudain que celle-ci devint apparemment pléthorique; aussi le sens général de l'orientation est-il ensuite un dégonflement qui affecte surtout les capitaux inutilisés, en compte courant. L'énorme développement des capitaux flottants, au cours de ces

dernières années, expose les circulations fiduciaires à des à-coups de ce genre.

Les données relatives à la couverture reflètent les mêmes tendances générales, mais d'une manière beaucoup moins régulière; on dirait même que les afflux se présentent le plus souvent pendant les semestres d'été, quoiqu'on ne puisse pas affirmer l'existence d'une variation saisonnière. Ici plus encore que pour la circulation, les entrées de 1926 et de 1935 sont énormes; les chiffres des périodes qui suivent s'en trouvent déprimés, puisque la pléthore est atteinte d'un seul coup.

Les emprunts extérieurs de l'Etat et les remboursements n'ont apparemment pas de relation précise avec les mouvements de la couverture — sauf en 1926, où l'encaisse fut reconstituée notamment par l'emprunt. En 1935, le mouvement est en sens opposé : certes, le recours à l'emprunt extérieur fut arrêté net, mais les gros remboursements représentent en grande partie les « nationalisations » de titres américains estampillés lors de la conversion des rentes. En dehors de ces deux années à caractère spécial, les emprunts extérieurs « nets », représentés par les volumes pleins au-dessus du zéro, se situent dans les années de crise : 1925, 1932, 1934 et, à un degré beaucoup moindre, 1938. Les allègements les plus sérieux se situent de 1935 à 1937, années au cours desquelles des conversions impliquèrent de gros mouvements dans les deux sens. Rappelons que cette courbe n'a qu'une valeur tout indicative et que les opérations en capitaux pour compte privé devraient être incluses pour une appréciation raisonnée de l'influence des emprunts extérieurs sur l'évolution monétaire. Il est cependant vraisemblable que ceci ne nous livrerait pas des secrets fort utiles, l'équilibre monétaire fondamental étant régi par les considérations de change, de prix et du volume de la circulation.

Nous complétons ce long exposé en y joignant les tableaux statistiques afférents aux graphiques que nous venons de commenter.

L'INDUSTRIE TEXTILE ET LE MARCHÉ INTÉRIEUR

par M. Raoul Miry,

Professeur à l'Université de Gand.

Nul n'ignore que, par suite de son étroitesse, le marché intérieur ne peut assurer l'existence des branches traditionnelles « classiques » de l'industrie textile belge. Cette industrie est impérieusement subordonnée à l'exportation, plus, sans doute, que beaucoup d'autres secteurs non moins importants de l'économie nationale. De même, nul n'ignore les profondes modifications de structure subies par le commerce international depuis la guerre mondiale, l'industrialisation croissante des pays dits jeunes, le protectionnisme généralisé, les tendances autarciques qui se manifestent dans un grand nombre de pays : la crise de 1929-30 et l'interminable dépression à laquelle elle a donné lieu ont multiplié de leur côté les obstacles dont les voies des échanges internationaux étaient déjà si copieusement parsemées. La production massive de fils et de tissus, en voie d'organisation dans les fabriques belges, se heurta donc progressivement au cours des dernières années à des difficultés d'exportation grandissantes. De nombreux débouchés sont perdus, d'autres ne présentent plus l'importance de jadis, d'autres encore font preuve d'une instabilité extraordinaire due souvent à la situation politique. Tenter de remplacer les marchés extérieurs disparus, rétrécis ou inconstants par de nouveaux débouchés est un problème presque insoluble. Cependant, nombre d'efforts furent faits dans ce sens au cours des dernières années. Simultanément, les entreprises intéressées se sont mises à rechercher des moyens meilleurs et pour réserver à leurs produits le marché national auquel elles avaient bien souvent prêté trop peu d'attention avant la guerre mondiale de 1914-1918. A ce point de vue, on donna nettement l'impression dans maint domaine de tomber des nues. Ainsi, nous avons été particulièrement frappés par un aveu émanant des milieux de l'industrie lainière. Nous le citons ici littéralement : « En outre, nous avons, depuis fin 1934,

pour ainsi dire découvert notre marché intérieur » (1). Aussi les nombreuses initiatives prises dans ce sens furent-elles poussées avec une patience inlassable. Dans notre évolution économique, elles constituent peut-être bien un des phénomènes les plus intéressants des temps présents, et prouvent que les industriels belges sont forcés par les circonstances à se mouvoir, au moins partiellement, dans le cadre de l'autarcie sans le vouloir ni le souhaiter. Voilà l'orientation que nous allons essayer d'esquisser dans ses traits généraux en ce qui concerne l'industrie de la laine.

Parmi les secteurs traditionnels de notre industrie textile, c'est incontestablement celui du coton qui souffre le plus de l'industrialisation des pays dits jeunes. Depuis la guerre, en Asie surtout, les broches sont sorties de terre comme des champignons, et chacun sait que, par suite du taux des salaires et de la durée de la journée de travail — qui s'écartent nettement des conditions européennes — la concurrence japonaise constitue un danger redoutable même pour le Lancashire. La Belgique est obligée d'exporter la plus grande partie de sa production de fils de coton sous la forme de tissus. Le marché intérieur est, en effet, trop restreint pour acheter la production totale des tissages et l'outillage industriel existant est hors de proportion avec les possibilités de consommation intérieure. Nous avons exporté en 1935 22.500 tonnes de tissus de coton ; en 1926, l'exportation monte à 26.200 tonnes ; en 1937, elle s'élevait encore à 23.800 tonnes. Par rapport aux chiffres des années précédant la crise de 1929-1930 (42.200 tonnes en 1928 et 42.800 tonnes en 1929), le recul est très sensible. Il est vrai que l'importation elle aussi, a diminué. Elle tomba notamment de 3.460 tonnes en 1929 à 1.260 T. en 1937. Toutefois, il peut à peine être question ici

(1) Comité central belge de la laine. Rapport du directeur à l'assemblée générale statutaire du 26 mai 1937.

d'une compensation des deux phénomènes. Si l'on estime la consommation intérieure à 20.000 tonnes en moyenne, soit un tiers de la production totale de 1929, il faut bien en conclure que, même pendant la meilleure période postérieure à la crise, un tiers des métiers étaient inactifs, soit la moitié de l'équipement travaillant pour l'exportation. Par contre, la consommation intérieure n'augmenta que dans une faible mesure (2). Certaines entreprises cotonnières belges ont essayé de réglementer leur organisation, notamment en matière de production et de prix. Nous avons effleuré ce sujet tout récemment ici-même (3). Nous n'y reviendrons donc pas. Restons plutôt à notre propos et examinons les efforts déployés par certaines entreprises dans le domaine purement industriel, aux fins de pouvoir, malgré tout, concurrencer l'étranger ou adapter leur production aux nécessités intérieures. A cet égard, il convient de rappeler que les filatures de coton sont avant tout équipées en Belgique — du moins l'étaient-elles jadis — pour la production du fil jusques et y compris le numéro anglais 40. Comme ils n'en produisaient presque pas de plus fins, avant 1932, nos tissages étaient obligés de recourir à des importations principalement anglaises pour ces numéros. Depuis quelques années, cette situation s'est partiellement modifiée. Certaines entreprises ont décidé de filer aussi le fil fin. Mais — on nous l'a assuré formellement — leurs efforts continuent à se heurter à une concurrence constante de la part de l'étranger, parce que le fil fin ne jouit pas d'une protection douanière suffisante. Ce délicat problème, au sujet duquel d'autres intéressés peuvent parfaitement avoir une opinion diamétralement opposée, n'a en tout cas pas empêché certains tissages de s'appliquer tout spécialement à la production de tissus de coton composés de numéros fins. A présent, ils fabriquent entre autres, la mousseline pour rideaux, en concurrence directe avec les articles suisses connus depuis longtemps. L'on tisse également la belle popeline dont l'Angleterre fut pendant longtemps le fournisseur par excellence. D'autres entreprises produisent à présent les batistes et linons, jadis et à juste titre la fierté de l'industrie textile des Vosges. La déclaration suivante que nous trouvons dans le rapport annuel de 1936 d'une filature ayant son siège à Wondelgem-lez-Gand et qui produit entre autres des fils très fins, nous permet de conclure que ces deux spécialités prennent peu à peu de l'extension : « Nos qualités de coton sont de plus en plus estimées. Pour ainsi dire, standardisées, elles concurrencent en Belgique les meilleures marques étrangères qu'elles paraissent même pouvoir éliminer progressivement. »

(2) A. MULIER, « De evolutie van de textielnijverheid ». (*Economische Tijdingen van de Kredietbank voor Handel en Nijverheid*, 10 novembre 1938.)

(3) Cfr. R. MIRY, « Les cartels, les ententes économiques et le commerce d'exportation belge ». (*Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, septembre 1938.)

L'on sait que l'industrie lainière belge dépend absolument du marché international pour ses approvisionnements. Avant 1914, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient ses meilleurs clients pour les fils. La France, par contre, importait chez nous. Cette situation resta identique jusqu'à la crise de 1929-1930, du moins dans ses traits généraux. C'est alors que se produisit l'effondrement de l'ancien équilibre et que notre industrie lainière, de même que de nombreux autres secteurs de notre économie, se trouva devant des circonstances entièrement neuves. Elle résista cependant, et peut-être mieux que toute autre branche de notre activité, aux modifications de structure de l'économie internationale. « ... Elle le devait, d'après le Directeur du Comité central belge de la laine, à son ancienneté, à son caractère familial, à l'absence de concentration, mais aussi au fait qu'elle ne souffrait point du suroutillage » (4). Par ailleurs, il suffit de parcourir la statistique du commerce extérieur belge pour constater que le marché intérieur absorbait antérieurement déjà la totalité de la production de laine, de fils peignés, et d'étoffes de laine. Seule la filature de cardé, le lavage et la carbonisation des laines n'étaient pas viables sans débouchés extérieurs. Dans ces conditions, il était possible de compenser la diminution de nos ventes à l'étranger par une adaptation aux besoins du pays, du moins en partie. Pour y arriver, une entente préalable avec les producteurs des pays avec lesquels l'industrie lainière belge était en relations courantes était nécessaire. Après des pourparlers interminables, l'accord franco-belge de novembre 1934 fut conclu dans cet esprit; ses effets pouvaient s'étendre à d'autres pays par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée. Sans vouloir entrer dans tous les détails de l'accord, l'on peut dire que la France conserva en Belgique ses débouchés traditionnels, tandis que certains articles belges étaient mieux protégés qu'auparavant, notamment par suite de contingentements et que notre industrie se vit ouvrir dans une certaine mesure des possibilités de vente sur le marché français.

Sur cette base, les lainiers belges étaient à même de poursuivre l'adaptation de leur production aux besoins intérieurs. D'ailleurs, les pourparlers signalés plus haut avaient eu un deuxième avantage. A l'occasion de ces pourparlers, les tisseurs belges avaient notamment établi des contacts plus étroits avec les filateurs; ils avaient su mieux apprécier les efforts techniques et commerciaux de ces derniers. En conséquence, ils leur commandèrent dans une plus large proportion des marchandises qu'ils avaient l'habitude d'importer de l'étranger. C'est ce qui advint de certaines qualités de fils qui étaient jadis en ordre principal une spécialité du Nord de la France (par exemple les fils dits de fantaisie employés à

(4) H. BRUNNINGHAUSEN, « L'industrie lainière belge et ses accords avec l'industrie française ». (*L'Exportateur français*, 14 mars 1935.)

Renaix dans les tissages d'étoffes pour dames). Au vrai, les possibilités de vente à l'intérieur pour ces articles n'ont pas l'ampleur désirable; il n'en est pas moins indéniable que de sérieux progrès ont été faits dans cette voie. Ce changement d'attitude des tisseurs, joint aux effets de la dévaluation du franc, fin mars 1935, a permis aux filateurs belges de compenser par l'extension du marché national le déficit résultant des débouchés étrangers partiellement perdus (5).

Stimulées par un contingentement à l'importation, certaines fabrications de tissus de laine fournis jadis par la Grande-Bretagne (les tweeds écossais bon marché, le cheviote ordinaire pour la confection, certaines qualités de flanelles, etc.) se développèrent. A présent, ces articles sont produits couramment en Belgique, souvent même à des prix qui concurrencent avec une facilité relative les articles anglais. Toutefois, les producteurs nationaux ont pu constater que le consommateur se laisse souvent aveugler par l'origine anglaise d'un tissu, même quand il s'agit de qualités inférieures ou moyennes, de sorte que le tailleur se voit fréquemment forcé d'employer, malgré lui, des étoffes importées et d'écarter la marchandise nationale, dont la production a coûté tant de longs et pénibles efforts. On peut néanmoins citer dès à présent nombre de tissages, dans les régions d'Eecloo et de Verviers notamment, qui obtiennent par la production de ces articles des résultats vraiment intéressants.

Il en est de même pour des espèces déterminées de couvertures en Jacquard et en imprimé et pour certains articles anglais de sport. Mais, on nous affirme de source autorisée que les manufactures belges d'étoffes de laine doivent tenir compte d'un facteur qui cause des soucis. Des tissages du Nord de la France ont estimé, il n'y a pas bien longtemps, qu'il était nécessaire ou utile d'ériger des filiales en territoire belge. Le même fait, nous l'avons constaté également dans l'industrie du tapis. Ces entreprises étrangères, que l'on trouve installées à Mouscron et dans d'autres parties de la région frontalière, contribuent indubitablement au rétrécissement des importations d'étoffes françaises. Toutefois, quoique la majorité de leur personnel soit belge, l'activité de ces firmes se développe à l'avantage de capitaux étrangers.

Nous estimons ne pas devoir parler ici de la rayonne ou soie artificielle, en tant que matière première. Par contre, il nous semble intéressant de signaler son utilisation de plus en plus répandue et diversifiée et en même temps de dire un mot des tissus dérivés. Nous visons les fibres artificielles d'invention récente qui, d'un point de vue chimico-technique, sont, ou des espèces de rayonne, ou des fibres apparentées à cette dernière.

Sauf quant à sa matière première, base de sa production — notamment la cellulose — la fabrication de la rayonne nécessite exclusivement de la main-d'œuvre nationale et des approvisionnements indigènes. Les divers pays et leurs gouvernements se sont beaucoup intéressés à ces produits, les ont protégés, ont stimulé leur fabrication dans la mesure de leurs moyens et ont même soutenu leur exportation. Ce fait se remarque encore davantage dans les pays orientés vers l'autarcie. La Belgique possède une industrie de rayonne fortement concentrée et qui a produit en 1937 environ 7 1/2 millions de kilos de matière. Une partie de cette production est consommée à l'intérieur, l'autre est exportée. Il y a toutefois différents genres de soie artificielle. La soie artificielle est produite sous forme d'un fil quasi interminable, d'une longueur de plusieurs kilomètres. Les transformateurs doivent tenir compte de cette structure et il ne pouvait être question de mélanger ces fils avec des fibres naturelles qui, comme on le sait, n'ont qu'une longueur minime, aussi longtemps que la technique n'était pas parvenue à créer des dérivés de la cellulose à fibres courtes. La technique a toutefois réussi à résoudre le problème et à présent, l'industrie textile s'est adjoint, dans le monde entier, diverses matières premières artificielles qui, comme le coton et la laine par exemple, se présentent sous forme floconneuse. A ces fibres, nouvelles et courtes, on donne un nom générique, différent selon les pays (Zellwolle, staple fibre, fiocco, fibres courtes cellulosiques, rayonne coupée, schappe artificielle, etc.) et leurs diverses qualités, mélanges et compositions, sont également désignés par les termes les plus divers (Vistra, flox, phryx, fibro, etc.).

En tant que produit national, ces fibres de cellulose ne firent leur apparition sur notre marché qu'en 1935 (6). Elles débutèrent bientôt sous diverses espèces et sous des noms comme *fibrelta*, *fibrelmat*, *fibramine*. Conditionnées de manière à être livrées selon la longueur indiquée par le client, selon les possibilités indiquées par ce dernier en vue du mélange avec le coton, la laine, le lin, brillantes ou mates, préparées pour être travaillées sur telle ou telle machine, ces diverses matières premières artificielles offrent des possibilités d'utilisation quasi illimitées. A présent déjà, on les file et on les tisse dans toutes sortes de combinaisons. On les retrouve dans le linge de corps et dans les chemises, dans les pyjamas et dans les vêtements de femmes, dans les nappes et les tricots, dans les vêtements pour hommes et dans les pardessus, dans les tissus de fantaisie et dans les étoffes pour meubles, dans le linge de toilette et les couvertures. La *Fabelta* (Union des Fabriques belges de Textiles artificiels) qui les lança, a même créé une organisation spéciale qui tient ses acheteurs éventuels

(5) Comité central belge de la laine. Rapport du Directeur à l'assemblée générale statutaire du 26 mai 1937.

(6) Causerie faite devant diverses Chambres de commerce par M. H. DELANGE, administrateur-directeur de *Fabelta*, sur l'industrie des fibres artificielles en Belgique (*Moniteur textile*, avril 1938).

au courant de toutes les nouvelles possibilités d'emploi des fibres courtes. En effet, elle a installé un laboratoire qui analyse tout tissu neuf paraissant sur le marché. S'il est prouvé qu'il est possible de produire l'étoffe en question avec les fibres courtes, on la reproduit dans un tissage spécial et dans une teinturerie appropriée. Un échantillon accompagné d'explications techniques suffisantes pour lui permettre de commencer sur-le-champ la production sur une plus grande échelle, est adressé à chaque fabricant belge que la chose intéresse.

La nouvelle industrie n'a pas encore dépassé le stade embryonnaire en Belgique, car la demande de fibres de cellulose courtes demeure pour le moment plutôt minime par rapport aux possibilités de la consommation. Elle a cependant déjà fourni des résultats intéressants. A notre avis, son expansion dépendra surtout de deux facteurs : d'une part, du progrès technique qu'elle pourra réaliser dans les qualités de ses produits comparativement à celles des fibres naturelles, d'autre part, des mouvements des prix.

A propos de la rayonne, il n'est peut-être pas superflu de donner ici un aperçu relatif à l'activité belge en matière de *soie naturelle*. Cette matière première est importée de l'étranger sous forme de fils, pour être tissée dans le pays même. On compte à présent en Belgique à peu près mille métiers pouvant servir à la fabrication d'étoffes en soie naturelle (environ quatre mille métiers tissent de la rayonne). C'est depuis 1923 seulement que cette industrie a pris une rapide extension et qu'elle évince les importateurs étrangers de tissus de soie. Elle travaille presque exclusivement pour le marché national et se borne en général à la production de types plutôt classiques. Les hautes nouveautés restent jusqu'à présent le monopole de Lyon et de quelques autres producteurs étrangers. Ce phénomène est dû à la longue spécialisation de ces milieux, au perfectionnement technique de leur fabrication et aux organismes de vente dont ils disposent à l'étranger depuis de longues années. Toutefois, le tissage de la soie naturelle nécessite l'aide de spécialistes en matière de teinturerie et d'apprêt. A l'origine, les industries belges de tissage devaient faire finir leurs produits à l'étranger, surtout en France. Cela ne se fait plus depuis 1925-26, car actuellement, cette branche de notre activité est exercée dans le pays même. Nous lisons, dans un avis commercial, qu'il y a lieu de reconnaître que nos fabricants de *bonneterie* ont fait d'immenses progrès. Ils produisent à présent de nombreux articles pour lesquels ils étaient jadis tributaires de l'étranger et qui peuvent aisément, à l'heure actuelle, être comparés aux meilleurs tissus et bonneteries de France (7). L'industrie en question a des ramifications dans le pays

(7) *Economische Tijdingen van de Kredietbank voor Handel en Nijverheid*, 25 janvier 1937.

entier. Comme centres caractéristiques, citons Saint-Nicolas, Leuze, Alost, Dinant, Mouscron, etc. Elle prit un grand essor immédiatement après la guerre. A quelques exceptions près, elle présentait à l'origine un caractère plutôt familial et penchait, dans beaucoup de cas, vers le métier. Les grandes entreprises elles-mêmes faisaient souvent travailler à domicile. Au cours des dernières années cependant, le recours à cette méthode s'est raréfié de plus en plus, en même temps que s'accroissait la concentration de l'outillage. La raison de ce changement réside dans l'évolution même de la fabrication des articles de bonneterie. La nécessité d'adaptation aux possibilités d'utilisation de nouvelles matières premières exige des efforts de plus en plus ardues dans l'équipement mécanique, dans l'organisation des entreprises et dans les capacités techniques des chefs d'entreprise (8) et explique qu'on ait vraiment mis les bouchées doubles dans cette branche de l'industrie textile. Après avoir atteint un sommet vers 1929-30, l'activité de l'industrie belge de la bonneterie connut une régression. Ce recul est dû à diverses raisons. La crise et la dépression qui s'ensuivit correspondaient en l'occurrence dans d'autres pays, et plus spécialement aux Pays-Bas, à l'expansion de la fabrication. L'exportation comprenant principalement les qualités bon marché, fut fortement touchée; l'importation, elle, ne recula pas dans les mêmes proportions. En 1930, par exemple, la Belgique exporta 2.665 tonnes de bonneterie et n'en importa que 472 tonnes; en 1937, les chiffres étaient respectivement de 944 et de 365 tonnes. Les débouchés perdus n'ont pu être reconquis pendant l'année 1937, pourtant prospère. En conséquence, les efforts furent décuplés en vue de s'assurer aussi complètement que possible le marché intérieur et de produire sur place les spécialités étrangères. Cette évolution est d'ailleurs stimulée par l'utilisation progressive de la rayonne et des fibres artificielles y apparentées. Il y a toutefois un revers à la médaille : « L'industrie de la bonneterie dans toutes ses applications et entre autres dans le domaine de la rayonne, se développe de jour en jour et cela au détriment de certains produits du tissage, et en ordre principal des tissus de coton. » C'est ainsi que s'exprime un rapport de 1936, fait au nom d'industriels appartenant à une branche spéciale de l'industrie textile où cette évolution peut être observée facilement : la teinturerie, la blanchisserie, etc. (9).

Le même document signale, en outre : « L'industrie de la bonneterie est devenue un nouveau débouché pour le retordage. La demande de fils jaspés de coton et rayonne, de coton et fibres cellulosiques courtes, etc., a compensé la demande décroissante des jaspés de coton pur. La fabrication de divers fils de fantaisie devient également plus importante. »

(8) H. BRUWIERE, Vice-Président du *Verbond der Belgische Breigoedfabrikanten*, « Sint-Niklaas en de breigoedindustrie », (*Monteur textile*, octobre 1937.)

(9) *Chambre de Commerce de Gand*. Rapport annuel (Industries de l'achèvement), 1936.

A ce propos, examinons en passant les initiatives prises par les industriels en matière d'achèvement de fils et de tissus depuis ces dernières années. Leurs rapports annuels, publiés par la Chambre de Commerce de Gand, relatent que, en 1933 déjà, ils dépendaient du marché intérieur, et qu'ils étaient forcés d'adapter constamment leur outillage. L'année suivante, ils déclaraient ne reculer devant aucun investissement pour peu que l'équipement de leur industrie l'exigeât. La clientèle est devenue difficile à la suite de la crise, disent-ils. La qualité d'achèvement des fils et des étoffes progresse d'année en année. De nouveaux progrès ont été faits en 1934, surtout dans la teinturerie et dans l'impression des tissus fins de coton, des étoffes de rayonne et de soie naturelle. « Notre industrie est actuellement à même d'exécuter toutes espèces de *finishing*, même les plus compliqués qui, il y a peu de temps encore, faisaient la renommée des spécialistes les plus réputés de l'étranger. Voilà qui explique que le tissage soit parvenu à prendre pied sur le marché intérieur, qu'il ait réussi à refouler les derniers produits d'importations et à faire front, à qualité égale, à la concurrence étrangère sur les marchés internationaux. »

Nos fabricants de tapis sont tributaires de l'exportation à l'égal des secteurs « classiques » de l'industrie textile belge. Cette industrie, dont la Flandre fut le berceau dans un passé très lointain, ne comptait pas moins d'une demi-douzaine d'entreprises avant la guerre. Son siège principal était le Pays de Waas, ses centres Saint-Nicolas et Hamme. De là, elle étendit ses ramifications vers Lokeren et Gand à l'ouest, plus tard vers le Courtrais et même, après la guerre, jusqu'à la frontière française, des industriels français du Nord étant venus établir des filiales en territoire belge. Actuellement, il existe en Belgique une cinquantaine de tissages de tapis, dont plus de la moitié sont de petites entreprises nées de l'esprit de concurrence et dont l'établissement est facilité par l'électrification des campagnes. A l'exclusion de quelques grandes fabriques, cette industrie se compose presque entièrement d'ateliers à domicile. Il résulte d'une enquête récente de la *Fédération des groupements textiles de Belgique*, que cette industrie possède à l'heure actuelle un nombre de métiers dont la largeur totale est de 2.500 mètres environ, dont 920 mètres travaillent la laine et 454 le coton.

Jusqu'il y a peu d'années, l'Empire britannique était un excellent débouché. Mais l'exportation a reculé de façon vraiment inquiétante depuis que l'Angleterre a inauguré une politique protectionniste et conclu les accords d'Ottawa. En février 1938, le Gouvernement anglais augmenta derechef les droits d'importation sur certains tapis étrangers, d'où il résulte, pour l'année dernière, un nouveau recul de l'exportation belge vers la Grande-Bretagne. Aux Pays-Bas, l'importation est soumise au contingentement. Il en est de

même au Danemark. De leur côté, la France, l'Italie et l'Europe centrale n'achètent pour ainsi dire plus de tapis belges et l'espoir nourri un instant par nos fabricants de voir s'élargir le marché des Etats-Unis lors de la conclusion de l'accord anglo-américain de novembre dernier, ne semble pas devoir se réaliser. A cet égard, la Belgique ne peut tirer profit que peu ou prou des avantages de la clause de la nation la plus favorisée, car seules certaines catégories de tapis ont été exonérées, qui intéressent spécialement l'Angleterre et surtout, à vrai dire, même pas fabriquées ici. Tout cela n'a pas empêché nos industriels de persévérer dans leurs efforts. Ils continuent la lutte avec une patience tenace et en dépit de la concurrence réciproque qui, par suite de l'échec des tentatives de coordination de la production destinée au marché intérieur, pèse lourdement sur l'activité commerciale. « Le dynamisme de nos *carpetmen* — écrit-il, il y a quelques années une compétence en la matière — est vraiment caractéristique quand on songe que, même pendant les années les plus difficiles, ils n'ont épargné ni leur peine ni leur argent pour moderniser et étendre leurs installations et pour les adapter aux exigences de la clientèle. En 1929, et par après, lorsque les prix des tapis de laine, même ceux de qualité très ordinaire étaient devenus inabordable pour la classe des travailleurs, des fabricants se sont mis à produire des tapis où la peluche de laine était remplacée par du coton. Certains d'entre eux ont même adjoint à leurs fabriques des filatures importantes de laine et de jute (10). »

Les variétés de qualités et de combinaisons étant innombrables, les producteurs sont constamment à la recherche d'articles nouveaux, susceptibles soit de trouver acquéreur sur les rares marchés libres qui subsistent ou de reconquérir malgré tout les anciens débouchés actuellement protégés. L'on peut prétendre, à juste titre, que les fabriques belges de tapis ont essayé tous les genres. Dans cette branche, véritable industrie d'art, tous les styles sont abordés; sans cesse des techniciens de goût inventent des modèles nouveaux; ils parviennent à imiter de si près certains modèles orientaux qu'il faut être initié pour s'apercevoir de la différence (11).

Par suite du protectionnisme international, le but de nombreuses fabriques devient la mise à fruit complète des possibilités de vente intérieure; en conséquence elles se mirent à produire des tapis de coton dans une proportion peu commune. Cet article, créé en 1930, est l'objet d'une âpre concurrence de la part de l'Italie et dans une certaine mesure de la part de la France. Toutefois, différents pays le considèrent comme un produit spécifiquement belge. Sa vente est

(10) E. VAN NUFFEL, « Eenige beschouwingen over de Belgische tapijtnijverheid ». (*A. G. T. B.*, Maandschrift der Belgische textiel-nijverheid, 1er décembre 1935.)

(11) E. VAN NUFFEL, *Op. cit.*

courante en Angleterre, aux Etats-Unis, en Australie, et sur le marché intérieur. Le tapis de coton est d'ailleurs relativement bon marché. La variété de motifs orientaux ou chinois et la richesse des tons le rendent très attrayant pour la clientèle. Le côté le plus intéressant de cette fabrication est sans aucun doute de mettre les producteurs devant des groupes tout nouveaux d'acheteurs. Le tapis de laine est coûteux; par contre, le tapis de coton est à la portée des petites bourses. Au vrai, les fabricants de tapis de laine maudissent cette évolution. Elle était cependant inévitable, nous disait récemment un des dirigeants de l'industrie textile belge. Elle ne l'était pas seulement en raison des soucis purement commerciaux, mais aussi à la suite de la mécanisation progressive de la production. En d'autres termes : le tapis de coton bon marché satisfaisait les besoins de la production massive. Toutefois, la dépendance souvent très prononcée d'éventuelles oscillations de la conjoncture est le revers de la situation. Il n'est pas rare qu'en période de crise les grandes fabriques soient forcées d'arrêter jusqu'à 75 p. c. de leurs métiers, tandis que les petits producteurs restent au travail souvent même avec deux ou trois équipes. Cela étant, certains industriels regrettent amèrement l'absence de solidarité dans leur branche. Il n'est pas rare que la concurrence effrénée sur le marché intérieur, aussi bien qu'à l'exportation, menace de détraquer tout le mécanisme des prix. En effet, le tapis est un des premiers produits qu'atteint la crise. Pour maintenir le rythme de la production, des concessions de prix se font progressivement, d'autant plus aisément que l'industrie du tapis est très dispersée.

Toutefois, il est à remarquer que le perfectionnement technique de la production, l'adaptation constante aux nécessités et possibilités changeantes, la recherche ininterrompue de nouveautés, la prospection inlassable des débouchés, sont précisément le propre de l'esprit d'initiative individuelle. En dehors de ce que nous venons de dire du tapis de coton et de ses innombrables variantes, il est aisé de citer d'autres preuves de cet esprit d'initiative. Il en est ainsi de ces quelques producteurs qui, en dépit de tous les droits incontestablement prohibitifs, n'en sont pas moins parvenus à conquérir des marchés enviables. Ils ont conçu et fabriqué des carpettes en jute et ont eu beaucoup de succès, entre autres au Canada. D'autres ont imité l'article dit « marocain » tissé à la main. Toutefois, cet article est réservé au marché intérieur, les tapis marocains étant bien moins chers que les nôtres du fait des salaires anormalement bas payés aux ouvriers africains.

Une branche de la production nationale qui peut être considérée comme un prolongement de l'industrie textile en général, et au sujet de laquelle le public ne dispose que de peu d'informations est la fabrication de courroies de transmission en matières textiles.

Cette industrie n'englobe en Belgique qu'un nombre relativement restreint d'entreprises, mais le volume et la qualité de sa production n'en sont pas moins très intéressants. Six fabriques entrent surtout en ligne de compte. Elles sont assez dispersées sur le territoire (Gand, Tournai et Verviers). Gand est le centre le plus important. L'évolution de cette industrie nous paraît assez typique pour nous y arrêter un instant.

Abstraction faite des articles en cuir, la production d'avant-guerre consistait en grande partie en courroies de coton. L'état de la technique et la concurrence du cuir conditionnaient cette situation. Toutefois, les producteurs avaient également commencé à incorporer dans leurs articles le coton et le balata. Ces courroies étaient moins élastiques et plus rapidement livrables. Toutefois, les courroies en caoutchouc américaines, qui pouvaient être fabriquées en moins de temps encore que le type balata, leur faisaient une concurrence d'autant plus farouche qu'elles n'offraient pratiquement aucune élasticité et qu'elles résistaient à toutes les températures.

Après la guerre, le domaine de la force motrice fut révolutionné de fond en comble. Les lourdes machines à vapeur furent généralement remplacées par des moteurs électriques légers. Les fabricants de courroies furent obligés d'adapter leur production à l'orientation nouvelle. Ils y étaient d'autant plus fortement poussés que l'électrification rurale avait suscité l'éclosion d'une grande diversité de petites entreprises industrielles. Les dimensions de la vieille courroie traditionnelle longue et large se réduisirent progressivement. Sans hésiter, les producteurs belges fabriquèrent les nouvelles courroies, principalement en caoutchouc. D'autres intensifièrent également la production d'une spécialité déjà existante : la courroie en poils de chameau.

La crise de 1929, la dépression qui lui succéda et la préférence grandissante accordée à la force motrice électrique, plaça cette industrie une fois de plus devant une série de problèmes nouveaux. Afin d'abaïsser le prix de revient et d'accroître le rendement des installations, nombreuses furent les entreprises belges qui procédèrent à la modification de leur équipement mécanique. La force motrice centrale fut graduellement remplacée par des machines à traction individuelle. Cela signifiait la disparition progressive des courroies devenues déjà plus petites dans l'entretemps au profit de lanières étroites et minces. Simultanément, la demande de courroies plates fit place à celle de courroies « sans fin » à section trapézoïdale. Les matières premières servant à leur fabrication sont le coton et le caoutchouc. Il fut un temps où la Belgique importait presque toutes ses courroies trapézoïdales des Etats-Unis et d'Angleterre. Depuis quelques mois, elles sont fabriquées également, chez nous. Mais dans les conditions actuelles de la technique, cette fabrication nécessite des installations très coûteuses.

Un autre produit nouveau, sur lequel l'industrie belge des courroies de transmission fonde de grands espoirs, est ce qu'on appelle le « transporteur ». On entend par là une large courroie, qui ne sert pas à transmettre de la force motrice, mais bien à transporter des marchandises dans un atelier ou un magasin. Le « transporteur » déjà depuis longtemps en usage dans les charbonnages, multiplie son utilisation dans d'autres industries. Malheureusement sa fabrication, à l'égal de celle des courroies trapézoïdales, requiert des installations qui immobilisent beaucoup de capitaux. La concurrence anglaise et américaine est tout aussi âpre dans ce secteur. Cet état de choses inquiète d'ailleurs de plus en plus tous les secteurs de l'industrie belge des courroies textiles. Jadis, au temps où le monde jouissait encore d'une liberté commerciale relative, cette industrie exportait environ 80 p. c. de sa production. Quelques entreprises très importantes, dépassaient même ce chiffre. Ainsi le marché intérieur était en grande partie réservé aux petits fabricants. Le protectionnisme toujours croissant a tourné les grands producteurs vers le même marché. Il en est résulté par moments une guerre des prix, qui n'a profité à personne, hormis peut-être, à la concurrence étrangère.

Outre les branches de l'industrie textile dont nous avons cité l'effort en exemple, il existe beaucoup de cas analogues, qui prouvent surabondamment quelle somme d'initiative nos industriels ont déployée au cours des dernières années, afin d'adapter leur production aux nécessités du marché intérieur et de rendre la Belgique indépendante de l'étranger. Il n'est pas possible de les rechercher toutes ni de les citer, mais en voici quelques exemples.

On produit à présent à l'intérieur du pays, des tissus en poils de chameau servant à la fabrication des pantoufles. A Verviers, on a monté une fabrique de masses filtrantes pour brasseries et de disques en coton hydrophile pour le filtrage du lait. Auparavant, ces articles étaient fournis presque exclusivement par l'Allemagne. Non loin de Gand, on produit des tissus spéciaux utilisés dans la fabrication de la chaussure. Des entreprises gantoises fournissent à présent le tissu fin d'ameublement dont l'Angleterre et la Suisse se partageaient antérieurement le monopole. Presque tous les bérets dits « basques » ou « alpins » vendus actuellement en Belgique, sont de fabrication nationale. Certains tissages sont spécialisés dans la fabrication de sacs d'emballage en jute et papier pour produits chimiques et ciment. A Renaix, on tisse les « crêpes » de soie d'après le modèle de Lyon et selon les méthodes étudiées en France. Des firmes des environs de Deinze ont mis récemment sur le marché toute une série de nouveautés en matière de rubans, de lacets et d'accessoires pour l'achèvement des articles de bonneterie. Une entreprise s'est appliquée à produire des tissus infroissables d'après un procédé anglais. L'industrie lainière fournit du drap du genre

« loden » pour lequel nous étions auparavant tributaires de l'étranger. Certaines entreprises se sont efforcées de produire des toiles fines pour sacs à biscuits. Teintes, elles deviennent des toiles de tapisserie; brodées, elles servent à la confection de coussins. Dans les environs de Bruxelles, on prépare des tissus spéciaux pour le recouvrement de câbles électriques. Dans un faubourg de Gand, une fabrique est la première, en Belgique, à fabriquer des fils de caoutchouc. Jusqu'à ce jour, nous achetions ces fils, utilisés dans la préparation de tissus élastiques, dans divers pays étrangers, principalement au Japon. Plusieurs fabriques de courroies de transmission fournissent, outre leur produit principal, des tissus spéciaux utilisés dans la fabrication des pneus pour automobiles. En Flandre occidentale, une entreprise s'est spécialisée dans la fabrication de velours pour jouets (*teddy bears*). La région de Verviers compte une entreprise qui produit du feutre, imprégné d'asphalte ou de goudron, et servant à l'emballage de certains produits métalliques. Le pays produit actuellement des fils et des tissus d'asbeste, servant à la confection d'articles vestimentaires ignifugés, ou de bandes pour freins d'automobiles. L'on cite au surplus, parmi les fabrications nouvelles établies, les étoffes pour parapluies en soie artificielle ou naturelle, les tissus enduits d'huile ou de caoutchouc pour gabardines, les bas en soie naturelle. Il n'y a pas bien longtemps que notre marché s'approvisionnait encore presque exclusivement à l'étranger en bas de soie de qualité supérieure. En 1935, le Gouvernement modifia toutefois les droits de douane, ce qui encouragea l'industrie belge à fabriquer elle-même cet article. Quoique la production de bas de soie exige l'installation de machines coûteuses, on en établit un certain nombre dans le pays (12).

Une filature des environs d'Audenarde obtint des résultats très intéressants en fabriquant des fils et des tissus en poils de lapin angora. Le succès de cette initiative a conduit à un essai tendant à établir dans le pays l'élevage du lapin angora. Cet essai est actuellement en cours. L'animal, tondu vif tous les trois mois, produit annuellement environ 500 grammes de poils, dont le prix s'élève actuellement à environ 400 francs le kilo. Le poil est filé. Les fils, purs ou mélangés à d'autres fils, sont ensuite transformés en tissus. Citons encore le *lanital* (lanital = contraction de *lana italiana*), tiré de la caséine, d'après une méthode italienne, produit dans une fabrique érigée l'an dernier, dans le Hainaut. D'après les protagonistes de cette nouvelle matière première artificielle, les caractéristiques du *lanital* seraient appelées à égaler celles de la laine naturelle, puisqu'il provient de protéines de source animale. L'on fait remarquer également que, contrairement aux tissus textiles classiques et de même que les « fibres

(12) Banque Nationale de Belgique. « La situation économique de la Belgique en 1937 ».

courtes » dont il fut question plus haut, son prix est indépendant des oscillations boursières, puisque la matière se trouve dans le pays même, notamment sous forme de lait écrémé. Il paraît (13) qu'un ingénieur belge aurait, de son côté, pris un brevet pour s'assurer un procédé de traitement de caséine animale et végétale, différent du procédé italien.

Il résulte de ce qui précède que, depuis une dizaine d'années surtout, la plupart des secteurs de l'industrie textile belge n'ont pas interrompu un seul instant leurs efforts en vue de soustraire le marché intérieur à la concurrence étrangère, de monter de nouvelles industries, d'entreprendre des fabrications qui, jadis, étaient en fait le monopole de l'étranger. Un exemple particulièrement typique de ce que nous avançons est fourni par le Centre textile renaisien. Au cours de la période 1926-1930, de nombreuses entreprises de cette région se sont livrées à des recherches tendant à fabriquer sur place des étoffes que nous fournissait, en ordre principal, la France. Elles vouaient une attention toute particulière à certains tissus de soie (Lyon) et à des produits de l'industrie lainière (Roubaix). Petit à petit, il se créa ainsi un équipement dont l'importance devait se faire valoir au cours des années de crise de 1931 à 1934. A l'heure actuelle Renaix compte, par exemple, environ cinq cents métiers spéciaux pour la rayonne, et environ six cents métiers ordinaires furent transformés pour travailler la rayonne. Les étoffes produites étant très fines — ce qui diminue fatalement la quantité produite — et l'utilisation de la rayonne exigeant une température constante, l'on instaura généralement dans les fabriques, le travail à deux ou à trois équipes. C'est pourquoi la production globale représente, par semaine de quarante-huit heures, le rendement de deux mille à deux mille deux cents métiers travaillant avec une équipe. En 1937, le poids total des matières premières transformées était de 1.100.000 kilos. En 1938, il était de 900.000 kilos. Le nombre d'ouvriers des deux sexes y employés peut être estimé de 1.500 à 1.600 personnes. La valeur des produits fabriqués vendus sur le marché intérieur oscilla, au cours des deux années susdites, autour du chiffre de 75 millions de francs. Renaix transforme, en outre, des fils de laine. Calculée sur la base d'une équipe par semaine de travail, la fabrication de tissus de laine comporte environ 1.600 à 1.800 métiers, et plus de 1.500 ouvriers. Les deux tiers de cette production, qui absorbe en moyenne deux millions de kilos de fils par an, sont destinés à la consommation intérieure; la valeur totale de la production d'une année normale s'élève à 150 millions de francs environ.

Dans beaucoup de cas, des initiatives de ce genre ont réellement compensé la perte des marchés étrangers. Dans d'autres, elles ont enregistré un succès partiel, sinon complet.

(13) *Bulletin hebdomadaire de la Banque de Bruxelles*, 22 octobre 1938 : « Les nouvelles fibres artificielles : le lanital », p. 2.

Malheureusement, ces phénomènes réconfortants ne sont pas sans présenter quelques ombres que nous ne pouvons passer sous silence. Au vrai, la disparition des débouchés extérieurs a accentué la concurrence des fabricants belges sur le marché national, parfois même jusqu'à la rendre extrêmement âpre. En l'occurrence, il ne s'agit pas seulement des prix de vente. La concurrence, d'ailleurs intensifiée par suite des progrès techniques et scientifiques incessants, se manifeste aussi quant aux variétés mêmes des productions. Nombre de tissus de coton, par exemple, ont déjà été remplacés par des étoffes à composition mixte. Certains tissages de coton ont renoncé à la fabrication des anciens articles d'exportation pour chercher leur salut dans la transformation de la laine, de la rayonne et des fibres cellulosiques, destinées au marché national. Il en résulte que le manque à gagner dans le commerce d'exportation a eu une répercussion indirecte sur le marché intérieur et que, pour certaines spécialités, que nous importions il y a quelques années seulement, on peut déjà craindre la surproduction (14). Ce danger peut se présenter d'autant plus facilement que l'électrification des campagnes a contribué incontestablement à l'établissement de nombreuses petites entreprises, dont les chefs ne disposent pas toujours de capitaux suffisants et ne possèdent pas assez des capacités, techniques et commerciales, requises. A la vérité, il peut être souhaitable d'un certain point de vue que nos tissages et nos fabriques de bonneterie demeurent des entreprises à caractère familial, dirigées par des générations de techniciens qui sont d'assidus créateurs de nouveautés (15). Cela n'empêche cependant qu'un enthousiasme exagéré pour l'une ou l'autre spécialité textile peut conduire aisément à un désordre qui, à la longue, finirait par ne plus profiter à personne. Dans les secteurs de l'industrie textile qui fournissent le produit achevé — par exemple les tissus pour dames et les articles de fantaisie — il faut d'autant plus tenir compte de pareille éventualité, que les caprices de la mode engendrent fréquemment des désillusions et que la « consommation subjective » a déjà plus d'une faillite à son actif. Certes, le degré de plasticité, dont l'activité textile belge a fourni de nombreuses preuves en ces derniers temps, est un facteur de progression, et la prospection du marché intérieur tendant à toucher de nouvelles couches de consommateurs en est un autre. Il est sans nul doute réconfortant de pouvoir constater que des entreprises appartenant à cette branche peuvent s'exprimer dans leurs rapports annuels dans les termes que voici : « La production d'articles nouveaux, allant de pair avec des réformes internes, nous a permis de tenir constamment en activité la totalité de l'outillage de nos usines. » Ou encore : « Notre programme qui comporte l'élimination progressive de la concur-

(14) A. MULIER, *Op. cit.*

(15) CUSTOS, « En interrogeant les statistiques textiles ». (*Moniteur textile*, mars 1936.)

rence étrangère sur le marché belge, poursuit son cours normal. Outre nos qualités ordinaires, nous produisons de plus en plus des types qui remplacent les articles étrangers et dont le succès va croissant. »

Toutefois, cette évolution ne s'effectue pas toujours sans contre-coups pour d'autres entreprises. Faisant mention de la transformation ou de l'augmentation numérique des métiers dans certains tissages de coton en vue de produire d'autres articles (par exemple des étoffes mixtes), un commentateur de ces modifications résume ses conclusions dans les termes suivants : « Il s'ensuit que l'excès de la capacité productive pèse sur le marché des étoffes ordinaires et de soie, et qu'à l'intérieur du pays un certain pourcentage de l'industrie textile travaille sans cesse dans des conditions difficiles (16). Un autre exemple découlant d'autres causes et sans doute pas tout à fait semblable au précédent, mais qui, cependant, traduit aussi un aspect caractéristique de certaines difficultés, concerne le secteur du tissage de la lingerie. Voici comment s'exprime à ce sujet une compétence en la matière : « Le principal phénomène qui se présente de nos jours dans l'industrie de la toile de lin, c'est que les buts initiaux de cette activité n'existent plus pour la plupart. L'industrie de la toile de lin n'est plus principalement orientée vers le linge de corps, mais vers la toile pour vêtements de dessus. De là le remplacement, dans la consommation massive, de la fibre fine par la fibre plus grosse, même de la fibre longue par les déchets de peignage. Une autre conséquence est la diminution de la stabilité dans ce secteur, car le linge de corps était classique et peu susceptible de modification, tandis que les vêtements de dessus sont réglés davantage par le goût, la fantaisie et la mode » (17). Il est certain que dans ce sens, la toile est devenue une des plus grandes victimes des autres fibres textiles, surtout des fibres artificielles. On l'emploie moins qu'auparavant, et les industriels intéressés — filateurs et tisseurs — ont même trouvé nécessaire de créer un comité spécial pour la protection de leur industrie. Ce comité fait de la propagande en faveur de la consom-

mation des produits de lin et, à moins que nous ne nous trompions, il fait de temps à autre une démarche auprès du Gouvernement pour que celui-ci fasse davantage appel aux toiles de lin lors des adjudications publiques (par exemple pour le Ministère de la Défense nationale).

Enfin, nous pensons ne pouvoir terminer cet exposé court et d'ailleurs très incomplet, sans dire un mot de la nécessité dans laquelle le Gouvernement s'est déjà trouvé à plusieurs reprises, de devoir intervenir pour réglementer et ordonner la concurrence entre producteurs à la suite du développement pris par des industries ou des fabrications nouvelles. En témoigne, par exemple, la législation qui a pour but de protéger les producteurs, les marchands et les consommateurs contre certains agissements pouvant fausser les conditions normales de la concurrence. Ces agissements consistent d'ordinaire dans la mise sur le marché de marchandises dont la composition et les qualités ne correspondent pas toujours à l'appellation qui leur a été donnée. Un arrêté royal du 13 janvier 1935, par exemple, a dû prescrire que les appellations « toile » et « fil pur » ne peuvent être employées qu'à condition qu'il y ait emploi réel de la matière en question. A titre exceptionnel, on peut vendre, sous le nom de « toile de lin », « pur fil de lin », « linon » et « batiste » des tissus dans la composition desquels entrent des produits textiles qui sont exclusivement réservés à des fins décoratives et dans une proportion ne dépassant pas le total de 10 p. c. du poids global du tissu en question. D'après ledit arrêté royal, il faut désigner sous l'appellation « linon mixte » et « batiste mixte », les tissus de lin dans la composition desquels le lin entre pour au moins 50 p. c. du poids. Notre législation est, en outre, portée à faire précéder par le mot « mixte » l'indication de toute étoffe composée de plus d'une matière première. Un arrêté royal du 27 décembre 1935, a pris des mesures analogues à l'égard des couvertures de laine, et un autre arrêté, du 22 février 1937, régla le cas de la soie et de la rayonne. Une telle législation profite non seulement à chaque consommateur, mais aussi à tout fabricant sérieux et à tout honnête commerçant.

(Traduit du flamand.)

(16) A. MULIER, *op. cit.*

(17) ARTHUR SEYNAEVE, « Onze textielnijverheid ». (*Moniteur textile*, janvier 1936.)

INFORMATIONS MONÉTAIRES, BANCAIRES ET FINANCIÈRES

SOMMAIRE : Belgique : Le marché des changes en mars 1939. — Le marché de l'argent à court terme en mars 1939. — Le crédit parastatal en Belgique.
 Grande-Bretagne : Le marché britannique des capitaux en 1938.
 Allemagne : Le nouveau plan financier allemand et les modifications apportées aux statuts de la Reichsbank.
 Chine : La stabilisation du dollar chinois.

BELGIQUE

LE MARCHÉ DES CHANGES EN MARS 1939.

La dernière semaine du mois de février fut caractérisée par la fermeté de toutes les devises étrangères. Le facteur politique intérieur constitua l'élément déterminant de cette orientation nouvelle de notre marché des changes qui, depuis le mois de juin dernier, n'avait cessé d'être favorable au belga. La même orientation a prévalu durant tout le mois de mars, en relation avec les préoccupations d'ordre politique, tant intérieur qu'extérieur cette fois. Les sorties d'or qui ont été la conséquence de cette évolution du marché s'élèvent, entre la situation hebdomadaire de la Banque au 23 février et celle arrêtée au 30 mars, à frb. 2.061.476.000 au poste « Encaisse-or » et à frb. 1.199.000.000 au compte « Devises étrangères et valeurs-or ».

Le tableau suivant indique l'évolution des devises depuis le 1^{er} jusqu'au 31 mars :

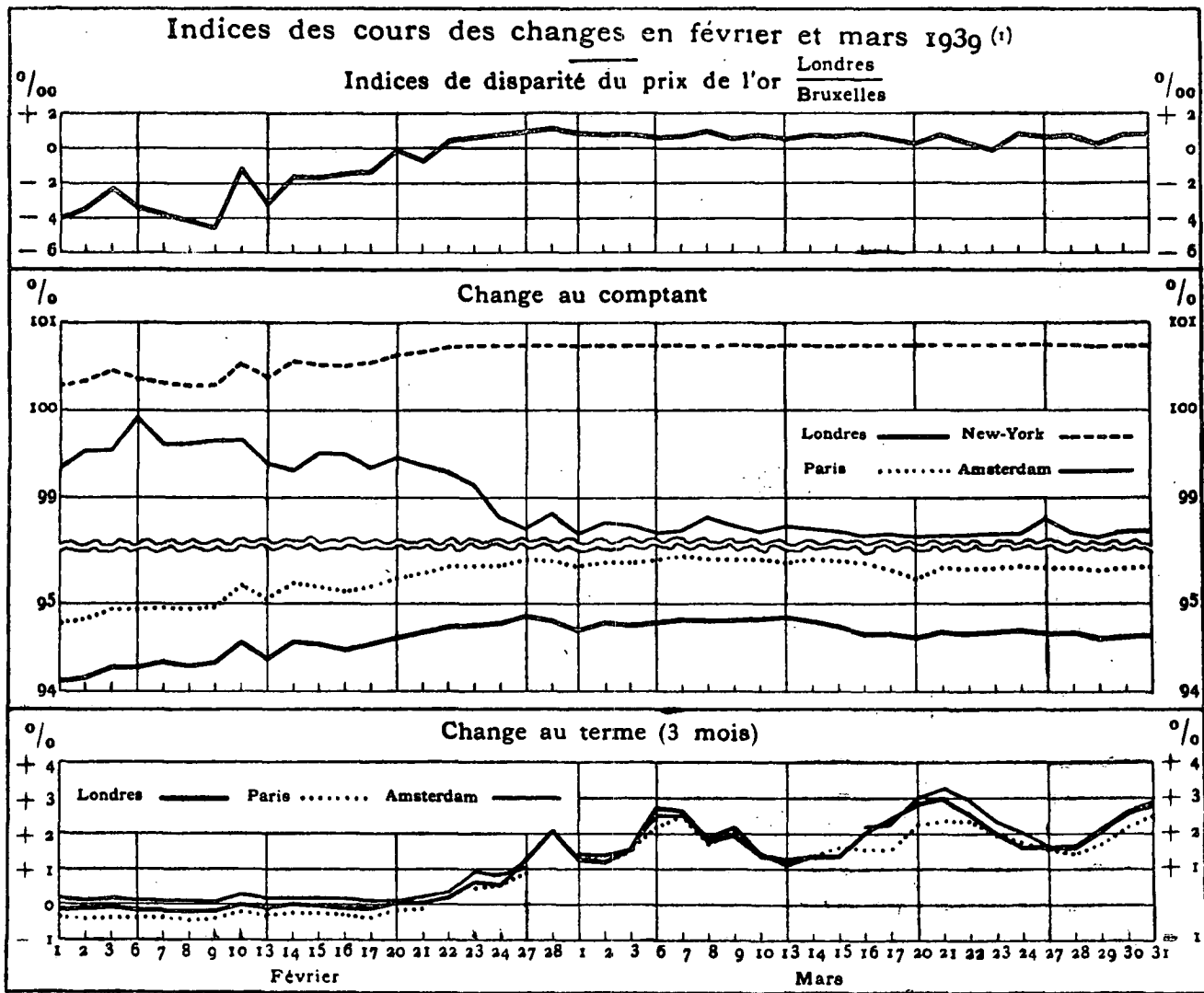
	Cours au	Cours au	Plus haut	Plus bas
	1 ^{er} mars	31 mars	entre ces deux dates	
Dollar	5,94375	5,94375	5,94375	5,94325
Livre sterling	27,85	27,83	27,89	27,82125
Franc français	15,7475	15,74625	15,76125	15,725
Florin	315,54	315,625	316,15	315,425
Franc suisse	135,04	133,99	135,21	133,475

Le dollar s'est tenu invariablement au *gold-point* de sortie, c'est-à-dire à bg. 5,94375. La livre sterling, qui valait bg. 27,85 au début du mois, progressa ensuite jusqu'à bg. 27,89, puis recula en deçà de bg. 27,85. Le franc français s'est tenu autour de bg. 15,75. A Paris, la livre a coté en moyenne

ff. 176,83 et le dollar ff. 37,735. Le florin a été relativement plus stable et plus ferme qu'en février. Par contre, le franc suisse a reculé assez sensiblement, passant de bg. 135,04 à bg. 133,39.

Le reichsmark est demeuré autour de bg. 238,50. La lire italienne a été cotée invariablement bg. 31,2647. Reflétant la stabilité du change sur Londres, les couronnes scandinaves n'ont guère varié. La couronne suédoise a oscillé de bg. 143,30 à bg. 143,60, la couronne norvégienne de bg. 139,775 à bg. 140,20 et la couronne danoise de bg. 124,225 à bg. 124,525. La couronne tchécoslovaque a été négociée entre bg. 20,35 et bg. 20,40 jusqu'au 14 mars; puis elle cessa d'être cotée à la suite des événements que l'on connaît. Le dollar canadien a évolué entre bg. 5,915 et bg. 5,935, et le zloty entre bg. 111,60 et bg. 112,60. L'escudo, après avoir progressé de bg. 25,25 à bg. 25,32, glissa à bg. 25,21, puis revint à bg. 25,30.

Le marché du terme a reflété la tendance des cours au comptant. Le 1^{er} mars, la livre sterling se traitait avec une prime d'environ bg. 0,12 pour un mois et bg. 0,32 pour trois mois; pour les mêmes périodes, le report sur le dollar s'élevait respectivement à bg. 0,038 et bg. 0,10. Entre le 1^{er} et le 7, la prime s'est tendue jusqu'à bg. 0,35 pour la livre à un mois et bg. 0,84 à trois mois; pour le dollar à un mois à bg. 0,06, et à trois mois, bg. 0,19. Le 10 mars, des interventions de la Banque ramenèrent le report de ces mêmes devises, pour les opérations de caractère commercial, au niveau du début du mois. Mais, en raison de la situation internationale, les cours se tendirent de nouveau à partir du 17 mars. A la fin du mois, l'on enregistra un report de bg. 0,88 pour la livre à trois mois, de bg. 0,21 pour le dollar, de bg. 0,10 pour le florin, de bg. 0,50 pour le franc français, cours toutefois plutôt nominaux qu'effectivement pratiqués.



(1) L'indice journalier de disparité du prix de l'or à Londres et à Bruxelles est calculé suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix sterling de 1 kg. d'or fin à Londres} \times \text{cours de la } \pounds \text{ sur la place de Bruxelles}}{\text{fr. 33.193,50}}$$

Les indices des cours des changes au comptant sont calculés sur une base arbitraire.
 Les indices des cours des changes au terme de trois mois sont calculés en pour-cent des cotations des changes au comptant.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT A COURT TERME EN MARS 1939.

L'évolution défavorable du marché de l'argent qui avait été déterminée à la fin du mois de février par des facteurs politiques propres à la Belgique, a été entretenue au cours du mois de mars par des facteurs d'ordre international qui ont affecté la plupart des marchés européens.

Au 30 mars, l'encaisse-or s'établissait à fr. 15.295 millions et les devises étrangères et valeurs-or à

fr. 3.391 millions. La circulation fiduciaire s'est réduite de fr. 594 millions environ sur la base des situations au 23 février et au 23 mars, tandis que les comptes courants divers sont revenus du maximum de fr. 2.679 millions atteint au 23 février à fr. 1.167 millions au 23 mars (fr. 1.114 millions au 30 mars). Il a été fait appel dans une certaine mesure au crédit de l'Institut d'émission, dont le portefeuille-effets sur la Belgique s'est relevé à fr. 1.675 millions au 30 mars, tandis que les avances sur fonds publics belges sont passées à fr. 745 millions à la même date. Il convient de souligner que la situation au 30 mars est influencée par l'échéance de fin de mois.

Bons du Trésor de la Colonie (1).

Montants en circulation à la fin de chaque mois.

DATES	Congo belge	Ruanda-Urundi	Ensemble
1939 Février.....	498.004.400	140.000.000	638.004.400
Mars.....	575.004.400	140.000.000	715.004.400

(1) La dette flottante de la Colonie comporte uniquement des bons du Trésor émis par négociation directe.

Montants en circulation de Certificats de Trésorerie et de bons du Trésor ayant fait l'objet d'adjudications.

DATES	État	Institut de Récompte et de Garantie	Régie des Télégraphes et Téléphones	Total
1939 6 février ..	500.000.000	90.000.000	100.000.000	690.000.000
13 — ..	500.000.000	90.000.000	100.000.000	690.000.000
20 — ..	500.000.000	90.000.000	100.000.000	690.000.000
27 — ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
6 mars ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
13 — ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
20 — ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
27 — ..	500.000.000	40.000.000	100.000.000	640.000.000

Adjudications de certificats de Trésorerie au cours des mois de février et mars 1939.

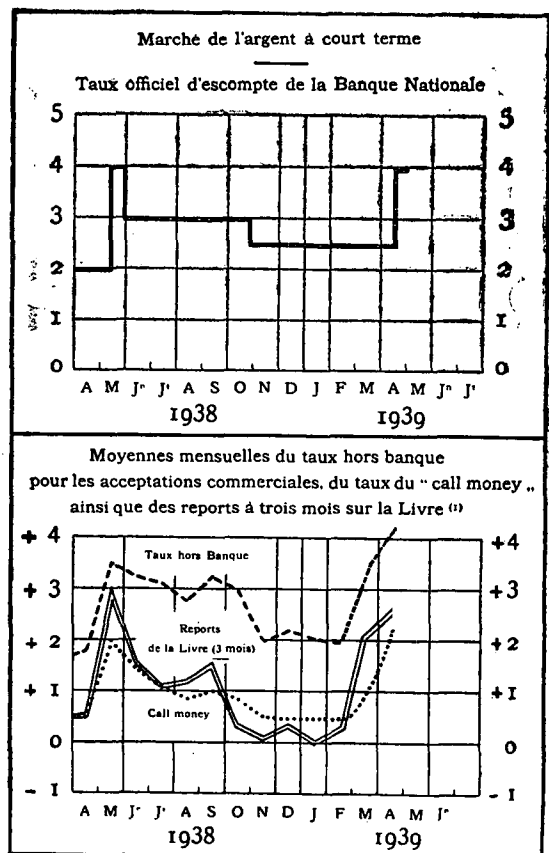
DATE DE L'ADJUDICATION	Pour compte de	Montant offert	Échéances	Montant demandé	Rapport du montant demandé au montant offert	TAUX MOYENS		Taux extrêmes des adjudications
						des soumissions	des adjudications	
1939 3 février	État	40.000.000	3 mois	144.000.000	3,6	1,52	1,49	—
10 —	»	40.000.000	»	139.000.000	3,475	1,52	1,50	—
17 —	»	40.000.000	»	231.000.000	5,775	1,508	1,48	—
24 —	»	50.000.000	»	180.000.000	3,6	1,70	1,54	—
3 mars	»	40.000.000	»	78.000.000	1,95	2,05	1,91	—
10 —	»	40.000.000	»	47.000.000	1,175	2,44	2,43	—
17 —	»	40.000.000	»	52.000.000	1,3	2,49	2,47	—
24 —	»	40.000.000	»	46.000.000	1,15	2,498	2,49	—
31 —	»	40.000.000	»	45.000.000	1,125	2,49	2,49	—

Les taux de l'argent se sont relevés. L'argent a été prêté au jour le jour à 1-1 1/8 p. c. en mars contre 1/2 p. c. en février. Le taux hors banque des acceptations commerciales, qui évoluait entre 1 7/8 et 2 p. c. en février, est actuellement voisin du taux de la Banque. Enfin, le taux moyen d'adjudication des certificats de Trésorerie de l'État, qui était de 1,5 p. c. environ en février, a atteint 2,49 p. c. aux adjudications du 24 et du 31 mars.

Situation comparée de la Banque Nationale de Belgique en mars 1939.

(Moyenne du mois, en millions de francs).

	Par rapport à février 1939	Par rapport à mars 1938
ACTIF.		
Encaisse-or	- 1.682	- 882
Devises étrangères et valeurs-or	- 829	- 1.573
Portefeuille-effets sur la Belgique	+ 561	+ 441
Avances sur fonds publics belges	+ 273	+ 275
PASSIF.		
Billets de banque en circulation	- 518	- 350
Comptes courants :		
Trésor public	- 162	- 78
Divers	- 1.001	- 1.325
Total	- 1.163	- 1.403
Ensemble des engagements à vue	- 1.681	- 1.753



(1) Les reports sont exprimés en pour cent du cours du comptant sur la base de trois mois.

La réforme du crédit, qui a été amorcée en Belgique depuis quatre ou cinq ans, a donné naissance à un certain nombre d'institutions nouvelles, de caractère paraétatique, dont le développement s'est poursuivi dans des conditions économiques d'abord favorables, plus difficiles ensuite, et qui constituent un banc d'épreuve excellent de leur utilité.

Il nous paraît intéressant de donner, à l'occasion de la publication des rapports sur leur activité en 1938, un bref aperçu des résultats obtenus. Dans cette revue, nous englobons non seulement les institutions nouvelles mais aussi celles antérieurement existantes, qui n'ont pas dû être réformées et celles dont le statut a été modifié par la loi de cadre pour les adapter rationnellement aux conditions actuelles.

Nous publions aujourd'hui un compte rendu des rapports de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, de la Banque du Congo Belge, de l'Office de liquidation des interventions de crise et de l'Office central de la Petite Epargne, en établissant la comparaison avec les résultats des années antérieures.

Lorsque leurs rapports auront paru, nous résumerons ceux de la Caisse nationale de Crédit aux Classes moyennes, de la Caisse centrale du Petit Crédit professionnel, de l'Institut de Réescompte et de Garantie, de l'Institut national de Crédit agricole, de l'Office central de Crédit hypothécaire.

Nous essayerons, enfin, de tirer quelques conclusions d'ensemble de ces divers exposés.

Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
(Rapport annuel 1938.)

En exécution de la loi du 10 juin 1937 relative à la coordination de l'activité, de l'organisation et des attributions de certaines institutions de crédit, un arrêté royal a été pris le 22 octobre 1937 portant diverses modifications au statut de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie. Ces modifications ont été approuvées par l'assemblée générale extraordinaire de cette société le 28 décembre 1937. Les résolutions de cette assemblée ont été approuvées à leur tour par arrêté royal du 13 janvier 1938.

Les aménagements apportés au statut de la société se rapportent en ordre principal au capital et aux moyens financiers, à certaines modalités des opérations qui entrent dans son objet ainsi qu'à l'étendue de la garantie donnée par l'Etat aux obligations et bons de caisse qu'elle émet. Ces modifications n'ont pas changé l'objet essentiel de sa mission.

Le rapport présenté aux actionnaires par le Conseil d'administration à l'assemblée générale du 29 mars 1938 a donc un intérêt spécial parce qu'il est le premier fait sur l'activité de la société telle qu'elle est régie par les nouvelles dispositions statutaires prises en application de la loi dite « loi de cadre ».

Le rapport du Conseil constate tout d'abord que la dépression industrielle et commerciale s'est poursuivie durant l'année. En août, un certain revirement de la tendance s'est fait sentir, mais s'est malheureusement trouvé contrarié presque aussitôt dans son développement par la tension politique internationale. Il est bien évident que ces conditions n'ont guère incité les entreprises à emprunter pour accroître ou perfectionner leurs moyens de production.

On observera néanmoins avec intérêt que, malgré ces circonstances nettement défavorables, les opérations de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie apparaissent cette année en augmentation sensible.

Les bilans comparés au 31 décembre 1937 et au 31 décembre 1938 s'établissent comme suit :

(En milliers de francs.)

	31-12-1937	31-12-1938	Différences
ACTIF.			
Immobilisé	500	500	—
<i>Disponible et réalisable :</i>			
Actionnaires	30.000	30.000	—
Caisse, Banque Nationale et Compte chèques postaux	8.483	11.783	+ 3.300
Argent au jour le jour	155.000	76.000	— 79.000
Banquiers correspondants	99	57	— 42
Portefeuille-effets	680.105	874.521	+ 194.416
Comptes débiteurs	16.742	24.649	+ 7.907
Fonds publics belges	184.660	184.654	— 6
Total ...	1.075.589	1.202.164	+ 126.575
PASSIF.			
<i>Non exigible :</i>			
Capital	205.000	205.000	—
Réserve légale, fonds de réserve extraordinaire, amortissement sur Fonds publics	28.198	36.068	+ 7.870
<i>Exigible :</i>			
Obligations en circulation et bons de caisse	739.558	857.718	+ 118.160
Dépôts à terme	43.136	32.942	— 10.194
Comptes créditeurs	18.954	18.741	— 213
Divers	24.374	32.594	+ 8.220
<i>Profits et pertes :</i>			
Report à nouveau exercice	—	2.749	+ 2.749
Bénéfice de l'exercice	16.369	16.352	— 17
Total ...	1.075.589	1.202.164	+ 126.575
COMPTES D'ORDRE :			
Dépôts divers (titres)	75.662	69.179	— 6.483
Cautionnements statutaires	212	287	+ 75
Crédits accordés et non utilisés	24.167	84.152	+ 59.985
Caution et garanties données à des tiers	80.806	60.273	— 20.533
Valeurs reçues en garantie	144.684	122.911	— 21.773

La modification principale qui affecte le bilan dressé au 31 décembre 1938, est celle du montant du portefeuille-effets qui représente essentiellement le volume du crédit accordé par la société. Cette augmentation est d'autant plus remarquable qu'elle est la première enregistrée sous cette rubrique depuis fin décembre 1931. A cette date, le montant du portefeuille-effets s'élevait à 1.374 millions. Par la suite, une réduction

progressive ramena ce chiffre à 680 millions à fin décembre 1937. L'augmentation en 1938 relève le montant du portefeuille-effets à 874 millions. On observe au surplus une augmentation de 59 millions du montant des crédits accordés et non utilisés.

Y a-t-il lieu de mettre cette augmentation de volume des crédits consentis par la société en relation avec les modifications apportées au statut de la société en décembre 1937, modifications qui, entre autres, ont sensiblement élargi l'objet social et aboli certaines conditions imposées à ses opérations. Aux termes des anciens statuts, les opérations d'avance ne pouvaient se traiter qu'à l'intervention et sous la garantie d'une banque, ou autre institution similaire agréée par le Conseil d'administration. Des avances ne pouvaient être consenties sans remplir cette condition que lorsque les garanties réelles ou personnelles exposées étaient largement suffisantes pour couvrir l'intégralité des créances et dans ce cas, la décision devait en être prise à l'unanimité des membres du Conseil. Cette condition n'est plus requise désormais. L'alinéa 2 de l'article 3 des nouveaux statuts prévoit seulement que les conditions de l'octroi et du maintien des crédits sont fixées par le Conseil d'administration qui détermine les garanties auxquelles ils sont subordonnés.

L'augmentation des crédits consentis par la société en 1938 n'est néanmoins pas attribuable à cette modification statutaire. Elle est due principalement à de nouvelles opérations faites avec garantie de banque. Le Conseil d'administration l'attribue plus particulièrement tout d'abord au fait que l'arrêté royal n° 7 du 22 août 1934 autorisant des remboursements anticipés avait cessé d'être applicable en 1938 et ensuite au fait que des avances furent consenties à des entreprises pour leur permettre de se dégager à l'égard de l'Office de liquidation des interventions de crise.

Pour effectuer ces opérations nouvelles, la société a réduit dans une certaine mesure ses moyens de trésorerie. En 1937, leur abondance était exceptionnelle. En 1938, le prélèvement sur ces disponibilités immédiates est de l'ordre de 82 millions. Ce prélèvement laisse encore à la disposition de la société une large trésorerie de l'ordre de 87 millions.

Ensuite la société a fait appel au marché des capitaux par l'émission d'obligations et de bons de caisse. Le montant de cet élément de son passif est en augmentation de 118 millions. Le Conseil indique au surplus que durant l'année en cours de nouveaux appels au marché seront nécessaires pour procéder aux opérations de crédit actuellement en voie de préparation.

* * *

Le rapport du Conseil présente cette année un intérêt plus spécial par les renseignements qu'il con-

tient sur la répartition des avances entre les diverses catégories d'industries, sur la destination des fonds et sur les taux moyens des opérations d'avance et d'escompte, d'une part, et le coût moyen des ressources de la société, d'autre part.

En ce qui concerne la répartition des avances entre les diverses catégories d'industries, on observe que plus de 65 p. c. des crédits accordés par la société l'ont été à trois branches d'industries, soit 32,9 p. c. à des charbonnages, fours à coke et dérivés du charbon et du pétrole, 16,3 p. c. à la métallurgie et constructions mécaniques, 15,4 p. c. aux chemins de fer, travaux publics et industries de construction.

Ces informations sont utiles non seulement pour l'appréciation de la répartition des risques de l'entreprise elle-même, mais aussi d'un point de vue général pour l'appréciation de la répartition du crédit par le système bancaire du pays. Mais elles devraient de ce point de vue être complétées par des informations similaires à fournir par le secteur privé. On sait qu'en Angleterre les banques de *clearing* publient périodiquement de pareilles informations.

Quant à la décomposition de l'encours des avances, selon la destination convenue des fonds prêtés, elle s'établit comme suit :

Consolidation de crédit à court terme en avances à moyen et long terme.....	45,956 %
Immobilisations nouvelles	25,906 %
Augmentation du fonds de roulement	13,204 %
Financement d'exportations sans tirages commerciaux	10,793 %
Transformation ou reprise d'immobilisations existantes	4,000 %
Remboursement d'obligations et bons de caisse	0,141 %
	100,000 %

On observera que le recours au crédit de la société par les entreprises a tendu davantage à consolider ou améliorer leur situation financière qu'à accroître ou perfectionner leurs moyens de production. Une même constatation a été faite à l'examen des chiffres publiés par la Commission bancaire concernant les émissions au cours des trois dernières années. La politique qui a été suivie durant cette période a visé en ordre principal un assainissement de la situation financière des entreprises.

Enfin, en ce qui concerne le taux moyen du rendement des opérations d'avance et d'escompte, il s'établit pour l'année 1938 à 4,7 p. c. l'an. Il est influencé par le taux réduit de 4 1/4 p. c. l'an de certaines opérations régies par l'arrêté royal n° 6 du 22 août 1934. Actuellement la société consent des avances à 5 et 5 1/2 p. c. selon qu'elles sont ou non garanties par un intermédiaire.

Frais généraux compris, le coût moyen des ressources de la société ressort à 4,23 p. c.

Une appréciation de ces chiffres ne sera possible que par comparaison avec ceux des prochains exercices.

Banque du Congo Belge.

La Banque du Congo belge a été constituée sous forme de société anonyme le 11 janvier 1909. Une convention prise avec le Congo belge et approuvée par décret royal du 27 juillet 1933 régit son activité, en particulier en ce qui concerne l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques. Aux termes de l'article 15, un commissaire du gouvernement nommé par le Roi veille à l'exécution de la convention ainsi que des statuts et règlements de la banque.

Le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale du 20 décembre 1938 commente très brièvement les bilan et compte de profits et pertes de la Banque du Congo belge dressés au 30 juin 1938.

(En milliers de francs.)

	31-6-1937	31-6-1938
ACTIF.		
<i>Immobilisé :</i>		
Immeubles, matériel, mobilier	8.000	8.500
<i>Réalisable :</i>		
Encaisse-or, lingots, devises	172.825	165.906
Encaisses diverses et avoirs en banque	336.603	285.726
Fonds publics belges et congolais	238.290	255.935
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	159.203	179.060
Débiteurs	163.300	167.716
Divers	7.163	5.758
	1.083.384	1.068.601
PASSIF.		
Capital et réserve	60.500	61.000
Billets et monnaies en circulation	343.540	378.206
Redevance de l'exercice au Trésor colonial	2.968	2.110
Dividende de l'exercice	2.891	2.200
Créditeurs à vue	574.859	470.150
Créditeurs à terme	79.795	128.938
Effets à payer	15.914	22.615
Divers	2.900	3.305
Profits et pertes, solde à nouveau	17	77
	1.083.384	1.068.601
COMPTES DE PROFITS ET PERTES.		
DOIT.		
Frais généraux	18.079	20.271
<i>Amortissements :</i>		
sur immeubles	1.123	168
sur matériel et mobilier	445	645
frais d'envoi de monnaies	946	1.142
	2.514	1.955
Solde créditeur	7.153	5.438
	27.746	27.664
AVOIR.		
Solde reporté de l'exercice précédent	17	17
Intérêts, commissions, change, divers	27.729	27.647
	27.746	27.664

Les différences qui ressortent de ces chiffres ne sont pas considérables. Une diminution des comptes courants créditeurs à vue est partiellement compensée par une augmentation des comptes courants créditeurs à terme. Les billets en circulation sont en augmentation. La proportion de l'encaisse à la circulation est de 43,87 p. c.

Au cours de l'exercice, la banque a réalisé ses devises-or et leur a substitué des lingots de telle façon que la circulation est désormais couverte par de l'or exclusivement.

Office de liquidation des interventions de crise.

Le rapport de l'Office de liquidation des interventions de crise qui vient de paraître, est le troisième que cette institution publie depuis sa création. Il est, comme les précédents, complet et documenté.

On sait que la politique de l'Office, définie dans son premier rapport, fut de profiter des circonstances économiques générales favorables pour faire presser le rythme des remboursements de manière à « normaliser » le plus vite possible des crédits, dût la formation des réserves en souffrir.

Cette année, l'Office constate que cette politique arrêtée au moment où il a pris ses fonctions en 1936, a porté tous ses fruits.

En effet, sous la pression de l'Office, tous les débiteurs qui se trouvaient en mesure de le faire ont profité des trois semestres de conjoncture favorable jusqu'à fin 1937 pour consolider leur situation financière par voie d'augmentation de capital, d'émission d'obligations, de prélèvement sur leurs bénéfices ou même encore par réalisation d'actifs. Nombreux sont ceux qui avaient pu apurer toute leur dette avant fin 1937.

Les résultats obtenus ainsi par l'Office apparaissent clairement à l'examen des situations comparées à fin mars et fin décembre 1936, fin décembre 1937 et fin décembre 1938.

Les chiffres ci-après sont indicatifs de la politique suivie. La réduction est surtout sensible en ce qui concerne les créances bonnes ou suffisamment garanties, l'Office ayant cherché à en provoquer le remboursement ou à leur substituer des moyens financiers normaux. Il est bien évident qu'au fur et à mesure de l'exécution de ce programme, le solde déficitaire probable des opérations de liquidation est apparu plus nettement.

L'Office évalue cette année à 75 ou 85 millions de francs le montant des pertes qui ne pourront pas être couvertes par les fonds de prévision. Ce chiffre n'est relativement pas élevé et laisse entièrement fondées les considérations émises par l'Office dans son premier rapport rappelant combien, à son avis, avaient été justifiées les interventions de crise.

Comme les années précédentes, l'Office a eu recours pour le financement de ses opérations, aux capitaux disponibles dans le marché. Ceux-ci se sont raréfiés lors des deux tensions internationales, qui se sont produites en 1938, aux mois de mai et de septembre. Durant ces périodes, l'Office a recouru au compte d'avances ouvert à son nom dans les livres de la Banque Nationale de Belgique.

(En milliers de francs.)

	5-4-1936	31-12-1936	31-12-1937	31-12-1938
ACTIF.				
<i>Placement des fonds propres :</i>				
Portefeuille de la dotation	1.335.414	1.335.414	835.414	835.414
Valeurs de la réserve générale	—	23.270	41.270	47.000
Valeurs du Fonds de prévision spécial A. R. n° 1	—	41.957	58.549	66.510
Valeurs du Fonds de prévision spécial A. R. n° 19	—	—	91	91
Compte S. N. C. I.	9.867	—	—	—
	1.345.281	1.400.641	935.324	949.015
OPÉRATIONS DE CRÉDIT EN LIQUIDATION.				
<i>Opérations de l'A. R. n° 1 du 22 août 1934 :</i>				
Créances cédées, bonnes ou suffisamment garanties.	—	1.463.891	848.372	442.775
Créances cédées douteuses et insuffisamment garanties	—	104.631	114.554	101.383
Créances cédées mauvaises et insuffisamment garanties	—	121.478	86.175	86.175
	1.769.744	1.690.000	1.049.101	630.333
<i>Portes à imputer sur le fonds de prévision spécial, A. R. n° 1.</i>				
	—	—	5.000	5.000
<i>Opérations de l'A. R. n° 19 du 19 octobre 1934 :</i>				
Créances cédées, bonnes ou suffisamment garanties.	—	—	1.860	1.034
<i>Opérations de l'A. R. n° 144 du 18 mars 1935</i>				
Créances bonnes ou suffisamment garanties	—	30.505	24.715	13.884
Créances douteuses et insuffisamment garanties	—	15.178	6.654	8.997
Créances mauvaises et insuffisamment garanties	—	8.620	6.960	7.643
	80.325	54.303	38.329	30.524
<i>Opérations du Comité A.N.I.C. (loi du 14 avril 1933) :</i>				
Créances bonnes ou suffisamment garanties	—	272.212	64.993	58.904
Créances douteuses et insuffisamment garanties	—	114.760	94.761	42.904
Créances mauvaises et insuffisamment garanties	—	129.755	124.044	142.543
Débiteur pour garantie donnée (principal)	—	41.500	41.500	—
	673.309	558.236	325.298	244.351
Intérêt en souffrance	19.495	12.310	15.691	19.696
A déduire : provision	—	12.310	15.691	19.696
	—	0	0	0
<i>Opérations de l'A. R. n° 292 du 31 mars 1936 :</i>				
Débiteur pour garantie donnée	—	600	600	600
Valeurs acceptées en paiement	—	—	6.363	28.364
<i>Valeurs des fonds de réserve à reprendre au 30 juin 1936 :</i>				
Valeurs du Fonds de prévision spécial (A. R. n° 1 du 22 août 1934)	40.379	—	—	—
Valeurs du Fonds de prévision (A. R. n° 144 du 18 mars 1935)	724	—	—	—
DISPONIBLE :				
Caisse, Banque Nationale, Caisse d'Épargne	—	18.513	46.744	10.221
Fonds publics (placement à valoir)	—	—	3.893	—
IMMOBILISÉ :				
Mobilier, matériel, agencement	—	—	—	—
Comptes divers	—	9.957	8.023	13.936
	3.929.257	3.732.250	2.420.535	1.913.378

(En milliers de francs.)

	5-4-1936	31-12-1936	31-12-1937	31-12-1938
PASSIF.				
<i>Envers l'Office :</i>				
Dotation	1.335.414	1.335.414	835.414	835.414
Réserve générale	9.867	26.282	41.271	50.053
Fonds de prévision spécial, A. R. n° 1	—	43.118	58.549	70.118
Fonds de prévision spécial, A. R. n° 19	—	—	100	112
	1.345.281	1.404.814	935.334	955.697
<i>Envers les tiers :</i>				
Obligations 3 % S.N.C.I. à recouvrer au 30 juin 1936	1.769.744	—	—	—
Obligations 4 % S.N.C.I. à recouvrer au 30 juin 1936	80.325	—	—	—
Fonds de prévision spécial (A. R. n° 1 du 22-8-1936)	40.379	—	—	—
Fonds de prévision spécial A. R. n° 144 du 18-3-1935)	724	—	—	—
Obligations 3 % (A. R. n° 1)	—	1.690.000	1.054.101	635.333
Obligations 3 % (A. R. n° 19)	—	—	1.860	1.034
Banquiers	—	565.000	373.000	308.000
Créiteurs pour garanties données	670.982	42.100	—	—
Provision pour intérêts en souffrance	12.822	—	—	—
Caution réelle	—	—	41.500	—
Caution solidaire	—	—	600	600
Comptes transitoires	—	30.336	14.142	12.714
	3.929.257	3.732.250	2.420.535	1.913.378
COMPTES D'ORDRE.				
Dépôts à la Banque Nationale	1.335.413	1.403.769	943.866	954.861
Obligations 3 % (A. R. n° 1 et 19)	—	1.305.567	907.356	453.298
Garanties solidaires des cédants	—	1.690.000	1.050.961	631.367
Privilège de l'Office sur obligations 3 % (A. R. n° 1 et 19)	—	1.690.000	1.050.961	631.367
A déduire : Nantissements autorisés (A. R. n° 1 et 19)	—	384.433	143.605	178.069
	—	1.305.567	907.356	453.298
Garantie de bonne fin reçue de la S.N.C.I.	—	112.694	79.848	59.347

Office Central de la Petite Épargne.

Institué par la loi du 7 décembre 1934, l'Office Central de la Petite Épargne eut pour mission immédiate de pourvoir à la mobilisation de l'actif des institutions privées s'occupant du placement de la petite épargne. L'Office fut chargé, au surplus, de veiller au respect des prescriptions des arrêtés royaux du 15 décembre 1934 et du 24 juin 1935 relatifs au contrôle des caisses d'épargne privées et des entreprises autres que les banques de dépôt recevant des dépôts d'argent.

Aussitôt institué, l'Office fut saisi de demandes d'intervention intéressant en fait 1.145 sociétés juridiquement distinctes et portant sur un ensemble de plus de deux milliards deux cent cinquante millions de francs de comptes d'épargne se répartissant sur environ deux cent mille titulaires.

La dotation de l'Office, fixée à 1 milliard (1), lui permit d'ouvrir immédiatement des crédits qui s'élevèrent à fin décembre 1935, pour l'ensemble des sociétés requérantes, à 426 millions de francs. Ces

(1) A l'initiative du Conseil d'administration de l'Office, cette dotation fut ramenée à 500 millions par une loi du 29 juin 1937.

avances permirent de désintéresser complètement près de 100.000 sur les 200.000 titulaires de comptes d'épargne et d'accorder à environ 80.000 autres, dont l'avoir ne dépassait pas 20.000 francs, une disponibilité immédiate relativement substantielle. A fin décembre 1936, le montant des avances auquel l'Office s'était engagé, s'élevait à 428 millions. A fin décembre 1937, le montant restait fixé à 428 millions. A fin décembre 1938, il s'élevait à 440 millions. Mais ces ouvertures de crédit ne furent pas utilisées intégralement par les bénéficiaires. Les chiffres des situations de l'Office à fin décembre 1935-1936-1937-1938 qui suivent, indiquent que le montant des crédits utilisés s'est élevé successivement à 249 millions, 308 millions, 320 millions et 347 millions, les fonds n'étant délivrés qu'au fur et à mesure des prélèvements par les déposants seuls bénéficiaires des avances.

Si le montant des avances consenties, de même que celui des fonds délivrés effectivement apparaît ainsi en augmentation, il y a lieu d'observer que le montant des remboursements effectués par les entreprises, tant à l'Office qu'aux déposants, fut également régulier au cours de la période envisagée.

Les remboursements contractuels ou anticipés à l'Office s'élevèrent en 1936 à près de 3 millions, en 1937 à 14 millions et en 1938 à 28 millions.

D'autre part, les remboursements aux titulaires de dépôts d'épargne effectués par les entreprises représentaient, dès fin décembre 1936, plus de 133 millions atteignant pour certaines sociétés plus de 40 p. c. des engagements. A fin décembre 1937, le montant de ces remboursements atteignait 213 millions. En 1938, de nouveaux remboursements furent faits à concurrence de 25 millions de francs.

Ces derniers chiffres indiquent la mesure dans laquelle l'assainissement des entreprises visées par la loi du 7 décembre 1934 fut poursuivi à l'intervention et sous le contrôle de l'Office. Ces indications que contiennent utilement les rapports de l'Office, sont nécessaires à l'appréciation de ses situations desquelles ne ressort qu'un aspect du redressement opéré. Celui-ci, en effet, s'est opéré au sein des entreprises et principalement par des remboursements de dépôts que l'Office ne garantissait pas. Inutile de dire que de tels remboursements sont l'indice d'une amélioration de la situation des entreprises et partant de celle des créances de l'Office lui-même.

(En milliers de francs.)

	31-12-1935	31-12-1936	31-12-1937	31-12-1938
ACTIF.				
Caisse, Banque Nationale de Belgique.....	296	849	38	1.197
Caisse générale d'Epargne. Portefeuille fonds publics..	152.762	98.335	94.639	69.659
	—	155	7.356	17.369
Avances consenties.....	249.974	308.373	320.612	347.220
Remboursements obtenus.	—	—	14.460	28.861
			306.152	320.359
Débiteurs divers.....	—	67	69	56
	403.032	407.779	408.254	408.700
PASSIF.				
Avances du Fonds monétaire.....	396.000	396.000	396.000	396.000
Créditeurs divers.....	1	8	522	1.081
Revenus nets à verser au Trésor public.....	7.030	11.771	11.732	11.619
	403.031	407.779	408.254	408.700
COMPTES DE RÉSULTAT				
Frais généraux.....	188	165	161	207
Revenus nets.....	7.030	11.770	11.732	11.619
	7.218	11.935	11.893	11.826
Intérêts sur avances.....	4.456	8.600	9.248	9.216
Intérêts sur placements...	2.762	3.335	2.639	2.158
Revenus du portefeuille...	—	—	6	452
	7.218	11.935	11.893	11.826
COMPTES D'ORDRE.				
Solde à fournir par le Fonds monétaire.....	—	—	32.000	44.030
Solde disponible en faveur des crédits.....	—	—	17.388	92.810
Garanties reçues.....	—	—	430.000	436.125

Le dernier rapport sur les opérations et l'activité de l'Office pendant l'année 1938 constate que les événements internationaux durant cette année ont provoqué d'importants mouvements de retraits auprès des caisses d'épargne, sans qu'il en soit résulté le moindre trouble dans le fonctionnement des caisses placées sous sa surveillance. Aucune ne fut dans la nécessité de faire application des clauses restrictives de remboursements inscrites dans les contrats de dépôts.

Les dépôts d'épargne, gérés par les organismes dont l'Office contrôle l'activité, s'élevaient au 31 décembre 1938 approximativement à 1.300 millions de francs.

GRANDE-BRETAGNE

LE MARCHÉ BRITANNIQUE DES CAPITAUX.

L'activité du marché britannique des capitaux accuse vivement l'influence déprimante de la conjoncture à la fois politique et économique que ce marché a connue depuis le début de 1938. Tandis que la

dépression économique, qui s'est aggravée en Grande-Bretagne jusque vers la fin de l'année et l'insécurité politique grandissante ont fortement limité les recours au marché, les retraits importants de capitaux sur la place de Londres à partir du second semestre de 1938 et les incertitudes relatives à la solution financière

que le Gouvernement apporterait au problème du réarmement ont affecté les taux qui, dans l'ensemble, marquent une légère hausse.

En 1938, d'après les estimations de l'*Economist*, le montant total des capitaux émis et introduits sur le marché s'est élevé à 273 millions de livres contre 458 millions de livres en 1937. De ce total, 213 millions de livres, soit 175 millions de livres de moins qu'en 1937, ont été sollicités par le Royaume-Uni. Pour sa part, le Gouvernement britannique a pris 75,9 millions de livres contre 143,1 millions de livres en 1937, ce qui représente le produit net du *National Defence Loan*, 1938, 3 p. c. de 80 millions de livres émis à 98. On constate également une régression des émissions pour compte des municipalités, comtés et autres institutions publiques, qui passent de 45,3 millions de livres en 1937 à 27,7 millions en 1938; il en est de même des demandes des autres emprunteurs britanniques, qui diminuent de 199,1 millions en 1937 à 110,1 millions en 1938.

Pour sa part, l'Empire a sollicité £ 53,8 millions au marché britannique des capitaux, soit un recul de £ 10 millions sur le chiffre de 1937.

Les appels pour compte de l'étranger se sont élevés en 1938 à £ 5,7 millions contre £ 7,1 millions en 1937. Les règles plus libérales qui avaient été adoptées à l'égard de l'admission des valeurs étrangères sur le marché anglais au début de 1938 n'ont donc guère eu d'influence sur l'activité de celui-ci. En janvier 1939, la situation monétaire a d'ailleurs nécessité la remise en vigueur de l'embargo officieux qui avait été partiellement levé en février 1938.

Le Gouvernement britannique n'a procédé à aucune conversion pour son compte propre; pour compte de l'étranger, ces opérations ont représenté £ 23,6 millions contre £ 53,5 millions en 1937.

TABLEAU I.

Montant total des émissions et introductions de valeurs au cours des années 1935 à 1938 (en millions de livres sterling).

ANNÉES	GRANDE-BRETAGNE				Empire	Etranger	Total des émissions
	Gouvernement	Institutions publiques	Autres	Total			
1935	88,0	54,9	183,9	326,8	29,3	1,2	357,3
1936	60,2	82,1	306,1	448,4	33,8	11,7	493,9
1937	143,1	45,3	199,1	387,5	63,4	7,1	458,0
1938	75,9	27,7	110,1	213,7	53,7	5,7	273,1

Source: *The Economist*.

Les émissions et introductions de valeurs pour compte de sociétés privées se comparent comme suit, d'une année à l'autre.

TABLEAU II.

	1937	1938
Obligations	2,8	33,8
Actions privilégiées	30,6	21,8
Actions ordinaires	197,7	104,1
	255,1	159,7

On remarquera que le montant des obligations émises en 1938, représente 21 p. c. du total des émissions et introductions de valeurs, alors qu'en 1937, il en représentait 10,5 p. c. seulement; sa part relative a donc doublé. On explique ce développement rapide des émissions d'obligations par le fait que les emprunteurs, se basant sur des renseignements statistiques et notamment sur les données publiées par l'*Actuaries Index*, ont constaté que le taux de capitalisation des actions, qui était passé dans le courant de l'année 1938 de 4,91 p. c. à 6,15 p. c. était devenu plus onéreux que la rémunération de titres à revenu fixe.

Les résultats du premier trimestre de 1939 ne sont guère plus favorables que ceux de l'année dernière. En fait, ils accusent un nouveau recul. Le montant total des émissions et introductions de valeurs a atteint £ 31,8 millions contre £ 44,6 millions pour le premier trimestre de 1938. Encore ce montant n'a-t-il été réalisé qu'à la faveur d'une émission exceptionnelle d'obligations par une compagnie de chemins de fer britannique qui a sollicité £ 7.387.500 du marché.

TABLEAU III.

Montant total des émissions et introductions de valeurs pendant le premier trimestre de chacune des années 1935 à 1939. (en millions de £).

Premier trimestre de l'année	GRANDE-BRETAGNE				Empire	Etranger	Total des émissions
	Gouvernement	Institutions publiques	Autres	Total			
1935	3,0	3,8	57,4	64,2	9,1	1,4	74,7
1936	0,7	40,9	43,3	84,9	6,5	3,3	94,7
1937	6,9	9,3	71,2	87,4	26,3	1,1	114,8
1938	0,7	10,2	24,3	35,2	6,9	2,5	44,6
1939	0,3	1,5	21,6	23,4	8,2	0,2	31,8

Quelque regrettable que soit cette atonie du marché des capitaux, on ne peut que constater qu'elle facilite à certains égards la solution financière du problème du réarmement britannique et que, jusqu'à un certain point, elle garantit le pays contre les effets inflationnistes éventuels résultant de la mise en œuvre de ce programme. Celui-ci prévoyait initialement une dépense globale de 1 1/2 milliard de livres se répartissant sur une période de cinq ans; cepen-

dant, en ajoutant aux sommes déjà dépensées les prévisions pour l'exercice budgétaire prochain, soit 580 millions de livres, la dépense, en trois ans, atteint déjà plus de 1.100 millions de livres. D'après les déclarations faites par le Chancelier de l'Echiquier, le 20 février dernier, le budget militaire pour 1939-40 sera couvert à raison de 230 millions de livres par l'impôt et de 350 millions de livres par l'emprunt; en conséquence, le plafond de la participation de l'épargne publique à l'exécution du programme de réarmement qui avait été primitivement fixé à 400 millions de livres, a été porté à 800 millions de livres.

La faiblesse du marché des capitaux anglais ne s'est pas seulement manifestée dans les émissions et introductions de valeurs, mais encore, notamment, dans les cours des valeurs. Tandis que les cotations des titres à revenu variable ont reflété, en ordre principal l'influence des facteurs économiques, les valeurs à revenu fixe ont surtout été sensibles au développement des événements politiques internationaux et à leurs répercussions immédiates et lointaines sur les finances publiques du pays.

L'indice général des cours des valeurs à revenu fixe qui, selon le *London and Cambridge Economic Service* s'établissait à 129,8 en janvier 1938, contre 134,5 en janvier 1937, a fléchi une première fois à 127 en mars, pour se redresser ensuite à 130,1 en juillet, et s'abaisser ensuite à 121,2 en septembre. Une certaine amélioration au cours des mois d'octobre et de novembre ne s'est pas maintenue, l'indice s'établissant en mars dernier à 120,5. Les rentes anglaises ont tout particulièrement accusé cette conjoncture défavorable, leur indice des cours, selon l'*Investors' Chronicle Index* fléchissant de 121,3 en janvier 1938 à 113,4 en février 1939.

TABLEAU IV.

ANNÉE	3 1/2 % CONVERSION LOAN		Indices des valeurs des cours à revenu fixe (2)	Indices des cours des titres à revenu variable (2)
	Cours moyens mensuels (1)	Taux de capitalisation		
1938				
Janvier	102,3	3,36	129,8	135
Février	102,9	3,32	129,8	128
Mars	101,1	3,43	127,0	190
Avril	101,5	3,41	128,6	129
Mai	101,4	3,41	127,6	123
Juin	101,7	3,39	127,6	118
Juillet	102,6	3,33	130,1	125
Août	102,2	3,36	128,6	122
Septembre ..	99,0	3,54	121,2	117
Octobre	99,7	3,51	123,7	119
Novembre	99,2	3,53	123,8	123
Décembre ..	97,9	3,58	121,7	116
1939				
Janvier	97,0	3,61	121,4	115
Février	96,6	3,62	119,2	118
Mars	—	—	120,5	126

Sources : (1) *Statistical Summary of the Bank of England*.

(2) *London and Cambridge Economic Service*.

Base : 1924 = 100.

TABLEAU V.

Taux de l'argent à court terme.

MOIS	Taux d'escompte Banque d'Angleterre	Prêts bancaires sur traites acceptées	Call money	Acceptations de banque à trois mois	Certificats de Trésorerie à trois mois
1938					
Janvier	2,—	0,50	0,50	0,53	0,505
Février	2,—	0,50	0,50	0,53	0,505
Mars	2,—	0,50	0,50	0,53	0,503
Avril	2,—	0,50	0,50	0,53	0,511
Mai	2,—	0,50	0,50	0,53	0,515
Juin	2,—	0,50	0,50	0,59	0,590
Juillet	2,—	0,50	0,50	0,53	0,519
Août	2,—	0,50	0,50	0,53	0,507
Septembre ..	2,—	0,50	0,50	0,91	0,858
Octobre	2,—	0,50	0,50	0,69	0,688
Novembre ..	2,—	0,50	0,50	0,66	0,670
Décembre ..	2,—	0,61	0,58	0,94	0,938
1939					
Janvier	2,—	0,50	0,50	0,56	0,531
Février	2,—	0,50	0,50	0,53	0,503
Mars	2,—	—	0,50	0,53	—

Le marché des valeurs à revenu variable accusa non seulement la tension politique internationale, mais encore le recul marqué de la conjoncture économique en Angleterre. Contrastant avec l'allure de Wall Street, dont l'indice des valeurs industrielles (1), notamment, passait de 105 en janvier 1938 à 134 en décembre de la même année, l'indice anglais des titres à revenu variable est tombé de 135 à 116 aux mêmes dates. Dans le courant du premier trimestre 1939, en corrélation avec une certaine amélioration de la situation industrielle, des tendances plus encourageantes se sont dessinées et l'indice s'est relevé en conséquence du maximum de 115 atteint en janvier à 126 au mois de mars.

La hausse du loyer de l'argent à long terme que traduit la faiblesse du marché des rentes et des obligations à revenu fixe n'a pas réagi jusqu'à présent sur les taux du court terme qui sont demeurés relativement bas, à la faveur notamment de la pénurie persistante de papier court sur le marché de Londres. Ces taux témoignèrent, toutefois, de la fébrilité du marché pendant les périodes de tension internationale et ce nonobstant les interventions de la Banque d'Angleterre et du Fonds d'Egalisation des Changes. En septembre, notamment, les taux des *Treasury Bills*, du *bond money* et des acceptations de banque à trois mois partirent en flèche, passant de 1/2 p. c. à plus de 1,25 p. c. A fin décembre, les variations revêtirent à peu près la même amplitude, dépassant de loin les hausses saisonnières normales. Chaque fois, néanmoins, les taux revinrent rapidement à leurs niveaux de départ; ils s'établissaient en février-mars 1939 aux environs de 1/2 p. c.

Pour ce qui se rapporte aux perspectives d'avenir du marché britannique des capitaux, les milieux

(1) *Standard Statistics Index of 50 common stocks*.

financiers anglais se montrent plus optimistes et escomptent pour 1939 une activité plus intense qu'en 1938. Ils basent cet optimisme sur les indices plus encourageants dont a témoigné l'activité industrielle

et commerciale de l'Angleterre depuis le début de l'année et surtout sur les probabilités de recours plus nombreux et plus importants à l'épargne publique de la part des pouvoirs publics.

ALLEMAGNE

LE NOUVEAU PLAN FINANCIER ALLEMAND ET LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX STATUTS DE LA REICHSBANK.

Les besoins financiers du Reich se sont développés à tel point qu'une part grandissante du revenu national est soumise à la direction de l'Etat en vue de réaliser des fins collectives. Jusqu'à tout récemment, les sources destinées à couvrir ces besoins pouvaient encore être développées : accroissement des impôts, augmentation des contributions aux assurances sociales, extension des bénéfices réservés des entreprises soumis à l'Etat par une réglementation inéluctable, recours amplifié au marché des capitaux. Mais désormais, la limite dangereuse de la charge fiscale se rapproche, les bénéfices des entreprises sont pour ainsi dire stabilisés et l'outillage est sujet à une usure prématurée résultant du rythme accéléré de la production ; enfin, des sociétés ressentent fortement le besoin de capitaux frais alors que le marché leur est pratiquement fermé, à l'exception d'un secteur, peu important par rapport à l'ensemble, où s'alimentent certaines industries dont le plan de quatre ans prévoit l'extension.

Bien que la fiscalité se soit doublée depuis 1933, l'Etat absorbe encore la quasi-totalité de l'épargne annuelle. Ceci est possible parce que la dette publique est relativement faible au point de départ et que l'accroissement de la charge financière des emprunts ne représente pas un problème inquiétant pendant de nombreuses années. D'autre part, le contrôle des devises et l'interdiction de procéder à des émissions de titres sans autorisation spéciale mettent toute l'épargne en voie de formation à la merci de l'Etat.

Les emprunts du Reich se répartissent entre le crédit à court terme et le crédit à long terme. Le premier draine surtout les capitaux disponibles des banques et des entreprises, le second ceux des particuliers, des entreprises d'assurances, etc. Au vrai, en Allemagne, la distinction n'a pas la même importance que dans d'autres pays : l'emploi des fonds liquides en bons du Trésor est quasi obligatoire, d'autres possibilités d'emploi étant pratiquement exclues. Les récentes dispositions concernant les *Steuergutscheine* rendent les dégagements encore plus « contre-indi-

qués » que précédemment. Le choix de la forme d'emprunt est donc une question d'opportunité, les taux d'intérêt étant uniformément de 4 p. c. pour tous les bons et titres portant intérêt : il s'agit seulement d'offrir à chaque groupe social le type de titre qu'il peut prendre le plus commodément.

Les titres à court terme se placent dans les entreprises et dans les banques ; les premières ont investi de cette façon leurs annuités d'amortissement, en excédent des dépenses de renouvellement et une partie importante des bénéfices non distribués ; les secondes ont investi de même les sommes devenues disponibles par suite des remboursements opérés par leurs débiteurs ; au surplus, une part importante de leurs crédits particuliers est faite aux fournisseurs publics, le mécanisme des cessions-délégations donnant de grandes latitudes pour étendre ce genre de crédit sans danger ; enfin, la Reichsbank elle-même a contribué, par son réescompte, à alimenter les caisses du Reich.

Les titres à revenu fixe ont aussi, en dehors de l'épargne privée, une forte clientèle « institutionnelle », qui assure des rentrées régulières. Il semble cependant qu'en 1938, le Reich ait dépassé les limites, dans ce secteur : à raison des besoins, le dernier emprunt fut placé prématurément et son placement s'avéra lent et difficile. Voilà qui explique le revirement récent introduit dans les méthodes de financement et la déclaration que les emprunts ne seraient désormais plus émis que selon les besoins du marché.

En fait, la complication de cette technique montre à suffisance que l'accélération du financement a trouvé ses limites depuis quelque temps. Pour ne pas être acculé à des mesures nettement inflatoires, le Reich s'efforce, depuis mars 1938, d'adapter sa politique financière aux circonstances nouvelles.

L'on se rappelle l'institution, il y a juste un an, de *Lieferungs-Schatzanweisungen*, bons non réescomptables, destinés à remplacer les *Sonderwechsel*, traites escomptables, au moyen desquelles l'effort d'armement du Reich a été financé en grande partie pendant trois années. En raison du volume atteint par l'émission de ces traites — il était évalué alors à environ RM. 13 milliards — l'on a estimé qu'il fallait y mettre un terme parce qu'il était générateur d'inflation.

Le financement aurait dû se faire depuis lors uniquement au moyen de ressources d'impôt et d'emprunt. En fait, afin de faciliter la transition, des bons de livraison à six mois ont été émis dans la mesure où les résultats fiscaux et d'emprunts ne suffisaient pas à couvrir les besoins. L'émission de ces bons se fit sur un rythme accéléré et la politique d'équilibre, inaugurée en avril 1938, échoua.

Le 24 mars 1939, l'émission des bons de livraison fut arrêtée. Le Reich institua les *Steuergutscheine*, ou bons d'impôt, aux termes d'un nouveau plan financier.

Les *Steuergutscheine* constituent une innovation dans les méthodes de financement du Reich à plusieurs points de vue. Tout d'abord, le mode d'émission témoigne des difficultés survenues récemment dans le placement des autres titres : l'émission est forcée, en ce sens que tout entrepreneur public est obligé de les accepter à raison de 40 p. c. du prix qui lui est dû. Ceci montre également que, en ces derniers temps, les travaux publics ont été développés au delà des capacités financières actuelles du Reich. L'émission obligataire remédie aux déficiences de numéraire, l'Etat restant inébranlablement décidé à ne pas procéder à une inflation monétaire.

Deux sortes de bons d'impôt sont créés. Les premiers dits « bons I », seront acceptés au pair à partir du septième mois, pour le paiement de tous impôts et des droits de douane. Les seconds, dits « bons II », ne seront acceptés que le trente-septième mois, et remboursables en espèces à 112 p. c. de leur valeur nominale.

Les fournisseurs ou adjudicataires recevront un montant égal de bons des deux catégories : 20 p. c. du montant de leurs factures seront réglés avec les premiers et 20 p. c. avec les seconds.

Tout sous-traitant est aussi obligé d'accepter 40 p. c. du prix en *Scheine* si le traitant direct le désire.

Les bons à trente-sept mois ne représentent qu'un paiement différé, avec intérêt payable au terme; sauf leur mode d'émission, ils ne diffèrent guère de bons du Trésor ordinaires. Aucun avantage spécial n'y est attaché.

L'originalité du système réside dans les bons à six mois; sans intérêt. En réalité, l'Etat escompte que ceux-ci ne seront pas présentés à cette échéance, mais gardés en portefeuille pendant un temps indéterminé, à raison de l'avantage spécial attaché à leur détention. En effet, toute entreprise qui aura détenu de ces *Steuergutscheine* pendant une durée ininterrompue de dix mois pourra accroître le rythme de ses amortissements financiers dans le bilan de fin d'exercice. Elle est admise à dépasser les taux normaux d'amortissement à raison de 20 p. c. de la valeur des *Scheine* en sa possession. Ce pourcentage sera porté à 25 p. c. si elle conserve les bons pendant vingt-deux mois au moins, à 30 p. c. si elle les garde trente-quatre mois,

et à 35 p. c. si elle les détient quarante-six mois. En outre, ces pourcentages seront majorés de 10 p. c. si les recettes de l'entreprise intéressée proviennent, pour un quart au moins, d'affaires d'exportation.

Par ce moyen, elle diminue d'autant le bénéfice imposable et comme celui-ci est taxé à raison d'environ 50 p. c., le bénéfice réalisé est d'importance. Théoriquement, l'avantage accordé n'est qu'une anticipation d'amortissement, le bénéfice imposable s'accroissant de nouveau dès le moment où les outils sont complètement amortis; mais on voit aisément comment une direction intelligente peut reporter cette échéance assez loin, en faisant les amortissements extraordinaires sur l'outillage le plus neuf.

Le nouveau plan abandonne donc l'idée fondamentale de s'acheminer, après un préfinancement temporaire, vers une consolidation graduelle et un amortissement lent de la dette du Reich, par l'émission d'emprunts à termes de plus en plus longs. Le gouvernement n'émettra plus qu'exceptionnellement des emprunts dans la mesure notamment où la situation du marché du crédit fera apparaître de telles émissions comme désirables pour l'économie générale.

En attendant, il s'est avéré nécessaire de laisser aux entreprises la latitude de s'alimenter en capitaux avec plus d'aisance qu'auparavant, afin de permettre aux autorités de réaliser plus efficacement le *Vierjahresplan*.

Néanmoins, le Reich n'exclut pas absolument le recours à l'emprunt dans l'avenir, ni l'établissement d'impôts nouveaux. Une taxe vient d'être créée : tout contribuable qui bénéficiera à partir de 1939 d'un revenu taxable supérieur à celui de l'année précédente devra acquitter sur la différence un impôt supplémentaire de 30 p. c. Cet impôt est appelé à compenser dans une certaine mesure les moins-values fiscales provenant de l'utilisation des bons d'impôt. Cet impôt alourdirait singulièrement le système fiscal dans le cas où le nouveau plan financier provoquerait une hausse des prix. En effet, la taxe risquerait alors de frapper des augmentations nominales plutôt que réelles.

* * *

La subordination de l'appareil financier allemand aux directives du Reich s'est traduite également par une révision du statut de la Reichsbank. A cause de ses relations avec l'étranger, l'Institut d'émission restera autonome dans une certaine mesure, mais le droit de contrôle du gouvernement y sera singulièrement renforcé.

Faute de plus amples détails — la révision ne devant se faire qu'au mois de mai — l'on ne trouvera ici que ceux fournis par M. Funk, Président de la Reichsbank, dans un discours prononcé le 30 mars.

La nouvelle loi accorde au Führer un droit de contrôle et d'intervention dans la gestion de la Reichsbank. Le *Führerprinzip* trouvera ici son application complète d'après les principes du national-socialisme.

La participation aux capitaux de la Reichsbank sera réglée sur de nouvelles bases. On prendra en considération les intérêts des propriétaires de valeurs de la Reichsbank tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Les valeurs de la Reichsbank qui se trouvent encore à l'étranger seront rapatriées et les propriétaires étrangers seront loyalement dédommagés.

La nouvelle loi réglera également la question des dividendes. Les actions de la Reichsbank ne seront plus des valeurs boursières dans le sens courant du terme; elles ne seront certainement plus des valeurs spéculatives. Le dividende actuel de 12 p. c. est considéré comme étant d'autant plus exagéré qu'il est payé en grande partie par les bénéfices que la Reichsbank tire de ses opérations de crédit avec le Reich.

Les principes de la législation relative aux fonctionnaires du Reich seront incorporés dans la nouvelle loi bancaire. La Reichsbank allemande deviendra un institut bancaire travaillant sur les bases d'un statut particulier et non une administration de l'Etat. L'importance de l'activité internationale de la Reichsbank s'y oppose d'ailleurs formellement. Tout sera fait pour que l'administration de la Reichsbank soit aussi simple et aussi peu bureaucratique que possible. Cependant que l'administration et l'organisation de

la Reichsbank doivent garder l'indépendance nécessaire et leur caractère particulier, la politique bancaire et l'esprit régnant dans la banque doivent s'inspirer des principes du Parti et des directives du Gouvernement.

Comme il résulte des termes suivants, M. Funk a insisté particulièrement sur la subordination de la politique de l'institut d'émission aux directives du gouvernement :

« Il ne peut y avoir un îlot, appelé Reichsbank, dans l'Etat national-socialiste. Dans un Etat autoritaire, le crédit de la Reichsbank ne pourrait jamais être stable, si le crédit de l'Etat était ébranlé. Aux conceptions des anciens commissaires, le Ministre de l'Economie a opposé ce principe : plus l'Etat est fort, plus forte est la Reichsbank. Le contraire est faux. La monnaie d'un pays ne pourra jamais être utilisée contre la volonté du gouvernement aussi longtemps qu'il y aura une autorité de ce genre.

» Ce n'est pas la Banque d'émission, c'est l'Etat qui est responsable de la monnaie. D'ailleurs, la monnaie n'est jamais ce qui importe en premier lieu. Elle dépend toujours de la puissance et de l'habileté de la direction de l'Etat et de la structure économique du pays. Dans une économie saine et rationnelle, dirigée avec ordre, il ne peut y avoir de mauvaise monnaie, dans une économie malade et négligée, il ne peut y en avoir de bonne. L'économie vient en tout premier lieu, la monnaie vient au second rang. »

CHINE

LA STABILISATION DU DOLLAR CHINOIS.

Suite à la création par les Japonais d'un nouveau dollar chinois, le yuan, rattaché au yen et dont la circulation a été imposée dans les territoires soumis au contrôle du Japon, le Gouvernement national chinois a informé le Gouvernement britannique de son intention de constituer un Fonds de stabilisation des changes, qui, en plus des réserves monétaires, disposerait d'une masse de manœuvre de 10 millions de livres fournie par l'emprunt. Deux banques anglaises — la *Hong-Kong and Shanghai Bank* et la *Chartered Bank of India, Australia and China* — ont accepté de participer à concurrence de 5 millions de livres à la constitution de ce Fonds, le solde ayant été souscrit par deux banques chinoises : la *Bank of China* et la *Bank of Communications*.

En raison des relations économiques et financières que la Grande-Bretagne entretient avec la Chine et de l'intérêt qu'elle prête à la stabilité de la devise chinoise, la trésorerie britannique a décidé, avec la

sanction du Parlement, d'accorder sa garantie aux deux banques anglaises en vue de couvrir celles-ci contre toute perte pouvant résulter d'une liquidation déficitaire du Fonds.

Cette intervention du Gouvernement britannique fait suite au soutien accordé par le Gouvernement des Etats-Unis au dollar chinois en vertu des accords de change intervenus en 1936 avec la Chine.

L'accord intervenu prévoit que le Fonds est créé pour une durée d'un an avec faculté de prorogation éventuelle pour des périodes de six mois. Il est géré par un Comité d'administration, ayant son siège à Hong-Kong et composé d'un expert britannique nommé par le Gouvernement chinois avec l'approbation de la Trésorerie britannique et des représentants des banques anglaises et chinoises qui ont contribué à la constitution du Fonds.

La stabilisation du dollar chinois s'est faite au niveau auquel il s'est maintenu depuis quelques mois, soit aux environs de 8 d. A titre de comparaison, le yuan de la Chine du Nord, rattaché au yen, vaut approximativement 14 d.

INFORMATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

SOMMAIRE : Généralités : Le transit par le canal de Suez et par le canal de Panama.

Belgique : Les prix de gros et de détail en mars 1939. — Le commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise au cours du second semestre de 1938. — Le degré d'instruction des chômeurs complets. — La fabrication du papier et du carton. — L'industrie du marbre. — La population du Royaume au 31 décembre 1938.

Etats-Unis : La situation industrielle et commerciale des Etats-Unis.

GÉNÉRALITÉS

LE TRANSIT PAR LE CANAL DE SUEZ ET PAR LE CANAL DE PANAMA.

La situation du canal de Suez et du canal de Panama sur les grandes voies de communication maritimes, confère au trafic de ces canaux un intérêt tout particulier en tant qu'indice de l'activité du commerce international. Estimé à 34.418.000 tonnes, le tonnage total des navires en transit par le canal de Suez, dans le courant de 1938, est en diminution de 6 p. c. sur celui de 1937. Ce recul reflète moins le fléchissement du commerce international que l'importante régression (un tiers environ) du trafic entre l'Italie et ses possessions africaines.

Les deux principaux usagers du canal restent l'Angleterre et l'Italie; la première participa au trafic, en 1938, pour plus de 50 p. c. contre 47,3 p. c. en 1937, sans égaler toutefois les 60 p. c. de 1924. La part de l'Italie recule de 16,1 p. c. en 1937 à 13,4 p. c. en 1938.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution du trafic sur le canal de Suez, au cours des dernières années.

Activité du canal de Suez.

Tonnage net, en millions de tonnes, suivant le système de jaugeage en vigueur à Suez.

Années	Navires de commerce avec cargaison		Navires sous ballast		Navires de guerre et transports militaires	Totaux
	Malles	Autres	Bateaux-citernes	Autres		
1924	6.778	15.750	1.327	980	275	25.110
1925	10.367	20.031	2.364	441	263	33.466
1930	11.164	17.371	2.507	322	305	31.669
1931	11.835	14.737	2.409	760	287	30.028
1935	10.554	13.898	2.426	1.108	354	28.340
1936	11.018	14.938	2.735	1.629	357	30.677
1934	11.185	15.795	2.758	1.660	353	31.751
1935	11.256	14.672	2.068	2.637	2.178	32.811
1936	10.948	13.738	2.305	2.878	2.510	32.379
1937	12.583	16.712	3.034	2.576	1.586	36.491
1938	13.054	15.417	2.875	2.373	699	34.418

Ainsi que l'indique le gain de 471.000 tonnes par rapport à 1937, c'est le trafic par malles qui est le plus important et se développe le plus. Notons également le recul à 699.000 tonnes des transports militaires contre 1.586.000 tonnes en 1937 et 2.510.000 T. en 1936, recul imputable au mouvement de la flotte italienne. A la même cause est également due la régression du nombre des passagers transportés, qui passe de 697.800 en 1937 à 479.802 en 1938; les transports de militaires, en particulier, tombent de 365.790 en 1937 à 155.111 en 1938.

Les bases de jaugeage adoptées à Panama et à Suez ne sont pas identiques. Jusqu'en mars 1938, la différence était cependant peu importante et autorisait un rapprochement des chiffres du transit par chacun de ces canaux maritimes. Depuis cette date, des modifications ont été apportées au système de Panama, à la suite desquelles les statistiques de ce canal comportent une erreur en moins de l'ordre de 7 p. c. environ par rapport aux statistiques du canal de Suez.

Les données suivantes qui rapprochent les chiffres du transit commercial par chacun des canaux, au cours des dernières années, sont basées sur les anciennes méthodes de jaugeage.

ANNÉES	Canal de Panama (1)	Canal de Suez (2)
<i>(En milliers de tonnes nettes)</i>		
1924	24.412	24.835
1934	28.971	31.398
1935	26.797	30.633
1936	28.000	29.869
1937	28.560	34.905
1938	27.949	33.719

(1) Mesurage de Panama.
(2) Mesurage de Suez.

Alors qu'en 1924, le tonnage total en transit par les deux canaux, était sensiblement le même, on constate que depuis cette époque, le trafic du canal de Suez a pris une avance notable. Pour la période 1929

à 1932, le recul du commerce international fut plus préjudiciable au canal de Panama qu'à celui de Suez. En 1934, une amélioration fut enregistrée de part et d'autre, suivie, en 1935, d'un recul pour les deux artères maritimes. En 1936, les chiffres se redressèrent pour le canal de Panama, tandis que le canal de Suez eut à souffrir d'un détournement anormal du trafic par la route du Cap.

En 1937, le transit progressa à peine à Panama, tandis qu'on enregistra à Suez un important accroissement de tonnage (29.869.000 tonnes en 1936, 34.905.000 tonnes en 1937) dû, en bonne partie, au développement du trafic par malles. En 1938, enfin, en corrélation avec le mouvement du commerce mondial, un léger recul est enregistré tant à Suez qu'à Panama.

BELGIQUE

LES PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL

EN MARS 1939.

Au cours du mois de mars, les marchés des matières premières n'ont témoigné que de fluctuations minimales, sans tendances bien définies.

Dans son ensemble, la situation statistique des métaux non ferreux s'est quelque peu détériorée.

D'après le *Copper Institute*, les stocks mondiaux de cuivre raffiné se sont accrus, de fin janvier à fin février, de 480.000 tonnes à 493.000 tonnes, alors que la production s'est réduite d'un mois à l'autre de 173.000 tonnes à 163.000 tonnes. Bien qu'au 1^{er} mars, les quotas de production aient été abaissés de 100 p. c. à 95 p. c., et que la production américaine paraisse également avoir fléchi quelque peu au cours du mois de mars, on estime néanmoins que les stocks sont encore en léger progrès. Confirmant la réserve du marché, les prix du cuivre aux Etats-Unis ont été abaissés, au début d'avril, de 11,25 cents à 10,75 cents par lb.

En sa séance du 22 mars, le Comité international de l'étain a réduit les quotas d'exportation de 45 p. c. à 40 p. c. des tonnages standard, sans provision aucune pour le stock de battement qui paraît avoir atteint son plafond d'approvisionnement, soit près de 15.000 tonnes. Cette décision implique une augmentation des quotas pour le marché libre, de 5 p. c., ce qui représente environ 950 tonnes par mois. Simultanément, diverses mesures ont été prises en vue de résorber progressivement les excédents d'exportation qui, à fin février, s'élevaient à 7.180 tonnes. Si cette résorption s'effectue au cours des second et troisième trimestres de l'exercice en cours, ce qui paraît avoir été décidé en principe, ceci signifierait que les quotas disponibles pour le marché libre s'abaisseraient en fait en dessous de 35 p. c., coefficient en vigueur au premier trimestre, compte tenu du quota de 10 p. c. réservé au *buffer-pool*. Ces dernières mesures intéressent plus spécialement les exportations de la Bolivie, de la Malaisie, du Congo belge et

des Indes néerlandaises. Les stocks visibles d'étain, après avoir accusé une augmentation sensible en janvier et en février, se sont abaissés en mars.

Au cours de la seconde quinzaine de mars, l'Association des producteurs de plomb s'est réunie à Londres, en vue d'examiner les résultats de l'entente conclue il y a quelque six mois. Il a été décidé de ne pas communiquer d'informations au marché. L'on a appris cependant qu'au cours de ces six mois, les stocks de plomb s'étaient réduits de 10.000 tonnes. Faute de connaître la nature de ces stocks, il est toutefois difficile d'apprécier la portée de ce résultat. Signalons qu'en Belgique, les usines Dumont, à Sclaigneaux, ont commencé la production de zinc électrolytique, qui permettra d'utiliser des minerais à faible teneur; la production est estimée de 100 à 200 tonnes métriques par mois.

Le problème des stocks a continué de peser sur le marché du coton qui a été défavorablement influencé par les projets américains relatifs à la libération des stocks warrantés dans les entrepôts de l'Etat en vue de les mettre à la disposition de la consommation, aux Etats-Unis et à l'étranger. Le *Cotton Disposal Bill* a été adopté par le Sénat américain au début d'avril. Faisant contraste avec les cours du coton, ceux de la laine ont été relativement fermes au cours de tout le mois. Les tendances des froments ont été un peu meilleures, les prix demeurant néanmoins à un niveau très bas. Les stocks de caoutchouc ont diminué, sans variations appréciables dans les cours.

Au total, d'un mois à l'autre, l'indice des prix-or mondiaux calculé par la *Statistique générale de la France*, s'est relevé d'une fraction de point. Ce résultat est exclusivement le fait d'une meilleure tendance des marchés des produits végétaux et animaux à caractère alimentaire et ne paraît donc pas étranger à l'aggravation de la situation politique internationale. D'aucuns estiment même que les réactions des marchés à pareille conjoncture ont été extraordinairement modérées.

Indice-or des prix mondiaux.

Base : 1928 = 100.

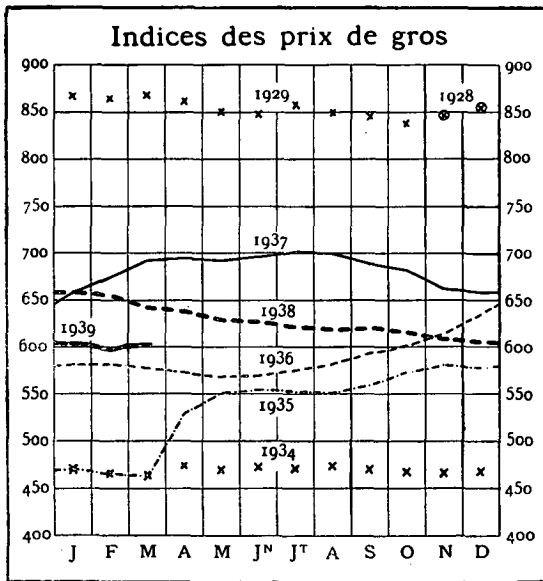
	28 janvier 1939	25 février 1939	1 ^{er} avril 1939
<i>Produits végétaux et animaux :</i>			
Alimentaires	34,7	33,9	35,3
Industriels	34,7	36,3	36,2
<i>Produits minéraux</i>	47,1	47,1	47,1
<i>Ensemble : 22 matières premières</i>	39,3	39,7	40,1

Source : *Statistique générale de la France.*

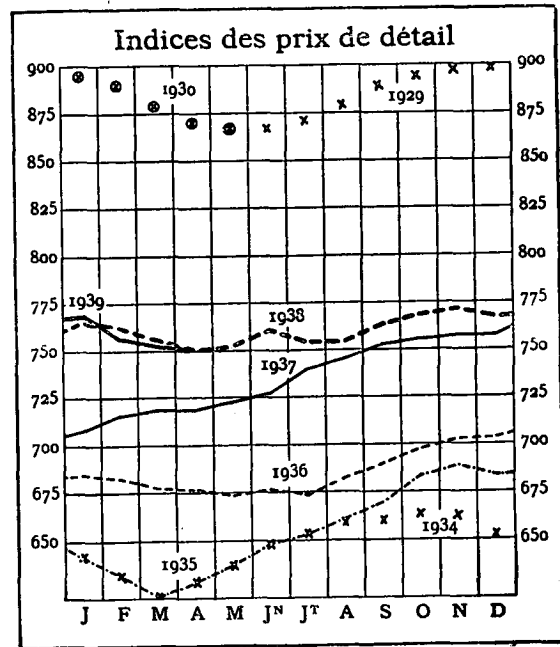
De février à mars, l'indice des prix de gros en Belgique ne s'est guère modifié. Il n'est d'autre variation

notable à mentionner qu'une nouvelle hausse des jutes, compensée par un recul des lins, l'indice d'ensemble des produits textiles fléchissant encore légèrement malgré une certaine fermeté des laines.

Suite à la baisse enregistrée en février, l'indice des prix de détail a encore fléchi de 5 points en mars, se maintenant ainsi approximativement au niveau auquel il évoluait l'an dernier à même époque. A part le fléchissement des prix de la viande de porc, ce recul traduit des influences purement saisonnières. Celles-ci ont également affecté le coût de la vie qui, d'un mois à l'autre, manifeste une baisse de près de 1,5 p. c.



x : Points maxima et minima atteints par les indices.



x : Points maxima et minima atteints par les indices.

Indices des prix de gros en Belgique.

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	Indices au mois de mars 1939	AUGMENTATION OU DIMINUTION				AUGMENTATION OU DIMINUTION relative par rapport au maximum atteint en 1937, 1938 ou 1939	
			Par rapport à févr. 1939		Par rapport à mars 1938		Date du maximum (mois)	Augmentation ou diminution en %
			Absolue	Relative %	Absolue	Relative %		
Alimentation	16	509	+ 1	+ 0,2	- 47	- 8,4	7-1937	- 22,3
Combustibles	4	855	-	-	- 51	- 5,6	10-1937	- 5,6
Goudrons et dérivés	3	512	- 15	- 2,8	- 133	- 20,6	10-1937	- 25,4
Produits métallurgiques	14	671	+ 5	+ 0,8	- 48	- 6,7	8-1937	- 17,8
Pétroles et dérivés	7	907	- 1	- 0,1	- 118	- 11,5	8-1937	- 12,9
Produits céramiques	9	854	+ 5	+ 0,6	- 27	- 3,1	7-1937	- 5,0
Produits verriers	2	549	-	-	-	-	1937	-
Produits chimiques	12	573	-	-	- 52	- 8,3	4-1938	- 8,5
Engrais chimiques	4	532	+ 3	+ 0,6	+ 37	+ 7,5	2-1939	+ 0,6
Matières grasses	7	416	+ 2	+ 0,5	- 68	- 14,0	2-1937	- 32,2
Produits textiles (ensemble)	19	563	- 4	- 0,7	- 53	- 8,6	6-1937	- 25,4
Laines	5	543	+ 1	+ 0,2	- 75	- 12,0	4-1937	- 33,6
Lins	5	826	- 26	- 3,0	- 59	- 6,7	6-1937	- 14,3
Jutes	2	449	+ 10	+ 2,3	+ 88	+ 24,4	5-1937	+ 1,8
Cotons	7	465	- 4	- 0,9	- 84	- 15,3	3-1937	- 39,4
Matériaux de construction	13	773	-	-	- 9	- 1,2	9-1937	- 1,2
Produits résineux	2	555	+ 17	+ 3,2	+ 6	+ 1,1	2-1937	- 31,5
Peaux et cuirs	9	405	+ 3	+ 0,6	- 17	- 3,5	4-1937	- 31,5
Tabac	1	545	-	-	+ 22	+ 4,2	12-1937	-
Papier	1	644	-	-	- 191	- 22,3	12-1937	- 41,2
Caoutchouc	1	134	+ 1	+ 0,7	+ 19	+ 16,5	3-1937	- 35,7
INDICE GÉNÉRAL	124	600	+ 1	+ 0,2	- 44	- 6,8	7-1937	- 14,5

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION
ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AU
COURS DU SECOND SEMESTRE DE 1938.**

Au cours du second semestre de 1938, le commerce d'importation de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'est élevé à 11.307 millions de francs contre 13.897 millions au second semestre de 1937, soit une différence de 18,6 p. c. Par contre, le commerce d'exportation, qui représentait 12.701 millions de francs au second semestre de 1937, s'est abaissé à 11.079 millions de francs au second semestre de 1938, soit un recul de 12,8 p. c. seulement. Le déficit de la balance commerciale qui, au second semestre de 1937 s'élevait à quelque 792 millions de francs, s'est réduit de ce fait à quelque 253 millions de francs, chiffre particulièrement bas si on le compare aux résultats des années précédentes.

**Déficit de la balance commerciale
au cours du second semestre
de chacune des années 1929 à 1938**

(millions de francs).

1929	2.278	1934	202
1930	1.749	1935	750
1931	111	1936	555
1932	852	1937	792
1933	476	1938	253

D'une année à l'autre, sur la base des résultats du second semestre, le recul du mouvement global de notre commerce extérieur n'apparaît pas supérieur à celui du mouvement du commerce mondial tel qu'il résulte des indices calculés par la Société des Nations. D'une époque à l'autre, ceux-ci accusent, en effet, un fléchissement de l'ordre de 16,2 p. c. tandis que la diminution observée n'est que de 15,8 p. c. en ce qui concerne le commerce de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. Dans l'interprétation de ces données, compte doit toutefois être tenu de ce que le commerce extérieur belgo-luxembourgeois était déjà en recul dès le second semestre de 1938, alors que le mouvement du commerce mondial n'atteignait son maximum qu'à cette époque.

Indices du mouvement du commerce mondial.

Base : 1929 = 100.

	Valeur-or	Prix-or	Quantum
1937 : 1 ^{er} trimestre	42,8	46,5	92,0
2 ^e trimestre	47,6	48,0	99,2
3 ^e trimestre	46,7	48,5	96,3
4 ^e trimestre	48,2	48,0	100,4
1938 : 1 ^{er} trimestre	41,9	47,5	88,2
2 ^e trimestre	39,3	46,0	85,4
3 ^e trimestre	38,4	44,5	86,3
4 ^e trimestre	41,1	43,5 (1)	94,5 (1)

(1) Provisoire.

Source : *Bulletin Statistique de la Société des Nations.*

TABLEAU I.

**Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pendant le deuxième semestre
des années 1937 et 1938, distingué par catégories de marchandises
*(millions de francs).***

SECTIONS	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	1937	1938	+ ou - pour 1938	Diminution ou augmen- tation en %	1937	1938	+ ou - pour 1938	Diminution ou augmen- tation en %
I. Animaux vivants et produits du règne animal	1.384	1.276	- 108	- 7,8	1.080	950	- 130	- 12,0
II. Produits du règne végétal	3.772	2.882	- 890	- 23,6	910	913	+ 3	+ 0,3
III. Produits minéraux	3.054	2.568	- 486	- 15,9	1.449	1.419	- 30	- 2,1
IV. Produits des industries alimentaires, boissons, etc.	603	560	- 43	- 7,1	240	242	+ 2	+ 0,8
V. Produits chimiques et pharmaceutiques.	451	403	- 48	- 10,6	833	751	- 82	- 9,8
VI. Cires de toute espèce, ouvrées, savons, etc.	10	9	- 1	- 10,0	7	8	+ 1	+ 14,3
VII. Cuir et pelleteries, etc.	96	78	- 18	- 18,7	239	208	- 31	- 13,0
VIII. Produits de l'industrie textile	401	343	- 58	- 14,5	1.432	1.062	- 370	- 25,8
IX. Vêtements, lingerie, etc.	97	80	- 17	- 17,5	136	117	- 19	- 14,0
X. Bois et ouvrages en bois, etc.	503	395	- 108	- 21,5	83	67	- 16	- 19,3
XI. Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	38	33	- 5	- 13,2	70	67	- 3	- 4,3
XII. Papier et ses applications	375	287	- 88	- 23,5	199	161	- 38	- 19,1
XIII. Ouvrages en pierres, etc.	157	90	- 67	- 42,7	559	780	+ 221	+ 39,5
XIV. Verre et ouvrages en verre	33	25	- 8	- 24,2	294	261	- 33	- 11,2
XV. Métaux et ouvrages en métaux	1.643	1.208	- 435	- 26,5	3.974	2.895	- 1.079	- 27,2
XVI. Machines, engins mécaniques, etc.	677	589	- 88	- 13,0	688	676	- 12	- 1,7
XVII. Véhicules autres que pour voies ferrées.	360	274	- 86	- 23,9	205	177	- 28	- 13,7
XVIII. Horlogerie, instruments et appareils non dénommés ailleurs	66	56	- 10	- 15,2	7	6	- 1	- 14,3
XIX. Instruments de musique	10	10	-	-	1	1	-	-
XX. Armes	18	9	- 9	- 50,0	102	128	+ 26	+ 25,5
XXI. Compositions diverses	149	132	- 17	- 11,4	193	190	- 3	- 1,6
TOTAL...	13.897	11.307	- 2.590	- 18,6	12.701	11.079	- 1.622	- 12,8

Alors que, sur la base des résultats du premier semestre de chacune des années 1937 et 1938, le fléchissement de notre commerce extérieur, tant à l'exportation qu'à l'importation, revêtait une importance relative plus grande dans nos relations avec les pays d'outre-mer, sur la base des résultats du second semestre, le recul observé est relativement plus important pour les pays européens en matière d'exportation et pour les pays d'outre-mer en matière d'importation. En ce qui concerne la Colonie, plus particulièrement, le fléchissement de nos exportations est de l'ordre de 18,7 p. c. sur la base du second semestre, alors que sur la base du premier semestre, on enregistrait encore, d'une année à l'autre, une augmentation de 43,8 p. c.; le recul des importations en provenance du Congo passe, d'autre part, de 10,9 p. c. sur la base du premier semestre à 19,5 p. c. sur la base du second semestre.

Pour les pays d'Europe, la diminution relative du commerce d'exportation est du même ordre de grandeur que celle du commerce d'importation, tant sur la base du premier semestre que sur celle du second

semestre de l'année. Elle revêt une importance particulièrement appréciable en ce qui concerne l'U.R.S.S. (— 34,4 p. c.), l'Italie (— 23,6 p. c.), le Royaume-Uni (— 23,4 p. c.), la Tchécoslovaquie (— 19,4 p. c.) et la France (— 18,7 p. c.), pays parmi lesquels figurent deux de nos clients les plus importants, à savoir le Royaume-Uni et la France. Vers l'Allemagne, la diminution des exportations se limite à 8,8 p. c. tandis que vers les Pays-Bas, autre client d'importance, un léger progrès est enregistré. Nos exportations vers la Suède, la Suisse et la Norvège marquent aussi quelque amélioration après le recul dont elles avaient témoigné sur la base des résultats du premier semestre.

A l'importation, les ventes de l'Allemagne subissent une diminution de 23,4 p. c., tandis que celles de l'Italie se relèvent de 11,2 p. c. Notre commerce d'importation avec la France, de même qu'avec l'U. R. S. S., fléchit à peine, tandis que celui vers les pays scandinaves accuse une diminution de l'ordre de 26 à 35 p. c. Les importations de provenance suisse sont aussi en diminution de 16 p. c.

TABLEAU II.

Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec les principaux pays d'Europe et d'outre-mer au cours du second semestre de chacune des années 1937 et 1938
(millions de francs).

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	2 ^e semestre 1937	2 ^e semestre 1938	Augmentation ou diminution en %	2 ^e semestre 1937	2 ^e semestre 1938	Augmentation ou diminution en %
Congo belge	235	191	— 18,7	1.207	972	— 19,5
Pays d'Europe :						
France	1.940	1.578	— 18,7	1.777	1.736	— 2,3
Royaume-Uni	1.878	1.438	— 23,4	1.033	915	— 11,4
Pays-Bas	1.368	1.406	+ 2,8	1.178	1.076	— 8,7
Allemagne	1.428	1.303	— 8,8	1.648	1.262	— 23,4
Italie	165	126	— 23,6	99	111	+ 11,2
Suisse	303	310	+ 2,3	156	131	— 16,0
Suède	343	348	+ 1,5	284	209	— 28,4
Espagne	121	117	— 3,3	46	31	— 32,6
U. R. S. S.	288	189	— 34,4	527	512	— 2,8
Norvège	160	161	+ 0,6	147	95	— 35,4
Pologne-Dantzig	164	150	— 8,5	153	156	+ 2,0
Finlande	148	134	— 9,5	164	121	— 26,2
Tchécoslovaquie	103	83	— 19,4	133	98	— 26,3
Portugal	93	87	— 6,5	54	45	— 16,7
TOTAL.....	8.502	7.430	— 12,6	7.399	6.498	— 12,2
Pays d'outre-mer :						
Etats-Unis	859	860	+ 0,1	1.229	1.077	— 12,4
Argentine	502	348	— 30,7	634	436	— 31,2
Indes britanniques	323	334	+ 3,4	376	244	— 35,1
Egypte	134	143	+ 6,7	41	25	— 39,0
Chine	143	106	— 25,9	38	22	— 42,1
Union sud-africaine	157	244	+ 55,4	143	104	— 27,3
Bésil	187	142	— 24,1	200	172	— 14,0
Canada	124	100	— 19,4	419	166	— 60,4
Japon	103	41	— 60,2	74	43	— 41,9
Australie	71	62	— 12,7	317	298	— 6,0
Indes néerlandaises	103	83	— 19,4	106	66	— 37,7
TOTAL.....	2.706	2.463	— 9,0	3.577	2.653	— 25,8
Total pour les pays considérés.....	11.443	10.084	— 11,9	12.183	10.123	— 16,9
Total général commerce spécial.....	12.701	11.079	— 12,8	13.897	11.308	— 18,6

TABLEAU III.

Tableau, par principaux pays de provenance et de destination, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, distingué par catégories de marchandises.
Valeurs (millions de francs).

PAYS	PÉRIODES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES															Totaux généraux pour les 21 sections
		Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boissons, etc.	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VI Cuir et pelletteries et ouvrages en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et confect. de toute espèce	Section X Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège	Section XII Papier et ses applications	Section XIII Ouvrages en pierre, etc.	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI Machines, engins mécaniques, etc.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées	
IMPORTATIONS.																	
France.....	2 ^e sem. 1937	298	186	383	104	163	31	162	8	44	63	9	4	170	73	31	1.777
	2 ^e sem. 1938	275	208	348	89	152	30	173	11	50	69	9	4	163	64	36	1.736
Pays-Bas.....	2 ^e sem. 1937	158	380	280	77	30	9	25	3	12	28	11	3	95	50	9	1.178
	2 ^e sem. 1938	171	335	272	77	26	9	19	1	14	24	22	1	47	43	6	1.076
Royaume-Uni.....	2 ^e sem. 1937	167	33	361	23	24	21	100	10	2	19	10	1	111	81	37	1.033
	2 ^e sem. 1938	177	27	356	21	21	16	66	8	2	15	6	1	79	70	18	915
Allemagne.....	2 ^e sem. 1937	5	17	611	11	138	20	49	31	11	64	58	11	195	272	50	1.648
	2 ^e sem. 1938	8	14	423	7	121	13	38	26	7	49	26	10	128	256	52	1.262
États-Unis.....	2 ^e sem. 1937	11	390	192	126	31	4	4	5	39	23	2	—	79	87	219	1.229
	2 ^e sem. 1938	11	389	227	109	33	3	3	3	34	9	1	—	25	62	149	1.077
Congo belge.....	2 ^e sem. 1937	12	240	197	10	—	—	—	—	16	—	—	—	732	—	—	1.207
	2 ^e sem. 1938	5	244	177	9	—	—	—	—	7	—	—	—	529	—	—	972
EXPORTATIONS.																	
France.....	2 ^e sem. 1937	266	216	610	55	87	25	71	14	10	45	55	13	299	80	65	1.940
	2 ^e sem. 1938	195	205	534	39	54	13	31	4	6	30	62	9	265	85	26	1.578
Pays-Bas.....	2 ^e sem. 1937	84	74	171	15	121	13	195	2	29	29	64	19	351	72	63	1.368
	2 ^e sem. 1938	86	80	192	14	85	11	186	1	26	26	81	22	341	102	70	1.406
Royaume-Uni.....	2 ^e sem. 1937	130	212	141	45	63	31	204	25	11	26	71	96	697	58	6	1.878
	2 ^e sem. 1938	123	221	145	41	84	35	160	23	8	21	89	87	288	46	3	1.438
Allemagne.....	2 ^e sem. 1937	234	159	172	10	100	96	126	4	8	6	28	2	454	18	2	1.428
	2 ^e sem. 1938	206	138	196	13	77	88	112	5	6	7	21	2	390	20	15	1.303
États-Unis.....	2 ^e sem. 1937	81	60	84	1	102	15	210	4	1	10	145	20	112	3	—	859
	2 ^e sem. 1938	51	29	93	2	133	10	121	5	2	14	285	13	77	3	—	860
Congo belge.....	2 ^e sem. 1937	2	4	5	15	10	1	18	12	1	6	2	1	72	58	16	235
	2 ^e sem. 1938	2	3	5	14	9	1	12	9	1	6	2	1	47	49	11	191

En ce qui concerne les *pays d'outre-mer* les plus importants, le fléchissement du commerce d'exportation qui s'était élevé à 33,6 p. c. sur la base du premier semestre des années 1937 et 1938, se trouve ramené à 9 p. c. sur la base du second semestre. Ce résultat est attribuable en majeure partie au maintien de notre commerce vers les États-Unis; sur la base du premier semestre, celui-ci avait témoigné d'un recul de 44 p. c. Une progression intéressante de notre commerce d'exportation s'observe aussi vers l'Union Sud-Africaine (+ 55,4 p. c.), l'Égypte (+ 6,7 p. c.) et les Indes Britanniques (+ 3,4 p. c.). Par contre, les résultats de nos exportations vers l'Argentine, le Brésil, le Canada et l'Australie, tous pays producteurs de matières premières, confirment la régression du pouvoir d'achat de ces pays. La situation politique et économique en Extrême-Orient,

explique, d'autre part, le recul de plus en plus accusé de nos exportations vers la Chine et le Japon.

A l'importation, le recul est général. Il est particulièrement important pour le Canada, dont les expéditions de céréales ont diminué dans de très fortes proportions ainsi que pour la Chine et le Japon pour les causes qui viennent d'être rappelées. En ce qui concerne l'Argentine, les Indes britanniques et les Indes néerlandaises, la régression est de plus de 30 p. c. Au total, pour l'ensemble de ces pays, le recul observé sur la base du second semestre, soit 25,8 p. c., est du même ordre de grandeur que celui qui avait été enregistré sur la base du premier semestre, à savoir 23,4 p. c., de telle manière que le déficit de la balance de nos échanges avec ces pays, qui représentait 871 millions de francs au second semestre de 1937, s'est réduit à 190 millions de francs au second semestre de 1938.

TABLEAU IV.

Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise (seconds semestres 1937 et 1938)
d'après la classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations (17 septembre 1935).

GROUPES DE PRODUITS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)								VALEURS (millions de francs)							
	Articles bruts		Articles ayant subi une transformation				Totaux		Articles bruts		Articles ayant subi une transformation				Totaux	
			simple		plus avancée						simple		plus avancée			
	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938	2 ^e sem. 1937	2 ^e sem. 1938
IMPORTATIONS.																
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)...	1.034	1.074	60	68	—	—	1.094	1.142	1.646	1.137	72	76	—	—	1.718	1.213
2. Matières pour la production agricole (non durables)	942	843	595	410	—	—	1.537	1.253	612	465	387	318	—	—	909	783
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2)	813	705	119	97	190	186	1.122	988	1.840	1.611	520	432	759	577	3.119	2.620
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	9.077	6.811	1.225	971	33	25	10.335	7.807	1.655	1.413	1.650	1.167	185	123	3.490	2.703
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables)	118	123	51	58	—	—	169	181	226	175	361	269	—	—	587	444
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables)	3.511	2.275	2.134	1.606	—	—	5.645	3.881	697	398	586	581	—	—	1.283	979
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)	1	1	—	—	56	49	57	50	4	4	—	—	808	685	812	689
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables)...	258	300	68	65	54	56	380	421	347	443	221	237	248	241	816	921
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs	—	—	—	—	11	13	11	13	—	—	—	—	329	276	329	276
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	—	—	31	25	31	25	—	—	—	—	533	428	533	428
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	213	251
	15.754	12.132	4.252	3.275	375	354	20.381	15.761	7.027	5.646	3.797	3.080	2.862	2.330	13.899	11.307
EXPORTATIONS.																
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)	96	93	42	26	—	—	138	119	120	96	71	41	—	—	191	137
2. Matières pour la production agricole (non durables)	132	149	1.107	727	—	—	1.239	876	117	124	471	429	—	—	588	553
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2)	263	290	111	107	360	373	734	770	1.026	905	1.092	1.020	1.259	1.014	3.377	2.939
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	3.350	2.477	3.455	2.638	152	211	6.957	5.326	434	457	3.713	2.677	930	1.108	5.077	4.242
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables)	3	4	36	37	—	—	39	41	7	7	214	174	—	—	221	181
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables).	2.125	2.644	1.278	1.143	—	—	3.403	3.787	441	458	412	348	—	—	853	806
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)	2	3	—	—	148	122	150	125	26	30	—	—	944	948	970	978
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables)	68	72	17	13	61	79	146	164	170	153	62	50	166	173	398	376
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs	—	—	—	—	18	19	18	19	—	—	—	—	409	383	409	383
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	—	—	44	38	44	38	—	—	—	—	537	426	537	426
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	83	59
	6.039	5.732	6.046	4.691	783	342	12.868	11.265	2.341	2.230	6.035	4.739	4.245	4.052	12.704	11.080

Envisagé d'après le degré de préparation des produits, le mouvement de nos échanges montre que, du second semestre de 1937 au second semestre de 1938, la valeur des *articles bruts* importés a diminué relativement plus que celle des articles bruts exportés, ceci contrairement à ce qui avait été observé sur la

base des résultats du premier semestre de ces années, pour lesquels la diminution relative était sensiblement égale à l'exportation et à l'importation. En quantité, le recul est approximativement du même ordre de grandeur que la diminution en valeur, tant à l'exportation qu'à l'importation. La régression des importa-

tions d'articles bruts eût encore été plus importante si, au cours du second semestre de 1938, il n'avait été procédé à des achats considérables de produits alimentaires, achats qui ont compensé dans une certaine mesure, le fléchissement des importations de combustibles et de lubrifiants. A l'exportation, le recul se limite à relativement peu de chose tant en valeur

qu'en quantité; en valeur, il n'est qu'une rubrique importante qui soit en régression, à savoir les matières non durables pour l'industrie et le commerce qui progressent néanmoins en volume; en quantité, le fléchissement observé est attribuable aux matières durables pour l'industrie et le commerce qui augmentent néanmoins en valeur.

TABLEAU V.

Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pendant le second semestre 1938
d'après la classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations (17 septembre 1935).
Augmentation ou diminution en pour-cent des chiffres du second semestre 1937.

GROUPES DE PRODUITS	QUANTITÉS				VALEURS			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
IMPORTATIONS.								
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)	+ 3,9	+ 13,3	—	+ 4,4	— 30,9	+ 5,6	—	— 29,4
2. Matières pour la production agricole (non durables) ..	— 10,5	— 31,1	—	— 18,5	— 24,0	— 17,8	—	— 21,6
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2)	— 13,3	— 18,5	— 2,1	— 11,9	— 12,4	— 16,0	— 24,0	— 16,0
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	— 25,0	— 20,7	— 24,2	— 24,5	— 14,6	— 29,3	— 33,5	— 22,6
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables)	+ 4,2	+ 13,7	—	+ 7,1	— 22,6	— 25,5	—	— 24,4
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables)	— 35,2	— 24,7	—	— 31,2	— 42,9	— 9,0	—	— 23,7
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)	—	—	— 12,5	— 12,3	—	—	— 15,2	— 15,1
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables)	+ 16,3	— 4,4	+ 3,7	+ 10,8	+ 27,7	+ 7,2	— 2,8	+ 11,3
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs	—	—	+ 18,2	+ 18,2	—	—	— 16,1	— 16,1
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	— 19,4	— 19,4	—	—	— 19,7	— 19,7
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	—	—	—	—	—	+ 17,8
	— 23,0	— 23,0	— 5,6	— 22,7	— 19,7	— 18,9	— 18,6	— 18,6
EXPORTATIONS.								
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)	— 3,1	— 38,1	—	— 13,8	— 20,0	— 42,3	—	— 28,3
2. Matières pour la production agricole (non durables) ..	+ 12,9	— 34,3	—	— 29,3	+ 6,0	— 8,9	—	— 6,0
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2)	+ 10,3	— 3,6	+ 3,6	+ 4,9	— 11,8	— 8,9	— 19,5	— 13,0
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	— 23,1	— 23,6	+ 38,8	— 23,4	+ 5,2	— 27,9	+ 19,1	— 15,4
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables)	+ 33,3	+ 2,8	—	+ 5,1	—	— 18,7	—	— 18,1
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables)	+ 24,4	— 10,6	—	+ 11,3	+ 3,9	— 15,5	—	— 5,5
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)	+ 50,0	—	— 17,6	— 16,7	+ 15,4	—	+ 0,4	+ 0,8
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables)	+ 5,9	— 23,5	+ 29,5	+ 12,3	— 10,0	— 19,4	+ 4,2	— 5,5
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs	—	—	+ 5,6	+ 5,6	—	—	— 6,4	— 6,4
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	— 13,6	— 13,6	—	—	— 20,7	— 20,7
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	—	—	—	—	—	— 28,9
	— 5,0	— 22,4	+ 7,5	— 12,5	— 4,7	— 21,5	— 4,5	— 12,8

En ce qui concerne les *articles ayant subi une transformation simple*, le recul à l'exportation et à l'importation est de 20 p. c. environ, tant en valeur qu'en quantité, soit une diminution relative du même ordre de grandeur, que celle calculée sur la base des résultats du premier semestre. Le recul est général, exception faite pour les produits alimentaires.

Si l'on considère le mouvement des échanges des *articles qui ont subi une transformation plus avancée*, on constate que, contrairement à ce qui avait été observé sur la base des résultats du premier semestre, le fléchissement à l'importation est plus accusé en valeur qu'en quantité; à ce dernier point de vue même, les achats de produits de consommation mar-

quent une augmentation appréciable. A l'exportation, par contre, le recul est peu important en valeur tandis qu'en quantité le mouvement des échanges est en progrès.

Entre autres conclusions que suggère cet examen comparé des résultats de notre commerce extérieur, au cours du second semestre de 1938, celui-ci montre une fois de plus la stabilité relativement plus grande dont témoignent les échanges de produits correspondant à un stade avancé de la production. Cette stabilité s'observe tant à l'exportation qu'à l'importation, mais surtout à l'exportation. Elle porte à la fois sur les prix et sur les quantités échangées. Si l'on envisage l'évolution du commerce extérieur, non d'après le degré d'achèvement des produits mais d'après la destination de ceux-ci, on constate que ce sont les produits de consommation de caractère non durable, qui offrent le plus de résistance au recul des échanges. Les résultats du second semestre de 1938 ne sont cependant pas entièrement significatifs à cet égard en raison du commerce important de produits à caractère alimentaire, auquel ont donné lieu les événements politiques de cette époque.

LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DES CHOMEURS COMPLETS.

La pénurie de travailleurs qualifiés constatée dans le pays, confère un intérêt tout particulier aux résultats du recensement spécial des inoccupés du 27 février 1937, en ce qui concerne plus particulièrement le degré d'instruction des chômeurs.

D'une note communiquée par l'Office National du Placement et du Chômage, il résulte que, sur un total de 171.856 ouvriers chômeurs recensés (hommes et femmes) qui avaient déjà travaillé, 95 p. c. n'avaient suivi que les cours de l'école primaire. En ce qui concerne les chômeurs qui n'avaient encore jamais bénéficié d'une période d'emploi, des jeunes gens pour la plupart d'entre eux, cette proportion s'élevait à 85 p. c.

Parmi les employés chômeurs (hommes et femmes) ayant déjà travaillé, un tiers environ n'avait suivi que les cours de l'école primaire et 28 p. c. environ avaient terminé leurs études moyennes; ces proportions s'élevaient à 20 p. c. dans chacun des cas, à ne considérer que les employés chômeurs ayant déjà connu une période d'activité.

Pour les femmes chômeuses, le pourcentage d'employées ayant suivi les cours de l'école normale (gardienne, primaire ou moyenne) était très élevé. Sur

un total de 734 employées n'ayant pas encore travaillé, 289, soit 39 p. c., sortaient de l'école normale.

Parmi les employés chômeurs hommes, plus de 20 p. c. avaient suivi les cours d'un athénée. Quant aux cours de l'Université, ils avaient été fréquentés par 7 p. c. des hommes employés chômeurs qui avaient déjà travaillé et par 15 p. c. des hommes employés chômeurs qui n'avaient pas encore travaillé.

De ces données, que précisent les tableaux statistiques ci-annexés, il résulte qu'en ce qui concerne les ouvriers chômeurs complets, le degré d'instruction paraît nettement insuffisant. Pareille situation ne peut que constituer un obstacle sérieux à leur réadaptation éventuelle. Le même grief est valable pour un nombre assez grand d'employés chômeurs; il mérite d'autant plus attention qu'il s'agit de fonctions revêtant un caractère intellectuel. Il reste néanmoins vrai qu'une certaine proportion des employés chômeurs complets témoigne d'une formation intellectuelle plus ou moins sérieuse. D'où la nécessité de faire comprendre à la jeunesse qu'elle n'a aucun intérêt à s'orienter vers certaines carrières intellectuelles encombrées alors que des professions qualifiées de l'industrie manquent de main-d'œuvre.

Ouvriers chômeurs.

(D'après le recensement du 27 février 1937.)

ÉTUDES FAITES	HOMMES		FEMMES	
	Ayant déjà travaillé	N'ayant jamais travaillé	Ayant déjà travaillé	N'ayant jamais travaillé
Ecole primaire	154.937	3.564	8.560	704
Ecole moyenne	3.932	137	396	69
Ecole professionnelle ou technique	2.998	399	199	93
Ecole normale	199	8	19	3
Athénée	544	48	26	2
Université	42	12	4	—
TOTAL....	162.652	4.168	9.204	871

Employés chômeurs.

(D'après le recensement du 27 février 1937.)

ÉTUDES FAITES	HOMMES		FEMMES	
	Ayant déjà travaillé	N'ayant jamais travaillé	Ayant déjà travaillé	N'ayant jamais travaillé
Ecole primaire	3.523	382	868	137
Ecole moyenne	2.973	427	666	140
Ecole professionnelle ou technique	915	154	238	79
Ecole normale	365	246	419	289
Athénée	2.243	513	138	54
Université	798	302	29	35
TOTAL....	10.817	2.024	2.358	734

LA FABRICATION DU PAPIER ET DU CARTON.

D'une enquête faite par l'Office National du Placement et du Chômage au cours des mois de novembre et de décembre 1938, il résulte qu'à cette époque, la fabrication du papier et du carton (par le procédé à la machine) en Belgique, comptait une vingtaine d'entreprises exploitant 31 usines. Celles-ci occupaient à ce moment, 7.350 ouvriers environ. La plupart de ces entreprises font partie du groupement des fabricants de pâtes, papiers et cartons de Belgique.

La production de pâtes de papier est peu importante en Belgique. Cette matière est importée de l'étranger et plus particulièrement des pays scandinaves.

Ainsi qu'en témoigne la répartition de la main-d'œuvre occupée en fonction de l'importance des usines, la majeure partie des ouvriers sont attachés à des établissements occupant plus de 100 ouvriers; la moyenne des ouvriers par établissement s'élève à 237.

Papeteries et cartonneries (procédé « à la machine »).

USINES OCCUPANT	Nombre d'usines	Main-d'œuvre		En % du total de la main-d'œuvre occupée
		Chiffres absolus	Moyenne par usine	
Moins de 50 ouvriers ...	5	160	33	2,2
De 50 à — de 100 ...	1	96	96	1,3
De 100 à — de 200 ...	9	1.393	155	18,9
De 200 à — de 300 ...	7	1.693	242	23,0
De 300 à — de 400 ...	4	1.387	347	18,9
De 400 à — de 500 ...	2	880	440	12,0
De 500 et plus	3	1.742	581	23,7
TOTAL...	31	7.351	237	100,0

Cartonneries (procédé « à l'enrouleuse »).

USINES OCCUPANT	Nombre d'usines	Main-d'œuvre		En % du total de la main-d'œuvre occupée
		Chiffres absolus	Moyenne par usine	
Moins de 5 ouvriers ...	3	6	2	0,9
De 5 à — de 50 ...	13	252	20	38,4
De 50 à — de 100 ...	1	56	56	8,5
De 100 et plus	3	343	115	52,2
TOTAL...	20	657	33	100,0

Répartition géographique de la main-d'œuvre occupée dans les papeteries et cartonneries (deux procédés).

PROVINCES	Nombre d'usines	Main-d'œuvre occupée	En % du total
Anvers	2	895	11,2
Brabant	28	3.925	49,0
Flandre Occidentale ...	1	4	0,1
Flandre Orientale ...	8	865	10,8
Hainaut	3	434	5,4
Liège	7	1.049	13,1
Namur	2	836	10,4
BRABANT.....	28	3.925	49,0
PAYS WALLON.....	12	2.319	28,9
PAYS FLAMAND.....	11	1.764	22,1
LE ROYAUME.....	51	8.008	100,0

A cet égard, la situation est quelque peu différente dans les cartonneries utilisant le procédé à l'enrouleuse. Tandis que la moyenne des ouvriers par usine ne s'élève qu'à 33, les 657 ouvriers que compte cette industrie se répartissent pour plus d'un tiers dans des établissements qui comptent de 5 à 50 ouvriers et pour plus de la moitié dans trois usines qui emploient chacune plus de 100 ouvriers.

La localisation de l'industrie se caractérise par une très forte agglomération dans le Brabant qui réunit à lui seul 49 p. c. de la main-d'œuvre occupée dans les papeteries et cartonneries.

Les principales communes intéressées à la fabrication de papier et de carton sont les suivantes, les chiffres entre parenthèses indiquant le nombre des ouvriers occupés dans l'ensemble des communes constituant un centre de production :

Droogenbosch, Rhode - Saint - Genèse, Huizingen, Lembeek, Alesberg, Tourneppe (1.281); Grez-Doiceau (Gastuche), Genval, La Hulpe, Limal, Wavre (999); Malmédy, Stavelot (736); Willebroeck (665); Zaventem, Diegem, Bruxelles, Steenokkerzeel (623); Gand, Gentbrugge (509); Baulers, Feluy et Andenne (504); Saint-Servais (332); Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne (Noirhat), Corroy - le - Grand (305); Braine-le-Comte (292); Oudegem, Saint-Gilles - lez-Termonde (233); Duffel (230); Virginal, Oisquercq, Clabecq (215); Huy (150); Ensival, Verviers (136); Grand-Bigard (110).

Papier d'emballage	Duffel, Feluy, Grez-Doiceau (Gastuche), Genval, Grammont, Malmédy, Saint-Servais, Willebroeck, Zaventem.
Papier pour écriture	Andenne, Droogenbosch, Duffel, Grez-Doiceau (Gastuche), Huy, Huizingen, La Hulpe, Lembeek, Limal, Malmédy, Virginal, Willebroeck.
Papier de journal	Duffel, Gand, Gentbrugge, Zaventem.
Papier pour tentures	Grez-Doiceau (Gastuche), Genval, Zaventem.
Papier pour impression	Andenne, Droogenbosch, Duffel, Ensival, Gand, Grez-Doiceau (Gastuche), Genval, Huizingen, Huy, La Hulpe, Lembeek, Limal, Malmédy, Rhode-Saint-Genèse, Saint-Servais, Virginal, Zaventem.
Papier parcheminé	Duffel, Gand, Grez-Doiceau (Gastuche), La Hulpe, Zaventem.
Parchemin végétal	Baulers.
Papier buvard	La Hulpe, Malmédy, Court-Saint-Etienne (Noirhat), Zaventem.
Papier à cigarettes	Huy.
Papiers spéciaux pour sensibilisation	Malmédy, Saint-Servais.
Cartons ordinaires et fins	Braine-le-Comte, Diegem, Droogenbosch, Feluy, Grez-Doiceau (Gastuche), Goefferinge, Grand-Bigard, Malmédy, Oudegem, Steenokkerzeel.
Cartons gris	Alesberg, Bruxelles, Hal, Huizingen, Oisquercq, Saint-Gilles-Termonde, Stavelot, Thulin, Tourneppe, Zandbergen.

La production de papier et de carton comprend plusieurs spécialités telles que le papier d'emballage, le papier à écrire, le papier de journal, le papier pour tentures, le papier d'impression, le papier parcheminé, le parchemin végétal, le papier buvard, le papier à cigarettes, etc.

Les principales communes intéressées à la fabrication de ces spécialités sont reprises au tableau ci-dessus.

La fabrication du papier cellulose n'est pas comprise dans ces relevés. Elle représente quelque 500 ouvriers.

L'INDUSTRIE DU MARBRE.

L'Office National du Placement et du Chômage communique les renseignements suivants au sujet de la consistance et de la localisation de l'industrie du marbre en Belgique.

Au mois de décembre 1938, les carrières de marbre occupaient 476 ouvriers.

Les centres d'extraction sont principalement localisés en Wallonie et plus particulièrement dans la province de Namur, qui occupe 74 p. c. de la main-d'œuvre.

Quatre spécialités de marbres sont extraites en Belgique : le marbre rouge, le marbre bleu belge, le marbre noir et le marbre Sainte-Anne. Tandis qu'au moment de l'enquête, l'extraction du marbre rouge occupait 218 ouvriers, celles du marbre bleu et du marbre noir occupaient chacune 88 ouvriers, l'extraction du marbre Sainte-Anne représentant 82 ouvriers.

Les centres occupant 10 ouvriers au moins, à l'époque de l'enquête, étaient les suivants :

Centres	COMMUNES INTÉRESSÉES	Main-d'œuvre	Spécialités	
			Chiffres absolus	En % du total
I	Vodelée, Villers-le-Gambon, Philippeville, Sautour, Vodecée, Cerfontaine	184	Marbre rouge	
II	Gougnies, Biesme	82	Marbre St ^e -Anne	
III	Bioul, Denée, Anhée, Warnant	67	Marbre bleu belge	
IV	Mazy, Rhisnes	52	Marbre noir	
V	Basècles, Quevaucamps	32	Marbre noir	
VI	Aye, Rochefort	19	Marbre rouge	
VII	Fontaine-l'Évêque	10	Marbre bleu belge	

La répartition de la main-d'œuvre occupée dans les 29 carrières en exploitation au moment de l'enquête, s'établissait comme suit :

IMPORTANCE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	Nombre de carrières	Main-d'œuvre occupée	
		Chiffres absolus	En % du total
Moins de 5 ouvriers	2	8	1,7
De 5 à — de 25	21	243	51,0
De 25 à — de 50	5	160	33,8
de 50 à — de 75	1	65	13,7
TOTAL...	29	476	100,0

Il résulte de ces données que le plus grand nombre des carrières sont de moyenne importance. L'exploitation se fait, en général, à ciel ouvert; les exploitations souterraines sont exceptionnelles.

Des 29 carrières ayant fait l'objet de l'enquête, 11 exploitaient le marbre rouge, 9 le marbre noir, 6 le marbre bleu belge et 3 le marbre Sainte-Anne.

En ce qui concerne les ateliers de sciage et de polissage, traitant *exclusivement* le marbre et situés le plus souvent, pour cette raison, à proximité des carrières, ils occupaient, au mois de décembre 1938, 1.159 ouvriers. Environ 75 p. c. de ceux-ci travaillaient dans un atelier situé près du centre d'extraction.

La répartition géographique de ces ateliers s'établissait comme suit :

Centres	COMMUNES INTÉRESSÉES	Main-d'œuvre
I	Mazy, Jemeppe, Ligny, Rhisnes, Onoz	334
II	La Buissière	138
III	Gougnies, Mettet, Yvoir, Denée	119
IV	Bruxelles, Jette-Saint-Pierre, Vilvordo	111
V	Basècles, Péruwelz, Quevaucamps	83
VI	Walcourt, Pry	73
VII	Wauthier-Braine	53
VIII	Poulseur, Aywaille	53
IX	Rance	47
X	Haaltert	24
XI	Ledeberg, Gand	23
XII	Eupen	23
XIII	Forêt	21
XIV	Hour	14

Les 1.159 ouvriers occupés dans les ateliers de marbre étaient groupés dans 43 firmes, dont la répartition par ordre d'importance s'établissait comme suit :

IMPORTANCE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	Nombre de firmes	Main-d'œuvre occupée	
		Chiffres absolus	En % du total
Moins de 5 ouvriers	8	23	2,0
De 5 à — de 50	20	471	40,6
De 50 à — de 100	8	533	46,0
De 100 à — de 150	1	132	11,4
TOTAL...	43	1.159	100,0

La répartition géographique est la suivante :

PROVINCES	Ateliers de sciage et de polissage	Main-d'œuvre occupée	
		Chiffres absolus	En % du total
Namur	13	491	42,4
Hainaut	11	333	28,7
Brabant	6	173	14,9
Liège	7	101	8,7
Flandre Orientale	4	47	4,1
Autres provinces	2	14	1,2
TOTAL...	43	1.159	100,0

LA POPULATION DU ROYAUME

AU 31 DÉCEMBRE 1938.

Le relevé officiel du chiffre de la population au 31 décembre 1938 s'établit comme suit, d'après les inscriptions d'entrées et de sorties ainsi que d'après le mouvement des naissances et des décès :

	Population de droit au 31 décembre 1937	Accroissement ou diminution de la population en 1938	Chiffre calculé de la population de droit au 31 décembre 1938
Hommes :			
Anvers	617.811	+ 4.585	622.396
Brabant	849.983	+ 2.653	852.636
Flandre occidentale	474.907	+ 2.895	477.802
Flandre orientale	589.444	+ 1.661	591.105
Hainaut	622.942	— 3.444	619.498
Liège	479.563	+ 243	479.806
Limbourg	210.669	+ 3.294	213.963
Luxembourg	110.604	— 633	109.971
Namur	175.002	— 115	174.887
TOTAL...	4.130.025	+ 11.139	4.142.064

	Population de droit au 31 décembre 1937	Accroissement ou diminution de la population en 1938	Chiffre calculé de la population de droit au 31 décembre 1938
Femmes :			
Anvers	627.240	+ 4.606	631.946
Brabant	914.501	+ 3.901	918.402
Flandre occidentale	485.775	+ 2.333	488.108
Flandre orientale	599.202	+ 1.727	600.929
Hainaut	620.847	— 1.808	619.039
Liège	492.191	+ 484	492.675
Limbourg	199.311	+ 3.273	202.584
Luxembourg	109.837	— 242	109.595
Namur	181.391	— 80	181.311
TOTAL...	4.230.295	+ 14.194	4.244.489
Hommes et femmes :			
Anvers	1.245.051	+ 9.191	1.254.242
Brabant	1.764.484	+ 6.554	1.771.038
Flandre occidentale	960.682	+ 5.228	965.910
Flandre orientale	1.188.646	+ 3.388	1.192.034
Hainaut	1.243.789	— 5.252	1.238.537
Liège	971.754	+ 727	972.481
Limbourg	409.980	+ 6.567	416.547
Luxembourg	220.441	— 875	219.566
Namur	356.393	— 195	356.198
TOTAL...	8.361.220	+ 25.333	8.386.553

ÉTATS-UNIS

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES ETATS-UNIS.

L'évolution d'ensemble de la situation industrielle et commerciale des États-Unis depuis un an peut être schématisée comme suit : la forte dépression observée à la fin de 1937 s'est accentuée au début de 1938, mais a abandonné cependant le caractère de chute verticale qu'elle revêtait en 1937 pour se transformer en une lente régression qui s'est arrêtée vers le milieu de l'année. A la faveur de différents facteurs parmi lesquels les initiatives prises par le Gouvernement des États-Unis en vue de hâter le redressement économique du pays, paraissent bien avoir joué un rôle de tout premier plan, les tendances se sont améliorées considérablement dans certains domaines d'activité, plus faiblement dans d'autres. D'une manière générale, autant le recul avait été rapide et profond au second semestre de 1937, autant la reprise fut puissante au courant de l'été et de l'automne de 1938. Le volume des affaires s'accrut et une partie appréciable du terrain perdu depuis juillet 1937 fut regagnée.

Si l'on en juge par l'expérience, un tel effort de redressement ne se maintient d'ordinaire pas sans que l'économie ne s'établisse quelque temps en palier afin de consolider les positions acquises. Ce palier était d'autant plus probable qu'à de multiples points de vue, la conjoncture s'avérait peu propice au soutien de l'activité économique. Parmi ces éléments négatifs qui freinaient la reprise, il convient de citer la

faiblesse des marchés des matières premières tout particulièrement agricoles, l'influence de la diminution de certaines classes de revenus au préjudice de la consommation de biens durables, l'impression défavorable laissée par la progression de la Dette fédérale dont le montant avait doublé en cinq ans. Enfin, aux États-Unis, comme ailleurs, l'évolution politique internationale exerça une influence fâcheuse sur l'activité économique, tout particulièrement à partir de l'automne dernier. Aussi, dès décembre 1938, le diagnostic de la situation économique aux États-Unis soulignait-il l'existence de quelques indices d'essoufflement, accentués sans nul doute par les influences saisonnières propres à cette époque de l'année. L'indice ajusté de la production industrielle, qui s'était relevé de 76 en mai à 103 en novembre, atteignit 104 en décembre pour fléchir à 101 en janvier et à 98 en février. Les premières indications statistiques relatives au mois de mars, après avoir été relativement encourageantes pour le début du mois, ont reflété un nouveau repli de l'activité; celui-ci paraît cependant peu important et il n'est pas exclu que, finalement, cette activité s'établisse au même niveau qu'au mois de février, compte tenu de la reprise saisonnière qui se dessine normalement à cette époque de l'année.

A en juger d'après les opinions exprimées, les perspectives qui s'offrent au développement de l'économie américaine au cours des prochains mois apparaissent très incertaines. Les milieux d'affaires estiment que la production industrielle répond pleine-

ment à ce jour aux besoins des marchés. Il s'ensuit que tout nouveau progrès est conditionné par de nouveaux investissements, publics ou privés, notamment en matière d'équipement industriel et de bâtisse pour compte privé. On insiste également de façon toute spéciale, sur les effets salutaires qu'aurait sur l'économie générale du pays une amélioration de la situation politique internationale. Ce n'est assurément pas par hasard que les hésitations de l'économie américaine au cours des récents mois ont coïncidé avec l'aggravation de cette situation.

La stabilité relative dont témoigne l'activité industrielle et commerciale aux Etats-Unis au cours des trois derniers mois, marque cependant un progrès considérable par rapport à la situation du début de l'année 1938. L'indice de la production industrielle s'est établi en janvier à 33 p. c. au-dessus du niveau minimum atteint en mai; entre les mêmes dates, l'avance est de 37 p. c. en ce qui concerne les industries manufacturières et de 21 p. c. pour les industries extractives. Si l'indice des revenus n'accuse qu'une hausse de 4,7 p. c. par rapport au minimum du mois de mai, l'indice des salaires payés dans les industries manufacturières est en avance de 11 p. c. à une année de distance; depuis juin, le nombre des ouvriers a augmenté dans la même proportion. L'activité des chemins de fer est en progrès de 19 p. c. et enfin, l'indice des ventes au détail marque une hausse de 13 p. c.

Il n'est pas sans intérêt de noter que quelque appréciable qu'ait été la reprise industrielle et commerciale aux Etats-Unis, celle-ci ne s'est pas traduite par une hausse des prix de gros. Dans leur ensemble, ceux-ci ne cessèrent d'être orientés à la baisse, vivement au début de l'année, faiblement à partir du second semestre. La diminution de l'activité industrielle et ses conséquences sur l'importance des revenus et sur celle de la consommation au premier semestre de 1938, l'existence de stocks importants, la conjoncture défavorable des marchés agricoles et la situation politique internationale expliquent à suffisance cette orientation. La reprise industrielle a certes freiné ces tendances; elle ne les a pas fondamentalement modifiées, sauf temporairement aux mois de juin et de juillet. Aussi l'indice général des prix de gros, qui était de 80,9 en janvier 1938, s'établissait-il à 76,9 en janvier dernier, soit une diminution de 4,9 p. c.

Ainsi qu'en témoignent les indices suivants, le fléchissement des prix de gros n'accuse pas de différence sensible suivant le degré d'achèvement des produits; 5,3 p. c. pour les matières premières, 2,6 p. c. pour les produits mi-finis, et 5,2 p. c. pour les produits finis. Par contre, une divergence appréciable d'évolution se manifeste entre les prix des produits de la ferme et ceux des produits industriels. D'une année à l'autre, les prix des produits de la ferme ont dimi-

nué de 6,2 p. c., le recul s'élevant à 25 p. c. à ne considérer que les céréales. Pour les produits industriels, le fléchissement s'est limité à 4 p. c.

TABLEAU I.

Evolution des prix de gros, des prix de détail et du coût de la vie aux Etats-Unis.

Sources : Prix de gros : U. S. Department of Labor.
Prix de détail : Fairchild's index.
Coût de la vie : National Industrial Conference Board.

	Indices des prix de gros Base : 1926 = 100							Indices des prix de détail Base : 31/12/1930 = 100	Indices du coût de la vie Base : 1923 = 100
	Indice général	Matières premières	Produits demi-finis	Produits finis	Produits de la ferme	Produits alimentaires	Produits industriels		
1935.....	80,0	77,1	73,6	82,2	78,8	83,7	77,9	86,6	82,6
1936.....	80,8	79,9	75,9	82,0	80,9	82,1	79,6	88,9	84,8
1937.....	86,3	84,8	85,3	87,2	86,4	85,5	85,3	95,1	88,5
1938.....	78,6	72,0	75,3	82,2	68,5	73,6	81,7	89,7	86,4
1938 Janvier ...	80,9	74,9	76,9	84,3	71,6	76,3	83,5	92,4	87,5
Février ...	79,8	73,6	76,1	83,3	69,8	73,5	83,0	91,2	86,7
Mars ...	79,7	73,2	75,6	83,4	70,3	73,5	82,6	90,6	86,7
Avril ...	78,7	71,3	75,3	82,7	68,4	72,3	82,0	90,2	86,8
Mai ...	78,1	70,7	75,4	82,1	67,5	72,1	81,6	89,5	86,5
Juin ...	78,3	71,4	74,1	82,2	68,7	73,1	81,3	89,2	86,7
Juillet ...	78,8	72,3	74,3	82,5	69,4	74,3	81,4	89,0	86,5
Août ...	78,1	71,4	74,4	81,8	67,3	73,0	81,4	89,0	85,9
Septembre ...	78,3	72,0	74,7	81,8	68,1	74,5	81,3	89,0	85,9
Octobre ...	77,6	70,9	75,9	81,1	66,8	73,5	81,1	89,0	85,8
Novembre ...	77,5	71,5	76,2	80,5	67,8	74,1	80,6	88,9	85,6
Décembre ...	77,0	70,9	75,2	80,2	67,6	73,1	80,3	88,9	85,8
1939 Janvier ...	76,9	70,9	74,9	80,0	67,2	71,5	80,2	89,1	85,4
Février ...	76,9				67,2	71,5	80,2		

La faiblesse relative des prix agricoles traduit l'influence des excellentes récoltes de 1938 qui sont venues s'ajouter aux stocks constitués à la suite des récoltes exceptionnelles de 1937. Le marché s'est ainsi trouvé approvisionné en quantités surabondantes qui exercèrent sur les prix une action déprimante que le recul de la consommation accentua encore. Tout compte fait, cependant, les prix agricoles ont été relativement plus stables en 1938 qu'en 1937, année au cours de laquelle leur indice avait fléchi d'un maximum de 94,1 en mars à 72,8 en décembre, soit une différence de 20 p. c. En 1938 le recul s'est limité à 6,2 p. c., grâce aux multiples et importantes interventions gouvernementales, tout particulièrement en matière de céréales et de coton, en vue de soutenir le marché intérieur américain et de promouvoir les exportations des récoltes américaines à un prix rémunérateur pour le producteur.

En matière agricole, les résultats de l'année 1938 n'ont pas seulement été influencés par l'évolution défavorable des prix mais aussi par l'importance des récoltes. Celles-ci ont été estimées inférieures de 7 p. c. à celles de 1937, bien que les superficies ensencées aient augmenté de 7 p. c. Les rendements par acre furent toutefois inférieurs de 5 p. c. en moyenne, tandis que d'importantes surfaces durent être abandonnées à la suite d'intempéries. En consé-

quence, les revenus agricoles qui, d'après le *Bureau of Agricultural Economics*, s'élevaient à 8.574 millions de dollars en 1937 se sont abaissés à 7.632 millions de dollars en 1938, ce qui équivaut à un recul d'environ 12 p. c. Celui-ci paraît particulièrement important si on le compare à la réduction globale des revenus aux Etats-Unis estimée à 7 p. c. d'une année à l'autre.

L'agriculture considérée dans son ensemble n'a donc pas participé au redressement dont les Etats-Unis ont témoigné depuis le printemps de 1938.

En matière industrielle, la reprise a revêtu une ampleur différente suivant les secteurs considérés.

En ce qui concerne la production des biens durables, une amélioration très vive s'est dessinée dès le mois de juin. Elle s'est poursuivie jusqu'en fin d'exercice, époque à laquelle elle représentait environ 80 p. c. par rapport au minimum atteint en juin. Ainsi, en quelques mois, l'indice était passé d'un niveau équivalant approximativement à la moyenne de 1933, à un coefficient qui ne différait que de peu de la moyenne de l'année 1936. Pour l'ensemble de l'année, les moyennes de production restèrent néanmoins inférieures de 40 p. c. à celles de 1937.

La reprise fut particulièrement forte en ce qui concerne la production de biens de consommation durables, dont la demande fut stimulée par l'activité des affaires et l'augmentation des revenus au cours du second semestre de 1938. Les industries de biens de production furent, par contre, plutôt lentes à accuser le revirement de conjoncture, ce qu'explique la pléthore d'installations et d'équipements industriels même en fin d'exercice. Fait exception à cet égard la fabrication de machines-outils qui a bénéficié d'ordres importants et nombreux pour compte national. Aussi, pour cette industrie, la moyenne d'activité de 1938, sans égaler celle de 1937, fut-elle cependant supérieure à celle des années précédentes, exception faite pour 1928 et 1929; ces tendances favorables se sont confirmées au début de l'exercice actuel.

L'industrie automobile, la plus représentative de la production des biens durables, connut une activité très faible pendant une bonne partie de l'année; ce n'est qu'à partir de septembre seulement que la situation s'améliora à la suite de la présentation des nouveaux modèles de voitures. La production dépassa dès lors les chiffres correspondants de l'exercice précédent. Pour l'ensemble de 1938, on estime à 50 p. c. le recul de la production par rapport à 1937.

La fabrication des avions, en progrès de 20 p. c. par rapport à 1937, fait figure d'exception, dans le tableau général des activités industrielles en 1938.

Les matériaux de construction, malgré le développement de la construction immobilière, furent produits en quantités quelque peu inférieures à celles de 1937: en bois de charpente, réduction de 1/5 environ; en ciment, 1/10; les briques et pavés, verres, plâtres et divers accessoires sont aussi en recul.

Le facteur de charge des aciéries, qui s'élevait à peine au tiers de la capacité, en juin 1938, s'établissait à 54 p. c. en fin d'exercice, après avoir atteint en novembre un maximum de 61 p. c. que certains milieux attribuent à l'influence d'une réduction momentanée des prix. Au total, la production de l'année 1938 s'est élevée à 27.800.000 tonnes de lingots d'acier, ce qui équivaut aux trois cinquièmes environ du chiffre de 1937. En janvier et en février, l'activité des aciéries a quelque peu fléchi, et ne représentait que 50 à 55 p. c. de leur capacité.

Les industries de biens non durables n'ont pas connu des variations d'activité comparables à celles dont ont témoigné les industries de biens durables. Leur évolution, quoique plus stable, a marqué cependant aussi un sérieux redressement dès le début du second semestre. Celui-ci est de l'ordre de 40 p. c. par rapport au minimum de l'année 1938, de telle manière que la moyenne de l'année ne s'est établie qu'à 9 p. c. en dessous de celle de 1937.

D'une année à l'autre, la consommation de coton et de rayonne a diminué de 20 p. c. En ce qui concerne la rayonne, c'est la première fois que régression d'une telle ampleur a été observée. La production de fibres artificielles de rayonne a continué cependant de croître.

En matière de conserves alimentaires, les quantités de viandes mises en boîtes ont progressé de 10 p. c. par rapport à 1937, tandis que les conserves de légumes n'ont accusé qu'une faible régression d'une année à l'autre.

L'activité des industries chimiques a été inférieure à celle de 1937, en corrélation avec la demande restreinte des industries consommatrices de leurs produits. L'industrie du pétrole a témoigné des mêmes tendances, ainsi que l'industrie verrière, dont les fournitures de glaces pour voitures automobiles ont été particulièrement réduites. Les papeteries ont accusé une production en régression de 10 p. c., tandis que la fabrication des pneus et tubes en caoutchouc a fléchi de 25 p. c.

La consommation industrielle d'énergie électrique a épousé les fluctuations de la conjoncture, manifestant au total et, d'une année à l'autre, un recul de l'ordre de 18 p. c. Les chiffres publiés par l'*Edison Electric Institute* pour 1938 ont cependant révélé une intéressante augmentation de la consommation par les particuliers et par le commerce. Celle-ci est attribuée à certaines réductions et adaptations des tarifs ainsi qu'à l'extension du réseau par la *Rural Electrification Administration*. Le revenu global de l'industrie électrique en 1938 est estimé à 7 p. c. environ en dessous de celui de 1937.

Les industries minières, dans leur ensemble, ont travaillé pendant les trois premiers trimestres de 1938 à un rythme inférieur à celui de 1937. Dès septembre, une amélioration sensible s'affirma qui releva la pro-

duction à un niveau très voisin de celui de la fin de l'année 1937.

Considérant les résultats d'ensemble de l'année, les charbons industriels furent extraits en quantités inférieures à celles de 1937. Les charbons anthraciteux, par contre, qui répondent à des besoins domestiques, ont bénéficié d'une demande plus soutenue, sans éga-ler toutefois celle de 1937.

La production de pétrole brut n'ayant été que tardivement réduite, les stocks ne tardèrent pas à atteindre des niveaux exceptionnellement élevés qui nécessitèrent un ralentissement sérieux de l'extraction dès le mois d'avril. Avec la reprise du deuxième semestre cependant, ces stocks furent ramenés à un niveau plus satisfaisant.

Si, d'une année à l'autre, l'industrie de la construction immobilière a marqué un léger progrès, le montant des investissements étant passé de \$ 8.675 millions à \$ 8.800 millions, d'après les estimations du *Bureau of Domestic and Foreign Trade*, ce résultat est exclusivement dû à l'extension des travaux publics et à diverses initiatives prises par le Gouvernement fédéral en vue de stimuler le marché de la construction immobilière. Parmi ces initiatives, la réforme du *National Housing Act* mérite une mention particulière. Bien que le taux des prêts hypothécaires se soit encore réduit quelque peu, la construction immobilière pour compte privé s'est établie à un niveau inférieur à celui de 1937. Le recul des revenus, le coût relativement élevé de la construction et, enfin, la pléthore de bâtiments industriels dans de nombreux centres, expliquent cette évolution défavorable.

Ce n'est que très tardivement que l'activité des chemins de fer a accusé le redressement industriel du pays. Pour l'ensemble de l'année, les recettes, les dépenses d'entretien et l'emploi de main-d'œuvre se sont établis en recul par rapport à 1937. En fin d'année, cependant, on commençait à enregistrer les effets de la reprise économique.

Les transports de marchandises par wagons furent, sauf pour les quatre dernières semaines, constamment inférieurs à ceux de 1937. Les revenus nets du service des passagers ont également diminué. Les achats de matériel et d'équipement général furent inférieurs de plus de moitié à ceux de 1937; le nombre de wagons à voyageurs achetés dans le courant de 1938 représenta à peu près le tiers de celui de 1937. Il se conçoit aisément que cette absence de commandes ait eu des effets déprimants sur l'ensemble des activités industrielles. Aussi, une commission d'enquête n'a-t-elle pas manqué de souligner l'intérêt que présenterait une modernisation du matériel pour les usagers, pour les transporteurs et pour l'économie en général. En ce qui concerne les tarifs, une demande de majoration générale de 15 p. c. fut rejetée par l'*Interstate Commerce Commission*, qui a cependant autorisé quelques relèvements partiels. Examinant une

demande de réduction des salaires de 15 p. c., le *National Mediation Board* ne put donner une solution satisfaisante à cette requête, qui fut alors soumise à une Commission de trois membres nommés par le Président des Etats-Unis et finalement repoussée par celle-ci. Le problème de l'organisation et de la coordination des transports fut également mis à l'étude par une commission spéciale; des décisions concrètes ne purent cependant être arrêtées en 1938. Le nombre des personnes employées par les chemins de fer s'est abaissé de 1.115.000 en 1937 à 940.000 en 1938.

Les transports par route ont reflété, plus rapidement que les chemins de fer, l'amélioration de la situation industrielle. Les frets, peu importants jusqu'en septembre, se redressèrent appréciablement à partir de ce mois. Les transports de passagers, par contre, ont accusé une augmentation sensible, de l'ordre de 20 p. c. par rapport à 1937, sur la base des recettes comptabilisées. Les tarifs pour voyageurs ne furent pas relevés, à l'encontre des tarifs pour transports de marchandises qui ont été influencés par l'établissement de barèmes minima.

Les transports électriques n'ont que très légèrement accusé les variations de la conjoncture; les recettes sont estimées à 5 p. c. environ en dessous des chiffres de 1937.

TABLEAU II.

Indices principaux de l'activité industrielle
aux Etats-Unis (1).

Base : 1923-1925 = 100.

	Indices de la production industrielle					Indices de la construction immobilière		Indices de l'act. des ch. de fer Total des charg. de wagons	Indices de l'emploi dans les industries manufacturières
	Indice général	Production manufacturière	Production minérale	Production de biens durables	Production de biens non durables	Indice général	Habitation		
1937 Juin	114	114	114	112	115	61	42	78	108,4
Juillet	114	114	112	122	108	68	44	80	109,3
Août	117	118	112	126	110	63	40	79	108,6
Septembre ..	111	110	115	114	107	56	37	78	107,2
Octobre ..	102	101	113	101	100	52	36	76	105,1
Novembre ..	88	85	109	74	94	56	32	71	100,6
Décembre ..	84	79	115	60	95	61	30	67	95,1
1938 Janvier ...	80	76	108	56	93	52	26	65	90,0
Février	79	75	103	54	94	51	32	62	88,9
Mars	79	75	103	54	93	46	33	60	87,4
Avril	77	73	101	53	91	52	37	57	85,4
Mai	76	73	91	51	93	51	37	58	83,7
Juin	77	74	92	50	95	54	42	58	82,4
Juillet	83	82	93	58	102	59	49	61	82,9
Août	88	87	95	64	108	66	53	62	84,9
Septembre ..	91	89	97	69	107	78	56	64	86,9
Octobre	96	95	99	84	105	82	57	68	87,5
Novembre ..	103	103	102	95	110	96	56	69	90,0
Décembre ..	104	104	109	92	114	96	57	69	91,6
1939 Janvier ...	101	100	110	88	110	86	55	69	91,5
Février ...	98 (2)	97 (2)	109 (2)	83 (2)	108 (2)	71 (2)	55 (2)	67	91 (2)

(1) Indices du *Federal Reserve Board*, corrigés pour variations saisonnières.

(2) Chiffre provisoire.

Les transports par air sont en progrès, tant en ce qui concerne le fret transporté que le nombre des voyageurs qui a été évalué à 1.300.000, soit une augmentation de 20 p. c. par rapport à 1937. En raison de réductions consenties sur les tarifs, les recettes nettes n'ont cependant accusé aucun changement.

L'industrie des transports maritimes a reflété le déclin du commerce international au cours de 1938. Les frets furent souvent irréguliers, et spécialement les frets relatifs à la navigation côtière. L'activité des chantiers de construction, après avoir été faible, s'est cependant développée en fin d'exercice : en décembre 1938, les carnets de commandes comportaient 230 navires de mer jaugeant 518.500 tonneaux, alors que, pour la période correspondante de 1937, les ordres ne représentaient que 144 navires jaugeant 263.000 tonneaux.

Le tableau II schématise l'allure générale de l'activité industrielle depuis juin 1937. Il met en évidence le fléchissement de cette activité jusqu'en mai 1938 et le redressement dont elle a témoigné depuis cette date.

L'activité commerciale n'a pas manqué de refléter et le fléchissement de la production industrielle pendant la première partie de l'année et son redressement pendant le second semestre. Au total, le commerce de gros a accusé en volume un recul de l'ordre de 12 p. c. par rapport à 1937, s'établissant ainsi à un niveau approximativement égal à celui de 1936 et de 50 p. c. supérieur à celui de 1933. C'est la catégorie des biens durables qui montra le plus fort recul, en corrélation avec le fléchissement de l'ordre de 30 à 35 p. c. manifesté par les ventes à tempérament qui représentent environ 12 p. c. du montant total des ventes au détail. Le commerce des voitures automobiles, en particulier, qui se fait en grande partie à crédit (60 p. c. environ), diminua de 40 p. c.

En contraste avec le commerce de gros, il ne paraît pas qu'en volume, l'activité du commerce de détail se soit fixée à un chiffre sensiblement inférieur à celui de l'année 1938. En valeur, en effet, le recul n'a été que de l'ordre de 12 p. c. Le relèvement à fin d'année fut considérable. Il porta les résultats de décembre 1938 à un niveau supérieur à celui de décembre 1937, alors qu'au mois de mai, la diminution d'une année à l'autre représentait environ 20 p. c.

Les premières indications relatives aux chiffres du premier trimestre de l'année en cours, suggèrent que les résultats acquis au cours des derniers mois de 1937 ont été maintenus. Les stocks en main des distributeurs sont demeurés très modérés, à la mesure des besoins courants. D'une manière générale, il semble que la production industrielle, après avoir tardé quelque peu par rapport à l'activité commerciale proprement dite au cours de l'été de 1938, se soit adaptée au rythme de celle-ci depuis les derniers mois de cette année. La comparaison des inventaires d'après

les bilans publiés, montre que les stocks commerciaux ont diminué considérablement, d'une année à l'autre; ils demeurent cependant relativement élevés.

Les résultats comparés du commerce extérieur des Etats-Unis en 1938 et en 1939, font apparaître une balance commerciale exceptionnellement favorable de 1.134 millions de dollars, la plus importante qui ait été observée depuis 1921. Ainsi qu'il résulte des indications des derniers mois, cette situation tend à se modifier à la suite, d'une part, du fléchissement des exportations, et d'autre part, d'une certaine reprise des importations. Alors qu'en janvier 1938, la balance créditrice du commerce américain s'élevait à plus de 118 millions de dollars, elle n'a plus représenté en janvier 1939 que 35 millions de dollars environ, soit le chiffre le plus bas qui ait été observé depuis août 1937.

TABLEAU III.

Commerce extérieur des Etats-Unis

(en millions de dollars).

Source : *Survey of current business.*

	1929	1932	1936	1937	1938
Exportations totales ...	5.241	1.611	2.456	3.349	3.094
Importations totales de marchandises	4.399	1.323	2.423	3.084	1.961
Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale	+ 842	+ 288	+ 33	+ 265	+1.133

Exportations de marchandises américaines.

	1929	1932	1936	1937	1938
Total ...	5.157,1	1.576,2	2.418,9	3.298,9	3.056,8
Produits agricoles	1.692,8	662,3	709,5	797,5	827,6
Produits non agricoles ..	3.464,3	913,9	1.709,5	2.501,4	2.229,2
Matières premières industrielles	1.142,4	513,7	668,1	721,9	594,4
Matières alimentaires ...	269,6	89,4	58,1	104,5	249,0
Denrées alimentaires et boissons	484,3	152,1	143,8	177,7	184,1
Produits mi-finis	729,0	196,7	394,8	678,3	505,8
Produits finis	2.531,8	624,2	1.154,1	1.616,5	1.523,4

Importations de marchandises destinées à la consommation intérieure.

	1929	1932	1936	1937	1938
Total (1) .	4.399,4	1.322,8	2.424,0	3.009,9	1.949,8
Produits agricoles	2.137,4	641,8	1.243,1	1.579,3	955,6
Produits non agricoles ..	2.262,0	681,0	1.180,9	1.430,5	994,1
Matières premières industrielles	1.558,6	358,3	733,0	971,1	576,4
Matières alimentaires ...	538,6	233,0	348,7	413,3	260,1
Denrées alimentaires et boissons	423,6	173,9	386,2	440,1	310,7
Produits mi-finis	885,1	217,0	490,2	634,2	385,0
Produits finis	993,5	340,6	465,9	551,3	417,6

(1) Pour les années antérieures à 1933, le chiffre des importations se rapporte aux importations totales et non aux importations destinées à la consommation intérieure.

Ce solde créditeur exceptionnel dans l'histoire des relations commerciales américaines résulte du fléchissement des importations, non compensé par un recul

des exportations. Les premières ont diminué de 29 p. c. en volume et de 37 p. c. en valeur, tandis que la valeur des secondes n'a baissé que de 8 p. c. Le maintien des exportations a été dû à des expéditions importantes de produits agricoles et tout particulièrement de céréales qui, d'une année à l'autre, ont enregistré un progrès tant en volume qu'en valeur. Les exportations de produits manufacturés ont, par contre, été en recul.

A l'importation, la régression a été générale, mais elle est apparue plus particulièrement importante en ce qui concerne les matières brutes et les produits agricoles. Les importations de grains et autres produits alimentaires, relativement élevées en 1937 à la suite de la sécheresse de 1936, tombèrent en 1938 à des chiffres à peu près négligeables. Dès août-septembre, la reprise industrielle détermina un redressement des importations de matières brutes, très limité cependant.

Si l'on considère la répartition géographique du commerce extérieur américain, l'on constate que les exportations à destination de l'Europe se maintinrent approximativement, en valeur, pour la Grande-Bre-

tagne, les Pays-Bas, les pays scandinaves; ces pays achetèrent moins de coton et de métaux, mais plus de grains, de fruits et de tabacs. On note également un accroissement de plus de 65 p. c. des achats de l'U. R. S. S. à des fins d'équipement industriel. L'Europe a pris, dans son ensemble, 43 p. c. des exportations des Etats-Unis. L'Empire britannique, en y comprenant la Grande-Bretagne, est resté un gros client des Etats-Unis et a reçu environ 38 p. c. de ses exportations. Néanmoins, les exportations à destination de l'Union Sud-Africaine ont reculé d'environ 20 p. c. en valeur. L'Amérique du Sud, les colonies néerlandaises et l'Extrême-Orient ont pris environ 18 p. c., les exportations vers l'Extrême-Orient accusant une sérieuse régression.

Les importations des Etats-Unis sont en recul général, quel que soit le pays de provenance; pour l'Europe, la diminution d'ensemble est de 32,8 p. c. par rapport à 1937; pour le Canada, elle est de 34,7 p. c., pour l'Amérique latine, de 31,2 p. c. pour l'Asie, de 41 p. c. et pour l'Afrique, de 40,7 p. c.

Le tableau III précise l'évolution des exportations et des importations américaines, au cours des récentes années.

INFORMATIONS LÉGALES

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention accompagnée d'une notice explicative est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, ces lois et arrêtés sont groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique et sociale générale.
- II. Législation financière publique et privée.
- III. Législation commerciale intérieure.
- IV. Législation commerciale extérieure.
- V. Législation industrielle.
- VI. Législation du travail.
- VII. Législation internationale.

II. — LEGISLATION FINANCIERE PUBLIQUE ET PRIVEE.

Arrêté ministériel du 8 mars 1939.

Ristourne de droit sur l'essence touriste (*Moniteur*, 10 mars 1939, p. 1571).

Le Ministre des Finances,

Vu l'article 9, § 3, de la loi du 23 juin 1938 (*Moniteur* nos 178-179), autorisant le Ministre des Finances à consentir au profit des touristes étrangers une diminution du droit sur les éthers de pétrole et essences et à en déterminer les modalités d'application; — Vu l'arrêté ministériel du 28 juin 1938 (*Moniteur* n° 181) réglant ces modalités; — Considérant qu'il y a lieu d'adapter celles-ci aux conditions d'utilisation du carnet de voyages touristiques pour la saison 1939 créé par l'arrêté royal du 20 janvier 1938 (voir *Moniteur* n° 48), — Arrête :

Article unique. L'article 1^{er} et l'article 3 de l'arrêté ministériel précité sont modifiés comme suit :

« *Article 1^{er}.* Les personnes établies dans un pays étranger et utilisant, pour leurs besoins personnels, une voiture automobile ou motocyclette de tourisme peuvent obtenir une ristourne de droits sur l'essence qu'elles achètent, pour l'usage de leur véhicule, en territoire belge ou luxembourgeois, si l'achat a lieu au cours d'un séjour ininterrompu d'au moins trois jours qu'elles font, dans l'Union Economique, entre le 15 mars et le 30 septembre.

» Dans la durée du séjour, sont comptés les jours d'arrivée et de départ.

» *Art. 3.* Pour en bénéficier, le touriste arrivant dans le pays fait valider en son nom à l'un des offices douaniers d'entrée ou bureaux d'entrepôt respectivement désignés ci-après, un certificat de ristourne du modèle officiel :

» *a)* Anvers, Ostende, Zeebrugge, Schapenbrug (Westkapelle), Stuyver (Zelzate), Putte (Stabroek), Wuustwezel, Poppel, Arendonk, Lommel (Colonie), Moulant, Tulje (Neu-Moresnet), Hauset, Aubange, Beaubru (Bouillon), Heer-Agimont (Meuse), Brûly, Bois-Bourdon (Havay), Quiévrain (village), Bonsecours, Hertain, Les Baraques (Menin), Adinkerke (village);

» *b)* Arlon, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Courtrai, Gand, Liège, Louvain, Malines, Mons, Namur, Saint-Nicolas, Tournai, Verviers.

» Le certificat est personnel et incessible. »

Le Directeur général de l'Administration des douanes et accises est chargé de l'application du présent arrêté.

III. — LEGISLATION COMMERCIALE INTERIEURE.

Arrêté ministériel du 20 février 1939

réglant l'exécution de la réglementation du commerce ambulant
(*Moniteur*, 11 mars 1939, p. 1586).

IV. — LEGISLATION COMMERCIALE EXTERIEURE.

Arrêté royal du 6 février 1939

relatif à l'importation des appareils sanitaires (*Moniteur*, 4 mars 1939, p. 1406).

Est subordonnée à la production préalable d'une autorisation l'importation des appareils sanitaires, y compris les éviers et les baignoires (n° 818 du tarif des douanes).

Arrêté ministériel du 11 mars 1939

fixant à fr. 6,80 le kilogramme le droit spécial à percevoir à l'occasion de la délivrance des autorisations d'importation de beurre (*Moniteur*, 12 mars 1939, p. 1626).

Arrêté royal du 15 mars 1939

modificatif de l'arrêté royal du 26 décembre 1938 relatif à la perception de droits spéciaux à l'occasion de la délivrance des autorisations pour l'importation de certains produits (Moniteur, 18 mars 1939, p. 1768).

Les droits spéciaux prévus par l'arrêté du 26 décembre 1938, relativement aux produits désignés ci-après, sont supprimés :

- 1° Concombres et cornichons (n° 68 du tarif des douanes);
- 2° Scaroles, endives, chicorées frisées, laitues et carottes en boîtes (n° 71h);
- 3° Tomates (n° 71i);
- 4° Carottes potagères non en boîtes (Ex n° 71j);
- 5° Fraises (n° 81).

Sont également supprimés les droits spéciaux prévus par ledit arrêté relativement aux produits ci-après, pour autant qu'ils soient originaires du Congo belge ou des territoires administrés par l'Etat belge en Afrique et qu'ils soient importés par une voie

directe, sans déchargement ni transbordement depuis leur embarquement dans un port africain :

1° Les bananes (n° 76);

2° Les sucres (n° 235b et n° 235c), à concurrence du solde de la quantité qu'en application de l'article 3 de la loi du 24 novembre 1937, le Ministre des Finances a fixée, antérieurement à ce jour, pour la campagne en cours.

Arrêté royal du 15 mars 1939

relatif à l'importation des tissus de coton mercerisés (Moniteur, 18 mars 1939, p. 1769).

Est subordonnée à la production préalable d'une autorisation, l'importation des tissus de coton pur, non façonnés, mercerisés ou fabriqués en tout ou en partie avec des fils glacés ou mercerisés (n° 154 du tarif des douanes).

V. — LEGISLATION INDUSTRIELLE.

Arrêté ministériel du 20 février 1939

modifiant l'arrêté ministériel du 24 septembre 1938 organisant un contrôle officiel et facultatif du lait condensé (Moniteur, 1^{er} mars 1939, p. 1314).

Le Ministre de l'Agriculture et des Classes moyennes, Vu l'arrêté royal n° 111, du 26 février 1935, modifié par l'arrêté royal n° 198 du 23 août 1935, destiné à assurer la loyauté des transactions concernant les produits agricoles et horticoles; — Vu la loi du 15 janvier 1938, instituant l'Office national du lait et de ses dérivés; — Revu l'arrêté ministériel du 24 septembre 1938, organisant un contrôle officiel et facultatif du lait condensé, — Arrête :

Article premier. Les deux derniers alinéas de l'article 8 de l'arrêté ministériel précité sont modifiés comme suit : « Les caisses servant à emballer le lait condensé contrôlé seront, en outre, pourvues sur le couvercle et sur un des plus grands côtés, d'une même marque, imprimée au fer rouge sur les caisses en bois et au moyen d'un cachet sur les caisses en carton. »

Les fers à brûler et les cachets sont fournis par l'Office national du lait et de ses dérivés.

Art. 2. L'article 9 du même arrêté est complété : au littéra a) lait condensé non sucré par : « Boîtes de 2 kilogrammes net, à emballer dans des caisses à raison de 12 pièces »;

Au littéra b) lait condensé sucré par : « Boîtes de 13 ounces anglais, c'est-à-dire d'un contenu de 368 grammes net, à emballer dans des caisses à raison de 48 pièces, boitage admis pour l'exportation exclusivement ».

Art. 3. Les deux premiers alinéas de l'article 10 sont modifiés comme suit : « Les établissements agréés sont tenus d'utiliser les boîtes, munies de la marque

de contrôle pour la totalité de lait condensé produit par eux, titrant au minimum 7,5 p. c. de matière grasse et qui doit répondre aux conditions énumérées à l'article 11. »

« Si pour une raison quelconque, le lait condensé produit, titrant au minimum 7,5 p. c. de matière grasse, ne présente pas les qualités exigées à l'article 11, l'établissement est tenu d'en informer l'Office national du lait dans les vingt-quatre heures, en indiquant la quantité produite et la date de fabrication. »

Art. 4. Le littéra a) de l'article 11 de l'arrêté ministériel précité est modifié comme suit :

« Lait condensé non sucré :

- » 1° Pour l'Empire britannique : au moins 9 p. c. de matière grasse, au moins 31 p. c. de matière sèche;
- » 2° Pour la Belgique, le Congo belge et les autres pays : au moins 7,5 p. c. de matière grasse, au moins 25,5 p. c. de matière sèche. »

Arrêté ministériel du 18 mars 1939

portant institution d'un contrôle officiel et facultatif du fromage à pâte dure (Moniteur, 22 mars 1939, p. 1866).

Arrêté ministériel du 18 mars 1939

modifiant l'arrêté ministériel du 30 avril 1938, organisant un contrôle officiel et facultatif du fromage de Herve (Moniteur, 22 mars 1939, p. 1869).

VI. — LEGISLATION DU TRAVAIL.

Arrêté royal du 8 février 1939

portant règlement général des mesures à observer en vue de protéger la santé des employés occupés dans les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que dans les services et établissements publics ou d'utilité publique (Moniteur, 1^{er} mars 1939, p. 1315).

Vu l'arrêté royal du 23 décembre 1937, coordonnant, sous le titre de : « Loi concernant la sécurité et la santé du personnel occupé dans les entreprises industrielles et commerciales », les dispositions de la loi du 25 novembre 1937 avec celles de la loi du 2 juillet 1899 qui restent en vigueur; — Vu notamment l'article 1^{er} de cette loi, ainsi conçu : « Le Gouvernement est autorisé à prescrire les mesures propres à assurer la salubrité des ateliers et du travail et la sécurité ainsi que la santé du personnel occupé dans les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que dans tous les services et établissements publics ou d'utilité publique, même lorsqu'ils ne sont pas classés comme dangereux,

insalubres ou incommodes; le tout, sans préjudice des lois et règlements en vigueur relatifs aux mines, minières et carrières souterraines auxquels il n'est en rien dérogé par la présente loi. Ces mesures peuvent être imposées, tant aux ouvriers et employés, s'il y a lieu, qu'aux patrons, chefs d'entreprises ou gérants et directeurs d'établissements publics ou d'utilité publique, ainsi que, le cas échéant, aux tiers qui se trouveraient dans les dits établissements; — Considérant que les constatations effectuées démontrent la nécessité de faire application de cette disposition en ce qui concerne certaines catégories d'employés des entreprises, services et établissements en cause et qu'il y a lieu, dès lors, de préciser dans un règlement général l'obligation incombant à la fois aux patrons, chefs d'entreprise, gérants ou directeurs des dits établissements, ainsi qu'aux employés d'observer dans l'exécution du travail les meilleures conditions d'hygiène; — Vu l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique; — Sur la proposition de Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale et de Notre Ministre des Affaires économiques, — Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. Le présent règlement général, concernant les employés, est applicable aux entreprises industrielles et commerciales, ainsi qu'aux services et établissements publics ou d'utilité publique.

Sont exceptées, conformément au dernier alinéa de l'article 1^{er} de la loi concernant la sécurité et la santé du personnel occupé dans les entreprises industrielles et commerciales, les entreprises où le patron ne travaille qu'avec des membres de sa famille habitant chez lui ou avec des domestiques ou gens de la maison.

Les dispositions du présent arrêté ne sont pas davantage applicables aux personnes préposées aux kiosques ou autres installations similaires situées sur la voie publique ou dans les lieux publics, aux guichets de distribution des tickets d'entrée des salles de spectacle, aux bureaux temporaires établis sur les chantiers ou aux bureaux des laboratoires et des dépôts d'explosifs.

SECTION I.

Art. 2. Il est interdit d'utiliser comme bureaux des locaux humides ou insalubres.

Les bureaux seront séparés des ateliers ou magasins, de telle sorte que les employés soient, autant que possible, à l'abri du bruit, des trépidations, de la chaleur ou émanations quelconques.

Les précautions indiquées par les circonstances seront prises en vue d'éviter les incendies.

Les locaux seront facilement accessibles en toutes circonstances et seront établis de manière à assurer le sauvetage du personnel en cas d'incendie.

Au besoin, l'évacuation du personnel sera assurée par des escaliers de secours et des issues spéciales.

Il est interdit d'encombrer les sorties de marchandises ou d'objets quelconques, en dépôt.

Sous réserve de l'observation des règlements spéciaux sur la matière, il est également interdit d'entreposer dans les bureaux des matières inflammables ou explosives.

Art. 3. Chaque employé de bureau disposera d'un cube d'espace réel de 10 m³ au moins, et d'une superficie de 4 m² au moins.

La hauteur des locaux ne sera pas inférieure à 2^m50.

Le sol des locaux sera pourvu d'un revêtement uni, bien étanche, permettant un entretien facile et sera constamment maintenu en bon état de propreté.

Art. 4. Les locaux seront en tout temps convenablement ventilés, sans qu'il puisse en résulter d'incommodité pour le personnel occupé.

A cet effet, on adoptera des dispositifs permettant un renouvellement suffisant de l'air.

Les locaux seront aérés complètement au moins une fois par jour, en dehors des heures d'occupation.

Art. 5. Les bureaux seront convenablement éclairés. Pendant le jour, ils recevront dans toutes leurs parties un éclairage naturel suffisant, réalisé de préférence au moyen de surfaces éclairantes laissant pénétrer directement la lumière solaire.

Dans la mesure du possible, les surfaces éclairantes comprendront des fenêtres percées dans les murs extérieurs. La surface totale de ces fenêtres ne sera pas inférieure à 1/10 de l'aire du bureau.

Les surfaces éclairantes seront maintenues en état de propreté suffisante pour qu'elles aient le maximum de rendement lumineux.

Des dispositifs seront prévus pour permettre aux employés de se protéger, en cas de besoin, contre l'action directe du soleil.

Art. 6. Dans les bureaux, l'éclairage artificiel devra procurer, au niveau du plan de travail, un éclairage constant, non éblouissant et aussi uniformément réparti que possible de 75 Lux minimum.

Les mesures nécessaires seront prises pour que cet éclairage ne surchauffe les locaux ni ne vicie l'air.

Art. 7. Pendant la saison froide, la température des bureaux sera maintenue entre 18 et 22° C et devra pouvoir être contrôlée au moyen d'appareils se trouvant sur place.

L'air sera humidifié de manière à maintenir un degré hygrométrique convenable.

Art. 8. Les appareils de chauffage à combustion seront munis de dispositifs assurant l'évacuation régulière des gaz résultant de la combustion.

Il est interdit de régler le tirage des appareils de chauffage au moyen de clefs ou de vannes pouvant fermer complètement les conduites d'évacuation.

Les employés seront protégés contre le rayonnement excessif de la chaleur.

SECTION II.

Art. 9. Les locaux affectés à l'usage des employés seront nettoyés pendant les interruptions de travail et par des procédés ne soulevant pas de poussières.

Ce nettoyage sera fait à fond au moins une fois par semaine.

Les parois et plafonds seront maintenus en bon état d'entretien et de propreté.

Dans chaque local, un avis sera affiché portant défense formelle de cracher par terre.

Art. 10. Dans les bureaux, les employés disposeront de sièges à dossier leur permettant de reposer les pieds sur le sol ou à plat sur une surface surélevée.

Art. 11. Des cabinets d'aisance et des urinoirs seront mis à la disposition du personnel.

Ils seront complètement séparés pour les deux sexes, établis de façon décente et munis, chacun, d'une porte fermant intérieurement.

Ils n'auront aucune communication directe avec les bureaux ou les magasins.

S'ils se trouvent à l'intérieur des bâtiments, ils seront aérés directement vers l'extérieur et munis d'un siphon hydraulique et d'une chasse d'eau commandée individuellement.

Art. 12. Le nombre des cabinets d'aisance sera de un au moins par 25 personnes du sexe masculin et de un au moins par 15 personnes du sexe féminin, occupées simultanément.

Ils seront continuellement maintenus en bon état de propreté.

Art. 13. Les patrons, chefs d'entreprise, gérants ou directeurs sont tenus de mettre à la disposition du personnel les moyens nécessaires en vue de lui permettre :

1° De remiser les vêtements de ville dans des conditions de sécurité, d'hygiène et de décence convenables;

2° De procéder aux ablutions des mains et du visage;

3° De prendre éventuellement les repas dans des conditions suffisantes d'hygiène et de confort.

Lorsque des locaux spéciaux sont affectés à l'usage de réfectoires, lavoirs ou vestiaires, ils devront être complètement séparés pour les deux sexes.

Ces diverses installations seront entretenues en bon état de propreté, bien éclairées et chauffées pendant la saison froide.

Art. 14. De l'eau potable ou, à son défaut, une boisson hygiénique sera mise à la disposition du personnel.

Art. 15. Les patrons, chefs d'entreprise, gérants ou directeurs des établissements visés à l'article 1^{er} du présent arrêté sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer rapidement, en cas d'accident ou d'indisposition grave, les premiers soins médicaux ainsi que le transport commode de la victime soit jusqu'à son domicile, soit jusqu'à un endroit où elle pourra recevoir les soins d'urgence.

Lorsque l'entreprise comprend un personnel d'au moins 10 personnes, les moyens de premiers soins, toujours tenus en parfait état de conservation et d'utilisation immédiate, comprendront, au minimum, une boîte de secours répondant aux conditions prescrites en ce qui concerne la boîte dite n° 1 imposée par l'arrêté royal relatif aux moyens de premiers soins médicaux dans les entreprises industrielles et commerciales.

Art. 16. Le personnel employé est tenu de maintenir intactes et en bon état de propreté et d'entretien les installations sanitaires mises à sa disposition.

Il lui est interdit :

a) De prendre les repas ailleurs que dans les endroits spécialement désignés à cet effet;

b) De déposer les vêtements en dehors des endroits affectés à cet usage;

c) D'introduire dans les bureaux et magasins ou leurs dépendances des boissons alcooliques.

Art. 17. Les employés occupés aux comptoirs en plein air dépendant des bazars et des magasins n'y

peuvent être affectés plus de quatre heures par jour par périodes de deux heures, avec un intervalle d'une heure au moins.

Art. 18. Il est interdit d'occuper du personnel aux dits comptoirs après 19 heures ou lorsque la température extérieure est inférieure à 5° C.

Le personnel préposé aux comptoirs en plein air dépendant des bazars et des magasins sera abrité contre la pluie, le vent et les courants d'air.

Il disposera d'un plancher évitant le stationnement direct sur le sol.

Du 15 octobre au 15 avril, le personnel disposera par température inférieure à 10° C d'un dispositif de chauffage ou bien des mesures seront prescrites en vue de permettre aux employés de pouvoir se réchauffer périodiquement.

Dispositions générales.

Art. 19. Le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, sur avis du service technique compétent et du service médical pour la protection du travail, pourra accorder des dérogations aux prescriptions qui précèdent en ce qui concerne les locaux déjà existants à la date de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Il déterminera en même temps les conditions auxquelles seront subordonnées ces dérogations.

Art. 20. Les ingénieurs pour la protection du travail et les ingénieurs du corps des mines sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de surveiller l'application des dispositions contenues dans la section I du présent arrêté. Les médecins pour la protection du travail sont chargés de surveiller l'application des dispositions contenues dans la section II du présent arrêté.

Art. 21. Les patrons, chefs d'entreprise, gérants ou directeurs des établissements susvisés tiendront à la disposition de leur personnel un exemplaire du présent règlement.

Art. 22. La constatation et la répression des infractions aux dispositions du présent arrêté auront lieu conformément à la loi du 5 mai 1888, relative à l'inspection des établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes.

Art. 23. Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale et Notre Ministre des Affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 15 mars 1939

autorisant, conformément à l'article 8 du texte coordonné de la loi sur le travail des femmes et des enfants, le décalage des heures de nuit en ce qui regarde les femmes occupées dans l'industrie de la fabrication des tubes en papier de la région verviétoise (Moniteur, 17 mars 1939, p. 1744).

Arrêté royal du 15 mars 1939

réglant l'exécution de la loi du 24 décembre 1938, obligeant les employeurs à contribuer à l'Office national du Placement et du Chômage (Moniteur, 18 mars 1939, p. 1782).

Vu la loi du 24 décembre 1938 obligeant les employeurs à contribuer à l'Office national du placement et du chômage; — Vu l'article 4 de cette loi; — Sur la proposition de Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, — Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. Les caisses de compensation pour allocations familiales transfèrent à l'Office national du placement et du chômage, dans le courant du trimestre qui suit celui auquel elles se rapportent, les cotisations recueillies en vertu de la loi du 24 décembre 1938.

Ce transfert s'effectue par l'intermédiaire de la Caisse nationale de compensation pour allocations familiales.

Les caisses adressent en même temps à la Caisse nationale, en double exemplaire, un relevé indiquant le montant global des cotisations qu'elles ont perçues en vertu des articles 43 à 44^{ter} de la loi du 4 août 1930 et celui des majorations recueillies en vertu de la loi du 24 décembre 1938.

Le relevé est complété par une liste des employeurs assujettis qui occupent des travailleurs pour lesquels la majoration n'est pas due ou qui n'ont pas encore effectué le versement dû en vertu de la loi du 24 décembre 1938.

Art. 2. Les employeurs qui occupent un ou plusieurs travailleurs agricoles, justifient du non-versement de la majoration au moyen d'une déclaration annexée à celle qu'ils envoient à leur caisse de compensation. Cette déclaration indiquera le nombre d'ouvriers agricoles et le nombre de journées de travail fournies pour chaque mois séparément; elle sera transmise par la

caisse de compensation à la Caisse nationale de compensation pour allocations familiales

Art. 3. La caisse spéciale de compensation pour allocations familiales en faveur des travailleurs à domicile, ainsi que des voyageurs et représentants de commerce occupés au travail par plusieurs patrons, ne comprend pas dans le chiffre des cotisations perçues en vertu des articles 43 à 44^{ter} de la loi du 4 août 1930, les cotisations dues du chef de l'emploi de travailleurs à domicile.

Il en est de même pour la caisse spéciale de compensation pour allocations familiales en faveur des travailleurs de l'industrie diamantaire.

Art. 4. Les majorations payées tardivement et qui n'auraient pas pu être comprises dans le relevé du trimestre auquel elles se rapportent, font l'objet de relevés et de versements collectifs, à la fin du trimestre pendant lequel elles ont été encaissées.

Art. 5. Les frais auxquels donne lieu la perception de la majoration de 35 p. c. sont remboursés forfaitairement aux caisses de compensation par l'Office national du placement et du chômage, à raison de fr. 7,50 par trimestre et par employeur affilié à la caisse intéressée dans le courant dudit trimestre.

Art. 6. A l'occasion de la surveillance qu'elle exerce en vertu de la loi du 4 août 1930 sur les caisses de compensation pour allocations familiales, la Caisse nationale de compensation pour allocations familiales contrôle les opérations qu'elles ont effectuées en vue de l'application de la loi du 24 décembre 1938 et transmet à l'Office national du placement et du chômage le résultat de ce contrôle.

Art. 7. Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin.)

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE.

Source : Ministère de l'Intérieur — Office central de Statistique.

ÉPOQUES	Naissances	Décès	Excédent des naissances sur les décès	MIGRATIONS		Population à fin d'année	Nombre de mariages
				Immigrations	Émigrations		
1934.....	131.736	96.851	34.885	15.994	18.486	8.275.552	62.692
1935.....	126.304	102.132	24.172	16.397	16.240	8.299.940	63.160
1936.....	125.511	101.595	23.916	17.655	13.510	8.330.959	64.749
1937.....	125.495	104.163	21.332	22.185	14.199	8.361.220	63.435
1938.....	130.604	108.682	21.922	14.491	16.110	8.386.553	61.402
1938 Premier mois.....	11.190	11.262	72 *				3.766
1938 Juillet.....	11.229	8.046	3.183				5.716
Août.....	11.124	8.012	3.112				6.423
Septembre.....	10.520	7.825	2.695				5.971
Octobre.....	10.347	7.854	2.493				5.458
Novembre.....	10.312	8.374	1.938				4.041
Décembre.....	10.692	9.974	718				4.839
1939 Janvier.....	11.029	10.590	439				3.358

(*) Excédent des décès sur les naissances.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT.

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %).

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE			TAUX « HORS BANQUE »	CALL MONEY	TAUX DES REPORTS (à la Caisse Générale de Rep. et de Dépôts)		TAUX DES REPORTS sur valeurs belges cotées à terme à la Bourse de Bruxelles (en % par an)	
	Escompte		Prêts et avances sur fonds publics nationaux			Papier commercial	Marché	Valeurs au comptant	Valeurs à terme
	Acceptat. et warrants (1)	Traites non acceptées et promesses (1)							
Moyennes annuelles :									
1937.....	2, —	2,50	3, —	1,157	0,552	5,50	4,63	—	—
1938.....	2,61	3,20	3,70	2,386	0,760	5,82	4,96	—	4,57
Données mensuelles (4) :									
1938 Janvier.....	2, —	2,50	3, —	1,57	0,50	5,50	4,50	4,63	4,10
Février.....	2, —	2,50	3, —	1,5182	0,50	5,50	4,50	3,82	3,99
Mars.....	2, —	2,50	3, —	1,625	0,50	5,50	4,50	3,73	4,13
Avril.....	2, —	2,50	3, —	1,50	0,50	5,50	4,50	4,26	3,75
Mai.....	3,35 (2)	3,85 (2)	4,35 (2)	—	—	6, —	6, —	6,23	10,97
Juin.....	3, —	3,50	4, —	3,25	1,453	6, —	5,50	5,66	4,71
Juillet.....	3, —	3,50	4, —	3,12	1,102	6, —	5, —	4,72	4,49
Août.....	3, —	3,50	4, —	2,889	0,885	6, —	5, —	5,03	4,88
Septembre.....	3, —	3,50	4, —	3,255	1,038	6, —	5, —	7,60	—
Octobre.....	2,92 (3)	3,50	4, —	3, —	0,865	6, —	5, —	4,38	3,36
Novembre.....	2,50	3,50	4, —	2,008	0,518	6, —	5, —	4,40	4,02
Décembre.....	2,50	3,50	4, —	2,213	0,50	6, —	5, —	3,66	4, —
1939 Janvier.....	2,50	3,50	4, —	2, —	0,50	6, —	5, —	3,52	4,07
Février.....	2,50	3,50	4, —	1,98	0,52	6, —	5, —	4,42	3,64
Mars.....	2,50	3,50	4, —	3,28	1,06	6, —	5, —	4, —	4,79
Données hebdomadaires :									
1939 Mars 6.....	2,50	3,50	4, —	2,625	1, —	6, —	5, —	—	—
13.....	2,50	3,50	4, —	3,3125	1, —	6, —	5, —	—	—
20.....	2,50	3,50	4, —	3,625	1,125	6, —	5, —	—	—
27.....	2,50	3,50	4, —	3,50	1,125	6, —	5, —	—	—

(1) Jusqu'au 26 octobre 1938 inclus, les traites non acceptées domiciliées dans une banque étaient escomptées au taux des effets acceptés. Depuis, elles sont escomptées au taux des effets non acceptés. Depuis le 2 janvier 1939, tous les effets représentatifs de ventes à tempérament sont escomptés au taux maximum.

(2) Du 1^{er} au 9 mai, respectivement 2,50-3 %.

Du 10 au 29 mai, 4,50-5 %.

A partir du 30 mai, 3,50-4 %.

(3) Du 1^{er} au 26 octobre : 3 %; depuis le 27 octobre : 2,5 %.

(4) Taux des reports à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts : taux à fin de mois; autres renseignements : moyennes mensuelles.

N. B. — A partir du 17 avril, les taux de la Banque Nationale de Belgique ont été modifiés comme suit :

Traites acceptées et warrants : 4 %;

Traites non acceptées et promesses, 5 %;

Prêts et avances sur fonds publics nationaux : 5 1/2 %.

II. — TAUX, EN %, DES ADJUDICATIONS DES CERTIFICATS DE TRESORERIE ET BONS

A COURT TERME.

ÉPOQUES	ÉTAT (Certificats à 3 mois)		COLONIE (1) (3 mois)		INSTITUT DE RÉESCOMPTE ET DE GARANTIE				Régie des Télégraphes et des Téléphones (Bons de caisse à 3 mois)
					2 mois		3 mois		
	de	à	de	à	de	à	de	à	
<i>Données annuelles (taux extrêmes) :</i>									
1937.....	0,45	1,905	0,485	1,—	0,40	1,375	0,485	1,75	—
1938.....	1,316	2,81	3,—	3,25	1,375	1,75	1,625	1,70	—
<i>Données mensuelles (taux extrêmes) :</i>									
1938 Janvier.....	1,406	1,774	—	—	1,375	1,625	1,625	—	—
Février.....	1,316	1,347	—	—	—	—	—	—	—
Mars.....	1,353	1,407	—	—	—	—	—	—	—
Avril.....	1,437	1,645	—	—	—	—	—	—	—
Mai.....	1,872	—	—	—	—	—	—	—	—
Juin.....	2,51	2,74	—	—	—	—	—	—	—
Juillet.....	2,25	2,75	—	—	—	—	—	—	—
Août.....	2,75	2,81	3,—	3,25	—	—	—	—	—
Septembre.....	2,69	2,75	—	—	—	—	—	—	—
Octobre.....	2,18	2,6875	—	—	—	—	—	—	—
Novembre.....	1,61	2,02	—	—	—	—	—	—	—
Décembre.....	1,56	1,81	—	—	1,65	1,75	1,70	1,875	—
1939 Janvier.....	1,51	1,87	—	—	—	—	1,53	1,625	1,96
Février.....	1,48	1,54	—	—	—	—	—	—	—
Mars.....	1,91	2,49	—	—	—	—	—	—	—
<i>Adjudications récentes :</i>									
1939 3 février.....	—	1,49	—	—	—	—	—	—	—
10 —.....	—	1,50	—	—	—	—	—	—	—
17 —.....	—	1,48	—	—	—	—	—	—	—
24 —.....	—	1,54	—	—	—	—	—	—	—
3 mars.....	—	1,91	—	—	—	—	—	—	—
10 —.....	—	2,43	—	—	—	—	—	—	—
17 —.....	—	2,47	—	—	—	—	—	—	—
24 —.....	—	2,49	—	—	—	—	—	—	—
31 —.....	—	2,49	—	—	—	—	—	—	—

(1) La dette flottante de la Colonie comporte des bons du Trésor émis par négociation directe ou par adjudication.

III. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE.

Taux, en %, nets d'impôts.

ÉPOQUES	BANQUES. — Comptes de dépôts :						CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (dépôts sur livrets)			SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE	
	vue	quinzaine	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 20.000 fr.	20.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	1 an	2 ans et plus
<i>Moyennes annuelles :</i>											
1937.....	0,50	1,046	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,75	1,25	2,29	2,29
1938.....	0,50	1,10	1,16	1,40	1,60	2,12	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
<i>Données mens. (1) :</i>											
1938 Janvier.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Février.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mars.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Avril.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mai.....	0,50	1,25	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Juin.....	0,50	1,30	1,18	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Juillet.....	0,50	1,20	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Août.....	0,50	1,20	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Septembre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Octobre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Novembre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Décembre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
1939 Janvier.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Février.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mars.....	0,50	1,15	1,13	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—

(1) DONNÉES MENSUELLES : Comptes de quinzaine : taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, deuxième quinzaine du mois; comptes à vue, à 15 jours de préavis et à 1, 3 et 6 mois : moyennes des taux des principaux établissements de crédit.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

I. — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX A LONDRES.

DATES	OR		ARGENT		Rapport or argent
	En sh. et p. par once (1) d'or fin	En francs (3) par kg. d'or fin	En deniers par once (1) au titre stand. (222/240)	En francs par kg. (2) de fin	
1936 2 janvier	141/4	33.190,87	22 3/8	473,38	70,11
1937 4 janvier	141/8	33.114,01	21 1/4	447,49	74,—
1938 1 ^{er} février	139/7	33.214,65	20 3/16	432,77	76,75
1 ^{er} mars	139/9 1/2	33.213,66	20 1/16	429,44	77,34
1 ^{er} avril	140/0 1/2	33.098,59	19	404,56	81,81
2 ^e mai	139/6 1/2	33.206,13	18 11/16	400,63	82,88
1 ^{er} juin	140/7 1/2	33.069,74	18 15/16	401,21	82,42
1 ^{er} juillet	140/9	33.093,48	18 15/16	401,14	82,50
2 ^e août	141/8	33.052,80	19 9/16	411,19	80,38
1 ^{er} septembre	143/0 1/2	33.099,11	19 1/4	401,29	82,48
3 octobre	144/8 1/2	33.058,78	19 1/2	401,33	82,37
2 novembre	146/1	33.047,07	19 1/2	397,41	83,16
1 ^{er} décembre	148/6 1/2 (4)	33.065,92	20 1/16	402,34	82,18
1939 3 janvier	150/0 1/2 (4)	33.146,57	21 1/8	420,44	78,84
1 ^{er} février	148/7 1/2 (4)	33.063,57	19 15/16	399,68	82,75
1 ^{er} mars	148/5 (4)	33.225,99	20 7/16	412,19	80,61
1 ^{er} avril	148/6 (4)	33.211,82	20	402,97	82,42

- (1) L'once troy = 31,103481 grammes.
 (2) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation. — A partir de novembre 1938, au cours du belga à Londres à 11 heures.
 (3) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles, à la date de la cotation. — A partir de novembre 1938, cette conversion est effectuée sur la base du prix du « fixing » à Londres, à 11 heures, et du cours du belga à Londres, à la même heure.
 (4) Cours du « fixing » à Londres, à 11 heures.

II. — COURS DES CHANGES AU COMPTANT A LA BOURSE DE BRUXELLES.

ÉPOQUES	LONDRES 1 £ = 49,6111 belgas	PARIS	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8996 belgas	AMSTERDAM 100 fl. = 401,5083 b.	ZURICH	BERLIN 100 Rm. = 237,946 b.	STOCKHOLM 100 Cr. = 267,6893 b.	OSLO 100 Cr. = 267,6893 b.	COPENHAGUE 100 Cr. = 267,6893 b.	PRAGUE 100 Kc. = 20,719 b.	(1)		(2)		MONTREAL	
											MILAN 100 lit. = 31,0492 b.	VARSOVIE 100 Zl. = 112,056 b.	BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.	LISBONNE		
<i>Moyennes ann.</i>																
1937 Moyen. an.	29,2951	23,9985	5,9252	326,2083	135,9224	238,3191	151,0473	147,1945	130,8009	20,7233	31,1857	112,3291	4,3699	26,5989	5,9267	
1938 Moyen. an.	28,9306	17,0488	5,9180	325,6103	135,3787	237,7908	149,1259	145,3616	129,1842	20,5575	31,1373	111,6648	4,3684	26,2703	5,8877	
<i>Moyennes mens.</i>																
1938 Janvier	29,5316	19,7193	5,9062	329,0876	136,5838	238,0095	152,2419	148,4089	131,8726	20,7521	31,0770	112,1512	4,3657	26,8088	5,9056	
Février	29,5612	19,3246	5,8915	329,6712	136,8655	238,2092	152,3692	148,5050	131,9950	20,7241	31,0138	112,0275	4,3655	26,8490	5,8952	
Mars	29,5340	18,4980	5,9232	329,2157	136,5539	238,4217	152,1637	148,3976	131,8709	20,7728	31,1667	111,9815	4,37	26,8098	5,9140	
Avril	29,5520	18,4129	5,9341	329,6682	136,4195	238,4697	152,2987	148,4576	131,9050	20,7021	31,2179	111,9974	4,37	26,8121	5,9043	
Mai	29,5021	16,7583	5,9372	328,8424	135,7050	238,5798	151,1560	148,2714	131,7179	20,6824	31,2523	111,9702	4,37	26,8171	5,8990	
Juin	29,2364	16,4109	5,8980	326,3626	134,9869	237,4726	150,7521	146,9048	130,5274	20,5324	31,0299	111,2321	4,37	26,5433	5,8351	
Juillet	29,1407	16,3588	5,9091	325,3568	135,2189	237,4837	150,2413	146,4063	130,1197	20,4768	31,0841	111,0500	4,37	26,4616	5,8754	
Août	28,9260	16,2011	5,9252	323,6216	135,6368	237,6318	149,1450	145,2773	129,2248	20,4930	31,1786	111,3523	4,37	26,2614	5,9074	
Septembre	28,4399	15,9302	5,9281	319,8391	134,0416	238,3489	146,7152	142,9068	127,0364	20,5018	31,1790	111,3489	4,37	25,8495	5,9000	
Octobre	28,1938	15,7669	5,9139	321,6655	134,3598	236,9579	145,2869	141,6583	125,9000	20,4129	31,1187	111,3464	4,37	25,6102	5,8629	
Novembre	27,8214	15,5754	5,9137	321,3200	133,9218	236,9026	143,3321	139,7882	124,2224	20,2911	31,1049	111,4013	4,37	25,2403	5,8701	
Décembre	27,7277	15,6298	5,9360	322,6733	134,2512	238,0024	142,8190	139,2986	123,8179	20,3490	31,2250	112,1190	4,36	25,1800	5,8858	
1939 Janvier	27,6259	15,6084	5,9205	320,9875	133,6693	237,4364	142,2561	138,7986	123,3455	20,3086	31,1410	112,0784	—	25,0564	5,8759	
Février	27,7909	15,7043	5,9307	318,0237	134,4787	238,0137	143,1562	139,6235	124,0940	20,3470	31,1865	111,6975	—	25,2110	5,9027	
Mars	27,8536	15,7505	5,9437	315,6504	134,4720	238,5304	143,4898	139,9480	124,3674	—	31,2647	112,2489	—	25,2729	5,9252	
<i>Données journal.</i>																
1939 Mars 1 ^{er}	27,85	15,7475	5,94375	315,54	135,04	238,525	143,425	139,875	124,35	20,37	31,2647	112,50	—	25,25	5,9275	
2 ^e	27,8725	15,755	5,94375	315,925	135,075	238,55	143,55	140,—	124,45	20,39	31,2647	112,40	—	25,27	5,9275	
3 ^e	27,86625	15,755	5,94375	315,825	135,11	238,65	143,50	140,025	124,40	20,39	31,2647	112,25	—	25,28	5,9250	
6 ^e	27,875	15,75875	5,94375	315,60	135,05	238,60	143,525	140,07	124,45	20,39	31,2647	111,60	—	25,29	5,9275	
7 ^e	27,89	15,765	5,94375	315,65	135,175	238,60	143,60	140,20	124,525	20,40	31,2647	112,05	—	25,32	5,92875	
8 ^e	27,87875	15,76	5,9435	316,15	135,18	238,55	143,55	140,11	124,50	20,35	31,2647	111,90	—	25,30	5,925	
9 ^e	27,8790	15,76	5,94375	315,875	135,16	238,55	143,575	140,125	124,475	20,37	31,2647	112,—	—	25,32	5,9325	
10 ^e	27,8825	15,76125	5,9435	315,625	135,15	238,525	143,575	140,075	124,475	20,35	31,2647	112,—	—	25,25	5,93	
13 ^e	27,89	15,7645	5,94375	315,80	135,15	238,50	143,575	140,10	124,50	20,35	31,2647	112,10	—	25,32	5,9350	
14 ^e	27,8775	15,76125	5,94375	315,70	135,19	238,50	143,50	140,05	124,45	20,35	31,2647	112,10	—	25,31	5,93	
15 ^e	27,86	15,75625	5,9435	315,625	135,21	238,45	143,475	140,—	124,35	—	31,2647	111,95	—	25,32	5,93	
16 ^e	27,835	15,755	5,94375	315,45	135,125	238,55	143,325	139,875	124,30	—	31,2647	112,225	—	25,32	5,93	
17 ^e	27,835	15,74125	5,94375	315,525	134,60	238,55	143,40	139,85	124,275	—	31,2647	112,—	—	25,24	5,93	
20 ^e	27,825	15,725	5,94375	315,425	133,80	238,475	143,30	139,775	124,225	—	31,2647	112,30	—	25,24	5,93	
21 ^e	27,8425	15,745	5,94375	315,47	133,85	238,525	143,40	139,875	124,30	—	31,2647	112,30	—	25,23	5,91625	
22 ^e	27,835	15,7425	5,94375	315,475	133,85	238,50	143,44	139,95	124,25	—	31,2647	112,40	—	25,21	5,9175	
23 ^e	27,83875	15,7425	5,94375	315,525	133,85	238,125	143,45	139,85	124,25	—	31,2647	112,50	—	25,25	5,9175	
24 ^e	27,84875	15,7475	5,94375	315,525	133,975	238,50	143,575	139,95	124,40	—	31,2647	112,60	—	25,23	5,92125	
27 ^e	27,83625	15,74375	5,94375	316,075	133,725	238,525	143,55	139,825	124,35	—	31,2647	112,60	—	25,26	5,9195	
28 ^e	27,8375	15,74375	5,94375	315,55	133,55	238,65	143,50	139,80	124,30	—	31,2647	112,60	—	25,27	5,91925	
29 ^e	27,82125	15,74	5,94325	315,40	133,475	238,575	143,45	139,80	124,25	—	31,2647	112,60	—	25,25	5,916	
30 ^e	27,82625	15,74375	5,94375	315,60	133,55	238,625	143,50	139,825	124,275	—	31,2647	112,60	—	25,27	5,92	
31 ^e	27,83	15,74625	5,94375	315,625	133,39	238,60	143,525	139,80	124,35	—	31,2647	112,15	—	25,30	5,92375	

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'art. 3 de l'A. R. du 11 décembre 1935.
 (2) Sans affaires.

III. — CHANGE A TERME.

ÉPOQUES	REPORTS (+) OU DÉPORTS (—) EXPRIMÉS :										2°) EN % DU COURS DU COMPTANT				
	1°) EN BELGAS POUR :														
	1 £		100 fr. fr.		1 \$		100 fl. P.-B.		100 fr. s.		£	fr. fr.	\$	fl.P.B.	fr. s.
	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	(d'après moyennes des taux acheteurs et vendeurs)				
a) Change à un mois.															
1938 Moyen. ann.	+0,0789	+0,0898	-0,0877	-0,0781	+0,0199	+0,0200	+1,1268	-1,1744	+0,5154	+0,6751	+0,29	-0,49	+0,34	+0,35	+0,44
Moyennes mens. :															
1938 Janvier	+0,0047	+0,0084	-0,3703	-0,3704	+0,0040	+0,0061	+0,1944	+0,3441	+0,2000	+0,4727	+0,02	-1,88	+0,09	+0,08	+0,25
Février	+0,0021	+0,0033	-0,2530	-0,2382	+0,0021	+0,0032	+0,1769	+0,2429	+0,1000	+0,2958	+0,01	-1,27	+0,04	+0,06	+0,14
Mars	+0,0531	+0,0600	-0,1852	-0,1413	+0,0121	+0,0146	+0,7912	+1,0115	+0,2963	+0,4963	+0,19	-0,80	+0,23	+0,27	+0,29
Avril	+0,0431	+0,0542	-0,1517	-0,1539	+0,0095	+0,0150	+0,6000	+0,9300	+0,2261	+0,4522	+0,16	-0,83	+0,21	+0,23	+0,25
Mai	+0,3986	+0,4593	+0,2379	+0,1700	+0,0954	+0,0757	+5,0615	+3,5111	+1,3538	+0,5667	+1,45	+1,22	+1,44	+1,30	+0,71
Juin	+0,1467	+0,1719	+0,0558	+0,0759	+0,0337	+0,0332	+2,2111	+2,4647	+0,9750	+1,3035	+0,54	+0,40	+0,57	+0,73	+0,84
Juillet	+0,0821	+0,0905	-0,0071	+0,0170	+0,0190	+0,0215	+0,9818	+1,2528	+0,5565	+0,9364	+0,30	+0,03	+0,34	+0,34	+0,55
Août	+0,0600	+0,0656	-0,1037	-0,0727	+0,0147	+0,0171	+0,8235	+0,9625	+0,6870	+1,0857	+0,22	-0,50	+0,27	+0,27	+0,65
Septembre	+0,1158	+0,1090	-0,0767	-0,0606	+0,0256	+0,0229	+1,3000	+1,4273	+0,8947	+1,1600	+0,39	-0,43	+0,41	+0,43	+0,77
Octobre	+0,0180	+0,0232	-0,1453	-0,1131	+0,0067	+0,0105	+0,4286	+0,7100	+0,2545	+0,3818	-0,07	-0,82	+0,15	+0,18	+0,24
Novembre	+0,0012	+0,0023	-0,0762	-0,0600	+0,0048	+0,0061	+0,3138	+0,4100	+0,1250	+0,2750	+0,008	-0,44	+0,09	+0,11	+0,15
Décembre	+0,0211	+0,0271	+0,0027	+0,0105	+0,0117	+0,0142	+0,6389	+0,8357				+0,09	+0,04	+0,22	+0,23
1939 Janvier	+0,0063	+0,0032	-0,0108	-0,0063	+0,0072	+0,0079	+0,3841	+0,4962				-0,02	-0,05	+0,13	+0,14
Février	+0,0120	+0,0169	-0,0021	-0,0050	+0,0075	+0,0056	+0,3875	+0,2531				+0,05	-0,02	+0,11	+0,10
Mars	+0,1878	+0,1850	+0,0947	+0,0953	+0,0444	+0,0393	+2,2556	+2,0727				+0,67	+0,60	+0,70	+0,69
Taux journaliers :															
1939 Mars 1.....	+0,18	—	+0,10	—	+0,030	—	+1,60	—	—	—	+0,65	+0,64	+0,50	+0,51	—
2.....	+0,14	+0,16	+0,08	+0,100	+0,030	—	+1,40	+1,80	—	—	+0,54	+0,57	+0,50	+0,51	—
3.....	+0,18	—	+0,09	+0,110	+0,036	—	+1,60	—	—	—	+0,65	+0,63	+0,61	+0,51	—
4.....	+0,24	+0,26	+0,11	—	+0,046	+0,100	+2,20	—	—	—	+0,90	+0,70	+1,23	+0,70	—
6.....	—	+0,32	+0,14	—	+0,052	—	+3, —	—	—	—	+1,15	+0,89	+0,87	+0,95	—
7.....	—	+0,26	+0,15	—	+0,060	—	+3,20	—	—	—	+0,93	+0,95	+1,01	+1,01	—
8.....	+0,14	+0,16	+0,06	+0,100	+0,030	—	+2,60	—	—	—	+0,54	+0,51	+0,50	+0,82	—
9.....	+0,13	+0,15	—	+0,140	—	+0,036	—	+3, —	—	—	+0,50	+0,89	+0,61	+0,95	—
10.....	+0,08	+0,10	—	+0,080	—	+0,030	—	+1,60	—	—	+0,32	+0,51	+0,50	+0,51	—
11.....	+0,10	+0,11	—	+0,072	—	+0,025	—	+1,30	—	—	+0,38	+0,46	+0,42	+0,41	—
13.....	—	+0,12	—	+0,055	—	+0,024	—	+1,20	—	—	+0,43	+0,35	+0,40	+0,38	—
14.....	—	+0,13	—	+0,072	—	+0,028	—	+1,50	—	—	+0,47	+0,46	+0,47	+0,48	—
15.....	+0,10	+0,11	+0,06	—	+0,026	—	—	—	—	—	+0,38	+0,38	+0,44	—	—
16.....	+0,14	—	+0,06	—	+0,032	—	+1,60	—	—	—	+0,50	+0,38	+0,54	+0,51	—
17.....	+0,18	—	+0,07	—	+0,032	—	+2, —	—	—	—	+0,65	+0,44	+0,54	+0,63	—
18.....	+0,22	—	+0,11	—	+0,048	—	+2,20	—	—	—	+0,79	+0,70	+0,81	+0,70	—
20.....	—	+0,22	—	—	+0,050	—	+2,40	—	—	—	+0,79	+0,70	+0,84	+0,76	—
21.....	+0,26	—	+0,11	—	+0,054	+0,064	+2,40	+3, —	—	—	+0,93	+0,70	+0,99	+0,86	—
22.....	+0,20	+0,24	—	+0,140	—	+0,056	—	+2,60	—	—	+0,79	+0,89	+0,94	+0,82	—
23.....	—	+0,18	—	+0,120	—	+0,046	—	+2,40	—	—	+0,65	+0,76	+0,77	+0,76	—
24.....	—	+0,14	—	+0,100	—	+0,042	—	+2,20	—	—	+0,50	+0,64	+0,71	+0,70	—
25.....	+0,14	—	+0,05	—	+0,036	—	+1,80	—	—	—	+0,50	+0,32	+0,61	+0,57	—
27.....	—	+0,16	+0,06	+0,080	—	+0,042	+1,80	+2,20	—	—	+0,57	+0,44	+0,71	+0,63	—
28.....	—	+0,17	+0,05	+0,070	—	+0,036	+1,80	—	—	—	+0,61	+0,38	+0,61	+0,57	—
29.....	+0,25	—	+0,07	—	+0,050	—	+2,40	—	—	—	+0,90	+0,44	+0,84	+0,76	—
30.....	+0,32	+0,34	—	—	+0,072	—	+3, —	—	—	—	+1,19	+0,76	+1,21	+0,95	—
31.....	+0,38	—	+0,20	—	+0,080	—	+3,60	—	—	—	+1,37	+1,27	+1,35	+1,14	—
b) Change à trois mois.															
Moyennes annuel :															
1937.....	+0,0036	+0,0084	-0,6187	-0,5950	+0,0118	+0,0131	+0,5987	+0,6951	+0,0645	+0,2669	+0,02	-2,53	+0,21	+0,20	+0,12
1938.....	+0,2544	+0,2607	-0,2306	-0,2169	+0,0599	+0,0624	+3,4801	+3,6135	+1,2580	+1,4783	+0,89	-1,31	+1,03	+1,09	+1,01
Moyennes mensuel :															
1938 Janvier	+0,0342	+0,0423	-0,7650	-0,7244	+0,0148	+0,0171	+0,8000	+1,0941	+0,4818	+0,8727	+0,13	-3,78	+0,27	+0,29	+0,50
Février	+0,0218	+0,0255	-0,7195	-0,6812	+0,0118	+0,0132	+0,9033	+1,0294	+0,3125	+0,5087	+0,08	-3,62	+0,21	+0,29	+0,30
Mars	+0,1508	+0,1623	-0,4295	-0,4056	+0,0374	+0,0392	+2,3895	+2,8769	+0,7407	+1,1111	+0,53	-2,26	+0,65	+0,80	+0,68
Avril	+0,1500	+0,1779	-0,3544	-0,3300	+0,0361	+0,0426	+2,4867	+2,8133	+0,6522	+0,9652	+0,55	-1,86	+0,66	+0,80	+0,59
Mai	+0,9309	+0,8553	+0,3900	+0,2844	+0,1751	+0,1672	+9,9539	+8,2000	+2,9385	+1,7000	+3,03	+2,01	+2,88	+2,76	+1,71
Juin	+0,4462	+0,4736	+0,1209	+0,1590	+0,0945	+0,1011	+5,7917	+6,4093	+2,2118	+2,8095	+1,57	+0,85	+1,06	+1,87	+1,86
Juillet	+0,3177	+0,3277	-0,0271	-0,0055	+0,0691	+0,0735	+4,0770	+4,3684	+1,4174	+1,8000	+1,11	-0,10	+1,21	+1,29	+1,19
Août	+0,3382	+0,3700	-0,2065	-0,1532	+0,0776	+0,0831	+4,4250	+4,5588	+1,9040	+2,3200	+1,22	-1,11	+1,36	+1,39	+1,56
Septembre	+0,4395	+0,4459	-0,1556	-0,1620	+0,0988	+0,0969	+5,4308	+5,6333	+1,8737	+2,2364	+1,56	-1, —	+1,65	+1,73	+1,53
Octobre	+0,0960	+0,1085	-0,3725	-0,3662	+0,0312	+0,0411	+1,8909	+2,4842	+0,8056	+1,0625	+0,36	-2,34	+0,61	+0,68	+0,70
Novembre	+0,0291	+0,0330	-0,2408	-0,2237	+0,0233	+0,0254	+1,2538	+1,3833	+0,5000	+0,8750	+0,11	-1,49	+0,41	+0,41	+0,51
Décembre	+0,0983	+0,1064	-0,0074	+0,0055	+0,0474	+0,0480	+2,3588	+2,5105			+0,37	-0,008	+0,80	+0,75	—
1939 Janvier	+0,0139	+0,0125	-0,0487	-0,0303	+0,0266	+0,0270	+1,4125	+1,4600	+0,6000	+1, —	+0,05	-0,25	+0,45	+0,45	+0,60
Février	+0,0707	+0,0479	-0,0162	-0,0274	+0,0285	+0,0238	+1,2136	+0,7633			+0,21	-0,14	+0,44	+0,31	—
Mars	+0,5850	+0,5611	+0,2884	+0,2693	+0,1411	+0,1230	+6,7176	+6,3667			+2,06	+1,77	+2,22	+2,07	—
Taux journaliers :															
1939 Mars 1.....	+0,37	—	+0,20	+0,24	+0,096	—	+4,60	—	—	—	+1,33	+1,40	+1,62	+1,46	—
2.....	+0,34	+0,36	+0,18	+0,21	+0,086	+0,094	+4,20	+ 4,60	—	—	+1,26	+1,24	+1,51	+1,39	—
3.....	+0,44	—	+0,23	+0,26	+0,096	—	+5, —	—	—	—	+1,58	+1,56	+1,62	+1,58	—
4.....	+0,48	+0,58	+0,28	+0,32	—	—	+6, —	—	—	—	+1,90	+1,90	—	+1,90	—
6.....	+0,74	+0,80	+0,35	—	+0,132	—	+8, —	—	—	—	+2,76	+2,22	+2,22	+2,53	—
7.....	—	+0,74	+0,40	—	+0,160	+0,180	+8, —	—	—	—	+2,65	+2,54	+2,86	+2,53	—
8.....	+0,51	—	+0,25	+0,30	+0,110	—	+6, —	—	—	—	+1,83	+1,74	+1,85	+1,90	—
9.....	—	+0,56	—	+0,34	—	+0,140	—	+7, —	—	—	+2,01	+2,16	+2,36	+2,22	—
10.....	—	+0,40	—	+0,22	—	+0,082	—	+4,60	—	—	+1,43	+1,40	+1,38	+1,46	—
11.....	—	+0,36	—	+0,20	—	+0,074	—								

LE MARCHÉ DES CAPITAUX.

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS (*).

14

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU		
		1 ^{er} février 1939	1 ^{er} mars 1939	3 avril 1939
A. — Dettes intérieures.				
I. — DETTE DIRECTE DE L'ÉTAT BELGE (Intérêts à bonifier).				
Dettes 2 1/2 %	100,—	58,75	58,—	55,75
Dettes 3 1/2 % 2 ^e série	100,—	70,25	69,25	68,25
Dettes 3 1/2 % 1937	100,—	79,25	78,—	76,75
Dettes Unifiées 4 %, 1 ^{re} série	100,—	88,75	87,80	86,50
Dettes Unifiées 4 %, 2 ^e série	100,—	88,75	87,80	86,50
Bons du Trésor 2 1/2 %, 1937, à 5 ans	100,—	99,10	99,50	99,50
Emprunt à lots 1932, 4 %	525,—	511,—	498,—	482,—
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.018,—	1.000,—	980,—
Emprunt à lots (cert. prov.) 1938 (2)	500,—	475,—	460,—	450,—
II. — DETTE INDIRECTE ET DETTES GARANTIE PAR L'ÉTAT (Intérêts à bonifier).				
Domages de guerre à lots 1921, 4 %	250,—	230,—	221,50	212,50
Domages de guerre à lots 1922, 4 %	282,50	247,—	236,—	230,50
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	504,—	489,—	479,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse) action privilégiée 6 %	500,—	544,—	529,—	521,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche hollandaise), action privilégiée 6 %	500,—	544,—	531,—	519,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche belge) action privilégiée 4 %	500,—	437,—	435,—	429,—
(*) Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, 3 %, coupon janvier-juillet	100,—	69,—	65,—	61,—
Société Intercommunale de la Rive Gauche de l'Escaut, 4 1/4 %	100,—	90,85	92,15	85,40
Société Nationale des Distributions d'Eau, 4 %	100,—	86,—	87,—	Cm.P. 83,75
III. — DETTE DIRECTE DE LA COLONIE.				
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	156,75	156,—	144,50
Intérêts à bonifier :				
Dettes coloniales 1887, 2 1/2 %	100,—	66,—	66,50	65,50
Dettes coloniales 1904, 3 %	100,—	75,—	72,—	64,50
Dettes coloniales 1906, 4 %	100,—	82,—	82,80	81,10
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	82,—	83,—	81,25
(*) Dettes coloniales 1937, 3 1/2 %	100,—	74,20	71,50	71,—
IV. — DETTE GARANTIE PAR LA COLONIE (Intérêts à bonifier).				
Congo Supérieur aux Grands Lacs (avec faculté d'échange), 6 % (1)	500,—	716,—	726,—	675,—
Congo Supérieur aux Grands Lacs (sans faculté d'échange), 4 %	500,—	418,—	425,—	408,—
(*) Transports fluviaux (Unatra) participantes, 4 %	500,—	A.R. 526,—	505,—	490,—
(*) Vicinaux du Congo (obligations à 5 ans), 4 %	500,—	500,—	500,—	410,—
(*) Kivu (Chemin de fer), cap., 4 %	1.000,—	835,—	820,—	785,—
(*) Vicinaux du Congo, priv., 4 %	500,—	416,—	415,—	410,—
V. — PROVINCES ET COMMUNES.				
Intérêts à bonifier :				
(*) Crédit Communal 1871 à 1879, 4 1/2 %	100,—	104,25	104,25	104,25
(*) " 1886 à 1911, 3 %	100,—	75,—	75,—	74,05
(*) " 1912 à 1918, 4 %	100,—	81,10	81,—	80,—
" 1927 à 1929, 4 %	100,—	83,10	82,05	81,30
" 1931 (janvier-juillet), 4 %	100,—	83,10	82,50	81,30
" 1932, 4 %	100,—	83,05	82,05	81,30
" 1937, 4 %	100,—	83,95	83,—	81,05
" bons de caisse remboursables à 103 % 1934, 4 %	100,—	99,—	98,10	98,25
" " " " " 100 % 1938, 4 %	100,—	93,45	93,—	94,—
" emprunt à lots 4 % (cert. prov.) 1938	500,—	—	483,—	480,—
Intérêts compris dans le cours :				
Province d'Anvers 1891, 3 %	100,—	79,—	78,—	Cm.P. 72,—
Flandre Orientale 1936, 4 %	100,—	85,05	83,70	81,25
Ville d'Anvers 1930, 4 % (janvier-juillet)	100,—	83,35	83,50	79,—
" 1933, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	98,80	97,20	96,25
" 1936, 4 % (coupon 31 décembre)	100,—	82,05	82,30	79,—
" 1937, 4 %	100,—	84,20	85,40	A.R. 83,—
Bruxelles 1930, 4 %	100,—	84,40	83,55	79,—
" 1936, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	96,30	94,80	92,05
" 1938, 4 %	100,—	97,05	94,05	91,05
Gand 1929, 4 %	100,—	85,—	83,05	80,30
" 1936, 4 %	100,—	VR. 82,50	82,50	79,30
Liège 1917, 4 1/2 %	100,—	92,35	93,05	89,50
" 1919, 4 %	100,—	84,05	84,10	80,75
" 1929, 4 %	100,—	83,05	84,05	82,—
" 1937, 4 %	100,—	83,—	83,50	80,25
Valeurs à lots, intérêts compris dans le cours :				
Anvers 1887, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	78,50	A.R. 76,—	76,25
Anvers 1903, 2 %, remboursable à 110	100,—	65,50	64,50	AR. 62,125
Bruxelles 1902, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	73,25	72,50	70,—
Bruxelles 1905, 2 %, remboursable à 110	100,—	64,50	VR. 63,—	Cm.A. 59,50
(*) Canal et Installations Maritimes de Bruxelles 1897, 2 %	100,—	63,25	61,50	60,25
Gand 1896, 2 %	100,—	62,25	62,75	59,375
Liège 1897, 2 %	100,—	62,25	61,25	58,25
B. — Dettes extérieures de l'Etat.				
I. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN \$.				
Dettes belges 6 % 1955	100 \$	105 1/8	107 1/4	102
" 6 1/2 % 1949	100 \$	105 3/8	107 5/8	103 7/8
" 7 % 1955	100 \$	113 1/2	115 1/2	111
II. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN £.				
Emprunt 4 % 1936	100 £	89	94,03	89,69
Emprunt 4 % 1937	100 £	89 3/4	94,46	89,25
III. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FRANCS FRANÇAIS.				
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1932 (francs français-or)	1.000 f.fr.	2.543,—	2.586,—	2.600,—
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1934 (francs français-or)	1.000 f.fr.	2.551,—	2.592,—	2.614,83
Emprunt extérieur 5 % conversion 1934	1.000 f.fr.	900,—	928,—	907,—
IV. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FLORINS PAYS-BAS.				
Emprunt 3 1/2 % 1937	100 fl.PB.	92 1/4	93,—	90 7/8

(*) En général, les coupons des emprunts sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 p. c. sont marqués d'un astérisque.
(1) Intérêt garanti à concurrence de 4 p. c.
(2) Taux actuel, 5 1/2 p. c.; à partir de la onzième année, l'intérêt sera porté à 4 p. c.

II. — INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

DATES	TITRES A REVENU FIXE (30)					TITRES A REVENU VARIABLE (120)												
	Indice global	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communes	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	Indice global	Assurances, banques et sociétés à portefeuille	Entreprises immobilières, hypothéc. et hôtelières	Tramways, chem. de fer économiq. et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers

Indices par rapport aux cours du mois précédent.

1939 1 ^{er} mars.....	100	98	100	100	100	102	98	105	107	104	102	100	97	106	102	100	104	104
3 avril.....	98	98	97	99	97	94	97	97	97	96	96	91	95	92	91	90	95	92

Indices par rapport aux cours du 3 janvier 1928.

1938 1 ^{er} février.....	127	129	143	144	107	39	26	30	22	54	74	131	26	62	29	31	33
2 mars.....	127	128	142	143	107	38	30	30	22	55	66	121	26	63	27	30	33
1 ^{er} avril.....	123	124	135	142	104	34	27	25	28	21	52	101	21	53	24	27	29
2 mai.....	124	122	138	142	105	37	28	28	29	22	55	71	117	24	58	26	33
1 ^{er} juin.....	121	120	131	141	104	36	27	26	29	22	53	70	114	22	57	25	31
1 ^{er} juillet.....	121	119	131	142	104	38	28	26	29	23	54	74	117	24	57	24	32
1 ^{er} août.....	120	117	128	142	104	38	27	26	28	23	55	75	118	23	57	23	31
1 ^{er} septembre.....	119	116	127	143	103	38	26	24	27	22	55	70	116	21	55	22	29
3 octobre.....	118	114	126	141	102	38	29	24	28	23	58	79	117	21	56	23	31
3 novembre.....	120	117	129	141	105	38	27	24	26	22	57	78	128	22	59	22	29
1 ^{er} décembre.....	120	116	129	143	104	37	26	23	26	22	56	77	122	22	59	22	30
1939 3 janvier.....	119	114	128	141	104	35	25	23	25	21	55	72	119	21	56	21	29
1 ^{er} février.....	118	115	128	140	103	33	25	22	24	21	55	66	109	19	52	19	27
1 ^{er} mars.....	118	113	128	141	103	34	24	23	26	22	56	66	106	20	53	19	28
3 avril.....	116	111	125	140	100	32	24	22	25	21	54	60	101	19	49	17	26

III. — COURS, RENDEMENTS ET INDICES DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS.

DÉBUT DE MOIS	TYPES DOMINANTS								OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers		
	Cours				Rendement				Rendement net moyen	Valeur boursière moyenne	Indices valeur boursière moyenne 3-1-1938 = 100
	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 %	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ %	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 %	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ %			
1938 Janvier.....	97,40	95,15	96,91	99,86	4,11	4,20	4,13	4,51	4,63	101,21	100,—
Février.....	97,05	95,35	97,61	100,53	4,12	4,20	4,10	4,48	4,60	101,50	100,29
Mars.....	97,20	96,75	96,97	100,56	4,12	4,13	4,12	4,47	4,59	101,63	100,41
Avril.....	94,30	89,50	91,85	96,32	4,24	4,47	4,35	4,67	4,75	98,34	97,16
Mai.....	92,45	90,—	93,78	99,28	4,33	4,44	4,27	4,53	4,68	99,78	98,59
Juin.....	90,20	84,55	86,24	95,20	4,43	4,73	4,64	4,73	4,82	96,72	95,56
Juillet.....	90,05	87,—	89,09	96,92	4,44	4,60	4,49	4,64	4,76	97,98	96,81
Août.....	88,15	84,—	86,76	95,14	4,54	4,76	4,61	4,73	4,79	96,93	95,77
Septembre.....	87,25	83,25	85,78	93,—	4,58	4,80	4,66	4,84	4,88	95,34	94,20
Octobre.....	86,75	85,50	82,86	88,72	4,61	4,68	4,83	5,07	5,08	91,70	90,60
Novembre.....	89,—	85,—	87,38	96,29	4,49	4,71	4,58	4,67	4,77	97,54	96,37
Décembre.....	89,37	84,35	86,52	95,26	4,48	4,74	4,62	4,72	4,83	96,40	95,25
1939 Janvier.....	88,80	84,—	85,36	94,23	4,52	4,75	4,69	4,78	4,87	95,03	93,89
Février.....	88,75	82,—	85,61	92,03	4,51	4,88	4,67	4,89	4,96	95,07	93,93
Mars.....	87,60	83,—	85,08	90,49	4,57	4,82	4,70	4,97	5,01	94,04	92,92
Avril.....	86,50	81,25	83,08	86,43	4,62	4,92	4,81	5,21	5,20	90,88	89,79

**IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES.**

**a) Tableau rétrospectif
(milliers de francs).**

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsab. limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1937.....	452	350.879	284.968	937	327.861	316.285	473	5.056.092	3.797.925	3.655.773
1938.....	367	243.321	210.138	1.263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638
1938 2 premiers mois.....	57	55.010	50.192	181	44.902	44.586	48	282.884	154.038	151.888
1939 2 premiers mois.....	60	43.064	35.608	207	51.608	49.332	41	92.464	48.984	44.296
1937 Décembre.....	35	28.906	23.766	211	64.743	59.979	49	295.795	522.200	506.376
1938 Janvier.....	30	28.450	25.142	99	22.268	22.193	27	172.692	95.469	93.445
Février.....	27	26.560	25.050	82	22.634	22.393	21	110.192	58.569	58.443
Mars.....	37	15.300	14.176	118	25.060	23.758	35	70.209	86.511	78.655
Avril.....	38	27.191	20.951	106	34.459	33.717	45	134.302	376.866	365.920
Mai.....	29	15.370	11.896	83	20.931	20.235	33	95.898	61.115	59.701
Juin.....	40	23.393	18.524	62	17.145	15.744	21	65.853	79.746	51.196
Juillet.....	37	30.797	25.654	81	19.098	18.208	26	107.423	134.319	131.158
Août.....	14	2.790	2.593	70	31.587	31.208	14	109.775	80.174	74.849
Septembre.....	28	16.110	15.398	90	19.517	19.232	15	262.210	75.466	72.586
Octobre.....	30	11.606	10.246	96	22.893	22.673	16	39.090	27.983	27.586
Novembre.....	23	22.980	18.664	104	30.123	29.558	19	119.380	67.362	62.141
Décembre.....	34	22.774	21.844	270	66.166	65.613	49	219.946	210.797	199.958
1939 Janvier.....	28	26.035	21.335	121	31.059	29.029	26	65.042	40.572	36.706
Février.....	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.690

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au remboursem. d'anciens emprunts (4)	Emissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1937.....	47	2.021.550	6.498.215	400.495	721.690	2.331.933	2.370.828	1.254.620
1938.....	21	392.190	2.321.769	6.375	572.606	808.173	152.500	675.594
1938 2 premiers mois.....	7	98.975	352.925	—	102.107	98.187	74.500	70.847
1939 2 premiers mois.....	4	16.900	160.556	—	54.371	16.151	—	75.614
1937 Décembre.....	3	4.000	619.849	4.750	77.773	450.242	—	70.856
1938 Janvier.....	3	74.950	221.137	—	48.067	74.650	74.500	18.613
Février.....	4	24.025	131.788	—	54.040	23.637	—	52.234
Mars.....	3	50.400	177.271	4.000	30.034	42.757	—	98.198
Avril.....	1	12.500	451.016	2.000	74.598	318.097	—	42.393
Mai.....	2	20.000	117.416	375	34.593	30.586	—	47.028
Juin.....	3	118.800	238.884	—	43.992	16.200	68.000	75.872
Juillet.....	1	6.000	190.214	—	28.582	118.314	—	34.124
Août.....	—	—	114.551	—	31.360	72.495	—	4.795
Septembre.....	2	34.500	145.593	—	60.555	19.125	10.000	52.036
Octobre.....	1	49.215	111.697	—	26.655	22.690	—	60.475
Novembre.....	1	2.000	122.465	—	47.533	44.375	—	20.455
Décembre.....	—	—	299.737	—	92.597	25.447	—	169.371
1939 Janvier.....	4	16.900	114.566	—	32.236	12.801	—	58.933
Février.....	—	—	45.990	—	22.135	3.350	—	16.681

- (1) Non comprises dans les montants libérés.
(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(3) Comprises dans les augmentations de capital.
(4) Comprises dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.
(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

b) Détail des émissions
(milliers de francs).

FEVRIER 1939.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à resp. limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentation de capital	Incorporation de réserves (comprise dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal								Montant libéré sur valeur nominale	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée
						Constitutions de sociétés															
1. Banques privées	—	—	—	—	—	1	1.000	215	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.950	
2. Assurances	—	—	1	50	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
3. Opérations financières	2	125	45	1	50	1	960	474	474	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
4. Importations, exportations	2	2.100	2.020	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
5. Commerce de métaux	—	—	—	3	250	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
6. Comm. d'habil. et d'ameublem.	2	100	70	8	748	748	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
7. Commerce de produits alimentaires.	1	200	200	8	1.309	1.293	2	210	890	590	—	—	5	673	—	—	—	—	—	—	
8. Commerces divers	9	1.105	609	26	2.670	2.630	5	4.075	1.783	1.783	—	—	—	1.070	340	—	—	—	—	—	
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.507	139	350	—	—	—	—	
10. Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
11. Brasseries	1	1.500	1.500	4	2.290	2.290	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
13. Autres industries alimentaires	1	100	100	4	1.055	1.055	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
14. Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
16. Mines et industries extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
18. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
19. Constructions électriques	—	—	—	—	—	1	50	50	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
20. Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	—	1	100	100	1	927	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
21. Imprimerie, publicité	2	850	530	1	50	50	1	2.000	500	250	—	—	—	400	25	—	—	—	—	—	
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	—	—	—	2	3.300	3.300	1	7.000	3.000	3.000	—	—	—	—	3.225	—	—	—	—	—	
23. Matériaux artificiels et céramiq.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
24. Métallurgie et construct. mécaniq.	2	1.350	750	6	3.600	3.410	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
25. Construct. (bâtim. et trav. publ.)	—	—	—	4	701	701	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
27. Plantations et sociétés coloniales.	3	7.250	6.350	—	—	—	1	11.000	1.100	1.100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
28. Produits chimiques	2	239	239	2	531	531	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
29. Industries du bois	—	—	—	3	365	365	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
31. Automobiles	1	750	750	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
32. Verreries et cristalleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
34. Industries diverses	1	800	550	9	3.270	3.270	1	200	300	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
37. Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
38. Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
41. Transports non dénommés	—	—	—	2	110	110	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOTAUX...	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.590	—	—	—	3.983	16.099	2.053	3.350	16	7.445	6	37.477

(1) Coopératives et Unions du Crédit : 9 sociétés constituées au capital minimum de 136.700 fr.; 7 sociétés dissoutes au capital minimum de 618.250 fr.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

c) Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(milliers de francs).

FEVRIER 1939.

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à respons. limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Nombre	Montant nominal	

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité.

Belgique	29	9.779	7.923	86	20.549	20.303	14	16.422	7.312	6.490	—	—	—	—	19.875	3.350	7.445	—	4.477
Belgique et étranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24.000
Congo	3	7.250	6.350	—	—	—	1	11.000	1.100	1.100	—	—	—	—	2.260	—	—	—	9.000
TOTAL	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.590	—	—	—	—	22.135	3.350	7.445	—	37.477

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

1 million et moins ..	26	5.129	3.873	82	12.479	12.233	13	9.422	4.312	3.490	—	—	—	—	10.308	350	4.745	—	1.227
de 1 à 5 millions ...	6	11.900	10.400	4	8.070	8.070	2	18.000	4.100	4.100	—	—	—	—	11.827	3.000	2.700	—	3.250
de 5 à 10 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9.000
de 10 à 20 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24.000
de 20 à 50 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.590	—	—	—	—	22.135	3.350	7.445	—	37.477

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(2) Comprises dans les augmentations de capital.

V. — RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE A L'EMPRUNT.

VI. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (1).

18
19

PÉRIODES	RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS A L'EMPRUNT (2)		OPÉRATIONS BANCAIRES DU CRÉDIT COMMUNAL				PÉRIODES	Montants d'après les droits d'inscription perçus
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires			
en Belgique	à l'étranger	Prélèvements sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets			
	(milliers de fr.)	(millions)	(milliers de fr.)					(milliers fr.)
1937	6.955.000	flor. P.-B. 48 £ 5	451.491	205.369	200.606	206.350	1937 Moyen. mens.	211.092
1938	2.534.875	—	699.505	258.243	231.272	237.796	1938 Moyen. mens.	232.788
1937 Décembre ..	—	£ 5	47.930	62.582	11.663	23.006	1937 Décembre ..	242.077
1938 Janvier	—	—	51.979	7.298	23.480	25.500	1938 Janvier	206.074
Février	609.875	—	39.491	12.062	20.361	19.974	Février	216.760
Mars	—	—	61.551	21.313	22.293	9.749	Mars	248.938
Avril	—	—	73.431	13.877	21.639	5.296	Avril	290.964
Mai	—	—	65.249	11.448	16.789	6.973	Mai	283.647
Juin	—	(3)	62.110	19.630	23.093	6.092	Juin	246.895
Juillet	250.000	—	65.551	17.636	18.628	15.840	Juillet	236.207
Août	—	—	67.847	19.274	20.145	25.848	Août	207.602
Septembre ..	—	—	63.467	26.997	22.348	18.015	Septembre ..	231.556
Octobre	1.000.000	—	36.289	17.849	13.619	36.747	Octobre	210.985
Novembre... (4)	675.000	—	52.109	11.470	11.426	38.898	Novembre... (4)	190.178
Décembre ..	—	—	60.431	79.389	17.451	28.864	Décembre ..	223.407
1939 Janvier	—	—	29.424	26.897	24.142	28.237	1939 Janvier	208.370
Février	—	—	43.892	19.221	25.173	17.517	Février	173.873

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Le Gouvernement belge a conclu, en juin 1938, un emprunt de 35 millions de florins P.-B. en Bons du Trésor à 3 mois renouvelables trois fois à son gré.

(4) Emprunt à lots Crédit Communal — 600 millions — 4 p. c., émis à 98.

Emprunt Caisse Nationale de Crédit aux Classes moyennes — 75 millions — 3,25 p. c., émis au pair.

LES FINANCES PUBLIQUES.

I. — RENDEMENT DES IMPOTS (d'après le « Moniteur belge »).

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs).

25

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1937.....	2.998	3.027	3.653	9.679	—
1938.....	3.281	3.059	3.330	9.670	—
1937 Décembre.....	276	280	314	870	9.679
1938 Janvier.....	431	221	267	919	919
Février.....	187	213	273	673	1.592
Mars.....	214	232	322	818	2.410
Avril.....	270	256	304	830	3.240
Mai.....	262	243	279	784	4.024
Juin.....	187	262	271	721	4.745
Juillet.....	221	264	266	751	5.496
Août.....	238	261	253	750	6.246
Septembre.....	253	255	285	793	7.039
Octobre.....	391	266	279	936	7.975
Novembre.....	337	255	251	843	8.817
Décembre.....	291	281	281	853	9.670
1939 Janvier.....	453	246	269	968	968
Février.....	197	214	254	665	1.633

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 28 février 1939 pour les exercices 1938 et 1939 (non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs).

	Exercice 1938 (2)		Exercice 1939		Février 1939	
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exercice 1938 (2)	l'exercice 1939
I. Contributions directes.....	3.044	2.681	267	247	115	83
II. Douanes et accises.....	3.061	3.094	437	503	—	213
dont douanes.....	1.544	1.650	242	256	—	108
accises.....	1.296	(1) 1.430	167	(1) 245	—	91
III. Enregistrement.....	3.330	3.967	523	642	—	254
dont enregistrement et transcription.....	486	515	70	83	—	33
successions.....	244	200	44	87	—	24
timbre et taxes assimilées.....	2.561	3.225	402	465	—	194
Total...	9.435	9.741	1.227	1.392	115	550
Différence par rapport aux évaluat. budgétaires..	— 306		— 165			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

(1) Accises et taxes spéciales de consommation.

(2) L'exercice 1938 se clôturera le 31 mars 1939.

	4 ^e trimestre 1937	1 ^{er} trimestre 1938	2 ^e trimestre 1938	3 ^e trimestre 1938
Opérations en deniers (millions de francs).				
RECETTES.				
Dotations ordinaires pour l'amortissement de la dette consolidée	754	908	49	175
Excédents non employés de la dotation du 6 ½ % américain à affecter à la constitution d'une réserve productive (article 16 de la loi du 24 juillet 1927)	—	3	—	—
Intérêts et coupons encaissés	1	2	—	3
Produit net de la réserve du 6 ½ % américain	2	—	3	4
Retenues pour caisse de pensions, à régulariser	—	—	—	—
Cession de titres du portefeuille	—	3	—	19
Cession de titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935	581	653	317	164
Intérêts sur titres acquis en vertu de l'arrêté royal du 11 mai 1935	1	22	3	11
Intérêts et amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions (article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935)	7	25	4	13
Recettes du trimestre ...	1.345	1.619	376	389
DÉPENSES.				
Coût des titres de la dette consolidée rachetés ou remboursés pour l'amortissement	774	116	758	174
Remboursement au Trésor d'une partie de la dotation afférente aux emprunts américains convertis.	0,7	—	—	—
Frais relatifs à l'amortissement de la dette consolidée	0,9	2	0,1	0,3
Frais généraux	0,1	0,1	0,1	0,1
Coût des titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935	681	673	361	173
Coût des titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926	3	—	—	39
Versement au Trésor du produit net de la réserve du 6 ½ % américain pour 1937	—	—	10	—
Versement au Trésor des intérêts et de l'amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions	—	—	46	29
Prorata de coupons sur titres acquis par le Fonds de régularisation du marché des rentes	12	—	—	—
Régularisation des retenues pour caisses de pensions	—	—	—	—
Dépenses du trimestre ...	1.472	791	1.175	416
Solde favorable à fin de trimestre ...	506	1.338	535	507

Opérations en titres
(millions de francs).

AMORTISSEMENT DE LA DETTE CONSOLIDÉE.				
Capital nominal des titres rachetés ou remboursés pour l'amortissement pendant le trimestre ..	685	116	591	169
CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE.				
Montant des Bons du Trésor convertis en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges jusqu'à la fin du trimestre	4.175	4.175	4.175	4.175
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.				
Capital nominal des titres : a) émis contre espèces	824	824	824	824
b) échangés contre Bons du Trésor non estampillés	4.175	4.175	4.175	4.175
Solde disponible à la fin du trimestre	4.999	4.999	4.999	4.999
Non émis	1	1	1	1
Total de la première émission (article 2 de la loi du 24 décembre 1927)	5.000	5.000	5.000	5.000
Non émis	5.000	5.000	5.000	5.000
Capital nominal des titres remis au Fonds d'amortissement (art. 11 de la loi du 23 juillet 1926).	10.000	10.000	10.000	10.000
PORTEFEUILLE DE TITRES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926	99	94	94	115
PORTEFEUILLE DE LA RÉSERVE DU 6 ½ % AMÉRICAIN A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927	269	269	269	269
PORTEFEUILLE DU FONDS DE RÉGULARISATION DU MARCHÉ DES RENTES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935	941	972	1.001	1.012
PORTEFEUILLE DES ANCIENNES CAISSES DE PENSIONS A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en exécution de l'article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935	1.051	1.047	1.046	1.041
DÉPÔTS PAR DES FONDATIONS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'INSCRIPTIONS NOMINATIVES 4 %, 3 ^e SÉRIE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en vertu de l'arrêté royal n ^o 267 du 28 mars 1936.	334	335	335	335

II. — SITUATION TRIMESTRIELLE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

(suite).

26

	Au 31 décembre 1937	Au 31 mars 1938	Au 30 juin 1938	Au 30 septemb. 1938
--	------------------------	--------------------	--------------------	------------------------

Bilan

(milliers de francs).

Banques, chèques postaux et caisse	194.189	547.499	223.003	199.743
Placements temporaires en devises étrangères	3.745	3.788	3.719	3.648
Provisions d'amortissement constituées chez les banquiers étrangers	59.231	145.163	51.349	53.201
Remboursement de titres amortissables par tirages, à ventiler	—	402.166	20.007	14.305
Dotations échues, restant à encaisser	14.082	22	1.614	891
Ordonnances en portefeuille	23	—	—	—
Taxes et frais avancés à récupérer	68	22	9	332
Placements de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	234.583	234.623	234.904	234.912
Portefeuille-titres (au prix de revient)	505.921	1.333.283	534.605	507.032
	87.211	84.563	84.555	104.717
Total actif...	593.132	1.417.846	619.160	611.749
PASSIF.				
Solde des dotations à affecter à l'amortissement :				
a) en francs belges	92.811	798.450	183.988	182.952
b) en devises	59.231	145.163	51.349	53.201
Réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	235.770	241.226	234.347	238.842
Fonds de régularisation du marché des rentes	52.470	54.474	13.264	14.606
Produit du portefeuille des anciennes caisses de pensions	46.083	71.546	29.437	13.117
Solde disponible :				
<i>Partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges</i>				
	54.083	54.083	54.083	54.083
Contributions volontaires	4.104	4.104	4.104	4.104
Excédent des revenus sur les charges	58.187	58.187	58.187	58.187
	48.580	48.801	48.609	50.844
	106.767	106.988	106.796	109.031
Total passif...	593.132	1.417.846	619.160	611.749

Compte de pertes et profits

(milliers de francs).

DOIT.				
Frais d'administration	74	93	111	102
Frais relatifs à l'amortissement	925	1.623	127	311
Excédent des revenus sur les charges pour le trimestre	—	1.716	238	413
	—	221	—	2.234
Total...	999	1.937	238	2.647
AVOIR.				
Intérêts et coupons encaissés	624	1.937	46	2.647
Excédent des charges sur les revenus pour le trimestre	375	—	192	—
Total...	999	1.937	238	2.647
Solde favorable à fin de trimestre...	48.579	48.801	48.609	50.843

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

a) Février 1939.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (2)	Coupons d'obligations bruts (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			

(milliers de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.

1a Banques privées	2	2	—	64.000	6.655	4.463	—	3.415	—	—
1b Banques d'intérêt public ...	—	—	—	—	—	—	—	—	55.793	1.661
2. Assurances	1	1	—	750	15	6	—	—	—	—
3. Opérations financières	23	24	4	173.291	10.592	7.091	241	5.907	70.357	3.020
4. Exportations, importations	3	3	—	1.204	809	578	—	400	1.000	50
5. Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	5	4	1	13.125	10.253	1.554	51	66	16.000	720
7. Comm. de prod. alimentaires	6	5	1	5.925	1.284	488	3	187	—	—
8. Commerces divers	37	25	12	52.745	498	3.127	702	1.801	24.873	1.223
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	350	14
10. Moulineries	3	3	—	7.600	3.182	1.068	—	311	175	10
11. Brasseries	2	2	—	17.500	3.603	1.107	—	816	—	—
12. Distilleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industr. alimentaires.	9	7	2	7.811	1.676	585	103	411	—	—
14. Carrières	1	—	1	17.500	559	—	1.715	—	4.720	294
15. Charbonnages	1	1	—	500	—	26	—	—	36.182	1.909
16. Mines et autres industr. extr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Electricité	1	1	—	20.000	25.264	3.112	—	2.646	163.500	7.417
19. Constructions électriques	2	1	1	145	294	76	1	65	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas	10	4	6	4.964	1.465	293	64	230	1.149	34
21. Imprimerie, publicité	4	4	—	2.804	538	279	—	135	770	46
22. Textiles	17	12	5	65.680	25.796	5.215	1.299	2.816	11.000	645
23. Mat. art. et prod. céramiques	3	2	1	16.250	4.779	1.018	69	906	100	7
24. Métallurg. et constr. mécan.	8	8	—	34.550	11.830	1.803	—	1.098	28.154	1.280
25. Construct. (bât. et tr. publ.)	6	6	—	5.110	943	305	—	250	—	—
26. Papeteries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28. Produits chimiques	3	3	—	2.463	1.419	261	—	100	12.500	625
29. Industries du bois	2	2	—	3.870	4.921	1.045	—	700	—	—
30. Tanneries et corroiries	1	—	1	900	7	—	467	—	78	4
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	2	2	—	1.600	601	195	—	114	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	11	9	2	25.235	7.392	2.537	138	1.518	750	34
35. Chemins de fer	2	2	—	350	380	82	—	7	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	1	1	—	100	3	—	—	—	—	—
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	217	9
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	2	2	—	237	319	192	—	45	—	—
41. Transports non dénommés	3	2	1	1.257	89	59	13	1	—	—
42. Divers non dénommés	5	3	2	521	3	144	96	108	—	—
TOTAL...	181	141	40	547.987	123.867	36.709	4.962	24.053	427.668	19.002

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.

1. Banques priv. et soc. financ.	1	1	—	8.000	801	440	—	366	10.895	435
2. Sociétés commerciales	1	—	1	535	247	—	255	—	—	—
3. Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Sociétés agricoles	2	2	—	22.800	13.199	4.883	—	1.860	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	4	3	1	31.335	13.753	5.323	255	2.226	10.895	435

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.

1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	104.000	4.680
3. Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	6.129	245
4. Plantations et sociétés colon.	1	—	1	30.000	23.144	—	14.490	—	—	—
5. Sociétés diverses	1	1	—	9.800	1.355	—	—	—	26.893	1.589
TOTAL...	2	1	1	39.800	24.499	—	14.490	—	137.022	6.514
Total général...	187	145	42	619.122	113.121	42.032	19.707	26.279	575.585	25.951

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de février : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État	335.362
Coupons d'emprunts de la Colonie	863
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	15.684
Coupons d'emprunts d'organismes divers	20.925
TOTAL...	372.834

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État	10.638
Coupons d'emprunts extérieurs de la Ville d'Anvers	—

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite).

b) Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut distribué	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligat. bruts
	recensées	en bénéf.	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1937.....	7.611	5.887	1.724	45.890.185	17.761.760	5.289.888	469.276	3.787.107	9.223.488	476.458
1938.....	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	8.134.056	384.070
1938 2 premiers mois.....	297	249	48	1.595.668	441.353	220.128	10.403	113.574	1.604.694	82.007
1939 2 premiers mois.....	302	240	62	1.564.500	355.067	168.806	24.054	104.002	1.564.228	72.185
1937 Décembre.....	293	232	61	3.462.210	1.318.773	409.521	17.031	289.738	597.004	30.572
1938 Janvier.....	122	108	14	1.019.857	304.013	175.450	2.143	87.038	1.150.958	60.927
Février.....	175	141	34	575.811	137.340	44.678	8.260	26.536	419.736	19.550
Mars.....	1.332	1.042	290	4.853.781	2.372.517	657.439	35.159	504.800	499.366	24.852
Avril.....	1.685	1.300	385	8.238.525	2.342.647	986.362	56.700	652.481	1.023.060	45.322
Mai.....	1.179	914	265	8.774.632	4.707.102	1.126.285	53.121	844.914	383.850	18.078
Juin.....	615	457	158	3.108.611	724.821	349.444	31.433	238.992	664.370	33.293
Juillet.....	418	330	88	5.924.694	1.889.757	986.934	45.700	646.614	979.321	43.497
Août.....	170	125	45	1.168.178	343.321	99.087	12.180	68.757	494.033	22.256
Septembre.....	238	172	66	887.013	338.430	99.188	12.968	65.034	458.104	21.984
Octobre.....	539	404	135	4.448.324	1.218.677	524.528	68.168	355.354	1.007.432	43.252
Novembre.....	265	207	58	4.307.131	2.175.520	645.802	13.761	462.563	381.990	17.896
Décembre.....	286	211	75	3.206.246	1.133.301	306.146	28.479	232.467	637.836	31.633
1939 Janvier.....	115	95	20	945.378	241.946	126.774	4.347	77.723	988.643	46.214
Février.....	187	145	42	619.122	113.121	42.032	19.707	26.279	575.585	25.951

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (1)

(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
1936.....	3.034.068	2.469.677	564.390	11.455.993	5.694.797
1937.....	3.501.365	2.800.663	700.702	12.489.170	5.844.595
1938 Janvier.....	398.603	201.090	197.513	12.688.683	
Février.....	295.300	221.764	73.536	12.780.219	
Mars.....	246.737	328.490	— 81.753	12.678.466	
Avril.....	270.721	277.883	— 7.162	12.671.304	
Mai.....	255.455	428.875	— 173.420	12.497.884	
Juin.....	245.881	258.729	— 12.848	12.485.036	
Juillet.....	283.123	237.882	45.241	12.530.277	
Août.....	252.373	237.395	14.978	12.545.255	
Septembre.....	157.456	544.487	— 387.031	12.158.224	
Octobre.....	392.378	328.208	64.170	12.222.394	
Novembre.....	284.011	188.739	95.272	12.317.666	
Décembre.....	247.840 (3)	253.192 (3)	— 5.352 (3)	12.319.001 (3)	
1939 Janvier.....	312.764 (3)	199.059 (3)	113.705 (3)	12.780.784 (3)	
Février.....	205.896 (3)	214.887 (3)	— 8.991 (3)	12.771.773 (3)	
Mars.....	192.377 (3)	398.992 (3)	— 206.615 (3)	12.565.158 (3)	

(1) Ces chiffres donnent les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1936 et 1937 et celui de décembre 1937 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs).

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 15 décembre 1937 et 16 mars 1865)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total
1936.....	259.283	40.430	11.880	311.593
1937.....	298.675	44.386	14.241	357.302
1938 Janvier.....	28.914	3.839		
Février.....	26.359	3.845		
Mars.....	27.875	4.610	4.487	99.929
Avril.....	27.831	4.093		
Mai.....	27.031	3.898	4.514	95.652
Juin.....	24.399	3.886		
Juillet.....	25.398	3.867		
Août.....	25.367	3.840	4.575	92.342
Septembre.....	25.500	3.795		
Octobre.....	26.738	4.339		
Novembre.....	25.574	3.998	4.538	
Décembre.....				

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																							INDICES des salaires horaires moyens par catégorie d'industrie	
		Cokeries	Carrrières, cimenteries, maïbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	Industries de biens de production	Industries de biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non-ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)			
																									Industries de biens de production	Industries de biens de consommation

a) Indice des salaires horaires moyens.

1936 Août	102	108	99	110	109	98	104	98	100	103	99	102	98	100	99	98	103	111	—	100	101	113	102	105	101	104	100
1936 Octobre	102	106	98	111	106	97	103	100	100	103	99	101	97	99	100	96	105	109	—	101	100	114	102	105	101	103	100
1936 Décembre	103	108	97	114	109	97	105	100	100	104	101	103	97	100	101	96	106	109	—	100	97	117	101	104	102	105	100
1937 Mars	106	111	102	116	112	103	109	101	104	107	103	104	100	102	103	99	109	108	107	102	101	121	97	101	102	108	103
1937 Juin	109	114	104	125	114	104	113	108	105	109	105	105	100	102	106	101	112	104	—	104	105	122	105	108	106	111	104
1937 Septembre	113	118	108	129	119	110	118	112	106	107	107	107	107	108	102	113	108	122	106	109	122	107	110	107	114	107	
1937 Décembre	115	121	108	129	121	112	119	115	108	114	108	109	108	109	111	105	115	109	115	106	114	130	113	116	110	117	109
1938 Mars	116	123	112	130	121	115	121	110	112	115	108	111	110	111	112	106	116	113	115	108	117	127	110	113	111	118	111
1938 Juin	116	123	111	132	121	113	121	109	112	116	109	112	110	111	112	108	115	112	—	109	115	125	109	112	111	118	111
1938 Septembre	117	123	108	132	121	113	121	110	110	117	109	112	111	111	114	109	115	113	—	110	115	125	115	115	111	118	110
1938 Décembre	*118	126	114	135	121	113	122	114	113	118	109	114	*114	*114	115	108	117	113	116	111	112	115	117	114	111	118	*111

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.

1936 Août	103	105	101	109	109	101	105	94	100	103	97	106	96	101	98	103	101	108	—	100	96	117	—	—	99	103	100
1936 Octobre	104	105	101	111	104	101	105	96	99	103	99	105	95	100	100	101	102	109	—	101	95	119	—	—	99	102	100
1936 Décembre	105	105	100	113	108	102	107	96	101	103	101	108	96	102	101	101	102	110	—	101	97	120	—	—	101	104	101
1937 Mars	108	108	104	117	111	107	111	99	106	106	101	109	95	102	103	106	106	110	108	103	97	120	—	—	102	108	103
1937 Juin	111	112	105	127	113	109	116	102	107	109	103	110	96	103	106	106	110	109	—	104	98	122	—	—	106	110	105
1937 Septembre	115	115	111	136	117	115	123	104	109	111	106	112	101	107	108	107	112	113	124	106	102	126	—	—	107	115	107
1937 Décembre	117	117	113	133	120	117	123	106	106	114	106	115	102	109	110	111	114	115	127	105	110	128	—	—	111	117	109
1938 Mars	118	116	114	132	120	120	124	107	112	114	106	116	104	110	111	111	116	115	127	106	112	125	—	—	112	118	111
1938 Juin	118	114	114	136	120	117	124	106	110	116	107	116	105	111	113	112	114	115	—	107	110	127	—	—	112	117	111
1938 Septembre	118	114	116	145	120	115	127	106	111	116	107	115	104	110	114	115	116	—	—	108	110	128	—	—	112	119	111
1938 Décembre	*119	117	118	142	120	115	126	108	113	117	108	117	*106	*111	115	114	116	115	126	108	110	129	—	—	113	*120	111

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.

PÉRIODES	INDICES PAR INDUSTRIES																							VARIATIONS selon régimes (2)				
	I	II	III																									
1936 Août	105	105	96	114	109	102	107	103	111	108	99	103	103	103	101	100	100	107	—	103	114	118	—	—	103	103	102	101
1936 Octobre	106	105	96	117	108	104	109	103	111	108	100	102	102	102	102	100	101	108	—	105	113	120	—	—	104	103	101	100
1936 Décembre	107	105	96	120	111	105	111	102	113	109	103	105	103	104	103	100	108	110	—	104	115	120	—	—	105	104	103	101
1937 Mars	111	108	99	123	114	109	115	105	119	113	104	106	105	105	106	103	110	109	106	105	121	126	—	—	107	109	104	102
1937 Juin	114	112	101	141	116	109	122	114	119	116	106	106	106	106	109	103	112	108	—	108	122	123	—	—	102	112	106	103
1937 Septembre	118	115	108	147	121	114	127	116	117	119	108	108	109	108	112	107	115	113	122	110	127	125	—	—	103	115	110	104
1937 Décembre	119	117	108	140	123	117	126	112	113	122	109	111	111	111	114	107	116	115	115	110	134	128	—	—	115	117	112	106
1938 Mars	120	116	110	142	123	120	128	116	118	122	109	113	111	112	115	109	118	115	115	114	136	123	—	—	116	119	114	107
1938 Juin	120	114	107	145	122	118	128	118	116	123	109	112	112	112	116	109	116	115	—	114	133	124	—	—	114	119	113	108
1938 Septembre	121	114	107	151	122	118	131	118	119	124	108	113	111	112	118	110	117	116	—	116	134	124	—	—	115	119	113	108
1938 Décembre	*121	116	110	143	123	119	128	112	119	125	110	115	*112	*114	118	110	121	116	116	114	133	126	—	—	118	120	*115	109

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.

Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.

Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.

(*) Indices provisoires.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.

35

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (3)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1937 Moyenne mensuelle	38 (2)	343	31.057	167	22.648	5,45	20	320 (2)	1.152	174
1938 Moyenne mensuelle	38 (2)	332	32.201	164	24.275	6,56	21	305 (2)	513	82
1938 Janvier	38	336	32.895	167	24.711	—	21	320	582	83
Février	38	313	26.436	155	19.325	—	20	320	567	104
Mars	38	344	33.682	171	24.972	5,56	22	320	746	91
Avril	38	327	30.386	160	22.507	—	19	320	558	79
Mai	38	354	42.960	180	33.535	—	20	320	723	139
Juin	38	336	32.489	166	25.315	7,17	21	320	396	79
Juillet	38	330	28.850	161	21.596	—	19	320	375	67
Août	38	326	31.781	161	24.620	—	22	300	363	68
Septembre	38	320	34.021	157	24.430	7,36	22	300	386	86
Octobre	38	334	36.304	162	28.471	—	21	305	647	94
Novembre	38	320	26.223	157	19.469	—	19	305	409	54
Décembre	38	344	30.484	169	22.346	6,37	21	305	405	47
1939 Janvier	38	331	28.298	166	20.949	—	21	305	409	46
Février	38	300	25.700	147	19.039	—	19	305	332	46
Mars	38	345	36.907	170	28.302	—	23	305	617	79

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

(3) Rapport des capitaux compensés par trimestre au solde, à la fin du trimestre, des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours.

36

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
			Versements	Virements	Cheques et divers	Virements			
1937 Moyenne mensuelle	(1) 412.126	3.666	4.925	12.393	4.900	12.409	34.627	89,0	4,72
1938 Moyenne mensuelle	(1) 433.553	3.594	5.041	12.494	5.016	12.508	35.060	89,0	4,80
1938 Janvier	414.432	3.855	5.700	13.923	5.628	13.946	39.202	89,0	5,08
Février	416.568	3.780	4.367	11.709	4.589	11.723	32.388	89,1	4,50
Mars	418.318	3.563	4.912	12.320	4.863	12.338	34.433	88,3	4,47
Avril	419.240	3.686	4.900	12.280	4.947	12.293	34.420	88,3	4,68
Mai	421.161	3.526	5.066	12.600	5.284	12.630	35.680	88,5	5,08
Juin	421.680	3.396	4.467	11.284	4.415	11.292	31.459	88,2	4,63
Juillet	423.292	3.516	5.130	12.009	4.809	12.014	33.962	87,9	4,78
Août	424.809	3.548	4.652	11.866	4.715	11.874	33.107	90,2	4,50
Septembre	426.460	3.484	5.492	13.044	5.813	13.055	37.404	93,8	5,21
Octobre	428.217	3.504	5.990	14.215	5.829	14.208	40.242	87,9	5,50
Novembre	430.560	3.621	4.511	11.763	4.471	11.783	32.528	88,3	4,68
Décembre	433.553	3.654	5.297	12.921	4.833	12.941	35.993	88,5	4,50
1939 Janvier	437.067	4.006	5.193	13.742	5.106	13.755	37.797	88,7	4,53
Février	439.587	3.964	4.021	11.541	4.133	11.553	31.249	89,0	4,12
Mars	441.743	3.888	4.952	13.025	4.875	13.045	35.896	87,7	4,27

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

III. — DEMANDES EN AUTORISATION D'ETABLISSEMENTS CLASSES.

Source : *Revue du Travail*.

37

ÉPOQUES	Royaume	Brabant	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Hainaut	Namur	Luxembourg	Liège
1937	4.272	1.135	722	92	786	480	413	151	42	451
1938	3.744	976	704	100	378	408	472	114	28	564
1937 Novembre	327	110	62	8	39	46	22	9	1	30
Décembre	298	71	37	11	39	31	51	15	6	37
1938 Janvier	291	90	52	10	36	36	26	—	—	41
Février	325	84	44	4	21	41	43	16	4	69
Mars	314	91	67	9	40	32	26	5	4	40
Avril	347	67	77	4	66	35	39	10	—	49
Mai	367	100	66	9	48	42	43	29	3	47
Juin	383	78	62	17	47	44	34	22	5	74
Juillet	329	82	59	14	21	51	56	6	3	37
Août	336	85	65	7	16	34	70	10	2	47
Septembre	277	80	62	3	17	25	39	14	1	46
Octobre	276	81	42	13	31	21	35	7	2	44
Novembre	248	62	59	9	8	23	44	5	4	34
Décembre	249	76	59	1	27	23	17	10	—	36
1939 Janvier	258	80	42	12	25	35	19	4	3	38

**IV. — RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

38

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
1937.....	1.117.161	69.857	6,25	4.644.274	99.390	2,14
1938.....	1.473.634	100.463	6,82	8.145.032	157.898	1,94
1937 Décembre.....	101.963	6.880	6,75	457.713	10.008	2,19
1938 Janvier.....	93.231	6.752	7,24	375.270	9.611	2,56
Février.....	87.593	5.934	6,77	346.734	8.356	2,41
Mars.....	98.388	6.275	6,38	491.348	8.775	1,79
Avril.....	121.741	7.534	6,19	516.979	10.473	2,03
Mai.....	138.333	8.763	6,33	667.163	14.287	2,14
Juin.....	155.249	9.657	6,22	1.005.813	16.768	1,67
Juillet.....	141.215	9.353	6,62	978.256	15.194	1,55
Août.....	121.944	7.950	6,52	807.139	11.972	1,48
Septembre.....	121.865	11.417	9,37	554.951	19.701	3,55
Octobre.....	152.369	10.462	6,87	877.433	17.178	1,96
Novembre.....	128.356	7.950	6,19	849.872	13.569	1,60
Décembre.....	113.350	8.406	7,42	674.074	12.114	1,80
1939 Janvier.....	80.260	5.934	7,39	379.226	8.810	2,32
Février.....	72.894	5.704	7,83	296.515	7.828	2,64

**V. — DECLARATIONS DE FAILLITE,
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS, MISES SOUS GESTION CONTROLÉE,
PUBLIÉES AU « MONITEUR DU COMMERCE BELGE ».**

a) Tableau rétrospectif.

39

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1937	1938	1939	1937	1938	1939	1937	1938	1939
Première période.....	165	180	175	39	29	43	11	—	—
Deuxième période.....	138	145	—	23	35	—	—	—	—
Troisième période.....	111	118	—	17	23	—	—	—	—
Quatrième période.....	146	179	—	29	44	—	—	—	—
Total...	560	622		108	131		11	—	—

b) Détail par catégories d'industries.

MARS 1939.

GROUPES	NOMBRE DE											
	DECLARATIONS DE FAILLITE						CONCORDATS HOMOLOGUÉS					
	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés cooperatives	Total	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés cooperatives	Total
A. Opérations commerciales.....	54	—	2	—	2	58	12	—	—	—	—	12
B. Opérations bancaires et financières.....	2	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—
C. Industries.....	11	1	1	—	1	14	7	—	1	—	—	8
D. Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total...	67	1	3	—	3	74	19	—	1	—	—	20

LES PRIX.

I. — INDICES DES PRIX DE GROS.

a) Indice officiel en Belgique. — Indice général et par groupe de produits.

Base : Avril 1914 = 100.

45

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

PÉRIODES	Indice général	Produits destinés à l'alimentation	Combustibles	Goudron et dérivés	Produits des industries métallurg.	Pétroles et dérivés	Produits des industries céramiq.	Produits des industries verrières	Produits chimiques	Engrais chimiques	Matières grasses
Nombre de produits	125	16	4	3	15	7	9	2	12	4	7
1937 Moyenne mensuelle	684	632	839	648	759	1.000	871	549	599	448	570
1938 Moyenne mensuelle	630	559	873	605	695	967	865	549	617	503	463
1937 Décembre	659	607	906	674	733	1.035	885	549	612	480	506
1938 Janvier	660	600	906	671	732	1.036	887	549	615	482	505
Février	657	591	906	654	737	1.025	883	549	625	490	487
Mars	644	556	906	645	719	1.025	881	549	625	495	484
Avril	640	574	879	624	712	1.029	855	549	626	495	478
Mai	631	580	882	629	674	1.029	863	549	622	505	466
Juin	629	592	884	623	674	964	862	549	623	510	452
Juillet	623	553	860	581	684	926	861	549	623	490	463
Août	620	546	862	581	671	926	859	549	621	495	464
Septembre	622	544	858	581	682	922	858	549	620	509	460
Octobre	617	529	837	571	689	910	859	549	609	519	442
Novembre	610	514	837	560	685	906	859	549	602	520	436
Décembre	607	528	855	538	678	905	847	549	591	524	419
1939 Janvier	604	515	855	534	667	906	852	549	578	527	414
Février	599	508	855	527	666	908	849	549	573	529	414

PÉRIODES	PRODUITS DES INDUSTRIES TEXTILES					Matériaux de construction	Produits résineux	Produits des industries des peaux et cuirs	Tabac	Produits des industries du papier	Caoutchouc brut
	Indice général	Laines	Lins	Jutes	Cotons						
Nombre de produits	19	5	5	2	7	13	2	9	1	1	1
1937 Moyenne mensuelle	704	781	877	407	657	768	692	599	492	902	164
1938 Moyenne mensuelle	592	606	842	365	520	774	534	476	513	736	125
1937 Décembre	620	726	762	376	552	767	552	523	545	938	126
1938 Janvier	617	663	816	375	551	767	598	524	545	927	126
Février	629	631	894	374	567	772	561	505	523	927	128
Mars	616	623	885	361	549	782	549	482	523	835	115
Avril	606	628	850	352	543	780	538	470	523	732	109
Mai	579	605	793	346	519	774	527	471	523	732	101
Juin	578	603	795	354	515	776	527	461	523	710	111
Juillet	587	596	810	372	525	775	519	465	545	710	130
Août	585	598	838	375	505	774	515	466	455	655	138
Septembre	591	593	898	371	497	774	505	465	455	655	136
Octobre	583	583	862	388	493	771	530	478	500	650	141
Novembre	567	579	821	361	490	773	520	468	500	650	138
Décembre	571	572	857	357	488	772	520	461	545	644	133
1939 Janvier	583	560	929	400	480	775	532	486	545	644	130
Février	567	547	852	439	469	773	538	482	545	644	133

b) Indices des prix de gros à l'étranger.

PÉRIODES	ANGLETERRE (Board of Trade) Base : 1930	FRANCE (Statistique Générale de la France) Base : juillet 1914	PAYS-BAS (Centraal Bureau voor de Statistiek) Base : 1913	SUISSE (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail) Base : juillet 1914	SUÈDE (Kommerskollegium) Base : 1913	ALLEMAGNE (Statistisches Reichamt) Base : 1913	ÉTATS-UNIS (Bureau of Labor) Base : 1926
1937 Moyenne mens.	109	663	97	111	137	106	86
1938 Moyenne mens.	101	640		107	130	106	79
1937 Décembre	108	601	96	110	136	105	82
1938 Janvier	108	612	97	110	135	106	81
Février	106	614	95	109	134	106	80
Mars	104	619	93	108	132	106	80
Avril	103	619	92	108	131	106	79
Mai	102	643	92	107	130	105	78
Juin	101	653	92	107	130	106	78
Juillet	101	652	90	106	130	106	78
Août	99	644	90	105	128	106	78
Septembre	98	646	91	106	127	106	78
Octobre	99	654	91	106	128	106	78
Novembre	98	657	91	106	127	106	77
Décembre	98	666	92	106	127	106	77
1939 Janvier	97	676	91	106	127	106	77
Février	97	677		105	127	106	

II. — INDICES DES PRIX DE DETAIL ET DU COUT DE LA VIE.

a) Indices des prix de détail en Belgique.

Base : Avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

46

DATES	Le Royaume	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège
1937 Moyenne mensuelle	735	778	791	733	732
1938 Moyenne mensuelle	761	801	828	760	766
1938 15 janvier	766	807	832	759	773
15 février	763	805	832	760	770
15 mars	757	794	825	763	761
15 avril	751	790	819	749	763
15 mai	753	791	821	753	766
15 juin	761	808	833	763	772
15 juillet	755	794	820	756	758
15 août	755	794	819	755	760
15 septembre	764	804	828	766	769
15 octobre	769	810	839	771	776
15 novembre	772	813	838	772	776
15 décembre	768	807	835	766	773
1939 15 janvier	769	807	835	768	774
15 février	759	798	826	758	763
15 mars	754	795	822	755	758

b) Indices du coût de la vie en Belgique.

Budgets ouvriers, 3^e catégorie : ménages disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 francs, par unité de consommation et par quinzaine.

Base : 1921 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

PÉRIODES	Indice général	Nourriture	Habitations, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux
1937 Moyenne mensuelle	199	175	404	186	239	181
1938 Moyenne mensuelle	205	180	405	194	246	183
1938 Janvier	209	187	405	195	246	182
Février	207	184	405	196	245	183
Mars	204	179	405	196	246	183
Avril	201	174	405	191	246	183
Mai	201	174	405	191	247	183
Juin	204	179	405	192	246	183
Juillet	202	175	405	193	247	183
Août	202	176	405	194	247	183
Septembre	205	180	405	195	246	183
Octobre	207	183	405	196	246	183
Novembre	209	186	405	196	247	183
Décembre	208	184	405	198	247	183
1939 Janvier	209	186	405	199	247	183
Février	205	180	406	199	247	183
Mars	203	176	407	199	247	183

c) Indices du coût de la vie et des prix de détail, à l'étranger.

ÉPOQUES	ANGLETERRE (Ministry of Labour)	FRANCE (Statistique Générale de la France)		PAYS-BAS (Centraal Bureau voor de Statistiek)	SUISSE (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail)	SUÈDE	ALLEMAGNE (Statistisches Reichsamt)	ÉTATS-UNIS (National Industrial Conference Board)
	Coût de la vie	Prix de détail (ind. pond. de 34 articles. Moyenne pour 300 villes)	Coût de la vie (budgets-types uniformisés)	Coût de la vie	Coût de la vie (34 villes)	Coût de la vie (49 villes)	Coût de la vie	Coût de la vie
		Base : juillet 1914 = 100	Base : juillet 1914 = 100					
1937 Moyenne	154	572	102,4	137,3	137	162	125,1	88,5
1938 Moyenne	156	658	116,6	138,6	137	166	125,6	86,4
1937 Décembre	159	—	—	139,4	138	—	124,8	88,6
1938 Janvier	157	—	—	139,1	138	165	124,9	87,5
Février	156	641	113,2	138,7	137	—	125,2	86,7
Mars	154	—	—	137,9	137	—	125,5	86,7
Avril	156	—	—	138,2	136	165	125,6	86,8
Mai	155	646	115,3	139,1	136	—	125,9	86,5
Juin	159	—	—	140,4	137	—	126,0	86,7
Juillet	156	—	—	138,7	137	166	126,8	86,5
Août	156	657	117,2	138,4	136	—	126,5	85,9
Septembre	155	—	—	138,7	137	—	125,2	85,9
Octobre	156	—	—	138,3	137	167	124,9	85,8
Novembre	156	690	120,3	137,4	137	—	125,0	85,6
Décembre	155	—	—	138,3	137	—	125,3	85,8
1939 Janvier	155	—	—	—	137	167	125,8	—
Février	—	—	—	—	136	—	125,7	—

III. — PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.

Sources : Charbons : Office belge des Charbons (O. B. C.).
Sidérurgie : Prix intérieurs : Echo de la Bourse.
Prix à l'exportation : Cosibel.

47

PÉRIODES	Prix intérieurs. (en francs par tonne métrique).											Prix à l'exportation (en £-or par tonne anglaise).								
	CHARBONS							SIDÉRURGIE				SIDÉRURGIE								
	Fines grasses à gaz et à coke	Criblés gras domestiques	Type C État belge	Fines lavées vapeur 0/10	Criblés 1/2 gras domestiques	Poussières maigres brutes pour pulvérisés	Grains lavés vapeur maigres 5/10	Caillétins maigres domestiques 60/80	Billettes	Largets	Aciers marchands	Profils	Tôles fortes	Tôles fines recuit four ouvert	Billettes	Largets	Aciers marchands	Profils	Tôles fortes	Tôles fines
1937 Moy. mens.	131	179	136	121	202	85	137	227	869	991	1.014	1.014	1.248	1.666	4-1-2	4-1-1	5-0-5	4-12-8	-	-
1938 Moy. mens.	147	188	151	126	209	93	142	237	877	986	1.100	1.100	1.300	1.720	4-0-1	3-15-8	4-17-10	5-0-7	5-15-7	7-8-9
1938 Janvier ..	152	192	154	129	215	98	146	247	960	1.095	1.100	1.100	1.300	1.720	4-4-3	4-7-4	5-9-11	5-3-3	6-9-9	9-7-4-8
Février ...	154	192	154	128	221	96	145	240	960	1.095	1.100	1.100	1.300	1.720	4-1-10	4-6-6	4-18-5	4-18-3	6-6-3	7-15-7
Mars	152	187	154	128	209	95	144	235	960	1.095	1.100	1.100	1.300	1.720	3-16-0	-	4-11-14	4-8-7	6-4-6	8-1-5
Avril	150	177	154	129	196	96	143	221	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-9-4	-	5-2-6	4-16-3	5-16-11	6-10-9
Mai	150	180	154	128	200	96	143	226	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	4-0-2	3-17-3	4-16-4	4-18-2	5-16-0	7-5-3
Juin	149	182	154	128	202	95	143	229	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	-	3-17-0	4-18-0	4-16-5	5-16-4	7-2-9
Juillet	144	186	149	123	206	89	138	234	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-15-8	3-15-6	5-1-8	4-16-8	5-7-11	7-7-6
Août	144	190	149	123	209	89	138	236	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-19-2	3-18-4	4-15-8	4-15-6	5-9-5	7-6-9
Septembre.	139	192	149	122	212	88	139	242	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-18-0	3-14-1	4-16-8	4-13-2	5-8-8	7-1-2
Octobre...	143	191	149	123	212	90	139	243	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-12-10	3-13-11	4-16-8	4-13-9	5-4-7	7-6-8
Novembre.	143	192	149	123	213	91	139	243	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-11-2	3-9-2	4-16-0	4-12-4	5-7-7	7-2-8
Décembre.	148	196	149	128	216	95	143	244	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-8-5	3-10-8	4-14-10	4-13-9	5-4-7	7-10
1939 Janvier ..									860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-7-9	3-6-7	4-10-10	4-10-1	5-2-8	7-6-4
Février ...									860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-5-8	3-5-1	4-7-11	4-8-9	4-10-5	7-3-5
Mars									860	950	1.100	1.100	1.300	1.720						

IV. — PRIX DES PRODUITS AGRICOLES.

a) Prix moyens des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique (« Moniteur belge »).

48

PÉRIODES	FROMENT	SEIGLE	AVOINE	ORGE D'HIVER	POMMES DE TERRE		COSETTES SÈCHES DE CHICORÉE	PAILLE DE FROMENT	LEN BRUT	BEURRE DE FERME NON SALÉ	LAINES EN SUINT	ŒUFS FRAIS
	(dernière récolte)	(dernière récolte)	(à irrière récolte)	(dernière récolte)	Gelder-sche-muizen	Industrie	(dernière récolte)			(vendu par kilo)		en fr. par pièce
en francs par 100 kilos												
1937 Moyenne mensuelle.	135,62	123,44	114,66	117,21	40,38	39,05	117,02	25,63	97,47	22,66	23,72	0,56
1938 Moyenne mensuelle.	121,57	90,23	98,47	93,80	39,07	43,10	85,80	23,49	104,44	23,—	16,44	0,63
1937 Décembre	128,94	113,32	110,80	113,84	34,95	34,69	95,30	27,79	93,40	26,13	19,20	0,81
1938 Janvier	134,21	117,28	114,73	116,92	38,10	36,41	97,62	28,56	96,07	24,93	18,31	0,69
Février	131,74	115,84	113,95	115,90	38,33	36,52	92,93	28,10	104,25	25,76	17,87	0,58
Mars	128,92	113,47	111,03	112,48	37,83	36,42	92,40	27,60	100,12	23,41	18,35	0,42
Avril	128,91	110,02	110,61	109,29	42,15	38,90	93,62	25,43	101,64	21,87	18,81	0,42
Mai	128,22	107,31	110,26	107,63	66,66	56,97	92,37	24,42	101,87	20,47	19,06	0,49
Juin	125,77	101,85	109,77	103,42	71,19	85,88	90,80	24,23	105,60	19,91	14,78	0,54
Juillet	123,77	82,—	108,46	81,79	41,25	62,55	91,62	25,40	108,25	19,57	15,50	0,59
Août	113,98	76,25	94,09	78,76	30,75	38,18	85,57	21,91	116,19	20,90	15,35	0,68
Septembre.	112,67	67,60	78,93	76,12	24,88	31,71	75,87	19,49	108,30	22,84	15,06	0,74
Octobre.	111,41	64,43	77,40	75,13	25,62	31,63	81,62	18,89	102,43	24,89	15,12	0,84
Novembre.	109,98	62,54	75,83	73,31	25,29	30,84	68,20	19,09	104,83	25,28	14,81	0,84
Décembre.	109,32	64,17	78,67	74,89	26,76	31,28	67,—	18,81	103,80	26,23	14,25	0,75
1939 Janvier	110,53	63,96	78,85	74,52	31,53	35,34	66,12	19,07	109,28	25,03	13,94	0,70
Février	111,62	61,52	76,31	73,61	32,35	35,48	67,50	20,09	113,13	24,80	14,37	0,49

b) Prix moyens des grains aux Bourses aux Grains de Courtrai, Bruxelles, Charleroi, Namur et Liège. Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

PÉRIODES	FROMENT (bonne qualité commerciale)	SEIGLE	AVOINE	ORGE	EPEAUTE
	en francs par 100 kilos				
1938 Moyenne mensuelle.	120,97	79,50	95,92	91,84	91,59
1937 Décembre	126,70	109,30	110,—	112,—	101,—
1938 Janvier	132,30	114,10	114,20	114,60	104,—
Février	128,10	113,20	110,80	112,80	100,91
Mars	128,50	110,—	108,20	109,80	99,—
Avril	128,80	106,30	108,50	106,—	97,66
Mai	125,60	103,50	108,60	103,10	—
Juin	122,90	103,50	107,10	103,10	—
Juillet	120,—	81,—	105,60	81,66	—
Août	114,65	73,08	93,07	77,13	95,—
Septembre.	116,94	64,98	75,65	74,80	81,71
Octobre.	114,16	62,15	73,08	74,06	80,66
Novembre.	112,10	60,29	72,33	71,73	81,85
Décembre.	111,65	61,94	73,94	73,36	83,55
1939 Janvier	113,17	61,41	76,02	72,67	82,37
Février	114,90	57,70	72,45	71,26	78,87
Mars	121,70	57,31	73,35	72,23	76,—

LA PRODUCTION.

I. — PRODUCTIONS CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE.

Source : Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS (milliers)		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1937 Moyenne mens. .	86,5	124,9	421	364	652	34	450	552	2.473	24,6	605
1938 Moyenne mens. .	91,4	130,3	408	355	665	33	459	545	2.465	24,1	1.934
1937 Décembre	92,6	131,6	439	371	689	34	472	576	2.582	24,8	676
1938 Janvier	92,3	130,7	443	377	679	34	458	574	2.566	25,0	894
Février	92,8	131,5	414	359	657	31	447	555	2.463	23,7	1.149
Mars	92,2	131,1	456	381	725	36	497	606	2.701	26,3	1.672
Avril	91,7	130,9	420	378	672	34	461	535	2.501	24,6	1.755
Mai	91,0	130,2	412	361	668	33	458	531	2.463	24,3	1.943
Juin	91,1	130,3	389	340	669	33	459	515	2.405	23,8	2.207
Juillet	91,0	130,1	358	309	586	28	456	497	2.233	21,7	2.293
Août	89,3	127,4	380	315	615	32	383	510	2.234	22,4	2.380
Septembre	87,8	125,9	371	346	669	34	464	502	2.386	24,4	2.351
Octobre	91,1	130,4	427	367	670	34	470	558	2.526	24,8	2.204
Novembre	94,3	134,1	407	364	678	33	480	568	2.531	24,0	2.234
Décembre	92,1	131,5	421	358	690	33	481	583	2.566	24,8	2.222
1939 Janvier	94,5	133,8	441	387	704	34	503	595	2.664	25,4	2.333
Février	91,0	130,2	385	320	632	31	452	537	2.357	22,8	2.506

PÉRIODES	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la pér.)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1937 Moyenne mensuelle	489	3.974	155	893	47 (1)	320	315	7,7	231	3,0
1938 Moyenne mensuelle	392	3.775	142	870	37 (1)	205	184	6,0	145	2,5
1937 Décembre	507	4.029	157	924	47	283	258	8,4	183	2,8
1938 Janvier	489	4.015	154	900	42	260	222	6,9	136	2,7
Février	424	3.983	148	903	40	207	174	6,7	114	2,4
Mars	429	3.990	164	884	34	193	168	7,1	110	2,0
Avril	373	3.813	155	891	33	174	154	6,2	116	2,6
Mai	367	3.671	144	874	33	177	158	4,4	124	2,2
Juin	362	3.699	140	872	33	192	174	5,9	138	2,6
Juillet	372	3.676	125	893	35	198	179	5,2	150	2,1
Août	363	3.696	125	839	35	186	176	5,6	149	2,2
Septembre	356	3.625	139	848	35	197	180	6,6	156	2,8
Octobre	384	3.685	136	862	36	216	201	6,3	179	2,9
Novembre	380	3.685	136	839	36	222	213	5,7	188	2,3
Décembre	406	3.768	136	836	37	232	214	5,5	176	2,6
1939 Janvier	406	3.745	132	818	37	231	204	5,9	162	3,2
Février	360	3.681	105	814	37	203	193	5,9	152	2,5

(1) Au 31 décembre.

II. — PRODUCTIONS DIVERSES.

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (tonnes)	LAINE		BRASSERIES Quantités de farines déclarées (tonnes)	DISTILLERIES Production d'alcool (hectolitres)	MARGARINE ET GRAISSES PRÉPARÉES		
		Conditionnem. de Verviers de Dison et de l'Est (laine condition- née ou simple- ment pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (fin de mois) (tonnes)			Production	Déclarations en consom- mation (tonnes)	Déclarations à l'exportation
1937 Moyenne mensuelle	36 300 (1) 36.200 (2)	2.511	2.952	16.829	32.904	4.558	4.516	17
1938 Moyenne mensuelle	29 100 (1) 32.600 (2)	2.274	3.801	16.087	38.730	5.089	5.072	17
1937 Décembre		2.562	2.988	16.083	35.850	5.934	5.950	10
1938 Janvier	36.200 (2)	1.999	3.207	13.746	39.296	5.037	4.865	15
Février		1.761	3.474	14.226	34.903	4.904	4.991	7
Mars		2.312	3.802	18.205	39.717	5.095	4.925	26
Avril		2.177	4.068	16.693	39.336	4.736	4.712	14
Mai	29 100 (1)	2.297	4.881	16.666	36.482	3.962	4.133	17
Juin		2.090	3.762	17.134	36.765	5.363	5.054	17
Juillet		2.165	3.689	16.423	39.302	4.586	4.638	7
Août		2.027	3.753	18.171	37.539	4.282	4.228	23
Septembre		2.316	3.525	14.489	40.379	5.568	5.910	23
Octobre	32.600 (2)	2.836	3.626	16.771	30.674	5.311	5.263	30
Novembre		2.674	3.879	15.869	42.032	5.770	5.597	12
Décembre		2.631	3.951	13.696	48.340	6.452	6.553	17
1939 Janvier		2.607	4.264	15.407	45.055	6.126	6.158	10
Février		2.671	3.765	13.699	41.533	5.092	5.086	7

PÉRIODES	SUCRE			Déclarations en consom- mation	PÊCHE		ALLUMETTES		
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) (fin de mois) (tonnes)		Vente à la minque d'Ostende		Fabrication	Consomma- tion	Exportation (avec décharge de l'accise) (millions de tiges)
	Sucres bruts	Sucres raffinés			Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)			
1937 Moyenne mensuelle	18.675	15.938	111.567	17.210	2.286	7.164	4.703	1.830	2.739
1938 Moyenne mensuelle	15.099	18.745	124.816	17.612	2.481	7.445	3.956	1.725	2.334
1937 Décembre	13.915	12.305	197.799	17.020	2.342	8.057	4.260	1.584	2.238
1938 Janvier	72	14.889	188.673	14.351	2.104	8.007	3.558	1.279	2.274
Février	388	15.958	175.551	13.971	1.832	7.747	3.621	1.599	2.242
Mars	162	19.034	151.744	28.342	2.879	9.089	4.123	2.574	2.504
Avril	—	19.057	139.858	12.754	2.135	7.664	3.872	1.193	2.112
Mai	—	17.651	128.030	13.685	1.863	5.763	3.369	1.284	1.943
Juin	—	16.350	113.019	16.553	1.790	6.357	3.951	1.516	2.251
Juillet	—	18.142	93.620	20.422	2.021	5.973	3.242	1.396	1.886
Août	9	17.797	69.211	16.773	3.061	8.246	3.423	1.915	2.422
Septembre	17	17.211	49.212	19.191	4.071	7.705	4.121	2.096	2.482
Octobre	50.708	22.248	68.435	21.263	3.031	8.128	5.302	2.810	3.489
Novembre	120.898	27.371	161.138	18.841	2.812	7.208	4.893	1.522	2.302
Décembre	8.949	19.236	158.699	15.193	2.179	7.453	3.992	1.513	2.105
1939 Janvier	552	17.929	152.301	14.641	2.258	8.362	3.963	1.453	2.447
Février	292	15.843	141.351	12.899	2.352	7.792	4.325	1.555	2.065

(1) Production du semestre du 1er février au 31 juillet.
(2) Production du semestre du 1er août au 31 janvier.

III. — ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIE DÉLIVRÉES DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES (53 agglomérations — 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
1936 L'année	9.859	18.332	28.191
1937 L'année	8.196	18.002	26.198
1937 Décembre	474	1.114	1.588
1938 Janvier	532	981	1.513
Février	709	1.377	2.086
Mars	1.005	1.702	2.707
Avril	916	1.815	2.731
Mai	884	1.637	2.521
Juin	943	1.507	2.450
Juillet	666	1.468	2.134
Août	816	1.379	2.195
Septembre	575	1.438	2.013
Octobre	566	1.024	1.590
Novembre	533	1.072	1.605
Décembre	440	1.016	1.456
1939 Janvier	505	951	1.456
Février	689	1.134	1.823

(1) Chiffres incomplets (110 communes).

IV. — PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE.
(Centrales de 100 kw. et plus.)

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.*

58

PÉRIODES	Total des centrales	PRODUCTION (milliers de kWh.)				Total
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	
1937 Moyenne mensuelle	343 (1)	198.932	213.803	28.234	21.424	462.393
1938 Moyenne mensuelle	338 (1)	194.288	198.624	26.321	20.616	439.848
1937 Décembre	343	225.855	217.256	28.537	27.388	499.035
1938 Janvier	340	216.795	211.491	27.332	25.507	431.125
Février	340	194.896	189.491	25.099	22.029	431.515
Mars	339	200.896	203.186	28.629	22.136	452.848
Avril	339	185.112	183.336	25.792	18.401	412.671
Mai	338	180.463	199.019	25.366	17.797	422.644
Juin	338	173.402	182.729	25.741	16.266	398.138
Juillet	338	170.957	186.980	25.199	14.900	398.036
Août	338	184.379	186.630	24.640	17.509	413.157
Septembre	338	194.731	196.347	25.724	18.251	435.048
Octobre	338	204.253	213.638	27.740	22.782	468.413
Novembre	338	207.337	214.280	28.483	24.364	474.464
Décembre	338	218.200	216.357	28.107	27.447	490.111
1939 Janvier	354	217.255	214.820	29.705	26.635	488.415
Février	355	195.481	192.896	27.778	22.632	438.787

(1) A fin d'année.

V. — DISTRIBUTION DU GAZ (1)
(milliers de mètres cubes).

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.*

59

PÉRIODES	RÉGIES COMMUNALES		SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION		SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs	TOTAL
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)		
1937 Moyenne mensuelle	5.894	468	1.238	40.170	16.317	64.086
1938 Moyenne mensuelle	5.915	463	1.208	39.810	9.876	57.273
1937 Décembre	6.568	380	1.184	42.059	16.625	66.816
1938 Janvier	6.178	372	1.135	41.353	15.249	64.287
Février	5.300	326	1.026	37.326	13.073	57.051
Mars	5.626	373	1.104	39.060	13.665	59.828
Avril	4.910	387	992	36.657	10.115	53.060
Mai	5.822	441	1.115	37.658	9.220	54.256
Juin	5.973	503	1.360	40.729	7.419	55.985
Juillet	6.248	670	1.417	41.621	7.756	57.611
Août	6.294	801	1.492	41.447	7.900	57.934
Septembre	6.173	536	1.322	41.301	5.966	55.298
Octobre	6.222	402	1.179	39.702	9.277	56.782
Novembre	5.815	358	1.103	38.283	9.378	54.937
Décembre	6.419	386	1.255	42.688	9.494	60.242
1939 Janvier	6.209	398	1.116	41.226	9.758	58.707
Février	5.490	356	996	37.663	9.082	53.587

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

LA CONSOMMATION.

NOTE. — Pour les consommations de sucre, margarines et graisses préparées et allumettes,
voir tableau n° 56.

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION.

Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (1).

65

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS						Magasins à succursales	COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX						
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (1)		Alimentation	Boulangerie		Alimentation		Vêtements		
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Mars	95	109	125	129	130	125	131	136	82	81	140	150	160	166
Avril	106	100	130	130	112	123	134	140	83	73	137	153	164	184
Mai	96	99	124	136	112	124	130	136	80	71	131	146	160	167
Juin	88	88	106	114	120	128	136	137	84	72	138	148	142	142
Juillet	88	77	129	120	143	138	150	141	85	72	149	147	129	130
Août	61	55	93	96	116	124	135	137	80	67	137	142	116	114
Septembre	88	76	125	114	125	137	137	150	83	69	143	175	163	164
Octobre	108	99	132	116	124	126	135	140	85	68	147	146	211	220
Novembre	85	76	118	101	147	121	142	135	80	66	136	140	158	155
Décembre	86	76	138	118	182	182	162	(2) 173	87	72	167	180	164	174
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Janvier	85	74	129	103	123	127	132	(2) 141	74	63	148	154	158	162
Février	72	65	117	110	101	99	123		73	59	140	142	127	119

(1) Pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers), la base est la moyenne mensuelle de 1934.
(2) Indice provisoire.

II. — CONSOMMATION DE TABAC.

(Fabrication et importation.)

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1937.....	192	584	5.258	12.945
1938.....	195	615	5.108	13.201
1934 4 ^e trimestre.....	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} id.	41	106	1.085	3.025
2 ^e id.	52	137	1.376	3.324
3 ^e id.	45	132	1.303	3.264
4 ^e id.	54	136	1.190	3.324
1936 1 ^{er} id.	48	134	1.177	3.194
2 ^e id.	40	126	1.356	3.287
3 ^e id.	51	176	1.405	3.469
4 ^e id.	58	143	1.177	3.401
1937 1 ^{er} id.	46	132	1.205	2.968
2 ^e id.	43	140	1.395	3.283
3 ^e id.	46	163	1.406	3.420
4 ^e id.	57	159	1.252	3.274
1938 1 ^{er} id.	47	152	1.263	3.223
2 ^e id.	48	200	1.444	3.246
3 ^e id.	42	133	1.312	3.299
4 ^e id.	57	129	1.089	3.433

III. — ABATAGES DANS LES 13 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux chèvres
1937 Moyenne mensuelle	16.561	656	12.727	29.991	6.957
1938 Moyenne mensuelle	16.457	778	10.957	23.066	6.304
1937 Décembre	17.312	778	11.991	29.490	14.966
1938 Janvier	15.837	786	9.219	24.448	8.686
Février	15.358	838	9.895	23.641	6.852
Mars	17.110	705	13.708	26.310	4.372
Avril	15.682	703	11.755	21.786	3.736
Mai	15.419	642	11.544	23.194	2.743
Juin	17.121	652	13.566	24.630	2.579
Juillet	15.070	683	11.065	22.379	2.443
Août	18.004	761	13.252	23.308	2.882
Septembre	16.057	788	9.578	18.897	3.953
Octobre	18.822	1.002	9.333	23.356	10.229
Novembre	17.740	856	9.665	23.217	13.537
Décembre	15.260	919	8.904	21.624	13.636
1939 Janvier	16.012	917	12.212	22.581	8.968
Février	15.186	822	13.043	20.001	6.598

LES TRANSPORTS.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs).

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Recettes extraordinaires	Total			
1937 Moyenne mens. .	69,8	149,4	4,9	224,1	221,0	3,1	98,63
1938 Moyenne mens. .	70,2	136,7	5,0	211,9	226,2	— 14,4	106,78
1937 Décembre	61,4	147,9	4,2	213,5	240,9	— 27,4	112,80
1938 Janvier	64,9	136,0	7,0	207,9	236,5	— 28,6	113,74
Février	56,0	131,7	4,7	192,4	231,9	— 39,5	120,53
Mars	59,1	143,2	5,2	207,5	235,2	— 27,7	113,37
Avril	68,8	133,9	4,8	207,5	231,7	— 24,2	111,65
Mai	66,9	131,4	4,4	202,7	224,3	— 21,6	110,67
Juin	73,9	129,5	4,8	208,2	216,8	— 8,6	104,12
Juillet	92,9	123,0	5,2	221,1	226,8	— 5,7	102,56
Août	99,9	126,9	4,4	231,2	221,8	9,4	95,94
Septembre	79,9	143,3	4,8	227,9	220,7	7,2	96,84
Octobre	67,3	151,6	4,7	223,6	220,1	3,5	98,43
Novembre	54,5	148,8	4,2	207,5	219,9	— 12,4	105,95
Décembre	57,8	141,5	5,5	204,8	225,7	— 20,9	110,20
1939 Janvier	66,8	139,2	8,5	214,7	226,8	— 12,2	105,62
Février	53,9	126,5	6,0	186,5	217,6	— 31,2	116,70

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1).				c) Statistique du trafic. 1° Trafic général.							
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
					Nombre (milliers)	Voyageurs- Km. (millions)	Tonnes transport. (milliers)	Tonnes-km. (millions)				
							Service interne belge	Service internat.	Transit	Total		
1937 Moyenne mens..	438.774	132.576	108.493	547.267	16.870	512	6.090	205	204	110	519	
1938 Moyenne mens..	388.982	114.745	90.664	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	429	
1937 Décembre	419.461	127.714	110.126	529.587	16.833	489	5.985	190	212	139	541	
1938 Janvier	376.736	120.771	95.007	471.743	16.581	493	5.205	179	178	95	452	
Février	365.028	112.640	89.805	454.833	15.237	444	4.907	171	161	89	421	
Mars	414.596	112.301	96.687	511.283	16.160	478	5.547	202	163	88	453	
Avril	386.834	110.383	86.591	473.425	15.606	491	5.092	187	135	83	405	
Mai	376.308	108.856	85.904	462.212	16.384	510	5.047	189	130	77	396	
Juin	371.410	101.804	84.379	455.789	15.929	534	5.000	178	136	78	392	
Juillet	358.683	97.474	81.402	440.085	15.939	584	4.782	171	129	75	375	
Août	377.312	101.951	87.807	465.119	16.818	653	4.911	175	139	73	386	
Septembre	399.858	118.692	96.075	495.933	16.173	530	5.440	196	165	86	447	
Octobre	433.676	135.446	97.584	531.260	16.004	485	5.907	204	171	93	468	
Novembre	424.833	122.017	94.742	519.575	16.093	475	5.940	205	167	105	477	
Décembre	382.513	134.608	91.991	474.504	15.068	450	5.226	177	176	118	471	
1939 Janvier	368.597	130.560	89.095	457.692	16.780	496	4.990	170	167	97	434	
Février	339.856	108.450	79.899	419.755								

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (suite).

c) Statistique du trafic (suite).

2° Transport des principales grosses marchandises.

A. — Ensemble du trafic.

70

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Grassess et huiles industriel. pétrole brais et goudrons	Divers
1937 Moyenne mens.	6.090	379	2.434	572	653	556	777	65	202	82	370
1938 Moyenne mens.	5.250	347	2.161	401	439	476	794	54	191	66	320
1935 Juin	4.726	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258
Septembre	5.251	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297
Décembre	5.055	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307
1936 Mars	5.563	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392
Juin	3.767	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239
Septembre	5.492	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367
Décembre	5.942	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359
1937 Mars	6.147	341	2.472	536	672	592	726	64	255	98	391
Juin	6.316	243	2.515	567	826	594	898	53	175	61	384
Septembre	6.251	289	2.434	584	664	630	869	100	198	71	412
Décembre	5.985	330	2.370	674	608	456	747	49	275	106	370
1938 Mars	5.547	301	2.110	424	428	555	996	51	228	81	373
Juin	5.000	207	1.954	388	422	509	983	39	125	56	317
Septembre	5.440	284	2.232	378	429	496	864	81	268	63	345
Décembre	5.226	315	2.506	408	547	374	450	52	200	70	304

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Grassess et huiles industriel. pétrole brais et goudrons	Divers
1937 Moyenne mens.	3.527	253	1.692	11	186	350	610	13	94	30	288
1938 Moyenne mens.	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248
1937 Novembre	4.018	783	1.628	11	172	349	674	7	81	32	281
Décembre	3.236	192	1.629	8	156	270	555	6	119	31	271
1938 Janvier	2.987	151	1.607	7	131	269	453	8	88	30	242
Février	2.886	127	1.486	7	117	265	502	9	104	25	244
Mars	3.467	161	1.468	7	124	394	847	9	135	30	292
Avril	3.294	135	1.475	11	120	366	835	8	78	28	238
Mai	3.300	117	1.496	9	138	367	838	8	66	25	236
Juin	3.171	111	1.360	11	149	347	848	7	64	27	246
Juillet	3.013	125	1.327	9	116	317	779	6	74	23	237
Août	3.071	143	1.373	13	130	317	694	38	89	23	251
Septembre	3.384	183	1.566	12	134	322	737	26	98	26	280
Octobre	3.700	532	1.734	11	136	295	640	9	83	25	235
Novembre	3.768	804	1.648	11	131	277	550	8	71	24	242
Décembre	2.982	177	1.743	7	133	212	353	8	75	23	231
1939 Janvier	2.909	148	1.795	8	130	201	369	9	82	25	232

II. — MOUVEMENT PORTUAIRE.

71

a) Port d'Anvers.												
Sources : Administration du Port d'Anvers et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».												
PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1937 Moyenne mens.	1.032	2.093	1.193	864	167	1.177	4.129	1.422	469	3.994	1.378	422
1938 Moyenne mens.	980	2.012	989	846	134	975	3.699	1.222	382	3.562	1.187	368
1937 Décembre	1.093	2.230	1.402	930	186	1.090	4.097	1.443	438	4.062	1.447	583
1938 Janvier	1.011	2.049	1.143	884	132	1.074	3.754	1.268	381	3.556	1.237	435
Février	899	1.789	1.017	746	134	914	3.379	1.127	428	3.342	1.129	430
Mars	1.022	2.038	988	881	134	966	3.852	1.291	362	3.816	1.301	358
Avril	909	1.910	848	822	124	851	3.503	1.206	365	3.491	1.164	352
Mai	976	2.061	876	819	130	920	3.791	1.305	432	3.606	1.239	377
Juin	925	1.868	1.034	794	138	878	3.748	1.234	400	3.702	1.224	368
Juillet	980	2.042	934	842	117	868	3.802	1.244	306	3.597	1.194	298
Août	1.009	2.115	1.068	883	132	889	3.747	1.214	373	3.610	1.225	402
Septembre	1.025	2.142	1.012	855	139	993	3.921	1.252	368	3.589	1.135	405
Octobre	1.012	2.042	926	915	132	1.042	3.916	1.220	376	3.757	1.198	318
Novembre	987	1.987	1.000	838	143	1.166	3.780	1.234	399	3.463	1.148	314
Décembre	1.007	2.097	1.027	870	153	1.145	3.195	1.064	399	3.207	1.045	355
1939 Janvier	1.018	2.240	1.004	847	155	952	3.910	1.245	269	3.662	1.224	302
Février	939	1.931		841	119		3.664	1.126		3.503	1.134	
Mars	1.046	2.124		901	136							

PÉRIODES	a) Port d'Anvers (suite).				b) Port de Gand.							
	Source: Administration du Port d'Anvers.				Source : Administration du Port de Gand.							
	NAVIGES DÉARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
total	belges	total	belge	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties	
1937 Moyenne mens.	(1) 5	(1) —	1) 19	(1) —	185	189	243	186	190	94	212	186
1938 Moyenne mens.	(1) 15	(1) 3	(1) 37	(1) 3	151	162	191	151	162	87	170	127
1937 Décembre	5	—	19	—	237	229	284	235	224	151	193	176
1938 Janvier	7	—	20	—	189	188	206	185	184	132	192	156
Février	8	—	24	—	167	138	200	175	152	133	170	166
Mars	12	2	37	5	184	180	176	185	173	90	175	132
Avril	15	4	41	7	137	138	188	140	143	65	166	141
Mai	15	4	41	7	126	128	119	125	132	63	178	94
Juin	20	1	48	1	134	167	216	128	163	69	158	142
Juillet	27	7	63	13	137	171	198	132	159	53	180	117
Août	27	6	69	13	117	141	168	127	151	83	179	133
Septembre	22	5	57	11	157	201	196	146	180	75	172	99
Octobre	18	4	44	7	147	160	174	151	175	101	163	116
Novembre	16	3	38	3	163	172	241	161	156	77	150	124
Décembre	15	3	37	3	158	163	204	162	174	103	152	106
1939 Janvier	12	2	33	2	141	153	151	141	157	116	144	82
Février	12	2	31	2	131	124		134	134			
Mars	10	2	25	2								

(1) A fin d'année.

II. — MOUVEMENT PORTUAIRE (suite).

PÉRIODES	c) Ports de Bruges et Zeebrugge.						d) Port du Grand-Bruxelles.						
	Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».						Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		
	Navires entrés	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES		SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)		
Entrées			Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)		
1937 Moyenne mensuelle .	172	189	59	34	21	4	72	37	32	73	38	39	579
1938 Moyenne mensuelle .	131	163	37	26	13	2	52	28	22	52	28	29	492
1937 Décembre	133	151	53	23	31	2	58	31	20	60	31	35	537
1938 Janvier	138	161	20	34	16	4	56	32	14	58	34	46	492
Février	115	137	38	21	12	2	43	19	6	40	17	23	500
Mars	125	164	40	21	16	2	55	26	15	55	25	28	566
Avril	105	129	29	26	12	2	40	19	7	44	20	26	473
Mai	117	141	45	24	10	3	50	31	37	46	29	17	515
Juin	121	154	35	21	10	1	53	23	21	56	25	25	479
Juillet	142	177	43	20	13	2	59	38	39	58	36	29	544
Août	155	222	49	25	11	3	46	22	18	46	22	19	519
Septembre	133	165	41	26	10	3	44	23	23	45	24	21	492
Octobre	127	150	33	31	10	2	58	30	19	52	25	29	492
Novembre	130	145	35	28	15	2	66	36	26	67	36	42	450
Décembre	166	208	34	36	16	1	58	38	35	60	39	43	387
1939 Janvier	146	185	27	39	16	3	60	40	25	63	41	39	462
Février	134	162					45	23	15	46	27	33	453
Mars	146	183					48	22	17	47	22	23	543

PÉRIODES	e) Port d'Ostende.															
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION INTÉRIEURE						PAQUEBOTS DE L'ÉTAT			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)
1937 Moyenne mens. .	71	39	10	71	39	21	107	20	8	109	3	—	100	32	101	33
1938 Moyenne mens. .	69	41	10	69	41	20	88	16	7	86	3	—	95	27	95	27
1937 Décembre	64	29	15	58	30	22	87	15	8	91	2	—	65	14	65	8
1938 Janvier	56	28	19	59	24	17	80	13	6	77	2	—	62	9	62	14
Février	50	21	2	53	27	18	89	16	6	84	2	—	56	6	57	7
Mars	54	21	14	53	21	22	100	16	8	97	4	—	64	7	63	8
Avril	60	31	8	58	30	19	88	16	7	88	5	—	77	28	76	25
Mai	55	25	8	56	26	14	86	17	9	87	2	1	75	17	77	16
Juin	89	67	7	87	64	18	103	17	7	99	3	—	129	42	128	33
Juillet	99	73	15	98	73	21	91	18	8	85	3	—	183	90	181	63
Août	102	72	7	104	74	26	107	22	8	99	2	—	182	78	183	96
Septembre	85	62	2	84	61	21	92	17	0	89	3	—	127	27	127	47
Octobre	55	31	13	56	31	22	80	14	7	80	2	—	63	7	62	8
Novembre	54	31	11	56	32	26	83	16	8	85	2	—	62	5	62	6
Décembre	71	33	19	68	33	20	63	11	6	66	2	—	64	11	64	7
1939 Janvier	58	31	10	62	32	19	69	12	6	62	1	—	63	7	63	11
Février	47	27		46	25		66	12		65	3		56	5	56	6
Mars	52	32		54	35		74	11		89	7					

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

I. — RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913.

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies	Totaux			
IMPORTATIONS.														
1937 L'année	12,0	4.076	34.063	835	38.986	36,0	5.419	15.869	6.163	405,5	27.893	715		
1938 L'année	8,6	3.777	27.110	659	31.555	28,2	4.660	12.612	5.395	471,7	23.167	734		
1937 Décembre ..	1,0	391	2.925	71	3.388	3,5	554	1.288	509	37,5	2.392	706		
1938 Janvier	1,0	311	2.481	57	2.849	3,0	392	1.153	460	32,9	2.041	716		
Février	0,9	266	2.296	58	2.621	2,8	341	1.075	466	41,3	1.926	735		
Mars	1,0	314	2.372	61	2.747	2,7	439	1.121	559	43,6	2.165	788		
Avril	0,8	241	2.182	56	2.480	2,5	348	1.038	477	34,7	1.900	766		
Mai	0,9	273	2.170	58	2.502	2,6	355	1.021	500	46,2	1.925	769		
Juin	0,7	327	2.214	54	2.595	2,0	417	994	446	46,9	1.906	734		
Juillet	0,7	289	2.219	54	2.562	2,1	370	943	417	54,3	1.786	697		
Août	0,9	321	2.202	56	2.579	3,2	395	1.127	389	46,4	1.961	760		
Septembre ..	0,7	344	2.267	47	2.659	2,2	401	1.001	409	32,6	1.845	694		
Octobre	0,3	372	2.226	57	2.655	1,7	414	999	423	18,6	1.855	699		
Novembre ...	0,3	382	2.249	52	2.683	1,4	408	1.004	425	56,7	1.895	706		
Décembre ..	0,3	337	2.234	51	2.622	2,0	381	1.161	424	17,6	1.986	757		
1939 Janvier	0,1	296	2.283	54	2.633	0,9	334	1.224	441	70,8	2.071	787		
Février	0,3	304	2.098	54	2.456	1,5	319	1.061	459	0,3	1.841	750		
EXPORTATIONS.														
1937 L'année	6,3	730	18.516	5.758	25.010	67,4	1.364	11.252	12.523	310,0	25.516	1.020	- 2.377	91,5
1938 L'année	5,5	604	17.209	4.189	22.008	67,4	1.134	9.790	10.502	231,1	21.724	987	- 1.443	93,8
1937 Décembre ..	0,2	61	1.613	412	2.086	2,0	126	941	1.026	16,8	2.112	1.013	- 279	88,3
1938 Janvier	0,4	54	1.311	366	1.732	4,7	115	778	901	16,9	1.815	1.048	- 226	88,9
Février	0,6	54	1.413	315	1.783	6,8	109	797	889	18,7	1.822	1.022	- 104	94,6
Mars	0,5	71	1.529	362	1.963	6,3	132	836	917	23,6	1.915	976	- 251	88,4
Avril	0,5	50	1.364	334	1.749	6,1	96	754	849	17,5	1.723	985	- 178	90,6
Mai	0,4	37	1.394	335	1.768	5,0	76	791	830	21,3	1.723	975	- 202	89,5
Juin	0,5	39	1.375	334	1.749	6,2	75	717	831	19,1	1.648	942	- 258	86,5
Juillet	0,5	35	1.352	331	1.719	5,5	73	704	825	15,5	1.623	944	- 164	90,8
Août	0,5	29	1.429	321	1.780	6,3	61	858	788	11,0	1.725	969	- 236	88,0
Septembre ..	0,4	36	1.499	343	1.879	5,6	72	829	849	20,0	1.776	945	- 68	96,3
Octobre	0,4	52	1.665	360	2.078	4,3	91	905	941	18,2	1.959	943	+ 103	105,6
Novembre ...	0,5	56	1.546	404	2.007	6,1	99	892	923	26,0	1.946	969	+ 50	102,6
Décembre ...	0,3	90	1.331	383	1.805	4,4	137	919	963	23,4	2.047	1.134	+ 61	103,0
1939 Janvier	0,3	51	1.277	338	1.667	4,2	98	802	823	21,8	1.749	1.050	+ 322	84,5
Février	0,5	42	1.289	317	1.649	5,3	92	907	823	23,4	1.851	1.122	+ 9	100,5

II. — RESUME D'APRES LE DEGRE D'ACHEVEMENT DES PRODUITS
(classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations du 17 septembre 1935).

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
IMPORTATIONS.								
1937 L'année	29.755	8.557	752	39.065	13.754	7.641	5.860	27.662
1938 L'année	24.452	6.432	670	31.555	11.297	6.267	5.163	23.167
1937 Novembre.....	2.522	700	69	3.292	1.189	599	488	2.305
Décembre.....	2.663	661	65	3.388	1.247	603	512	2.392
1938 Janvier.....	2.249	547	53	2.849	1.049	514	445	2.041
Février.....	2.056	511	54	2.621	944	501	480	1.920
Mars.....	2.114	575	58	2.747	978	608	539	2.165
Avril.....	1.925	504	51	2.480	877	521	460	1.900
Mai.....	1.952	500	50	2.501	891	522	476	1.924
Juin.....	2.024	521	50	2.595	913	521	433	1.906
Juillet.....	1.988	526	48	2.562	844	550	399	1.786
Août.....	2.005	521	53	2.580	1.063	436	349	1.939
Septembre.....	2.100	516	43	2.658	890	535	388	1.845
Octobre.....	2.039	533	83	2.655	900	531	404	1.855
Novembre.....	2.054	552	77	2.683	937	483	418	1.895
Décembre.....	1.946	626	50	2.623	1.011	545	372	1.987
1939 Janvier.....	2.249	547	53	2.849	1.049	513	442	2.038

EXPORTATIONS.

1937 L'année	11.462	11.716	1.833	25.011	5.021	11.846	8.666	25.689
1938 L'année	11.041	9.281	1.682	22.008	4.394	9.321	7.873	21.724
1937 Novembre.....	940	884	169	1.994	372	957	639	1.974
Décembre.....	987	961	139	2.086	424	998	685	2.112
1938 Janvier.....	769	840	122	1.732	370	829	609	1.815
Février.....	833	826	125	1.783	335	831	641	1.822
Mars.....	954	857	150	1.963	403	830	664	1.915
Avril.....	916	686	147	1.749	359	689	665	1.723
Mai.....	932	709	126	1.767	352	745	610	1.723
Juin.....	906	671	172	1.743	346	657	633	1.648
Juillet.....	846	742	131	1.719	317	686	614	1.623
Août.....	939	717	123	1.779	344	682	701	1.734
Septembre.....	963	775	142	1.875	362	780	624	1.777
Octobre.....	1.103	829	143	2.077	413	857	682	1.960
Novembre.....	1.023	840	144	2.007	382	869	669	1.945
Décembre.....	857	789	157	1.805	411	866	761	2.040
1939 Janvier.....	769	840	122	1.732	369	829	612	1.817

(1) Y compris les articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.

LE CHOMAGE.

I. — RENSEIGNEMENTS MENSUELS.

80 Source: Office national du Placement et du Chômage.

MOIS	Assurés ayant chômé au cours du mois								Journées perdues			
	Chiffres absolus				Moyennes par 100 assurés				par 1.000 assurés et par semaine		en % des journées de travail possible	
	en chômage complet		en chômage intermittent		en chômage complet		en chômage intermittent					
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Février.....	124.669	141.499	82.125	164.444	13,7	15,3	9,0	17,8	907	1.195	15,1	19,9
Mars.....	113.296	131.007	79.711	136.510	12,4	14,2	8,7	14,8	804	1.038	13,4	17,3
Avril.....	97.979	121.734	66.163	136.141	10,8	13,1	7,3	14,7	708	992	11,8	16,5
Mai.....	95.888	121.763	75.673	171.217	10,6	13,1	8,3	18,4	704	1.014	11,7	16,9
Juin.....	86.344	115.382	78.052	158.064	9,5	12,3	8,6	16,8	663	956	11,0	15,9
Juillet.....	84.348	114.555	78.831	152.286	9,3	12,1	8,7	16,1	654	936	10,9	15,6
Août.....	88.825	118.750	89.606	149.096	9,8	12,5	9,8	15,7	687	899	11,5	15,0
Septembre.....	90.574	124.010	84.282	144.074	9,9	13,0	9,3	15,1	687	950	11,5	15,8
Octobre.....	91.993	135.847	81.504	154.827	10,1	14,1	8,9	16,1	686	958	11,4	15,9
Novembre.....	115.564	150.892	110.176	156.470	12,7	15,5	12,1	16,1	872	1.123	14,5	18,7
Décembre.....	136.298	167.145	147.510	232.788	14,9	16,9	16,1	23,6	1.114	1.420	18,6	23,7
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Janvier.....	146.678	173.299	178.668	218.334	15,9	17,4	19,4	21,9	1.213	1.318	20,2	22,0

II. — CHOMAGE PAR PROVINCE.

Source: *Office national du Placement et du Chômage.*

a) Moyenne journalière des chômeurs contrôlés.

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
	1938	—		—	29	154.664	163.771	39.072	39.985	17.927	18.938	23.878	25.372	34.135	37.681	23.003	23.700	10.864	12.231	2.316	2.323	861	862
	—	—	23	173.863	185.454	41.946	43.000	20.386	21.543	27.587	29.358	38.787	43.719	25.862	26.741	12.162	13.876	3.033	3.044	1.016	1.016	3.084	3.157
	—	—	24	228.045	240.860	48.298	49.356	26.389	27.600	38.322	40.259	49.548	55.242	36.222	37.249	17.504	19.305	5.260	5.271	1.503	1.503	4.999	5.075
1939	—	—	30	209.760	221.468	44.903	46.008	25.298	26.542	34.001	35.793	46.132	51.112	32.096	32.971	16.148	17.776	4.768	4.777	1.663	1.663	4.751	4.826
	—	—	24	195.191	204.843	42.385	43.413	24.347	25.448	31.715	33.101	43.129	47.070	30.212	30.958	13.659	15.038	4.207	4.216	1.410	1.410	4.126	4.189
	—	—	24	179.388	188.504	39.817	40.834	22.309	23.349	29.059	30.346	39.934	43.584	27.509	28.223	12.014	13.353	3.664	3.672	1.296	1.297	3.783	3.847
1939	2	7	6	225.658	239.603	47.001	48.204	26.875	28.353	37.108	39.421	49.291	55.120	34.095	35.179	18.485	20.433	5.570	5.582	1.857	1.858	5.376	5.453
	9	14	6	204.785	216.419	43.318	44.392	24.561	25.756	33.450	35.252	45.467	50.369	31.207	32.130	16.007	17.644	4.588	4.599	1.581	1.581	4.606	4.696
	16	21	6	203.178	214.689	44.751	45.830	24.308	25.487	32.835	34.528	44.975	50.042	31.113	31.939	14.825	16.408	4.347	4.354	1.611	1.611	4.413	4.490
	23	28	6	203.254	213.962	43.520	44.620	24.650	25.830	32.299	33.885	44.196	48.717	32.047	32.814	15.663	17.148	4.534	4.541	1.645	1.645	4.700	4.762
	30	4	6	211.926	222.666	45.922	46.991	26.095	27.283	34.314	35.879	46.729	51.309	32.021	32.797	15.759	17.247	4.804	4.813	1.622	1.622	4.600	4.725
Février	6	11	6	208.134	218.030	44.044	45.098	25.949	27.082	33.723	35.121	45.617	49.685	32.607	33.366	15.297	16.710	4.691	4.700	1.569	1.569	4.637	4.699
	13	18	6	192.372	201.911	41.829	42.842	24.136	25.222	31.296	32.738	42.505	46.345	29.462	30.213	13.628	14.961	4.102	4.109	1.396	1.396	4.018	4.085
	20	25	6	193.681	203.513	42.482	43.534	23.813	24.911	31.246	32.611	42.848	46.891	30.322	31.100	13.390	14.814	4.234	4.244	1.368	1.368	3.978	4.040
	27	4	6	186.576	195.916	41.187	42.179	23.491	24.574	30.594	31.934	41.547	45.358	28.457	29.155	12.320	13.667	3.802	3.810	1.307	1.307	3.871	3.932
Mars	6	11	6	181.717	190.644	40.133	41.128	22.887	23.942	29.291	30.553	40.520	44.068	28.114	28.808	12.004	13.306	3.642	3.651	1.332	1.332	3.794	3.858
	13	18	6	179.803	188.892	39.700	40.724	22.207	23.234	29.255	30.640	39.913	43.414	28.139	28.844	11.975	13.347	3.637	3.643	1.255	1.255	3.722	3.791
	20	25	6	179.937	189.130	39.887	40.901	22.290	23.342	29.111	30.361	39.853	43.582	27.033	27.774	12.511	13.847	3.802	3.811	1.415	1.415	4.035	4.097
	27	1	6	176.094	185.350	39.548	40.584	21.852	22.877	28.581	29.832	39.451	43.273	26.752	27.465	11.568	12.911	3.675	3.682	1.184	1.185	3.583	3.641

**b) Journées de chômage constatées, dimanches non compris
(milliers de journées).**

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
	1938	—		—	29	4.420	4.676	1.110	1.136	519	547	683	724	974	1.074	656	676	314	353	65	65	24	24
	—	—	23	3.959	4.219	946	970	466	492	630	670	882	992	592	612	278	317	69	69	24	24	72	73
	—	—	24	5.438	5.738	1.148	1.173	630	659	915	961	1.176	1.306	867	892	419	481	127	127	37	37	118	122
1939	—	—	30	6.260	6.602	1.336	1.370	754	790	1.015	1.067	1.374	1.518	962	988	484	532	143	143	50	50	142	144
	—	—	24	4.657	4.883	1.010	1.035	581	605	758	790	1.025	1.118	722	741	328	360	101	101	33	33	99	100
	—	—	24	4.276	4.490	945	969	531	555	694	723	951	1.037	657	674	288	320	88	88	31	31	91	93
1939	2	7	6	1.348	1.429	280	287	161	169	222	235	294	328	204	211	111	122	33	33	11	11	32	33
	9	14	6	1.223	1.291	258	265	146	153	199	210	271	299	188	193	96	106	28	28	9	9	28	28
	16	21	6	1.212	1.279	266	272	145	152	196	206	268	297	186	191	89	98	26	26	10	10	26	27
	23	28	6	1.214	1.277	260	267	147	154	193	202	263	290	192	196	94	103	27	27	10	10	28	28
	30	4	6	1.263	1.326	272	279	155	162	205	214	278	304	192	197	94	103	29	29	10	10	28	28
Février	6	11	6	1.243	1.301	263	270	155	161	201	209	272	296	195	200	92	100	28	28	9	9	28	28
	13	18	6	1.150	1.206	251	257	144	150	187	195	253	276	176	181	82	90	25	25	8	8	24	24
	20	25	6	1.152	1.209	252	258	142	148	187	195	253	276	181	186	80	88	25	25	8	8	24	25
	27	4	6	1.112	1.167	244	250	140	146	183	191	247	270	170	174	74	82	23	23	8	8	23	23
Mars	6	11	6	1.084	1.136	238	244	136	142	175	182	241	261	168	172	72	79	22	22	8	8	23	23
	13	18	6	1.073	1.126	236	242	132	138	175	183	238	258	169	173	72	80	22	22	8	8	22	23
	20	25	6	1.071	1.125	236	242	133	139	174	181	237	259	161	165	75	83	23	23	8	8	24	25
	27	1	6	1.049	1.103	235	241	130	136	170	177	235	258	160	164	69	77	21	21	7	7	22	22

STATISTIQUES BANCAIRES.

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE.

a) Banque Nationale de Belgique.

Principaux postes des situations hebdomadaires

(millions de francs).

PÉRIODES	Encaisse-or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille		Avances sur fonds publics belges	Créances sur l'État	Billets en circulation	Comptes courants		Total des engagements à vue	Rapport p. c. de l'encaisse-or aux engagements à vue	Taux d'escompte des traites acceptées	Taux des prêts sur fonds publics.
			effets sur la Belgique	effets sur l'étranger				Divers	Trésor public				
Moyenne annuelle :													
1938.....	15.945	4.717	1.486	16	286	742	21.812	2.118	227	24.157	66,01	2,61	3,70
Moyennes mensuelles :													
1938 Janvier.....	17.766	4.897	1.038	14	159	748	21.578	3.878	143	25.599	69,40	2,—	3,—
Février.....	17.539	5.247	980	14	167	748	21.665	3.935	76	25.676	68,31	2,—	3,—
Mars.....	16.542	5.347	992	15	189	748	21.954	2.687	173	24.814	66,66	2,—	3,—
Avril.....	15.658	5.660	964	16	175	748	22.077	1.972	139	24.188	64,74	2,—	3,—
Mai.....	14.159	4.188	1.998	24	592	748	21.068	1.474	140	22.682	62,42	3,35	4,35
Juin.....	13.853	3.722	2.320	25	428	748	20.660	1.288	123	22.071	62,77	3,—	4,—
Juillet.....	14.582	4.061	1.836	18	286	745	20.914	1.493	63	22.470	64,89	3,—	4,—
Août.....	15.164	4.537	1.245	15	249	735	21.159	1.655	67	22.881	66,27	3,—	4,—
Septembre.....	15.564	4.877	1.412	14	414	735	22.681	1.202	76	23.959	64,96	3,—	4,—
Octobre.....	16.393	5.057	2.335	13	276	735	23.334	1.962	456	25.752	63,66	2,92	4,—
Novembre.....	17.065	4.612	1.632	11	242	735	22.547	2.016	605	25.168	67,80	2,50	4,—
Décembre.....	17.207	4.680	1.103	11	227	735	22.076	2.137	641	24.854	69,23	2,50	4,—
1939 Janvier.....	17.157	4.618	952	11	181	729	21.941	2.288	413	24.640	69,63	2,50	4,—
Février.....	17.341	4.604	873	11	190	722	22.122	2.363	256	24.741	70,09	2,50	4,—
Mars.....	15.659	3.775	1.433	11	464	722	21.604	1.382	95	23.061	67,91	2,50	4,—
Données hebdomadaires													
1939 2 mars.....	16.166	4.185	1.075	11	371	722	21.931	1.482	102	23.515	68,75	2,50	4,—
9 id.....	15.960	3.793	1.413	11	431	722	21.662	1.534	119	23.315	68,46	2,50	4,—
16 id.....	15.589	3.836	1.462	11	341	722	21.357	1.514	87	22.958	67,90	2,50	4,—
23 id.....	15.287	3.668	1.542	11	431	722	21.452	1.166	52	22.670	67,43	2,50	4,—
30 id.....	15.295	3.391	1.675	12	745	722	21.619	1.113	113	22.845	66,95	2,50	4,—

b) Banque du Congo belge.

Principaux postes des situations mensuelles

(millions de francs).

PÉRIODES	ENCAISSE			Encaisses diverses et avoirs en banque	Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	Débiteurs	Circulation (billets et monnaies métalliques)	CRÉDITEURS		Proportion de l'encaisse à la circulation %
	Lingots et monnaies d'or	Devises-or	Totale					à vue	à terme	
1937 Moyenne.....	98,3	67,4	165,7	344,1	174,4	168,3	342,6	559,5	58,6	48,39
1938 Moyenne.....	155,9	17,1	173,0	246,3	226,4	169,3	377,2	502,5	64,5	45,85
1937 30 novembre.....	135,9	37,0	172,9	553,3	252,4	144,8	355,2	825,4	76,6	48,67
31 décembre.....	135,9	47,0	182,9	306,9	224,8	189,9	387,1	560,5	73,9	47,25
1938 31 janvier.....	135,9	47,0	182,9	250,5	224,3	178,9	400,3	475,9	84,2	45,68
28 février.....	135,9	47,0	182,9	285,1	217,4	174,9	392,1	499,7	84,8	46,64
31 mars.....	135,9	47,0	182,9	286,0	187,7	173,1	376,0	501,8	83,6	48,64
30 avril.....	135,9	47,0	182,9	283,9	178,6	170,4	363,9	510,9	69,8	50,25
31 mai.....	165,9	17,0	182,9	281,8	165,7	165,7	369,2	494,5	60,9	49,54
30 juin.....	165,9	—	165,9	285,7	179,1	167,7	378,2	492,8	56,3	43,87
31 juillet.....	165,9	—	165,9	380,4	173,7	163,1	380,1	565,0	61,6	43,64
31 août.....	165,9	—	165,9	254,8	240,0	158,3	374,4	519,0	61,2	44,32
30 septembre.....	165,9	—	165,9	190,0	292,0	155,6	369,0	497,6	61,0	44,96
31 octobre.....	165,9	—	165,9	134,2	319,9	150,2	363,1	481,0	50,9	45,68
30 novembre.....	165,9	—	165,9	149,8	293,8	184,9	364,6	503,8	52,9	45,49
31 décembre.....	165,8	—	165,8	193,0	244,7	188,9	395,8	488,1	46,9	41,90
1939 31 janvier.....	165,8	5,0	170,8	212,2	267,4	167,6	398,4	504,1	49,7	42,88

c) Situations trimestrielles des banques belges (1).
 1° Situations globales publiées par la Commission bancaire
 (millions de francs).

85

RUBRIQUES	1935	1936	1937			
	31 décembre	31 décembre	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
ACTIF.						
DISPONIBLE ET RÉALISABLE :						
Capital non versé	251	231	231	229	229	224
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	4.455	3.756	2.924	2.962	2.048	2.975
Banquiers débiteurs	3.135	4.473	4.156	4.440	5.077	4.605
Effets à recevoir	4.456	4.462	4.444	4.698	4.558	4.446
Comptes courants débiteurs	8.133	7.903	8.291	8.429	8.385	7.990
Fonds publics belges	3.122	4.459	4.710	4.680	4.399	3.800
Fonds publics étrangers	120	152	207	278	119	86
Actions de banques	337	333	322	324	327	259
Autres actions	487	494	485	475	483	478
Obligations	3	30	19	9	22	18
Participations syndicales et valeurs à réaliser	27	34	78	107	160	88
Valeurs de la réserve légale	109	122	123	139	139	140
Divers	1.505	2.009	2.218	2.186	2.516	2.012
<i>Total disponible et réalisable...</i>	<i>26.140</i>	<i>28.458</i>	<i>28.208</i>	<i>28.956</i>	<i>28.462</i>	<i>27.121</i>
IMMOBILISÉ :						
Frais de constitution et premier établissement.....	5	3	3	3	3	4
Immeuble, matériel et mobilier	521	579	576	575	583	597
<i>Total immobilisé...</i>	<i>526</i>	<i>582</i>	<i>579</i>	<i>578</i>	<i>586</i>	<i>601</i>
Total général actif...	26.666	29.040	28.787	29.534	29.048	27.722
PASSIF.						
EXIGIBLE :						
Banquiers créditeurs	2.528	2.959	2.596	2.637	2.566	2.340
Dépôts et comptes courants						
a) à vue et à moins de 30 jours	16.067	17.312	17.004	17.881	17.292	16.343
b) à plus de 30 jours	3.033	3.300	3.586	3.377	3.302	3.288
Bons de caisse et obligations	69	56	58	64	64	61
Divers	1.463	2.073	2.185	2.188	2.444	2.274
<i>Total exigible...</i>	<i>23.163</i>	<i>25.700</i>	<i>25.429</i>	<i>26.147</i>	<i>25.668</i>	<i>24.306</i>
NON EXIGIBLE :						
Capital social	2.827	2.795	2.798	2.810	2.804	2.845
Réserve légale	128	131	126	146	139	140
Réserves indisponibles	4	1	1	2	1	—
Réserves disponibles	352	374	388	391	398	392
Provisions	192	39	45	38	38	37
Souscription augmentation de capital	—	—	—	—	—	2
<i>Total non exigible...</i>	<i>3.503</i>	<i>3.340</i>	<i>3.358</i>	<i>3.387</i>	<i>3.380</i>	<i>3.416</i>
Total général passif...	26.666	29.040	28.787	29.534	29.048	27.722

(1) Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques, voir tableau n° 35.

2° Situations globales des banques belges
publiées par les soins de la Banque Nationale de Belgique
(millions de francs).

85

RUBRIQUES	31 mars 1938	30 juin 1938	30 septembre 1938	31 décembre 1938
ACTIF.				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux.....	1.703	1.162	1.493	2.106
Prêts au jour le jour.....	759	477	314	579
Banquiers.....	3.879	3.591	3.040	2.686
Maison-mère, succursales et filiales.....	718	503	294	517
Autres valeurs à recevoir à court terme.....	1.782	1.566	1.509	1.539
Portefeuille-effets.....	4.280	3.054	2.190	3.747
Reports et avances sur titres.....	1.604	1.398	1.347	1.292
Débiteurs par acceptations.....	894	995	895	872
Débiteurs divers.....	5.552	5.501	5.447	5.272
Portefeuille-titres.....	5.719	5.516	5.174	4.838
a) Valeurs de la réserve légale.....	141	142	141	144
b) Fonds publics belges.....	4.519	4.280	4.025	3.710
c) Fonds publics étrangers.....	60	64	68	44
d) Actions de banques.....	309	335	334	335
e) Autres titres.....	690	704	616	605
Divers.....	452	285	286	168
Capital non versé.....	51	50	50	52
<i>Total disponible et réalisable...</i>	27.393	24.097	22.040	23.668
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement.....	5	4	4	5
Immeubles.....	340	335	335	329
Participation dans les filiales immobilières.....	171	171	171	171
Créances sur les filiales immobilières.....	120	119	117	116
Matériel et mobilier.....	12	14	15	13
<i>Total de l'immobilisé...</i>	648	643	642	634
Total général actif...	28.041	24.740	22.682	24.302
PASSIF.				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis.....	130	194	297	128
Emprunts au jour le jour.....	127	61	26	10
Banquiers.....	1.779	1.230	1.215	1.473
Maison-mère, succursales et filiales.....	440	177	230	300
Acceptations.....	894	995	895	873
Autres valeurs à payer à court terme.....	561	388	459	389
Créditeurs pour effets à l'encaissement.....	908	930	878	819
Dépôts et comptes courants.....	18.990	16.700	14.610	16.313
a) à vue et à un mois au plus.....	16.699	14.769	12.868	14.592
b) à plus d'un mois.....	2.291	1.931	1.742	1.721
Obligations et bons de caisse.....	55	63	61	55
Montants à libérer sur titres et participations.....	232	249	261	255
Divers.....	657	443	441	380
<i>Total de l'exigible...</i>	24.773	21.430	19.373	20.995
C. Non exigible :				
Capital.....	2.648	2.687	2.686	2.685
Fonds indisponible par prime d'émission.....	64	64	64	64
Réserve légale (article 13, arrêté royal 185).....	145	145	145	146
Réserve disponible.....	333	373	371	376
Provisions.....	78	41	42	36
<i>Total du non exigible...</i>	3.268	3.310	3.309	3.307
Total général passif...	28.041	24.740	22.682	24.302

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES.

a) Taux d'escompte des principales banques d'émission.

86

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	17 avril 1939	4,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	11 mars 1938	3,46
Danemark	23 février 1939	3,50	Lettonie (1)	1 novembre 1936	5,50
Dantzig	2 janvier 1937	4,—	Lithuanie	1 juillet 1938	5,—
Esthonie	1 octobre 1935	4,50	Norvège	5 janvier 1938	3,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	27 août 1937	1,—	Pologne	18 décembre 1937	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Portugal	11 août 1937	4,—
France	4 janvier 1939	2,—	Roumanie	5 mai 1938	3,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suède	1 décembre 1938	2,50
Grèce	4 janvier 1937	6,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Hollande	3 décembre 1936	2,—	Tchécoslovaquie	1 janvier 1936	3,—
Hongrie	29 août 1935	4,—	Yougoslavie	1 février 1935	5,—

(1) Taux pour effets de maisons de commerce. Pour institutions de crédit : 5 p. c.

b) Banque de France.

Situations hebdomadaires
(en millions de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Avances provisionnelles sans intérêt à l'Etat (Convention du 18 juin 1936 et des 30 juin 1937, 22 mars et 14 avril 1938)	Avances provisionnelles sans intérêts à l'Etat (remboursable conformé- ment à l'article 8 de la convention du 12-11-38)	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem. à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés						
			sur la France	sur l'étranger							
1937 Moyenne ann..	56.612	15,1	9.374	16,4	1.393	3.856	24.931	—	88.288	17.726	53,40
1938 Moyenne ann..	—	21,9	10.513	20,3	1.475	3.740	—	—	101.704	23.291	—
1938: Moyenne du 1-1 au 10-11	56.086	—	—	—	—	—	39.632	—	—	—	45,90
Moyenne du 17-11 au 31-12	87.265	—	—	—	—	—	—	20.267	—	—	61,01
1938 6 janvier ...	58.933	19,8	8.767	18,7	1.241	3.909	31.909	—	93.474	21.622	51,20
10 février ...	55.806	21,0	11.540	20,2	1.193	3.860	31.904	—	92.574	22.757	48,39
10 mars	55.807	17,5	11.072	20,6	1.206	3.787	33.704	—	93.631	23.227	47,76
7 avril	55.807	20,0	10.903	21,3	1.194	3.754	39.554	—	98.144	23.574	45,85
5 mai	55.807	20,1	10.657	20,2	1.187	3.878	40.134	—	98.960	23.615	45,53
9 juin	55.808	19,5	7.594	16,3	1.057	3.514	40.134	—	100.235	18.930	46,83
7 juillet	55.808	25,2	5.930	16,7	1.030	3.564	40.134	—	101.504	15.676	47,63
4 août	55.808	23,9	6.334	17,3	1.194	3.675	40.134	—	101.351	16.818	47,23
8 septembre ..	55.808	24,5	9.166	17,3	1.358	3.717	40.134	—	102.900	18.714	45,89
6 octobre ...	55.808	10,0	18.416	24,6	1.967	3.988	50.134	—	118.290	23.707	39,30
10 novembre ..	55.808	12,2	12.941	26,5	1.997	4.005	48.134	—	108.771	26.987	41,11
17 novembre ..	87.264 (1)	13,5	12.070	25,8	2.253	3.971	—	20.627	107.349	37.785	60,13
8 décembre ..	87.265	19,1	10.783	22,7	2.600	3.708	—	20.627	108.779	33.911	61,16
1939 5 janvier ...	87.265	14,6	7.923	23,1	2.677	3.686	—	20.627	111.520	29.081	62,07
9 février ...	87.266	15,3	7.743	20,2	3.012	3.422	—	20.627	111.253	27.877	62,72
9 mars	87.266	14,0	6.830	18,4	3.037	3.371	—	20.627	113.886	24.336	63,13

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 4 janvier 1939.
précédent : 2 ½ %, depuis le 25 novembre 1938.

(1) Encaisse réévaluée sur la base d'un poids de 27,5 mgr. d'or à 0,900 de fin par franc.

c) Bank of England.
Situations hebdomadaires
(en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts				Rapport de l'encaisse du Bank. Departm. au solde de ses dépôts %
	Or (Issue Departm.)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Departm.)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble		Organismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1937 Moyen. ann.	321.351	1.071	98.357	6.855	21.164	126.376	479.590	19.514	97.155	37.243	153.912	29,6
1938 Moyen. ann.	326.411	995	103.168	9.581	20.986	133.735	485.562	18.200	106.224	36.230	160.654	28,0
1938 5 janvier	326.407	703	108.338	15.088	21.137	144.563	492.576	14.442	129.235	37.387	181.064	30,1
9 février	326.407	581	93.273	9.559	18.957	121.789	476.071	16.077	102.907	35.549	154.533	32,9
9 mars	326.407	825	105.221	6.525	21.473	133.219	479.260	12.572	114.280	36.091	162.943	29,4
6 avril	326.407	843	111.886	10.120	20.150	142.156	489.694	12.833	112.447	36.760	162.040	23,1
4 mai	326.408	794	117.766	8.189	19.265	145.220	490.533	10.742	117.453	35.971	164.166	22,3
8 juin	326.410	856	111.421	7.937	20.167	139.525	490.721	11.732	111.110	35.425	158.267	23,0
6 juillet	326.412	990	111.891	10.711	20.402	143.004	488.231	12.546	115.663	35.989	164.198	23,8
10 août	326.412	1.137	109.716	9.238	21.544	140.498	489.993	19.315	106.079	34.513	159.907	23,4
7 septemb.	326.414	1.421	101.336	5.354	22.073	128.763	480.115	32.161	91.259	34.852	158.262	30,1
5 octobre	326.414	1.344	121.871	10.205	22.477	154.553	505.784	12.055	109.703	37.141	158.899	13,8
9 novemb.	326.414	1.292	101.571	11.103	20.979	133.653	482.690	15.937	109.498	35.504	160.939	27,9
7 décemb.	326.416	1.198	66.136	17.871	21.503	105.510	487.752	18.628	102.945	35.944	157.517	44,3
1939 4 janvier	326.416	685	71.381	48.906	22.380	142.667	488.071	20.503	135.955	37.241	193.699	35,6
11 janvier	126.414	652	96.171	22.122	22.321	140.614	475.644	19.214	118.139	36.653	174.006	29,5
8 février	126.414	890	77.636	20.649	22.357	120.642	474.998	15.351	103.950	35.490	154.791	33,7
8 mars	226.033	1.041	89.246	3.360	22.395	116.001	479.178	11.449	97.424	35.804	144.677	33,1

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

d) Nederlandsche Bank.
Situations hebdomadaires
(en millions de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantissements			Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger	de titres	de marchand. et warrants	Total			
1937 Moyenne annuelle	1.158	17,2	3,2	183	2,8	186	828	555	83,71
1938 Moyenne annuelle	1.484	10,0	4,8	295	1,3	296	944	870	81,79
1938 10 janvier	1.402	2,8	5,1	199	2,5	202	875	754	86,08
7 février	1.433	9,0	5,2	235	2,0	237	869	832	84,23
7 mars	1.470	8,7	5,2	284	1,4	285	884	903	82,27
4 avril	1.479	9,1	5,4	297	1,0	298	934	876	81,70
9 mai	1.500	9,2	5,4	331	0,7	332	931	934	80,46
7 juin	1.500	8,6	5,4	329	1,1	330	932	933	80,47
4 juillet	1.501	7,8	5,4	329	2,0	331	951	915	80,48
8 août	1.501	9,3	4,9	296	0,9	297	921	910	82,00
5 septembre	1.500	9,3	4,9	294	1,2	296	952	876	82,06
10 octobre	1.495	18,5	4,0	289	1,3	290	1.069	757	81,85
7 novembre	1.502	15,7	4,0	307	1,3	308	1.016	835	81,15
5 décembre	1.486	10,9	3,6	306	1,6	307	1.010	819	81,28
1939 9 janvier	1.489	8,4	3,6	305	1,7	307	988	839	81,47
6 février	1.489	8,1	3,1	299	1,7	301	993	828	81,77
6 mars	1.442	7,4	3,1	244	1,3	245	988	730	83,91

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 3 décembre 1936.
précédent : 2,5 %, depuis le 20 octobre 1936.

e) **Banque Nationale Suisse.**
Situations hebdomadaires
(en millions de francs suisses).

86

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissemments	Correspondants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1937 Moyenne annuelle	2.638	182	12,0	32,5	12,3	1.382	1.480	98,56
1938 Moyenne annuelle.....	2.852	394	35,7	22,8	15,5	1.558	1.807	96,46
1938 7 janvier	2.699	492	8,9	25,2	27,3	1.465	1.785	98,18
7 février	2.881	493	7,7	23,2	28,0	1.425	2.007	98,30
7 mars	2.890	491	7,6	22,4	27,7	1.455	1.981	98,39
7 avril	2.884	486	8,9	22,7	23,2	1.508	1.915	98,44
7 mai	2.873	440	6,4	21,5	8,3	1.505	1.904	97,17
7 juin	2.836	382	23,0	21,5	24,4	1.502	1.848	96,08
7 juillet	2.802	390	5,1	21,7	6,2	1.511	1.778	97,04
6 août	2.794	388	4,9	20,1	3,8	1.512	1.781	97,21
7 septembre	2.847	374	11,0	20,4	4,6	1.546	1.775	96,98
7 octobre	2.851	311	110,4	26,8	4,6	1.803	1.565	93,86
7 novembre	2.873	302	96,0	24,8	3,7	1.696	1.668	94,38
7 décembre	2.890	284	95,8	27,5	4,1	1.670	1.697	94,26
1939 7 janvier	2.890	281	140,1	19,7	5,0	1.675	1.717	93,46
7 février	2.813	255	148,9	18,8	4,4	1.620	1.673	93,18
7 mars	2.813	265	114,3	24,3	5,2	1.642	1.631	94,03

Taux d'escompte { actuel : 1 ½ %, depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.

f) **Reichsbank.**
Situations hebdomadaires
(en millions de RM.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Valeurs servant de couverture additionn.	Portefeuille-effets	Avances sur nantissement.	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1937 Moyenne annuelle.....	68,8	5,8	192	133	4.893	43,3	14,7	4.778	739	1,35
1938 Moyenne annuelle.....	70,8	5,6	174	394	6.039	45,0	11,3	6.228	983	1,06
1938 7 janvier	70,7	5,8	169	107	5.299	47,8	28,6	5.118	723	1,31
7 février	70,8	5,5	185	111	5.167	59,8	4,9	4.957	744	1,34
7 mars	70,8	5,4	152	108	5.369	43,3	2,2	5.086	811	1,29
7 avril	70,8	5,3	181	114	5.504	47,6	16,1	5.476	1.245	1,13
7 mai	70,8	5,4	189	121	5.623	42,5	0,1	5.860	953	1,12
7 juin	70,8	5,6	153	545	5.766	54,3	0,9	6.145	1.110	1,05
7 juillet	70,8	5,8	169	547	5.832	43,1	6,9	6.196	970	1,07
6 août	70,8	5,6	142	549	6.063	38,7	2,6	6.429	958	1,03
7 septembre	70,8	5,4	133	550	6.378	28,5	0,2	6.690	948	1,00
7 octobre	70,8	5,7	92	550	7.337	19,6	0,8	7.541	887	0,91
7 novembre	70,8	5,8	121	548	7.020	32,9	0,5	7.423	918	0,92
7 décembre	70,8	5,6	134	548	7.252	47,1	0,1	7.629	1.003	0,88
1939 7 janvier	70,8	5,7	168	554	7.225	44,1	1,5	7.705	950	0,88
7 février	70,8	5,9	203	671	6.761	43,8	1,2	7.549	1.064	0,89
7 mars	70,8	5,7	179	677	7.084	37,9	0,2	7.737	1.027	0,87

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

g) Federal Reserve Banks.
Situations hebdomadaires
(en millions de \$).

DATES	RÉSERVES		EFFETS		Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats sur le Trésor	Autres réserves	escomptés	achetés sur le marché libre				
1937 Moyenne annuelle.....	8.939	297	13,9	3,4	2.504	4.221	7.326	80,0
1938 Moyenne annuelle.....	10.423	402	8,6	0,5	2.564	4.200	8.980	82,1
1938 5 janvier.....	9.129	363	11,1	0,5	2.564	4.258	7.602	80,0
9 février.....	9.126	438	11,2	0,5	2.564	4.125	7.795	80,2
9 mars.....	9.188	472	8,4	0,5	2.564	4.134	7.881	80,4
6 avril.....	9.231	445	11,3	0,5	2.564	4.158	7.875	80,4
4 mai.....	10.650	435	8,2	0,5	2.564	4.148	9.286	82,5
8 juin.....	10.647	398	8,6	0,5	2.564	4.136	9.251	82,5
6 juillet.....	10.645	374	8,0	0,5	2.564	4.175	9.207	82,3
10 août.....	10.642	394	6,9	0,5	2.564	4.136	9.249	82,4
7 septembre.....	10.640	356	7,1	0,5	2.564	4.212	9.147	82,3
5 octobre.....	10.976	367	7,3	0,5	2.564	4.263	9.437	82,8
9 novembre.....	11.327	352	7,8	0,5	2.564	4.356	9.654	83,4
7 décembre.....	11.672	346	6,0	0,5	2.564	4.422	9.950	83,6
1939 4 janvier.....	11.848	365	4,3	0,5	2.564	4.441	10.146	83,7
8 février.....	11.989	442	7,4	0,5	2.564	4.345	10.437	84,1
8 mars.....	12.194	415	3,3	0,5	2.564	4.343	10.597	84,4

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1 %, depuis le 27 août 1937.
précédent : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.

h) Sveriges Riksbank.

Situations à fin de mois
(en millions de Kr.).

ÉPOQUES (fin d'année ou de mois)	Encaisse métallique (1)	Or déposé à l'étranger et non compris dans l'encaisse métallique	Comptes courants à l'étranger	TITRES D'ÉTAT		EFFETS PAYABLES		Avances et avances en comptes courants	Billets en circulation	COMPTES COURANTS				Droit d'émission total (2)	RAPPORT EN %	
				en Suède	à l'étranger	Suédois	Étrangers			de l'État	de banques commerciales	autres comptes	de banques étrangères		de l'encaissement métallique aux billets en circulation	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1936.....	459	69,8	259	29,7	70,4	12,2	391	25,3	893	278	294	15,4	3,0	1.269	51,45	36,21
1937.....	471	68,1	256	6,1	39,6	12,8	749	25,4	980	311	434	6,4	61,4	1.291	48,02	36,45
1938 Janvier.....	472	67,9	279	12,1	41,9	12,2	710	23,0	906	277	537	6,3	58,4	1.294	52,11	36,48
Février.....	473	84,3	267	17,1	47,1	11,7	654	21,4	921	300	476	5,8	46,6	1.296	51,37	36,50
Mars.....	494	80,8	290	21,1	50,6	12,6	573	21,4	965	269	434	7,6	47,8	1.338	51,19	36,92
Avril.....	521	54,4	299	31,1	38,0	12,6	564	20,1	948	293	437	6,2	49,4	1.393	55,01	37,44
Mai.....	524	76,0	347	36,1	39,1	13,0	489	20,7	931	403	380	5,7	47,4	1.398	56,28	37,48
Juin.....	525	90,0	307	41,1	41,4	12,5	524	22,2	972	392	373	6,2	58,7	1.400	54,03	37,50
Juillet.....	526	89,8	289	56,0	41,9	12,1	530	23,1	950	269	510	2,9	57,2	1.402	55,39	37,52
Août.....	528	89,6	301	66,0	41,2	11,8	511	22,7	971	260	512	2,7	56,4	1.406	54,34	37,55
Septembre.....	573	110,7	548	72,0	32,8	12,2	411	25,9	1.083	248	678	2,9	69,3	1.496	52,89	38,30
Octobre.....	591	115,9	473	82,0	31,8	13,2	385	28,0	1.028	237	673	4,1	71,1	1.531	57,49	38,58
Novembre.....	591	115,8	491	87,0	32,1	14,1	351	32,7	982	484	452	3,2	89,5	1.533	60,18	38,55
Décembre.....	591	115,8	414	102,0	34,0	13,2	386	36,8	1.061	418	428	3,4	83,7	1.533	55,76	38,58
1939 Janvier.....	594	135,5	448	112,0	36,0	12,3	298	39,9	979	350	583	3,4	87,5	1.538	60,63	38,62
Février.....	595	135,3	468	117,0	36,2	12,1	259	42,7	991	345	564	3,1	87,6	1.541	60,06	38,64
Mars.....	596	135,2	460	127,0	38,9	12,6	231	47,6	1.054	324	524	3,6	69,1	1.543	56,59	38,66

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 1^{er} décembre 1933.
précédent : 3 % depuis le 1^{er} juin 1933.

(1) L'encaisse métallique comprend l'or de la banque déposé en Suède, augmenté de la partie de l'or déposé à l'étranger, correspondant à 15 p. c. du total de l'encaisse métallique.

(2) Le contingent d'émission est fixé au double de l'encaisse métallique plus, depuis le 30 juin 1933, 350 millions de Kr

i) Banque du Japon.
Situations hebdomadaires
(en millions de Yen).

86

DATES	ENCAISSE ET LINGOTS			Fonds spécial pour change étranger	Effets escomptés	Avances à l'État	Avances	Avances sur effets étrangers	Obligations du Trésor	Billets émis	DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT			Autres dépôts	Tous autres engagements	Total des engagements	Rapport de l'encaisse et des lingots à l'ensemble des engagements
	Monnaies d'or et lingots	Autres	Ensemble								Compte courant	Divers	Total				
1937 Moyenne annuelle .	624	46	670	—	535	154	29,9	86,1	676	1.532	217	129	346	72	163	2.113	31,7
1938 Moyenne annuelle .	665	41	706	(1) 300	456	2,9	30,4	30,8	1.251	1.930	278	150	428	112	132	2.602	27,1
1938 8 janvier	801	25	826	—	454	2,9	27,1	26	1.150	1.859	233	101	334	105	130	2.428	34,0
5 février	801	24	825	—	470	2,9	27,2	30	1.170	1.849	326	113	439	82	121	2.491	33,1
5 mars	801	32	833	—	469	2,9	30,8	30	1.157	1.791	404	130	534	66	104	2.495	33,4
9 avril	801	35	836	—	452	2,9	30,7	30	1.043	1.762	269	110	379	107	114	2.362	35,4
7 mai	801	37	838	—	444	2,9	30,6	30	1.051	1.784	250	108	358	103	115	2.360	35,5
4 juin	801	49	850	—	441	2,9	30,8	30	1.127	1.837	201	119	320	127	136	2.420	35,1
9 juillet	801	47	848	—	434	2,9	30,4	23	1.090	1.871	131	139	270	113	136	2.390	35,5
6 août	501	46	547	300	486	2,9	32,1	23	1.141	1.965	179	157	336	70	147	2.518	21,7
10 septembre	501	46	547	300	468	2,9	30,4	15	1.366	1.843	452	178	630	122	139	2.734	20,0
8 octobre	501	44	545	300	482	2,9	30,5	15	1.441	1.940	411	201	612	143	140	2.835	19,2
5 novembre	501	47	548	300	477	2,9	30,5	25	1.571	2.042	430	200	630	89	215	2.976	18,4
10 décembre	501	49	550	300	418	2,9	30,6	15	1.495	2.105	187	216	403	202	120	2.830	19,4
1939 7 janvier	501	46	547	300	403	2,9	30,7	22	1.845	2.318	306	251	557	148	145	3.168	17,3
4 février	501	36	537	300	420	2,9	30,5	25	1.619	2.246	265	295	560	85	121	3.012	17,8
4 mars	501	34	535	300	416	2,9	30,2	31	1.627	2.234	225	323	548	89	170	3.041	17,6

Taux d'escompte { actuel : 3,46 %, depuis le 11 mars 1938.
précédent : 3,285 %, depuis le 7 avril 1938.

(1) Ce poste ne figure aux situations hebdomadaires que depuis le 23 juillet 1938.

III. — BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE.

87

SITUATION en milliers de francs suisses-or [unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)].

	Au 28 février 1939	%	Au 31 mars 1939	%
ACTIF.				
I. Or en lingots	51.060	8,6	38.746	6,4
II. Encaissés : A la banque et en compte courant dans d'autres banques	11.938	2,0	23.612	3,9
III. Fonds à vue placés à intérêts	12.462	2,1	32.728	5,4
IV. Portefeuille réescomptable : 1° Effets de commerce et acceptations de banque	147.998	24,9	142.177	23,4
2° Bons du Trésor	70.290	11,8	74.740	12,3
	218.288		216.917	
V. Fonds à terme placés à intérêts : A 3 mois au maximum	29.261	4,9	32.761	5,4
VI. Effets et placements divers : 1° A 3 mois d'échéance au maximum : a) Bons du Trésor	32.068	5,4	37.129	6,1
b) Placements divers	88.359	14,8	89.182	14,7
2° De 3 à 6 mois d'échéance : a) Bons du Trésor	40.613	6,8	33.535	5,5
b) Placements divers	40.620	6,8	30.363	5,0
3° A plus de 6 mois d'échéance : a) Bons du Trésor	37.576	6,3	36.586	6,1
b) Placements divers	32.289	5,4	31.939	5,3
	271.525		258.734	
VII. Autres actifs : 1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés	817	0,1	823	0,1
2° Autres postes	826	0,1	2.202	0,4
	1.643		3.025	
TOTAL ACTIF...	596.177	100,0	606.523	100,0

PASSIF.

I. Capital : Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 francs suisses-or chacune.....	500.000	%	500.000	%
Actions libérées de 25 %	125.000	21,0	125.000	20,6
II. Réserves : 1° Fonds de réserve légale	4.688		4.688	
2° Fonds de réserve de dividendes	6.528		6.528	
3° Fonds de réserve générale	13.055		13.055	
	24.271	4,1	24.271	4,0
III. Engagements à long terme : 1° Compte de Trusts des annuités	153.096	25,7	153.126	25,3
2° Dépôt du gouvernement allemand	76.548	12,8	76.563	12,6
3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	809	0,1	809	0,1
4° Fonds de garantie du gouvernement français	24.684	4,1	24.659	4,1
	255.137		255.157	
IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) : 1° Banques centrales pour leur compte : a) De 3 à 6 mois d'échéance	1.957	0,3	97.249	16,1
b) A 3 mois au maximum	107.847	18,1	46.266	7,6
c) A vue	21.153	3,6	143.515	
	130.957			
2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants : A vue	1.726	0,3	1.823	0,3
3° Autres déposants : a) A 3 mois au maximum	33	0,0	32	0,0
b) A vue	4.573	0,8	4.405	0,7
	4.606		4.437	
V. Dépôts à vue (or)	9.807	1,6	9.665	1,6
VI. Postes divers : 1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés	1.442	0,2	1.456	0,2
2° Autres postes	43.231	7,3	41.199	6,8
	44.673		42.655	
TOTAL PASSIF...	596.177	100,0	606.523	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES DES STATISTIQUES COURANTES.

	Tabl.		Tabl.
STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE	1	II. — Indices des prix de détail et du coût de la vie	46
LE MARCHÉ DE L'ARGENT.		a) prix de détail en Belgique;	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	b) coût de la vie en Belgique;	
II. — Taux des certificats de Trésorerie et des bons à court terme	3	c) coût de la vie ou prix de détail à l'étranger.	
III. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	III. — Prix de gros de produits industriels...	47
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.		IV. — Prix des produits agricoles	48
I. — Cours des métaux précieux à Londres..	9	LA PRODUCTION.	
II. — Cours des changes au comptant à la Bourse de Bruxelles	10	I. — Charbonnière et métallurgie	55
III. — Change à terme	11	II. — Productions diverses	56
a) change à 1 mois;		III. — La construction	57
b) change à 3 mois.		IV. — L'électricité	58
LE MARCHÉ DES CAPITAUX.		V. — Le gaz	59
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	LA CONSOMMATION.	
II. — Indice de la Bourse de Bruxelles	15	I. — Indices des ventes à la consommation.	65
III. — Cours, rendements et indices des principaux types d'obligations	16	II. — Le tabac	66
IV. — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	III. — Les abatages	67
a) tableau rétrospectif;		LES TRANSPORTS.	
b) détail des émissions;		I. — Société nationale des Chemins de fer belges	70
c) groupement par importance du capital.		a) recettes et dépenses d'exploitation;	
V. — Recours des pouvoirs publics à l'emprunt	18	b) wagons fournis à l'industrie;	
VI. — Inscriptions hypothécaires	19	c) trafic :	
LE MARCHÉ DES FINANCES PUBLIQUES.		1° trafic général;	
I. — Rendement des impôts	25	2° grosses marchandises :	
II. — Situation du Fonds d'Amortissement de la Dette Publique	26	A) ensemble du trafic;	
LE MARCHÉ DES REVENUS ET L'ÉPARGNE.		B) service interne belge.	
I. — Rendement des sociétés anonymes belges	30	II. — Les ports	71
a) détail par industries;		a) Anvers;	
b) tableau rétrospectif.		b) Gand;	
II. — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	c) Bruges et Zeebrugge;	
a) dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne;		d) Grand-Bruxelles;	
b) versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		e) Ostende.	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	LE COMMERCE EXTÉRIEUR.	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.		I. — Classification adoptée par la Convention de Bruxelles	75
I. — Chambres de compensation	35	II. — Classification d'après le degré d'achèvement des produits	76
II. — Chèques postaux	36	LE CHOMAGE.	
III. — Demandes en autorisation d'établissements classés	37	I. — Tableau général	80
IV. — Effets impayés	38	II. — Tableau par provinces	81
V. — Faillites et homologations de concordats.	39	STATISTIQUES BANCAIRES.	
a) tableau rétrospectif;		I. — Belgique et Congo belge	85
b) détail par industries.		a) Banque Nationale de Belgique;	
LES PRIX.		b) Banque du Congo belge;	
I. — Indices des prix de gros	45	c) Situations trimestrielles des banques belges :	
a) en Belgique;		1° publiées par la Commission bancaire;	
b) à l'étranger.		2° publiées par la Banque Nationale.	
		II. — Banques d'émission étrangères	86
		a) Taux d'escompte;	
		b) Situations Banque de France;	
		c) " Bank of England;	
		d) " Nederlandsche Bank;	
		e) " Banque Nat. Suisse;	
		f) " Reichsbank;	
		g) " Federal Reserve Banks;	
		h) " Sveriges Riksbank;	
		i) " Banque du Japon.	
		III. — Banque des Règlements Internationaux.	87

Prix de l'abonnement annuel : Belgique, 100 francs.
Etranger, 120 francs.

Prix du numéro ordinaire : Belgique, 7,50 francs.
Etranger, 9 francs.

Prix du numéro spécial consacré à l'examen de la situation économique du pays
pendant l'année antérieure : Belgique, 20 francs.
Etranger, 25 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de
Belgique.

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition
française ou flamande.
